

BAYONNE AU MOYEN ÂGE Topographie et paysages urbains

L'ouvrage présente la topographie et les paysages urbains de Bayonne au Moyen Âge en montrant l'évolution morphologique de la ville sur dix siècles. Le castrum de Lapurdum, dont l'existence est attestée à la fin de l'Antiquité, constitue le point de départ de l'étude. Les importants travaux de réaménagement des fortifications, entrepris à partir des années 1520, forment le terminus ad quem. Bayonne sort alors du Moyen Âge pour entrer dans la Modernité.

Utilisant toutes les sources disponibles (textuelles, archéologiques, figurées), l'approche s'inscrit dans une démarche de géographie historique. Elle s'appuie sur les méthodes de la cartographie historique en proposant de nombreuses cartes et analyses de plans et de dessins anciens qui permettent de saisir des paysages aujourd'hui disparus et de comprendre les changements opérés sur un temps long dont le Bayonne actuel est l'héritier.

Michel Bochaca est professeur d'Histoire médiévale à l'Université de La Rochelle. Ses travaux portent sur les villes médiévales du sud-ouest de la France, abordées sous l'angle topographique, économique et social, ainsi que du point de vue de leur rôle dans l'organisation de l'espace régional.

Beatriz Arizaga Bolumburu est professeur d'Histoire médiévale à l'Université de Cantabrie (Santander). Spécialiste d'histoire urbaine, elle a réalisé et dirigé de nombreuses études sur la morphologie et la topographie des villes médiévales de la corniche cantabrique (Guipúzcoa, Biscaye, Cantabrie).



BAYONNE AU MOYEN ÂGE • Topographie et paysages urbains

BAYONNE AU MOYEN ÂGE

Topographie et paysages urbains



Michel Bochaca

Beatriz Arizaga Bolumburu

Bayonne au Moyen Âge

Topographie et paysages urbains



Michel Bochaca

Beatriz Arizaga Bolumburu

Michel Bochaca et Beatriz Arizaga Bolumburu
Composition et mise en page: Michel Bochaca y Sergio Martínez
Photographie: Michel Bochaca
Édition: B.A.B.
Impression: Tratamiento Gráfico del Documento, S.L. (Santander)
Deposito Legal: SA 743-2016
ISBN: 978 84-617-6904-9
Santander, 2016

Table des matières



Introduction	7
1. Bayonne et la région bayonnaise	15
1.1 Les pays du Bas Adour	16
1.2. La confluence de l'Adour et de la Nive.....	19
1.3. Le déplacement de l'embouchure de l'Adour à la fin du Moyen Âge	26
2. Les jalons d'une occupation humaine à la fin de l'Antiquité et durant le Haut Moyen Âge	31
2.1 Le castrum antique.....	31
2.2 Le Haut Moyen Âge : une page d'histoire presque totalement blanche	44
3. Entre vicomtes de Labourd et évêques de Bayonne : la naissance de la cité médiévale (XIe - XIIe siècles)	53
3.1 Les vicomtes de Labourd : apogée et déclin d'un lignage gascon	53
3.2. Une remarquable lignée d'évêques (1056-1206)	54
3.3. Le développement topographique de Bayonne	63
4. Topographie de Bayonne au temps de l'apogée communal (XIIIe - milieu XIVe siècle)	77
4.1 L'essor de la population bayonnaise	79
4.2. Une nouvelle topographie religieuse, marqueur de la croissance urbaine ..	82
4.3. Le développement des faubourgs et la construction de nouvelles enceintes ..	90

5. Topographie de Bayonne à la fin du Moyen Âge (vers 1350 - vers 1520)	103
5.1 Les aménagements urbains réalisés à la fin de la période anglo-gasconne (vers 1350 - vers 1450)	103
5.2. Transformations topographiques après la conquête française (1451 - vers 1520)	109
5.3. Architecture civile et socio-topographie	115
Conclusion.....	125
Bibliographie	131
Sources imprimées	141
Cartes, plans et dessins anciens	143
Table des cartes, plans et illustrations	147

Introduction

Le présent ouvrage a pour objet l'étude de la topographie et des paysages urbains de Bayonne au cours du Moyen Âge, en montrant leur évolution entre la fin de l'Antiquité, période à partir de laquelle l'existence de l'agglomération fortifiée de Lapurdum est attestée, et le début du XVI^e siècle, avant que d'importants réaménagements des fortifications entrepris dans les années 1520 ne modifient la physionomie générale de la ville à l'aube de l'époque moderne.

Nous avons eu recours aux apports de disciplines voisines telles que l'archéologie et l'histoire de l'art, mais le travail s'inscrit avant tout dans le champ de l'histoire urbaine. Il ne s'agit ni d'un inventaire archéologique recensant les vestiges du sol et du sous-sol, ni d'un catalogue monumental présentant les édifices et les éléments architecturaux conservés en élévation ou connus seulement par l'iconographie. Il a été fait appel à toutes les sources disponibles, tant textuelles qu'archéologiques, monumentales, iconographiques et cartographiques, et les informations obtenues ont été croisées entre elles dans la mesure du possible. Si le plan de l'ouvrage suit le déroulement chronologique, la démarche qui sous-tend l'étude relève quant à elle d'une analyse régressive. Celle-ci a été conduite en prenant appui sur les plus anciens plans disponibles entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, à

partir desquels nous avons essayé de remonter dans le temps pour reconstituer les étapes de la croissance urbaine.

La volonté d'aboutir à une connaissance aussi précise que possible de la structure urbaine médiévale s'est accompagnée d'un souci constant d'une restitution cartogra-



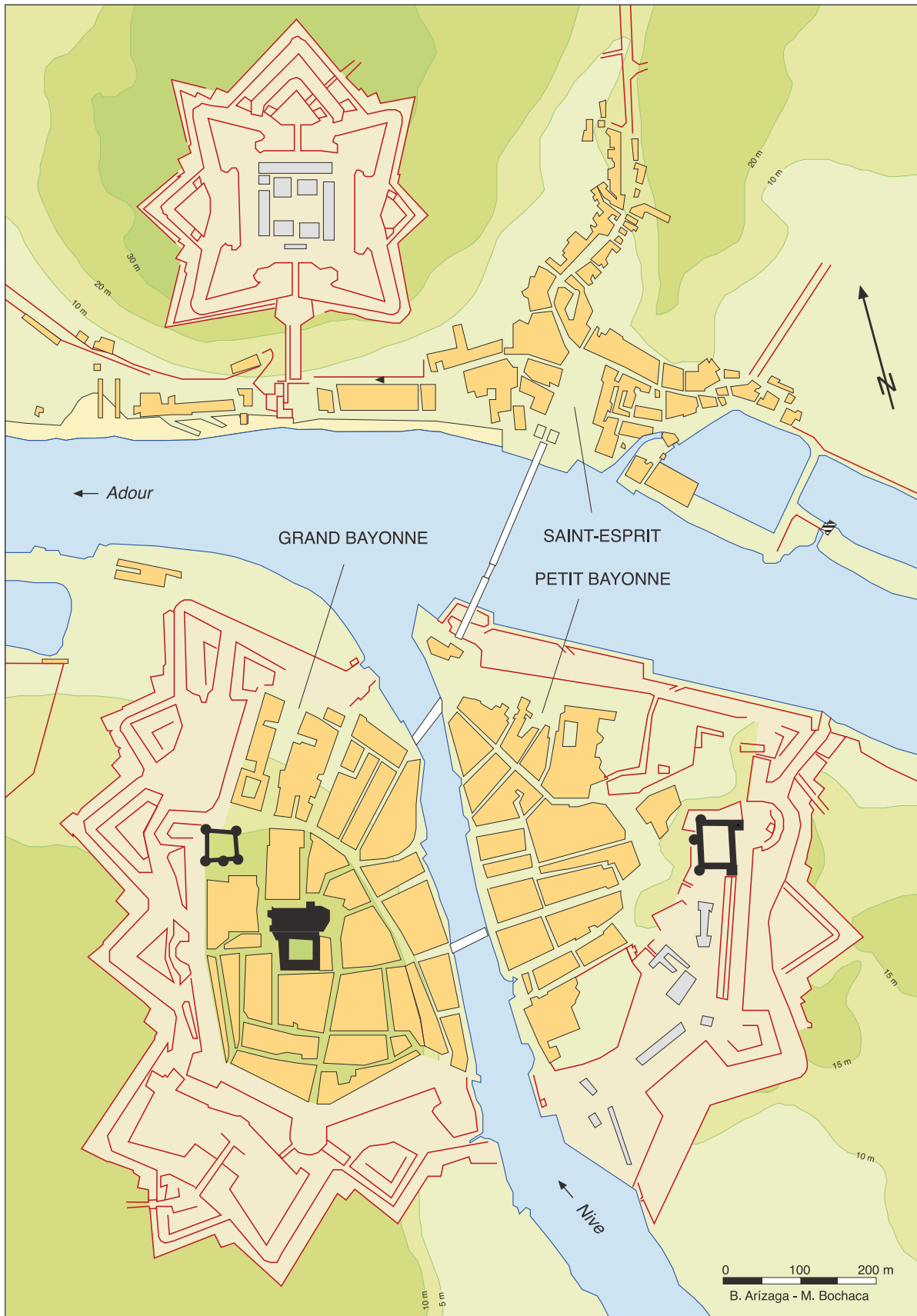
CONFLUENT DE L'ADOUR ET DE LA NIVE À BAYONNE
(collection M. Bochaca)

phique des informations collectées. Au-delà de l'illustration visuelle du propos écrit, il s'est agi avant tout de caractériser les différents éléments qui composent le paysage urbain à une époque donnée et les évolutions qui affectent celui-ci au fil du temps. La carte permet non seulement de les localiser individuellement mais aussi de les mettre en relation les uns avec les autres afin de comprendre les dynamiques spatiales d'ensemble. Le plan cadastral de 1850 a servi de base cartographique de référence (voir *infra* l'encadré : Bayonne en 1850).

Bayonne vers 1850

Antérieurs aux réaménagements entrepris à partir du début du XX^e siècle, les plus anciens plans cadastraux de Bayonne, levés en 1831 et en 1850-1851, offrent l'image d'une ville dont la topographie s'organise encore selon les grands traits d'urbanisme acquis durant les périodes médiévale et moderne. Corseté par les fortifications du XVII^e siècle, construites un peu en avant de celles du Moyen Âge, rendues vulnérables par les progrès de l'artillerie, Bayonne apparaît dans la première moitié du XIX^e siècle comme une ville polynucléaire, formée par trois grands quartiers disposés autour du confluent de l'Adour et de la Nive : le Grand Bayonne (ou ville haute) au sud-ouest, le Petit Bayonne (ou ville basse) au sud-est, et Saint-Esprit au nord, tête de pont sur la rive droite de l'Adour placée sous la protection d'une puissante citadelle. À la fin du XIX^e siècle, Bayonne comptait environ 20.000 habitants à l'abri des 42 hectares des fortifications (Grand et Petit Bayonne), 7000 à Saint-Esprit et moins de 2000 en banlieue [d'après CHABAUD (R.) et LARRAN (M.), *Il y a 100 ans Bayonne...*, p. 13].

Réalisées à différentes échelles (1/1000^e, 1/2000^e et 1/2500^e), les feuilles cadastrales de la première moitié du XIX^e siècle offrent une relative fiabilité planimétrique et une précision satisfaisante dans le détail des tracés (rues, parcelles, édifices conservés). Elles constitueront le point de départ cartographique de l'enquête régressive que nous nous proposons de mener afin de retracer les étapes du développement topographique et de restituer les principaux traits du paysage urbain du Bayonne médiéval. Pour la présentation d'ensemble de la ville nous nous appuierons sur le plan d'assemblage, présenté ici au 1/8000^e. Un tel support cartographique est indispensable à la localisation des informations glanées dans les sources, raison pour laquelle il conviendra de les y reporter une à une. Son importance tient aussi au fait qu'il est à même de leur donner un sens historique global en permettant le recouplement et la comparaison des données entre elles. On peut d'ores et déjà distinguer sur le plan cadastral l'emprise des fortifications de l'Époque moderne. Pour l'essentiel en dehors du champ chronologique de notre étude, elles ont été recouvertes par une trame grisées afin de pouvoir en faire mentalement abstraction. Si le plan reflète la physionomie d'un bourg Saint-Esprit beaucoup plus étendu qu'il ne l'était à la fin du Moyen Âge, du fait du développement de quais le long de l'Adour (fin du XVIII^e - début du XIX^e siècle), les îlots bâtis du Grand et du Petit Bayonne suggèrent l'espace occupé par la ville médiévale. La forme ovoïde de l'ancien *castrum* antique, flanquée au nord et à l'est par les extensions nouvelles des faubourgs des XII^e et XIII^e siècles, s'y lit sans difficulté. En revanche, sur la rive droite de la Nive, le Bourgneuf offre une masse compacte, dans laquelle un oeil non exercé peine d'avantage pour déceler les étapes d'une croissance topographique médiévale assez complexe.



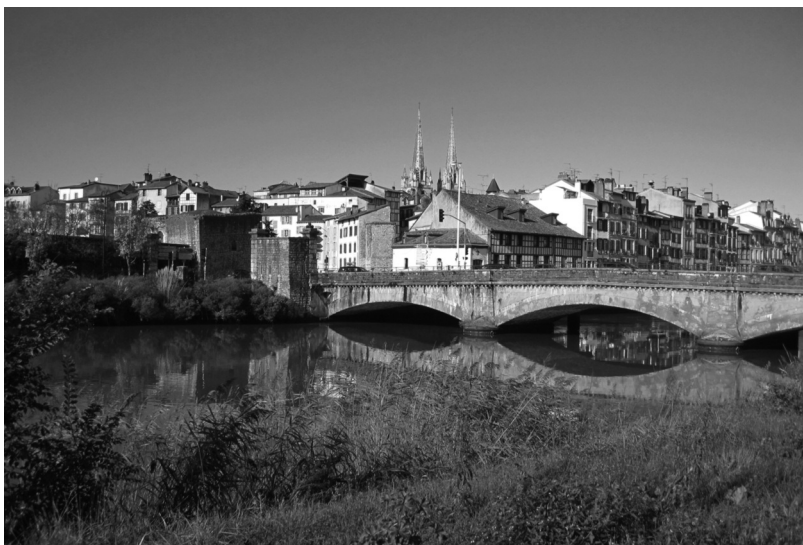
L'enquête a pu prendre appui sur de nombreux travaux antérieurs dont il convient dans cette présentation liminaire de souligner la qualité mais aussi les limites au regard de notre propos¹. L'*Histoire militaire de Bayonne* du commandant de Blaÿ de Gaïx, parue en 1899, reste aujourd'hui encore l'ouvrage de référence pour la connaissance des fortifications et la compréhension de leur évolution depuis l'époque romaine jusqu'au XVIII^e siècle. Les articles ainsi que les ouvrages, individuels ou collectifs, de Jules Balasque, René Cuzacq, Jean-Baptiste Daranatz, Victor Dubarat, Édouard Ducéré, et Émile Lambert, pour ne citer que les noms les plus familiers de l'historiographie bayonnaise, ont largement défriché le terrain sur lequel nous nous proposons d'avancer. Leurs principaux apports, au terme de recherches menées pour l'essentiel entre les années 1880 et 1950, ont été rassemblés au cours des décennies 1980 et 1990 dans des synthèses qui embrassent les différents aspects de l'histoire de la ville depuis l'Antiquité (topographie, institutions, économie, démographie, société, religion et culture). Il convient de mentionner à part les deux études réalisées par Pierre Hourmat qui, faisant la part belle aux monuments et à la morphologie urbaine, sont directement en relation avec notre travail². Au regard d'un bilan historiographique en apparence aussi fourni, on peut s'interroger sur l'opportunité d'entreprendre de nouvelles recherches sur la topographie urbaine, notamment après la parution du plan et de la notice consacrés à Bayonne dans la collection de l'Atlas des villes de France. L'intérêt d'une telle démarche semblera plus surprenant encore si on ajoute qu'aucune découverte archéologique récente n'est venue remettre en cause les idées admises jusque-là ou apporter des éclairages réellement novateurs³.

L'atlas de Bayonne, publié en 1982, constitue à ne pas en douter une très belle

planche par ses qualités graphiques. La collection à laquelle il appartient repose sur un choix technique et méthodologique initial qui consiste à accumuler la totalité des données architecturales et archéologiques connues sur les plus anciennes feuilles cadastrales disponibles⁴. Elles y sont répertoriées chronologiquement selon trois couleurs différentes correspondant à chacune des périodes historiques (Antiquité, Moyen Âge et époque moderne) tandis qu'un jeu de symboles caractérise leur état de conservation (en élévation ou en substruction, plan connu ou inconnu). Le fond de plan servant au report des informations est lui-même colorié en fonction des indications fournies par les matrices cadastrales du XIX^e siècle (parcelles bâties et non bâties, cultures pratiquées, toponymes, noms de rues, de routes et de chemins). Cela aboutit à un résultat certes très esthétique mais qui ne facilite pas l'interprétation historique. Le plan unique fait coexister dans l'espace des édifices d'époques différentes en dehors de toute contextualisation chronologique, pouvant susciter des corrélations ou des continuités trompeuses. Le choix d'un plan cadastral ancien, afin de disposer d'un support planimétrique fiable et constituant le *terminus ad quo* à partir duquel l'analyse régressive est réalisée, se comprend⁵. Bien qu'enregistrant les formes structurelles urbaines dans ce qu'elles ont de plus permanent, il ne peut par lui-même rendre compte des évolutions spatiales dont il est en quelque sorte l'aboutissement. Afin de pallier ces inconvénients, nous avons privilégié une cartographie évolutive qui utilise le plan cadastral du milieu du XIX^e siècle comme un simple support de référence pour l'enregistrement des données⁶. Nous verrons dans le chapitre suivant consacré à la présentation du cadre naturel que des corrections préalables doivent être apportées. En dépit de ces précautions, il conviendra de faire preuve de la plus grande pru-

dence au moment d'interpréter des données reportées sur un plan qui leur est chronologiquement très postérieur.

Lorsqu'on parcourt avec attention la bibliographie bayonnaise, comme nous l'avons fait pour les besoins de cette étude, on ne tarde pas à s'apercevoir que bon nombre d'auteurs anciens, tout en faisant preuve d'une érudition indéniable, ont pris des libertés avec les usages scientifiques. En règle générale, les références des documents dont ils tirent leur argumentation font défaut ou bien figurent de façon très approximative. S'il reste possible, sur la foi d'une allusion au *Livre d'Or* ou au *Livre des Établissements*, de retrouver dans ces sources imprimées le document cité en s'aidant de la date et du fait mentionné, la piste des documents manuscrits conservés aux archives municipales de Bayonne et aux archives départementales des Pyrénées-Atlantiques est beaucoup plus difficile à repérer avec pour seuls indices une date et une citation fragmentaire. Cela devient quasiment impossible lorsque les documents proviennent de fonds d'archives anglais ou parisiens, en général dépourvus d'inventaires sommaires pour les séries susceptibles de nous intéresser qui seuls permettraient d'effectuer un repérage, même si la numérisation et la mise en ligne de notices par The National Archives a fait des progrès. L'absence de notes et d'appareil critique peut se comprendre pour certains types d'ouvrages (dictionnaires, synthèses de vulgarisation...), mais la fréquence du fait chez les érudits et les historiens bayonnais est surprenante et constitue une réelle complication au moment de faire la synthèse



LA NIVE EN AMONT DE BAYONNE
(cliché M. Bochaca)

d'analyses éparses. Les pistes se brouillent plus encore quand les auteurs omettent de mentionner les emprunts qu'ils font aux travaux de leurs prédécesseurs et citent des documents en seconde main, de surcroît en les traduisant en français moderne. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de travailler en priorité avec les sources dont nous avons vérifié les références et, quand cela n'a pas été possible, de mentionner systématiquement l'emprunt fait auprès d'un autre auteur.

Dans la mesure du possible, nous nous sommes efforcés de compléter et de recouper les données textuelles avec toutes les autres sources susceptibles d'apporter un éclairage sur la topographie médiévale de Bayonne⁷. L'apport de l'archéologie, tant du sol que du bâti, s'est avéré somme toute limité. Les vestiges civils, militaires et religieux, certes non négligeables que la ville a conservés, ont fait l'objet d'études anciennes et d'assez bonne qualité. Difficiles donc à renouveler, nous avons volontiers pris appui sur elles. En l'absence de découvertes significatives récentes, les témoignages des auteurs du XIX^e et du début du XX^e siècle prennent d'autant plus d'importance que des édifices

existant à leur époque ont disparu depuis, détruits ou bien oblitérés par les aménagements urbains successifs. Une attention particulière a été portée à la documentation iconographique et aux plans anciens. Dessins, gravures et photographies (en particulier les cartes postales⁸) du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e n'ont cependant été que d'un faible secours, leurs auteurs saisissant des paysages urbains déjà très remaniés ou privilégiant le côté «pittoresque» de la vue. Nous avons surtout utilisé dans le cadre de cette enquête une demi-douzaine de dessins et de plans réalisés entre le milieu du XVI^e siècle et le milieu du XVIII^e siècle dans la mesure où ils représentent les plus anciens états connus de Bayonne. Un dessin anonyme du milieu du XVI^e siècle donne un aperçu de la physionomie générale la ville vue depuis les hauteurs de Saint-Esprit et permet d'identifier de nombreux édifices religieux et militaires⁹. La perspective cavalière réalisée par le Hollandais Joachim du Viert en 1612 à partir de la hauteur de Saint-Esprit dévoile

un portrait suggestif de Bayonne que complète utilement une série de plans dressés entre 1674 et 1764, sur lesquels apparaissent des édifices, notamment religieux, disparus lors de la Révolution française et qui ne figurent plus sur les premières feuilles cadastrales levées au milieu du XIX^e siècle.

Après avoir présenté le site et la situation de Bayonne et fait le point sur les antécédents du peuplement et de l'occupation du sol à la fin de l'Antiquité et durant le Haut Moyen Âge, nous nous intéresserons principalement à la période qui s'étend du renouveau urbain des XI^e-XII^e siècles jusqu'aux premières décennies du XVI^e siècle. Notre étude s'arrêtera au début des années 1520, lorsque les premiers aménagements militaires de l'époque moderne commencèrent à modifier de façon radicale les abords d'une ville dont la fonction de place forte frontalière face à l'Espagne s'affirmait et qui, jusqu'au milieu du XX^e siècle, resta corsetée dans la ceinture de fortifications progressivement mise en place au cours des XVI^e et XVII^e siècles.

Notes

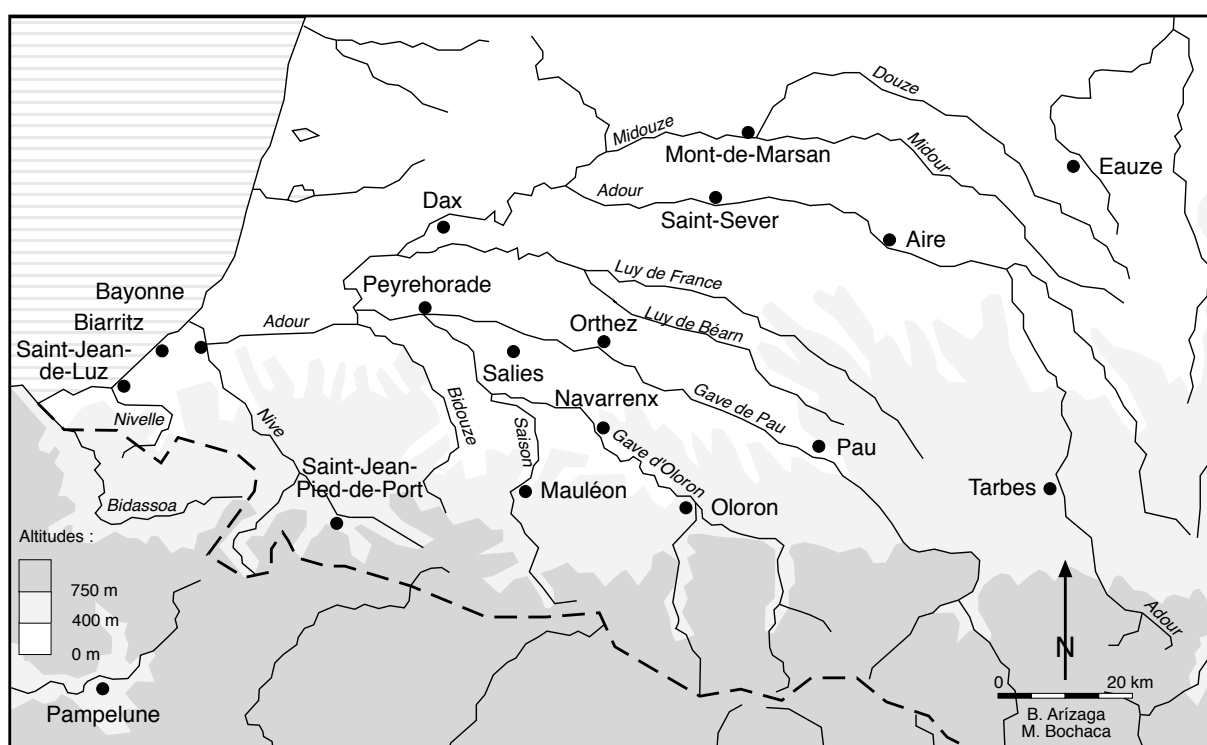
1. Voir les nombreuses productions de ces auteurs dans la bibliographie présentée en fin de volume.
2. HOURMAT (P.), *Bayonne*, coll. Atlas historique des villes de France, Paris, CNRS, 1982. *Id.*, *Histoire de Bayonne des origines à la Révolution française de 1789*, Bayonne, 1986 (Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne). Une autre synthèse a été réalisée sous la direction de Josette Pontet (*Histoire de Bayonne*, Toulouse, 1991) dans la collection Univers de la France et des pays francophones (éditions Privat).
3. Voir les comptes-rendus annuels des sondages et des fouilles archéologiques publiés depuis 1990 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine (*DRAC Aquitaine. Bilan scientifique*). La seule avancée notable concerne la deuxième enceinte du Bourgneuf, voir : FAUCHERRE (N.) et DANGLES (P.), «Les fortifications du Bourgneuf à Bayonne. État de la question, nouvelles hypothèses», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1990, p. 43-82.
4. Il s'agit en général de levées réalisées dans les années 1830 à 1850. Afin de pouvoir représenter les environs immédiats de la ville un assemblage de plusieurs feuilles cadastrales est d'ordinaire nécessaire. Il en résulte, du fait de l'échelle, des documents d'un grand voire d'un très grand format dont le maniement n'est pas toujours aisé.
5. Bien que constituant des sources de renseignements irremplaçables, les plans réalisés aux XVII^e et XVIII^e siècles n'offrent pas la même précision que les feuilles cadastrales. Dressées à des échelles comprises entre 1/1000^e et 1/2500^e, ces dernières sont plus précises et présentent l'avantage de restituer le détail de la trame parcellaire. La conversion en système métrique des mesures en toises utilisées pour dresser les plans de l'époque moderne ne pose pas de difficulté majeure. En revanche, si les édifices et les monuments caractéristiques sont souvent dessinés avec un luxe de détails dont la précision va parfois jusqu'à représenter leur plan intérieur, comme cela est souvent le cas pour les édifices religieux, seuls apparaissent les contours de la masse du bâti existant au sein d'un îlot.
6. Pour la représentation de la ville de Bayonne nous avons eu recours au plan cadastral d'assemblage, restitué, compte tenu de la place disponible, approximativement au 1/8000^e.
7. Des pertes et des destructions importantes des archives antérieures à la fin du XVI^e siècle nous privent malheureusement d'une source possible d'informations.
8. LARRAN (M.) et CHABAUD (R.), *Il y a 100 ans Bayonne*, Anglet, 1997. SALQUAIN (P.), *Autrefois Bayonne*, Anglet, 2001.
9. Archivio di Stato di Torino, *Architettura militare*, vol. 3, fol. 123 v^o.

1. Bayonne et la région bayonnaise

Sans verser pour autant dans un déterminisme géographique exagéré, on peut affirmer que l'histoire de Bayonne est pour une large part tributaire de l'étroite relation que la ville entretient avec l'Adour et la Nive, au confluent desquels elle s'élève. Long de 335 kilomètres, l'Adour prend sa source principale près du col du Tourmalet, dans la vallée de Campan en Bigorre. Dévalant le versant septentrional des Pyrénées selon une direction sud - sud-est / nord - nord-ouest, il passe à Bagnères-de-Bigorre et à Tarbes, puis oblique peu à peu vers l'ouest pour décrire une vaste courbe par Aire, Saint-Sever et Dax. Après avoir infléchi son cours vers le sud, il arrose Bayonne avant de se jeter dans l'Atlantique

environ 6 kilomètres plus loin. Tout au long de son trajet, l'Adour reçoit l'Arros et la Midouze¹ sur la rive droite, mais ses principaux affluents sont les gaves pyrénéens de la rive gauche : les deux Luy (le Luy de France et le Luy de Béarn), les Gaves de Pau et d'Oloron (ce dernier grossi par le Saison), la Bidouze, l'Aran et la Nive.

L'Adour collecte presque toutes les eaux du Marsan et de la Chalosse au nord, du Béarn, de la Soule et de la Basse-Navarre au sud. Son vaste bassin hydrographique, qui couvre environ 17.000 km², connut jusqu'au début du XIX^e siècle une importante activité de batellerie dont les trafics remontaient loin à l'intérieur des terres. Au regard des moyens techniques de l'époque, et qui res-



LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE L'ADOUR

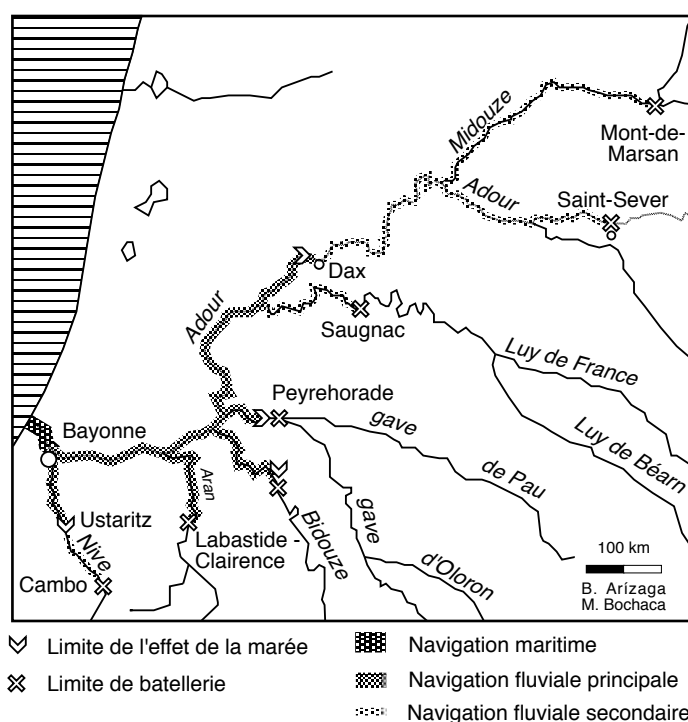
taient en grande partie ceux déjà connus au Moyen Âge, l'Adour était navigable depuis Saint-Sever à 125 kilomètres en amont de Bayonne, la Midouze depuis Mont-de-Marsan, le Luy depuis Saugnac, les Gaves de Pau et d'Oléron depuis leur confluent un peu en amont de Peyrehorade, la Bidouze à partir du port de Came, l'Arran depuis Labastide Clairence, enfin la Nive depuis Cambo situé à une vingtaine de kilomètres en amont de Bayonne. De plus, toutes ces rivières étaient encore flottables sur une partie importante de leur cours supérieur. L'effet de la marée se faisait sentir sur l'Adour jusqu'au pont de Dax, sur la Nive jusqu'à Ustaritz et sur les autres rivières jusqu'à leur point extrême de navigabilité. L'alternance du flot et du jusant conditionnait la navigation dans la partie inférieure du bassin hydrographique, en particulier pour la remontée des navires de mer jusqu'à Bayonne². Quand un cours d'eau cessait d'être navigable, la route ou des che-

mins empruntés par des muletiers prenaient le relais. Ainsi, Dax et Saint-Sever reliaient Bayonne aux Landes et à la Chalosse. Mont-de-Marsan servait de débouché fluvial à l'Armagnac. Peyrehorade jouait un rôle identique pour le Béarn et la Soule, de même que Came et Labastide-Clairence pour la Basse-Navarre. Urt constituait une étape importante sur l'Adour en amont de Bayonne. Sur la Nive, les ports échelonnés entre Arrauntz et Cambo assuraient le trafic en direction de la Basse-Navarre occidentale et, par Ainhoa et Maya, avec Pampelune.

La relation étroite entre Bayonne et le bassin de l'Adour ne se limitait pas aux seules potentialités d'échanges avec un vaste arrière-pays. L'empreinte directe de l'Adour et de son affluent, la Nive, se retrouve dès que l'on veut comprendre la situation de la ville par rapport aux pays du Bas Adour. Elle est plus marquée encore lorsqu'il s'agit d'analyser le site de Bayonne et les conditions de son développement topographique. Enfin, fleuve capricieux sujet à d'importantes variations de son débit, dont certaines ont provoqué des inondations catastrophiques, l'Adour a connu entre le XIV^e et le XVI^e siècle plusieurs changements de son débouché dans l'Atlantique sur lesquels il nous faudra revenir.

1.1. Les pays du Bas Adour

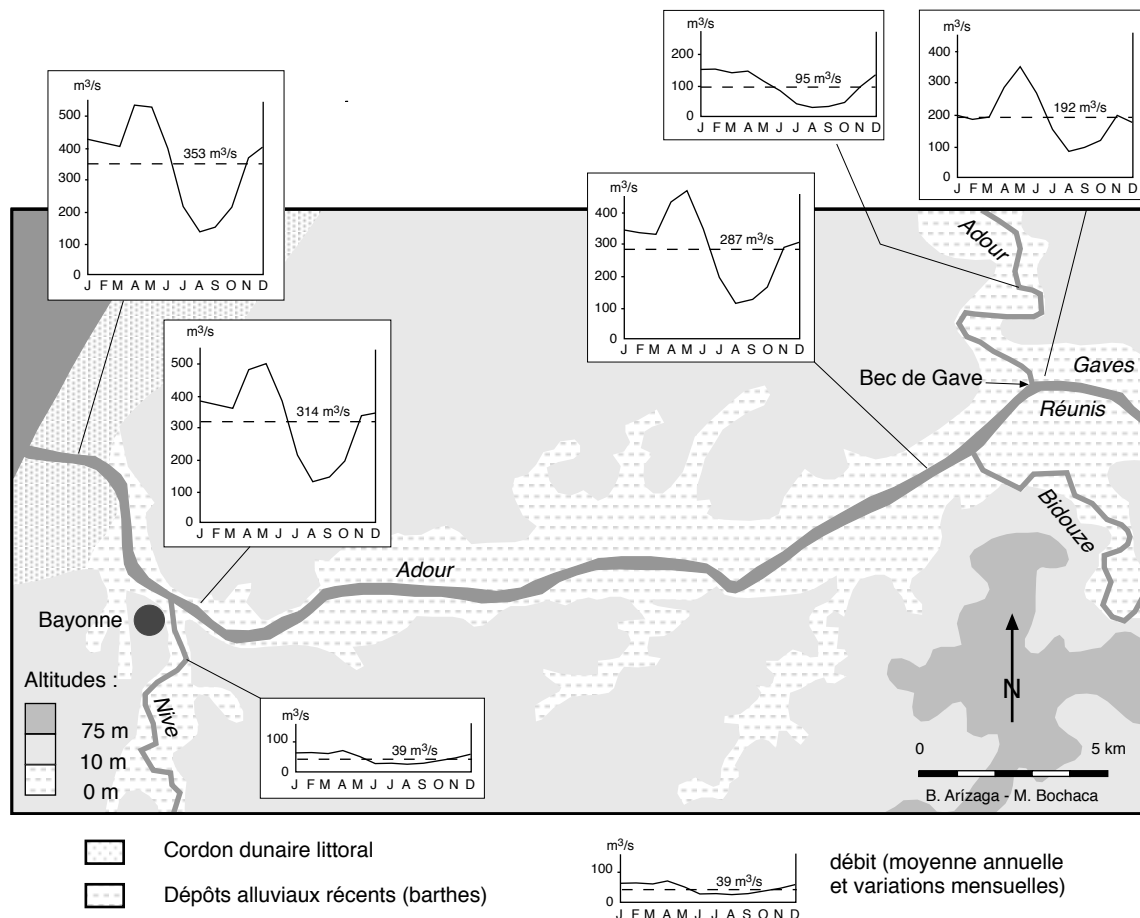
Après avoir parcouru quelque 320 kilomètres depuis sa source principale en Bigorre, l'Adour se présente avant d'arriver à Bayonne comme une belle artère fluviale. Large de 500 mètres environ après avoir été grossi au Bec de Gave par les eaux des Gaves Réunis puis par celles de la Bidouze, le fleuve roule alors 314 mètres cubes par seconde en moyenne, son débit s'abaissant à 126 m³/s



LA NAVIGABILITÉ DE L'ADOUR AU XIX^e SIÈCLE

en période de basses eaux d'été³. Le lit mineur sinue dans une ample vallée large de 3 à 4 kilomètres, encaissée dans les plateaux sous-pyrénéens selon un axe est - nord-est / ouest - sud-ouest. Les dépôts alluviaux qui en tapissent le fond, mal égouttés du fait de la faiblesse des pentes, se sont convertis en terres marécageuses et inondables, localement appelées «barthes».

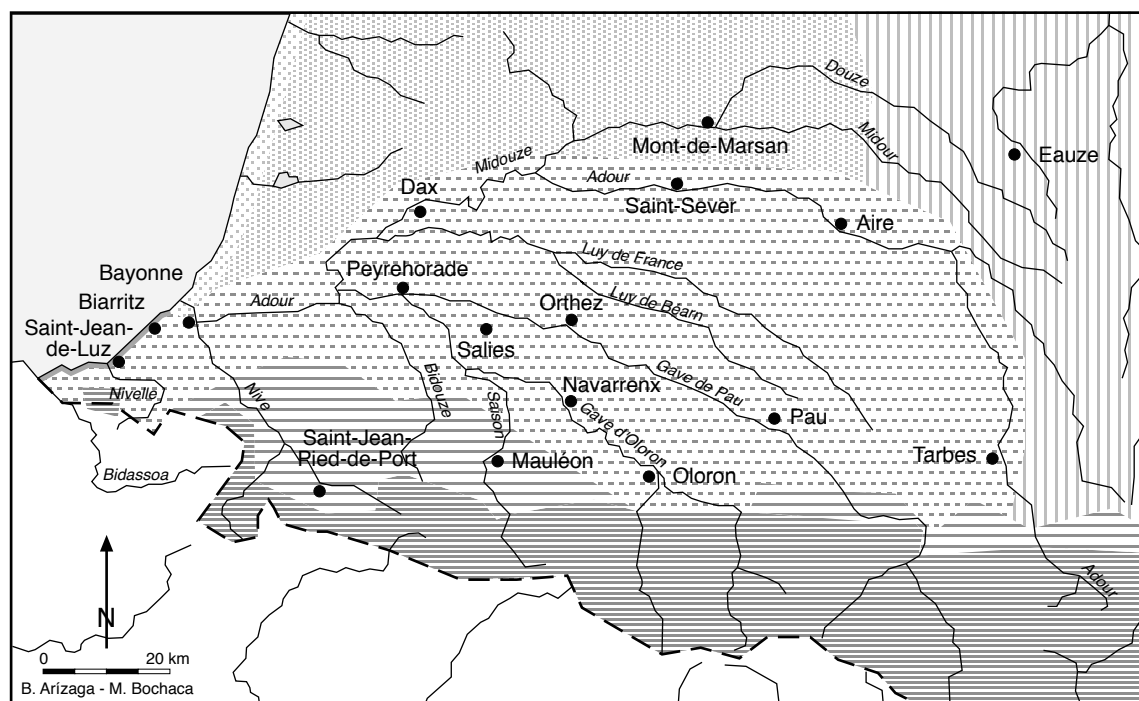
son dernier affluent, la Nive⁴. Après avoir parcouru environ 4 kilomètres en s'orientant peu à peu au nord, l'Adour, dont le débit moyen atteint 353 m³/s, change une dernière fois de direction à hauteur du Boucau. Il s'écoule d'est en ouest sur les deux derniers kilomètres qui le séparent du golfe de Gascogne.



LE COURS INFÉRIEUR DE L'ADOUR (TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE)

Au droit de l'emplacement actuel de la ville de Bayonne, le plateau de Seignanx, au nord, et celui de Saint-Pierre-d'Irube, au sud, se resserrent en un passage étroit de 700 mètres environ dans lequel l'Adour est contraint de se rétrécir. Réduit à 150-200 mètres de large, le fleuve infléchit son cours vers le nord-ouest. Il est alors rejoint par

La basse vallée fluviale par laquelle les eaux de l'Adour gagnent l'Atlantique assure le contact entre différents sous-ensembles régionaux qui forment autant de petits pays distincts, eux-mêmes délimités au nord par le plateau sablonneux des Landes de Gascogne et au sud par la chaîne des Pyrénées. Caractérisés par des altitudes modestes, qui



RÉGIONS ET PAYSAGES NATURELS DU BASSIN DE L'ADOUR

s'élèvent peu à peu du nord vers le sud de 100 à 400 mètres, et par un modelé en collines, les paysages des plateaux sous-pyrénéens offrent quelques variantes de détail selon le substrat géologique qui les compose. Entre le Gave de Pau et celui d'Oloron, les collines sont trapues, taillées au sud dans le flysch marneux et au nord dans la molasse. Entre le Gave de Pau et l'Adour, les coteaux s'alignent en de longues dorsales séparées par les rivières descendues de la montagne (Luy de Béarn, Luy de France, Gabas). Ils sont constitués de molasses en Béarn oriental et de sables en Chalosse. Entre l'Adour et l'Atlantique, les bas plateaux des pays de Gosse et de Seignanx, disséqués par de petites vallées, correspondent à un affleurement de terrains tertiaires qui marquent la séparation

avec les sables quaternaires des Landes de Gascogne. Au sud de l'Adour, la majeure partie de l'avant-pays pyrénéen est lui aussi modelé tout en bosses et en croupes disséquées par l'érosion fluviale dans les flyschs et les molasses. En Labourd, réduite à un liseré à l'ouest de la percée de la Nive (la Rhune, 900 mètres), la montagne s'avance ensuite en un lourd massif (Artzamendia, Baygoura, Ourzouya) qui domine les Landes d'Hasparren et l'Arberoue. En Basse-Navarre méridionale et, plus à l'est, en Soule, elle occupe un large front qui couvre toutes les régions situées au sud d'une ligne Bidarray, Saint-Jean-Pied-de-Port, Tardets, culminant à 2017 mètres au pic d'Orhy.

Prolongement du littoral gascon, bas, rectiligne et sablonneux, la zone côtière

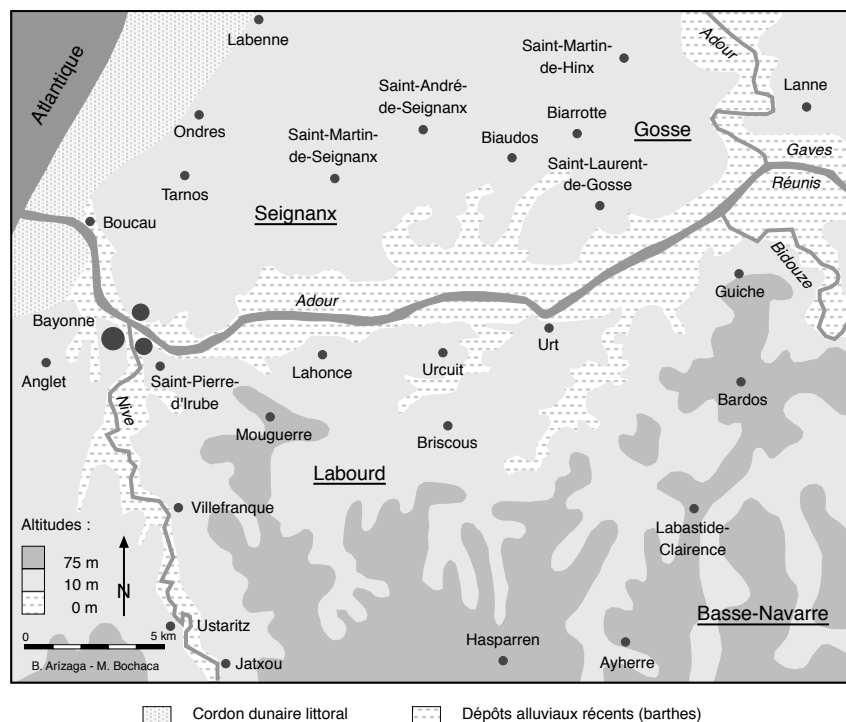
labourdine de part et d'autre de l'embouchure de l'Adour est constituée de dunes qui forment des chaînons d'une altitude moyenne de 50 mètres, alignés plus ou moins régulièrement sur une largeur d'environ 2 à 3 kilomètres. Au pied de ces dunes, les eaux de ruissellement qui ne peuvent s'écouler vers la mer s'accroissent dans des lacs et des étangs (étang d'Orx en pays de Seignanx). Au XVIII^e siècle, poussées par les vents d'ouest, les dunes ont avancé de plusieurs centaines de mètres à l'intérieur des terres sur tout le front de la côte gasconne, engloutissant les villages et faisant refluer les étangs⁵. Les plus anciennes cartes qui les représentent ont été levées dans les années 1770, telle la feuille consacrée à Bayonne dans la collection dirigée par César-François Cassini⁶. Elles enregistrent par conséquent cette avancée, sans que l'on puisse déterminer l'espace qu'elles occupaient auparavant.

Au droit de Biarritz, avec la retombée des contreforts pyrénéens dans l'Océan, la côte basse, rectiligne et sableuse fait place à une côte rocheuse, élevée et découpée. C'est pour l'essentiel une côte à falaises de 30 à 50 mètres de commandement, taillées dans des roches variées (grès calcaires à la pointe Saint-Martin, marnes bleues dans le secteur de la Côte des Basques, flyschs vers Bidart, calcaires entre Saint-Jean-de-Luz et Hendaye). La muraille rocheuse s'estompe par endroit pour laisser un accès limité à la mer au niveau de rias en partie barrées

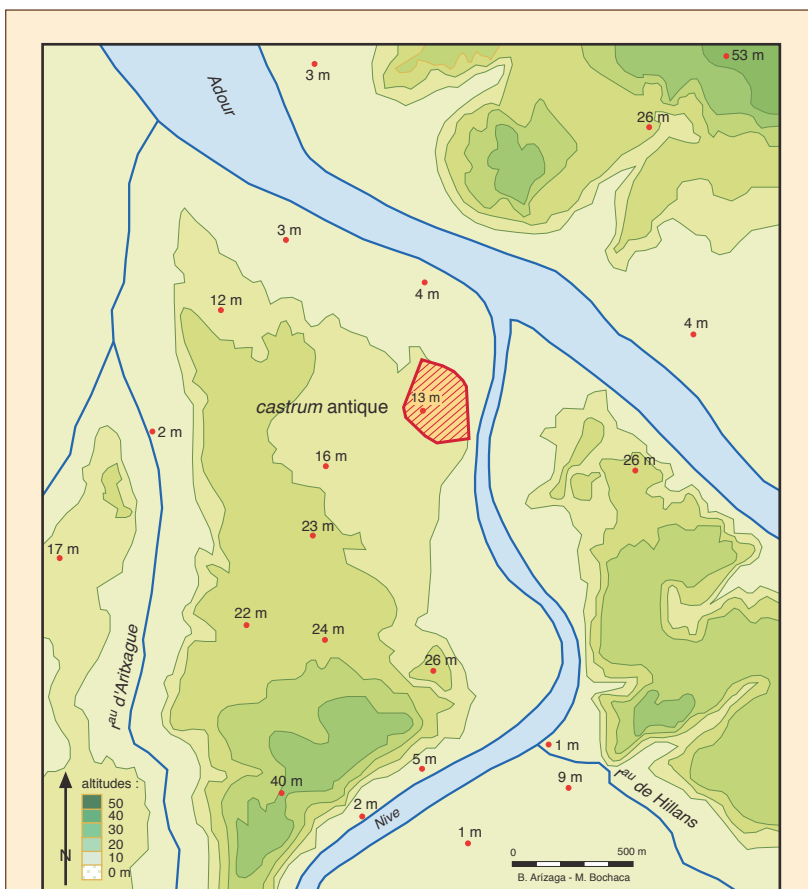
par des cordons littoraux à Hendaye (embouchure de la Bidassoa), à Saint-Jean-de-Luz (embouchure de la Nivelle) et à Bidart (plage d'Uhabia), ou bien dans de grandes anses sableuses comme à Biarritz, entre la pointe Saint-Martin et le Rocher de la Vierge.

1.2. La confluence de l'Adour et de la Nive

À hauteur du confluent de la Nive avec l'Adour, l'avancée du plateau de Seignanx, au nord, et de celui de Saint-Pierre-d'Irube, au sud, provoque un resserrement de la vallée en un passage étroit de 700 mètres environ, dans lequel le fleuve se réduit, passant de 500 mètres de large à seulement 150- 200 mètres. Ce rétrécissement crée les conditions d'un franchissement plus aisé qu'en amont ou en aval, où le lit majeur et le lit mineur sont plus larges. Trois ensembles de hauteurs se disposent autour de la confluence de l'Adour et de la Nive et des basses



LES PAYS DU BAS ADOUR



TOPOGRAPHIE DES ENVIRONS DE BAYONNE



SITE DE BAYONNE (PHOTOGRAPHIE PAR SATELLITE)
Source : Google Earth

terres alluviales qui le bordent. Au nord, la pointe extrême du pays de Seignanx forme un éperon qui surplombe la rive droite de l'Adour par un escarpement d'une quarantaine de mètres de commandement. Au sud-est, entre l'Adour et la Nive, le plateau de Saint-Pierre-d'Irube se termine à Mocoron par un abrupt marqué, tandis qu'au sud-ouest, une croupe longue et étroite, prolongement des collines du Labourd, s'avance le long de la rive gauche de la Nive.

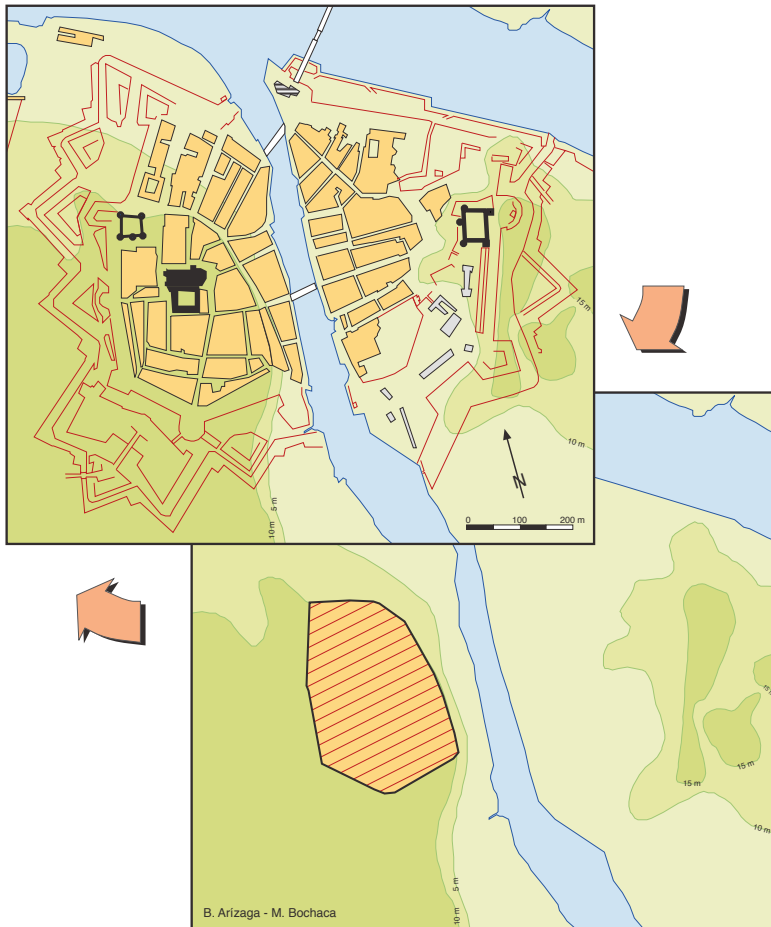
Le modelé du confluent de l'Adour avec la Nive, autour duquel la ville s'est développée, est le leg d'un long processus naturel qui combine érosion fluviale et alluvionnement. Les habitants de Bayonne ont dû composer avec lui mais ils ont aussi contribué à le faire évoluer et à le transformer. Succédant à une agglomération secondaire antique (*castrum*) dont elle s'est réappropriée l'emplacement et ce qui subsistait des fortifications du Bas Empire, la ville haute médiévale a été bâtie à l'extrémité nord-est d'une éminence délimitée au nord par l'Adour, à l'est par la Nive et à l'ouest par le ruisseau d'Aritxague. Dégagé dans des nappes alluviales anciennes par l'érosion des cours d'eau

qui l'encadrent, cet interfluve culmine à 40 mètres environ dans sa partie méridionale. Les altitudes s'abaissent peu à peu vers le nord, jusqu'à atteindre une douzaine de mètres sur le replat occupée par la vieille ville (13 mètres à l'emplacement de la cathédrale). Bien que modestes, elles mettaient l'endroit à l'abri des inondations et assuraient un drainage suffisant au regard des basses terres alluviales environnantes où les eaux avaient tendance à s'accumuler. Il faut imaginer qu'il y avait à l'origine tout autour de la croupe occupée par l'actuel Grand Bayonne, de même que sur la rive droite de l'Adour et de la Nive, des étendues marécageuses comparables aux barthes qui ourlent actuellement les portions amont de leur cours. Les eaux refoulées depuis l'embouchure de l'Adour par les fortes marées ainsi que celles apportées par les crues s'y déversaient. Alors que les constructions viennent aujourd'hui littéralement «lécher» les berges de l'Adour et la Nive, qu'elles surplombent de la hauteur des quais, le noyau de peuplement primitif s'élevait un peu plus en retrait du fleuve et de son affluent. Les zones humides situées de part et d'autre du confluent de la Nive avec l'Adour ont été colmatées et asséchées pour être bâties au terme d'un long processus de conquête qui s'est amorcé avec l'expansion des XI^e-XIII^e siècles pour s'achever en gros avec l'aménagement des quais au XVIII^e siècle⁷. La prise de possession progressive des berges est une donnée essentielle du développement topographique de Bayonne, notamment au cours du Moyen Âge. Il convenait donc d'essayer de restituer le modelé du site dès la phase préparatoire de l'étude afin de fournir à l'analyse historique un certain nombre de clés d'interprétation.

Malheureusement, faute de sources tout autant que de repères topographiques précis, il est difficile d'apprécier l'ampleur et le rythme de ces aménagements avant le XVIII^e siècle et, par conséquent, de reconstituer au

moyen d'une analyse régressive quelle était la situation initiale. La croissance urbaine contemporaine qui a noyé le site urbain ancien sous les constructions, oblitérant en totalité le relief, gêne considérablement la lecture directe que l'on peut tenter aujourd'hui sur le terrain. En l'absence de relevés d'altitudes précis effectués à une échelle proche de celle du plan cadastral d'assemblage que nous avons utilisé pour représenter Bayonne dans son ensemble, la transposition des courbes de niveau empruntées aux cartes topographiques de l'IGN (feuilles au 1/50000^e et au 1/25000^e) s'accompagne inévitablement de distorsions spatiales. Même si le résultat auquel nous sommes parvenus est imparfait, la prise en compte des courbes de niveau maîtresses et de quelques points cotés suffit à corriger la vision «à plat» de la ville et de son site que les plans historiques réalisés sur Bayonne proposent habituellement. De la même façon, les plans du XVII^e et du début du XVIII^e siècle indiquent des lignes de berges et des contours de zones humides périurbaines qui correspondent à des états d'occupation plus anciens que ceux figurant sur le plan cadastral du milieu du XIX^e siècle pris pour base cartographique de notre travail.

Cependant, il n'est guère possible d'aller au-delà de corrections de détail, en rectifiant les tracés à partir de ce que l'on sait des aménagements réalisés au cours de l'Époque moderne (transformation des fortifications et mise en eau d'une partie des fossés aux XVI^e et XVII^e siècles, réalisation des quais de la Nive, remodelage des rives de l'Adour avec la création des allées Marines et des allées Boufflers au XVIII^e siècle). Mais ces quelques retouches ne suffisent pas à rendre compte des états plus anciens du site. Le percement d'une nouvelle embouchure au Boucau Neuf en 1578, qui permit à l'Adour de se jeter dans l'Atlantique à 6 kilomètres au droit de Bayonne, accéléra l'écoulement du fleuve et contribua à abaisser le niveau de



ESSAI DE RESTITUTION DU SITE DE BAYONNE

ses eaux. Il en résulta un dessèchement naturel des zones les plus hautes dont on mesure mal les effets sur le site de Bayonne. De la même façon, au cours de l'Antiquité et du Moyen Âge des évolutions naturelles et anthropiques, qui nous sont totalement inconnues, n'ont pas manqué de se produire. On sait par exemple que des ruisseaux (*estiers* en gascon) se frayaient un passage à travers les zones humides jusqu'à l'Adour ou à la Nive. Remontés par le flot, ils étaient capables de porter des barques qui pouvaient ainsi aborder au plus près de la ville. Une ordonnance municipale du 28 juillet 1307 défend aux bateaux d'accoster de nuit depuis le *torrate* de Tarride jusqu'au moulin de Podelis ou de Tarride sur l'Adour⁸. Cette mention pourrait être l'indice de la présence d'un étier descendant depuis les abords occi-

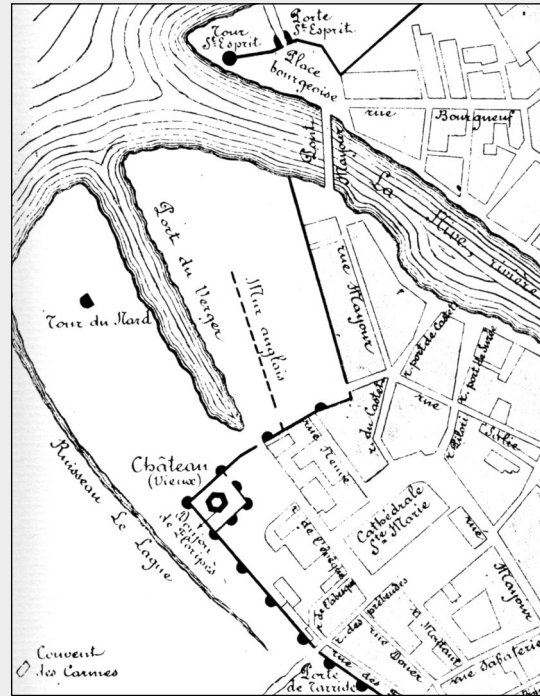
dentaux de la vieille ville (porte de Tarride) vers l'Adour⁹.

Si l'on peut parler de site de confluence pour caractériser celui de Bayonne, encore faut-il préciser que la ville médiévale - nous ignorons tout des activités économiques de l'agglomération secondaire antique qui l'a précédée - était largement tournée vers la Nive¹⁰. Cette dernière longeait la portion orientale des murs romains à environ 100 mètres de distance. Ses berges avaient fixé les ports médiévaux, dont ceux du Castet et de Suzée sur la rive gauche. Enfin, l'essentiel de la croissance urbaine des XI^e, XII^e et XIII^e siècles s'effectua sur les basses terres situées de part et d'autre de la rivière. Alors que la navigabilité n'était pas la qualité première de la Nive dans la partie de son cours en amont de la ville, l'Adour, qui coulait à plus de 300 mètres au nord du

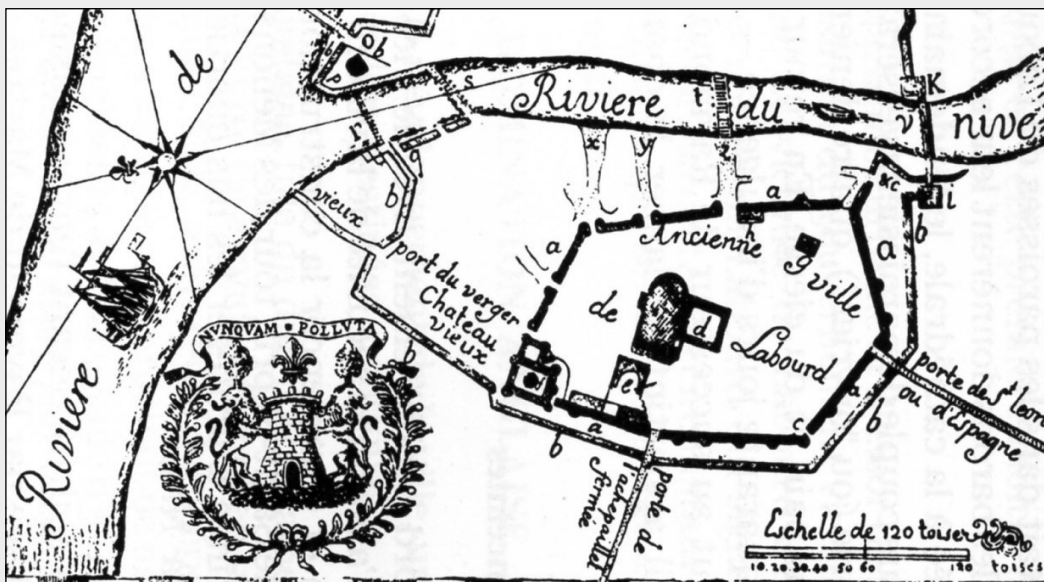
Châteaux-Vieux, si l'on se réfère aux plans des XVII^e et XVIII^e siècles, représentait par contre une artère économique de premier plan grâce à laquelle Bayonne entra en relation avec un vaste arrière-pays et disposait vers l'ouest d'un débouché maritime sur l'Atlantique. À cette composante de circulation est-ouest liée à l'Adour et à son bassin hydrographique s'en est ajoutée très tôt une deuxième orientée nord-sud. Il semble aujourd'hui établi que le *castrum* antique fondé avant la fin du III^e siècle commandait une route secondaire qui, venant de Burdigala (Bordeaux) en longeant la côte atlantique, menait à Oesso (Irun) après avoir franchi les Pyrénées¹¹. Le rayonnement commercial de Bayonne au Moyen Âge au nord des Pyrénées et ses prolongements en Navarre et en Castille montre que

Topographie des ports médiévaux de Bayonne

Les deux notices proposées par Édouard Ducéré sur les anciens ports de Bayonne ne suffisent pas à donner une idée précise de leur topographie (*Dictionnaire historique de Bayonne...*, t. 2, p. 173-174 et 179-180). L'indication au nord de la vieille ville d'un port du Vergier ou du Verger pose problème. Sur les plans de Bayonne en 1070 et en 1450, G.-F. de Blaÿ de Gaïx représente ce port sous la forme d'une profonde échancrure de la muraille antique jusqu'à l'Adour (*Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 43 et 81). Il a pu s'inspirer du «Plan de l'ancienne ville de Labourd avec son augmentation qui lui fit prendre le nom de Bayonne» dressé d'après les indications fournies par le chanoine Veillet, qui indique une sortie directe sur l'Adour et mentionne un «vieux port du Verger». Reprise par Eugène Goyheneche (*Bayonne et la région bayonnaise...*, p. 75-76), cette hypothèse a



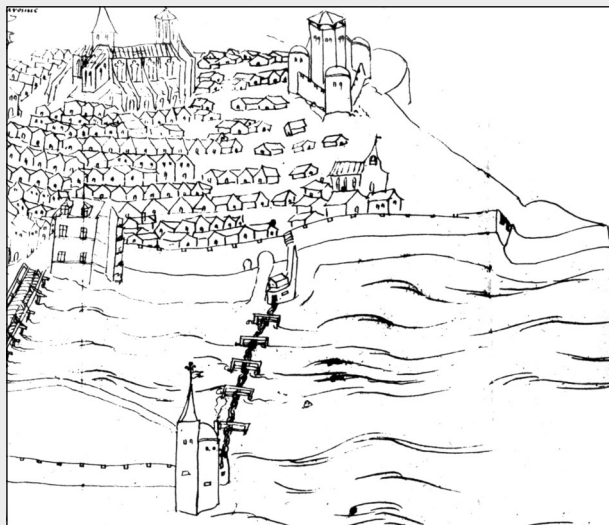
G.-F. DE BLAÿ DE GAÏX
(*Histoire militaire de Bayonne...* t. I, p. 43)



CHANOINE VEILLET
Plan de l'ancienne ville de Labourd avec son augmentation qui lui fit prendre le nom de Bayonne

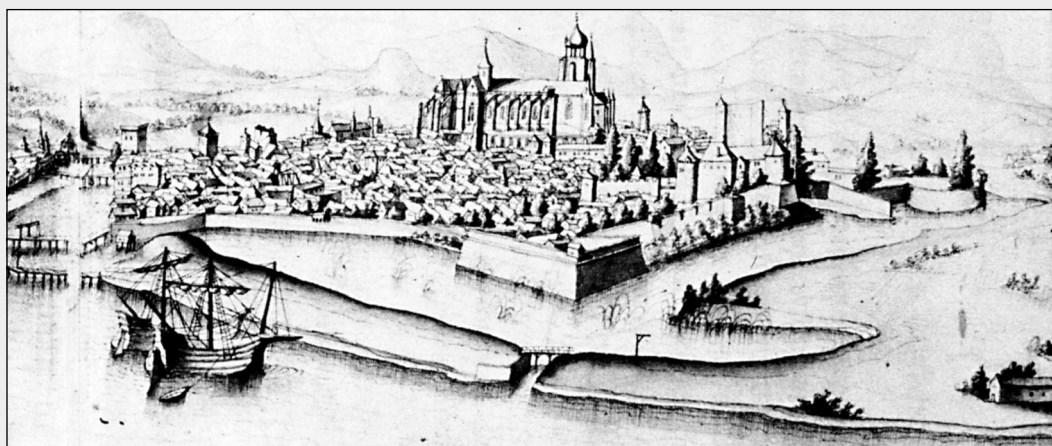
été admise sans autre forme d'interrogation et continue d'avoir cours (*Bayonne. La cathédrale au cœur de la cité*, Lauburu, n° 3, supplément..., p. C4-C7).

La plus ancienne représentation de Bayonne dont nous disposons est une vue cavalière datant du milieu du XVI^e siècle (Archivio di Stato di Torino, *Architettura militare*, vol. 3, fol. 123 v^o). Bien qu'imprécise quant à la restitution de la rive gauche de la Nive à sa jonction avec l'Adour, elle donne l'image d'une ville serrée de près par les eaux fluviales. Les représentations postérieures, tels le plan

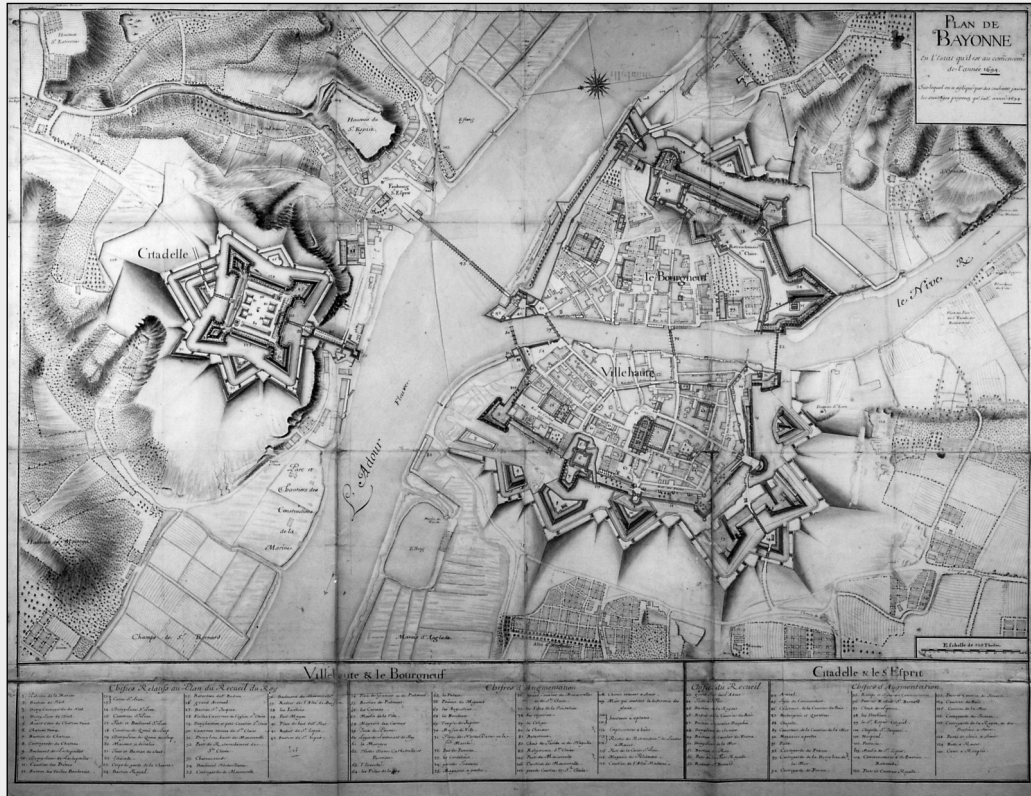


Archivio di Stato di Torino, *Architettura militare*,
vol. 3, fol. 123 v^o

de 1599 d'Érard de Bar-le-Duc, la vue perspective de Bayonne depuis la hauteur de Saint-Esprit réalisée en 1612 par Joachim du Viert et les plans de 1674 et 1694 conservés aux Archives du Génie à Vincennes offrent un panorama quelque peu différent. Les eaux remplissent les fossés des fortifications nord jusqu'au bastion du Château-Vieux à l'arrière d'un étroit bourrelet alluvial ouvert sur la Nive un peu avant l'estacade ainsi que sur l'Adour au droit du bastion du Nard. Ces aménagements sont postérieurs au percement du Boucau Neuf en 1578. En permettant un écoulement plus rapide des eaux du bassin de l'Adour, la nouvelle embouchure a favorisé l'abaissement du niveau fluvial et un desserrement de l'étréinte de l'Adour et de la Nive autour de Bayonne. Faute de pouvoir apprécier l'ampleur de cette bais-



JOACHIM DU VIERT
(*Vue de Bayonne en 1612*)



Plan de Bayonne en 1674. Archives du Génie (Vincennes)

se, il est très difficile de reconstituer avec certitude la topographie primitive des lieux. Il faut cependant garder présent à l'esprit que les berges de l'Adour et de la Nive étaient plus humides qu'ils ne le sont à présent.

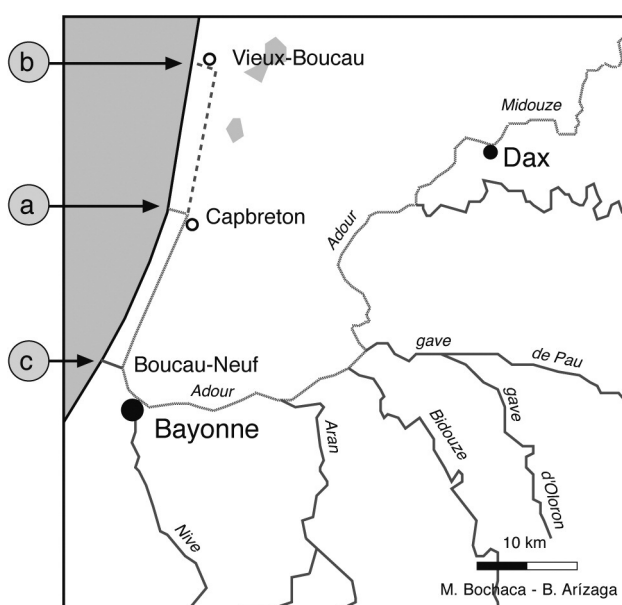
Après avoir gagné les bords de la Nive, l'urbanisation s'est opérée aux XII^e et XIII^e siècles au nord de la cité en progressant depuis l'éminence portant la vieille ville vers l'Adour, sans parvenir à prendre totalement possession des lieux. Elle a butté sur une zone répulsive faite de terrains humides et mal drainés par de modestes étiers. Si ces derniers étaient capables de porter à l'occasion de petites barques, à l'exemple du ruisseau du Lague, les maigres sources écrites conservées ne permettent pas de les associer à une quelconque activité portuaire. Il faut donc rester prudent quant à la topographie du port du Verger telle que G.-F. de Blaj de Gaix et Édouard Ducéré se sont plu à la décrire.

De la même façon, il est peu probable que les ports établis en bordure de la Nive (port Neuf, port du Château, port de Suzeye) aient été eux aussi aménagés autour d'étiers pénétrant à l'intérieur de la ville, comme l'ont affirmé certains historiens et érudits bayonnais, entre autres Eugène Goyheneche (*Bayonne et la région bayonnaise...*, p. 75-76). L'existence de maisons dont les arceaux plongeaient dans la Nive reste à démontrer. Le terme de «port» figurant dans les sources médiévales ne doit pas faire illusion. Il faut imaginer une simple berge d'échouage le long de laquelle les petits navires accostaient pour décharger «à la planche».

les Bayonnais avaient parfaitement su tirer profit des atouts naturels qu'offrait la situation de leur ville en un point de franchissement de l'Adour et sur un carrefour entre un axe fluvial et des voies terrestres¹².

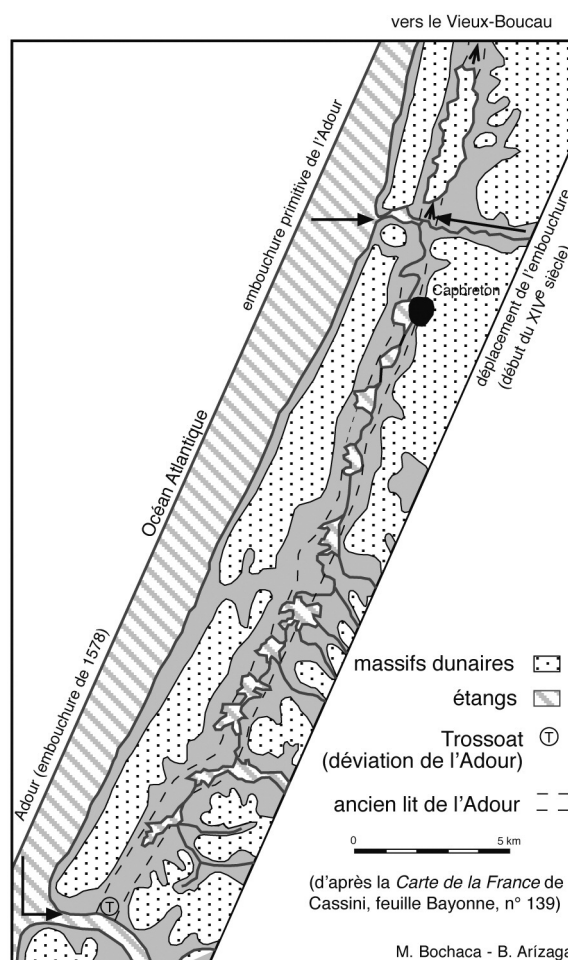
1.3. Le déplacement de l'embouchure de l'Adour à la fin du Moyen Âge

Le débouché actuel de l'Adour, situé au droit du Boucau, résulte du percement artificiel du cordon dunaire réalisé en 1578 sous la direction de l'ingénieur Louis de Foix¹³. Auparavant, le cours du fleuve s'infléchissait vers le nord à 3 kilomètres en aval de Bayonne et courait parallèlement à la côte dans une dépression située à l'arrière du cordon dunaire. Après avoir parcouru une quinzaine de kilomètres, l'Adour obliquait vers l'ouest peu après Capbreton pour se jeter dans l'Atlantique. Bernard Saint-Jours a montré que le gouf de Capbreton, profonde fosse marine perpendiculaire au littoral gascon, correspondait au tronçon final de l'an-



- a. Embouchure primitive au Gouf de Capbreton
- b. Déplacement naturel de l'embouchure jusqu'au Vieux-Boucau (XIV^e siècle)
- c. Percement artificiel de l'embouchure au Boucau-Neuf (1561-1578)

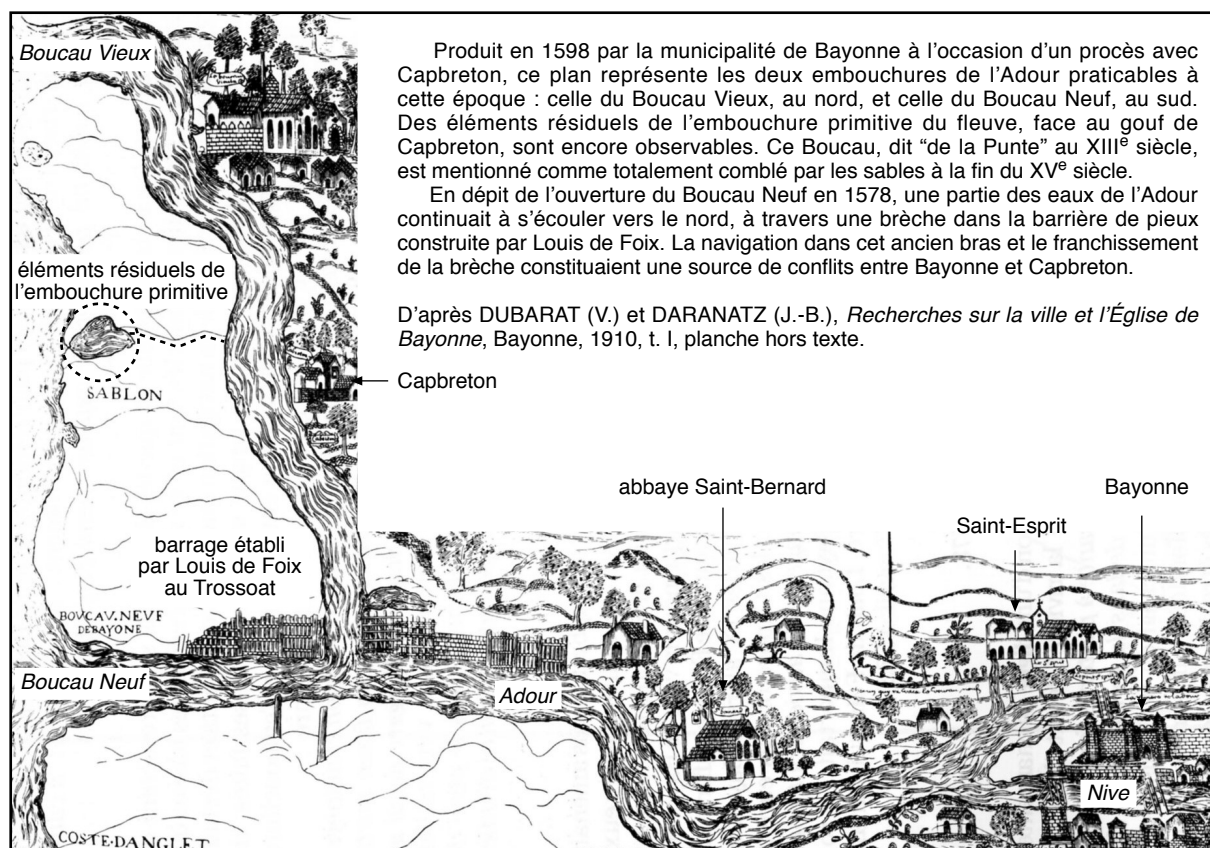
LES EMOUCHURES SUCCESSIVES DE L'ADOUR



ANCIEN LIT DE L'ADOUR ENTRE BAYONNE ET CAPBRETON

cienne vallée de l'Adour. Creusée à une époque géologique au cours de laquelle le niveau de la mer était beaucoup plus bas, elle fut progressivement ennoyée par la remontée des eaux océaniques à la fin de l'ère Quaternaire¹⁴.

Vraisemblablement au début du XIV^e siècle, l'Adour perça le coude par lequel il gagnait l'océan peu après Capbreton¹⁵. Il prolongea sa course vers le nord sur 16 kilomètres environ, jusqu'à atteindre le déversoir du lac de Souston, dont il emprunta le lit pour se frayer un nouvel accès à la mer. Une violente tempête ou une très forte crue, voire la combinaison des deux phénomènes, pourrait être à l'origine de ce changement de cours somme toute exceptionnel.



LES EMOUCHURES DE L'ADOUR À LA FIN DU XVI^e SIÈCLE

Le gros des eaux continua à s'écouler par l'embouchure principale à hauteur de Capbreton, mais la formation d'un bras secondaire au Boucau (dit «Vieux» après 1578) eut pour effet d'abaisser le niveau de l'eau dans la portion comprise entre Capbreton et Bayonne. En 1517, une troisième embouchure se forma temporairement entre le Boucau [Vieux] et Capbreton, avant de se refermer d'elle-même¹⁶.

De nombreuses délibérations des magistrats municipaux attestent dans les années 1480-1510 les difficultés que les navires de mer éprouvaient pour remonter jusqu'à Bayonne. La paralysie du port entraînait l'asphyxie économique de la ville¹⁷. Aussi la municipalité pressa-t-elle Charles VIII puis Louis XII pour que des travaux soient entrepris afin de ramener l'embouchure de l'Adour à son emplacement primitif au

gouf de Capbreton (1494-1500)¹⁸. Les aménagements projetés n'avancèrent pas en raison du manque d'argent et du peu d'empressement des officiers royaux. Les difficultés de navigation subsistant et craignant que les habitants de Capbreton profitent de la situation pour détourner le trafic marchand à leur profit, les Bayonnais se heurtèrent violemment à leurs voisins, n'hésitant pas à employer la force pour faire respecter le monopole dont leur port jouissait entre Hourgave et l'embouchure (1512)¹⁹. La situation resta bloquée jusqu'au début des années 1560, en particulier faute d'argent pour effectuer des travaux. En dépit de la tradition locale qui éleva au rang haut fait d'armes l'algarade de 1523, Philibert de Chalon n'osa pas attaquer Bayonne directement. Il envoya un contingent destiné à couvrir les mouvements du gros de ses

troupes à travers le Labourd²⁰. Mais la rivalité franco-espagnole fournit aux Bayonnais un argument militaire décisif. Ils firent valoir au roi que, de par son site et ses fortifications, Bayonne était la seule place forte de la frontière du Labourd. La décadence du port s'aggravant, leur ville menaçait d'être désertée et ses murailles privées de défenseurs. Capbreton, bourg perdu dans les sables, ne pouvait pas être fortifié. Il fallait donc rendre à Bayonne un débouché maritime digne de ce nom. À partir de 1560, l'idée du rétablissement de l'embouchure au droit de Capberton est définitivement abandonnée et un nouveau choix technique arrêté avec le percement d'un débouché artificiel proche de Bayonne. Mais deux décennies furent encore nécessaires pour que le projet aboutisse. Envoyé à Bayonne en 1572, l'ingénieur Louis de Foix n'arriva à ses fins qu'en octobre 1578, aidé par une violente crue qui emporta les derniers obstacles après avoir inondé les bas-quartiers de la ville.

À partir du recoupement des données fournies par les textes et des cartes anciennes, René Cuzacq a proposé une restitution cartographique de l'ancien tracé de l'Adour, avant 1578, date à laquelle Louis de Foix aménagea le «boucau neuf» en perçant le cordon dunaire à hauteur du Trossoat²¹. Cette reconstitution est hypothétique et demanderait à être étayée en particulier en ce qui concerne les méandres et autres diverticules que pouvait former le fleuve. En l'état des recherches, il faut s'en contenter d'autant que les incertitudes qui subsistent n'affectent pas directement l'objet de notre propos qui est l'étude de la topographie médiévale de Bayonne. En revanche, il est à noter que la nouvelle embouchure réalisée en 1578, en permettant un écoulement plus rapide des eaux de l'Adour et de ses affluents, entraîna un abaissement du niveau de l'eau qui desserra légèrement l'étreinte que l'Adour et la Nive avaient jusque-là exercée sur le site de Bayonne.

Notes

1. Longue de 43 kilomètres, la Midouze se forme à Mont-de-Marsan par la réunion du Midou et de la Douze.
2. L'Adour est véritablement un fleuve à marée jusqu'au Bec de Gave, à 33 kilomètres en amont de son embouchure. Au-delà du confluent avec les Gaves Réunis l'effet de la marée se fait sentir dans des proportions plus faibles jusqu'à Dax.
3. FISCHER (J.), *L'Adour et ses affluents*, Bordeaux, 1929, p. 360-367.
4. Longue de 76 kilomètres, cette rivière est formées par la réunion de quatre cours d'eau : la Nive de Béhérobie ou Grande Nive, la Nive de Laurbihar, la Nive d'Arneguy et la Nive des Aldudes. Elle apporte un volume d'eau moyen de 39 m³/s.
5. BUFFAULT (P.), *Le littoral de Gascogne*, Bordeaux, 1908. Id., *Histoire des dunes maritimes de la Gascogne*, Bordeaux, 1942.
6. Carte de France, établie sous la direction de César-François Cassini de Thury, Paris, 1756-1763, Bayonne, n° 139, feuille 101.
7. PONTET (J., sous la dir. de), *Histoire de Bayonne*, Toulouse, 1991, p. 112-114.
8. *Livre des Établissements*, É. Ducéré et P. Yturbide (éd.), Bayonne, 1892, n° 160, p. 179, «*que nulhs hom ni femme estrainh ni priuat no sie tant ardit que toquie de nuit a le torrate naue de Tarride entrou au molin de Podalis, ni de l'engin de Mosseirrolles entrou au pont de Trauensan, sober peie de XX sols morlans e dou baischet perde*».
9. Sur son plan de Bayonne en 1070, G.-F. de Blaj̄ de Gaix indique la présence d'un ruisseau appelé le Lague au nord-ouest de la vieille ville, qu'il fait s'écouler parallèlement au flanc occidental de celle-ci (*Histoire militaire de Bayonne*, Bayonne, 1899, t. I, p. 43). Ce ruisseau aboutissait au moulin de Tarride, connu au XVIII^e siècle sous le nom de moulin des Dames de la Visitation. Il est possible que son tracé ait été davantage déjeté vers l'ouest. Le canal du moulin pourrait correspondre à l'ancien débouché du cours d'eau dans l'Adour. Lors des importants travaux de terrassement entrepris à partir du XVI^e siècle pour adapter les fortifications entre la porte de Tarride et la tour du Nard, le ruisseau a pu être détourné dans les fossés pour les alimenter en eau. L'armorce d'un cours d'eau se lit encore sur les plans cadastraux du début du XIX^e siècle, au nord de la porte de Tarride jusqu'à hauteur du Château-Vieux.
10. Libourne, au confluent de la Dordogne et de l'Isle, présentait les mêmes caractéristiques. Le port médiéval et les activités économiques liées à celui-ci (chais et entrepôts, grenier à sel) se développaient en bordure de l'Isle, dont la berge était plus abritée du courant que celle longeant la Dordogne. Voir : BOCHACA (M.), MOUTHON (F.) et MOUTHON-SEPEAU (N.), *La bastide de Libourne au lendemain de la guerre de Cent Ans. L'organisation de l'espace urbain*, Bordeaux, 1995, p. 78-81.
11. Voir *infra* chap. 2.
12. GOYHENECHÉ (E.), «Les rois de Navarre et les marchands bayonnais (XIV^e-XV^e siècles)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1965, p. 141-151. Id., *Bayonne et la région bayonnaise du XII^e au XV^e siècle. Études d'histoire économique et sociale*, Leoia, 1990, p. 343-363. GARCÍA ARAGÓN (M^a R.), «Bayona y el reino de Navarra bajo la dinastía de Champaña (1234-1274)», *Passé, présent et avenir du port de Bayonne*, Bayonne, 1999, p. 21-40.
13. GRENET-DELISLE (C.), *Louis de Foix, horloger, ingénieur, architecte de quatre rois*, Bordeaux, 1998, p. 91-123.
14. SAINT-JOURS (B.), *Port-d'Albret (Vieux-Boucau). L'Adour ancien et le littoral des Landes*, Perpignan, 1900. Id., *L'Adour et ses embouchures*, Dax, 1921. Id., *L'embouchure primitive de l'Adour et la fixité dix fois millénaire du littoral gascon*, Bayonne, s. d.
15. Diverses dates ont été proposées : 1310 (B. Saint-Jours), 1360 (Masein et J. Thore), 1420 (abbé Gabarra), 1437 (A. d'Oihénart) et 1500 (J.-B. Baylac). Si le phénomène est de toute évidence antérieur à 1491, date à laquelle une enquête constate le comblement de l'embouchure par les sables, aucune des trois premières hypothèses n'a pu être vérifiée en l'état des connaissances. Celle de Bernard Saint-Jours semble cependant la plus plausible.
16. *Registres gascons*, t. II, p. 181.
17. La détérioration des conditions naturelles fut d'autant plus durement ressentie par les Bayonnais

que le contexte économique était lui-même difficile. Dans des proportions qu'il est impossibles d'évaluer, Bayonne pâtit des crises démographiques des XIV^e et XV^e siècles et de la guerre de Cent Ans (ralentissement des échanges commerciaux lié au marasme économique et à l'insécurité sur mer ; destructions causées par les Français pendant le siège de 1374 puis lors de l'investissement final en 1451). À partir de 1451, la conquête française ralentit les échanges commerciaux avec l'Angleterre alors que Bayonne ne pouvait plus se prévaloir de l'importance stratégique de sa flotte. Voir : DAMBIER (J.-M.), «L'éclipse maritime de Bayonne de 1410-1430 à 1578», *Passé, présent et avenir du port de Bayonne*, Bayonne, 1999, p. 41-54. Id., «Du XV^e au XVI^e siècle, Bayonne au creux de la vague», *Revue d'histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 2001, p. 21-28.

18. AC Bayonne, DD 1 (2), 1491, enquête diligentée par Charles VIII, concluant à la possibilité d'un rétablissement de l'embouchure du fleuve au gouf de Capbreton. Voir : BOCHACA (M.), «Bayonne et le déplacement de l'embouchure de l'Adour d'après l'enquête de 1491», dans M. Bochaca et J.-L. Sarrazin (dir.), *Ports et littoraux de l'Europe atlantique. Transformations naturelles et aménagements humains (XIV^e-XVI^e siècles)*, Rennes, 2007, p. 97-117.

19. AC Bayonne, AA 15, fol. 20-22. Voir : BOCHACA (M.) et ARÍZAGA BOLUMBURU (B.), « Bayona y el control del curso inferior del Adour del siglo XV al principio del siglo XVI », dans I. del Val Valdivieso (dir.), *Musulmanes y Cristianos frente al agua en las ciudades medievales*, Santander, 2008, p. 215- 236.

20. COURTEAULT (E.-H.), «Le siège de Bayonne en 1523», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1926, p. 149-171.

21. CUZACQ (R.), «En marge d'une vieille carte : le lit ancien de l'Adour de Bayonne au Vieux Boucau», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1929, p. 339-415. Id., «Le lit ancien de l'Adour (carte et documents nouveaux)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1930, p. 273-278.

2. Les jalons d'une occupation humaine à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Âge

Excepté quelques indices d'une occupation préhistorique relevés aux environs de Bayonne (abri sous roche de Saint-Pierre-d'Irube), aucun autre jalon matériel n'atteste une présence humaine permanente durant toute la période proto-historique et une grande partie de l'Antiquité sur ou à proximité immédiate de la confluence de la Nive et de l'Adour. Il faut attendre pour cela les derniers temps de l'Empire romain. Les traces de la présence d'un habitat groupé à l'emplacement actuel de la ville sont alors significatives. Elles consistent en d'importants vestiges de fortifications parvenus jusqu'à nous dans un état de conservation plus ou moins bon. Au regard de ces restes archéologiques, l'apport des sources écrites est des plus minces et pose un problème d'interprétation. Au début du V^e siècle, la *Notitia Dignitatum Imperii*¹ indique la présence dans la province de Novempopulanie d'un tribun de la cohorte de Novempopulanie, établi à Lapurdum². Au milieu du V^e siècle, l'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, vente dans l'une de ses lettres la qualité du poisson de l'Adour et celle des langoustes lapourdines³.

Érudits locaux et historiens de Bayonne en ont déduit que Lapurdum était le nom d'une agglomération antique⁴. Cependant, ni l'Itinéraire d'Antonin, ni la Table de Peutinger, routiers datables d'une période qui s'étend entre la fin du III^e et le milieu du IV^e siècle, ni la *Notitia provinciarum et civitatum*, donnant la liste des provinces et des

cités de la Gaule à la fin du IV^e siècle, ne mentionnent une localité répondant à ce nom parmi les stations routières du sud-ouest de la Gaule et encore moins au nombre des cités de la Novempopulanie. Le nom Lapurdum fait-il référence à une agglomération secondaire antique, ancêtre de la cité médiévale de Bayonne ? Ou bien faut-il y voir désigné la région sous-pyrénéenne comprise entre l'Adour et la Bidassoa, dont le nom du Labourd, en tant que province historique, dérive étymologiquement⁵? Une telle reconsidération des sources écrites soulève cependant plus d'interrogations qu'elle n'en résout.

Ce sont donc les origines et les premières étapes du développement d'un noyau d'habitat dont nous ignorons pratiquement tout qu'il nous faut essayer de cerner à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Âge.

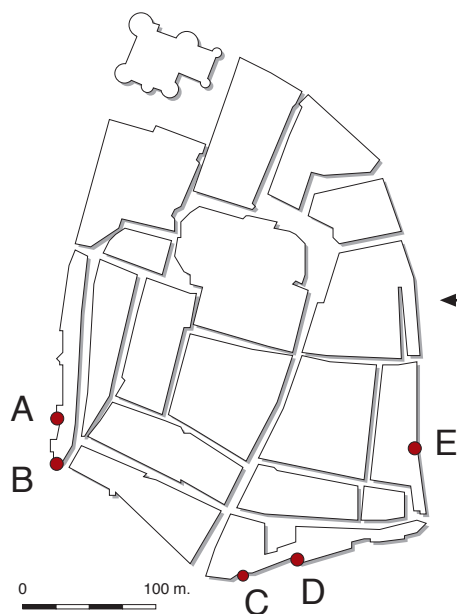
2.1. Le *castrum* antique

2.1.1. Les données archéologiques

L'existence d'une enceinte fortifiée protégée, on peut du moins le supposer, un habitat groupé de l'Antiquité tardive est attestée archéologiquement par des pans de courtine et des bases de tours qui subsistent en élévation ou bien en substruction en divers points de la vieille ville. Ces vestiges sont aujourd'hui encore visibles le long de la rue des Augustins, de la rue Tour-de-Sault et du boulevard Rempart-Lachepaillet. Des éléments du mur d'enceinte et des restes de tours ont également été reconnus lors de prospections réalisées à l'inté-

LOCALISATION DES VESTIGES DE L'ENCEINTE ANTIQUE

(Vestiges visibles)

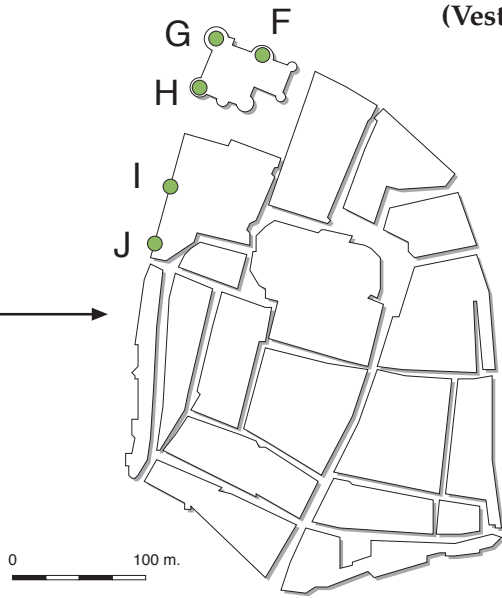


- A. Tour à l'ouest de la rue des Faures
- B. Tour de la Boucherie
- C. Tour barlongue à l'est de la *Porta Meridionalis*
- D. Tour du Bourreau
- E. Tour de la Plachotte

Clichés M. Bochaca



(Vestiges non visibles)



Rechemisage du
parement extérieur des
tours du Château-Vieux

F. Tour Nord-Est

G. Tour Nord

H. Tour Sud-Ouest

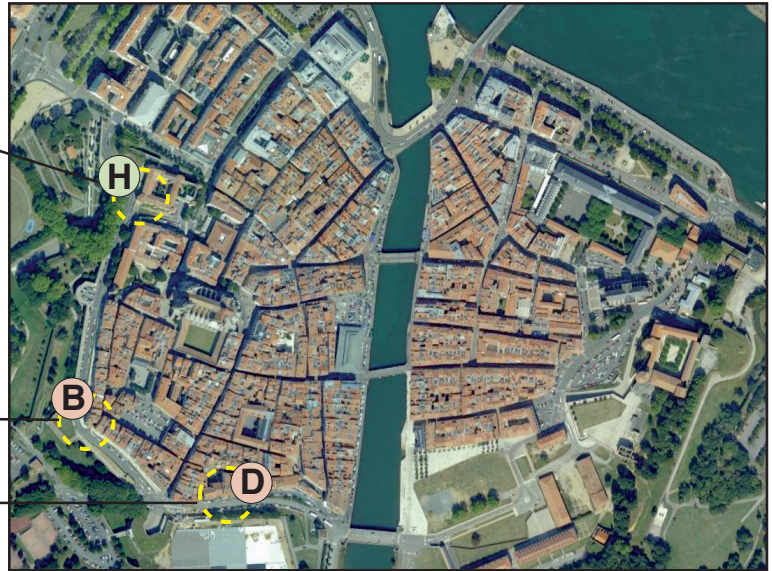
I-J. Matérialisation de
l'emplacement au sol de
deux anciennes tours
romaines le long de
l'actuel Boulevard du
Rempart Lachepaillet

I. Tour nord

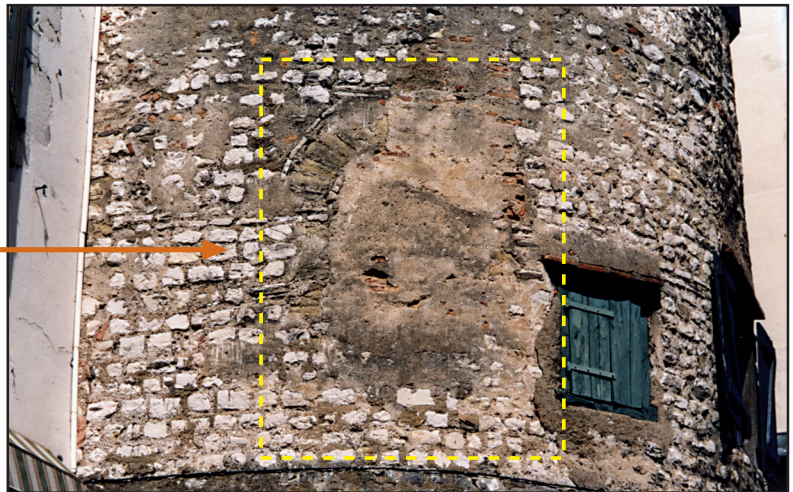
J. Tour sud



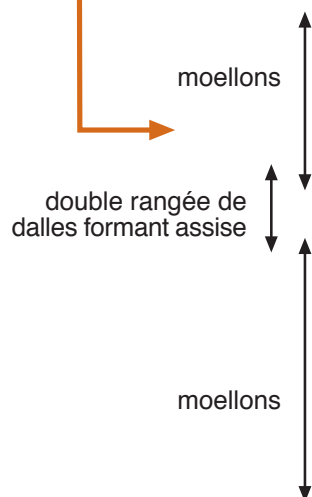
ENCEINTE ANTIQUE (DÉTAILS DE CONSTRUCTION)



TOUR DU BOURREAU

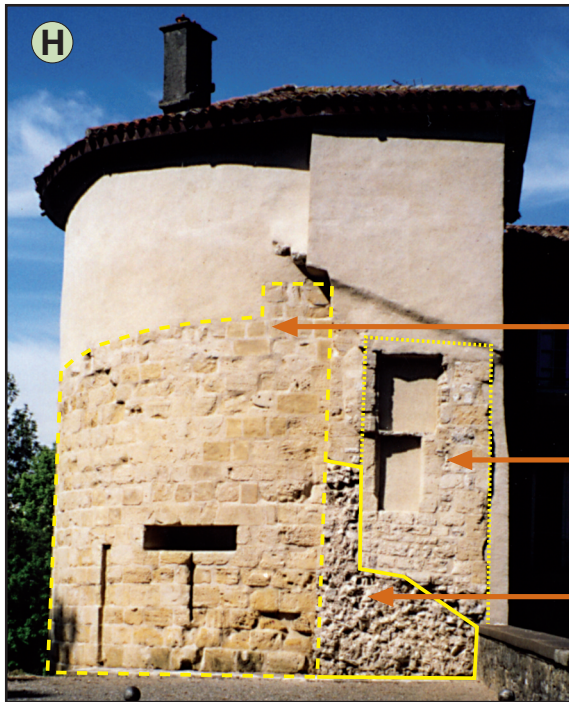


Restes d'une fenêtre antique avec arc de décharge en plein cintre



Technique d'appareillage antique (*opus regulare quadratum*)

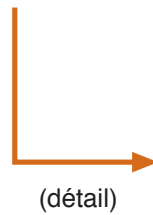
TOUR SUD-OUEST DU CHÂTEAU-VIEUX



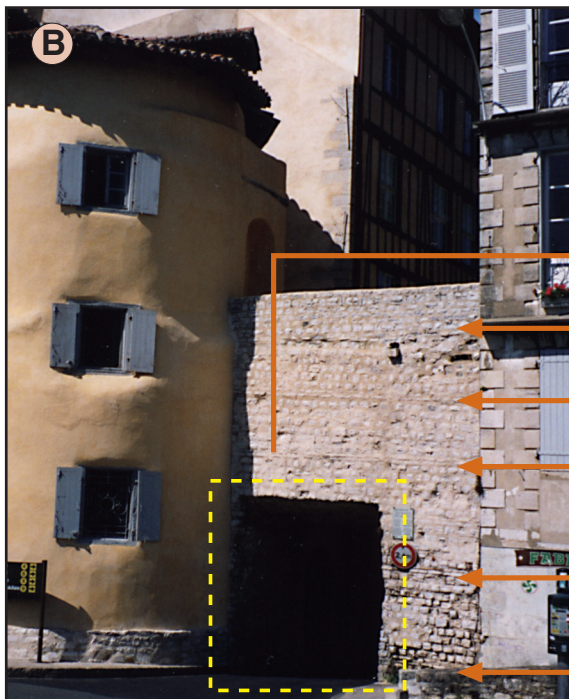
Parament en gros blocs de grès jaunâtre
(rechemisage de la tour romaine aux XI^e-XII^e siècles)

Reprise de maçonnerie liée à un réaménagement (date?)

Arrachement révélant les restes du mur antique
(blocage de moellons liés au mortier)



TOUR DE LA BOUCHERIE

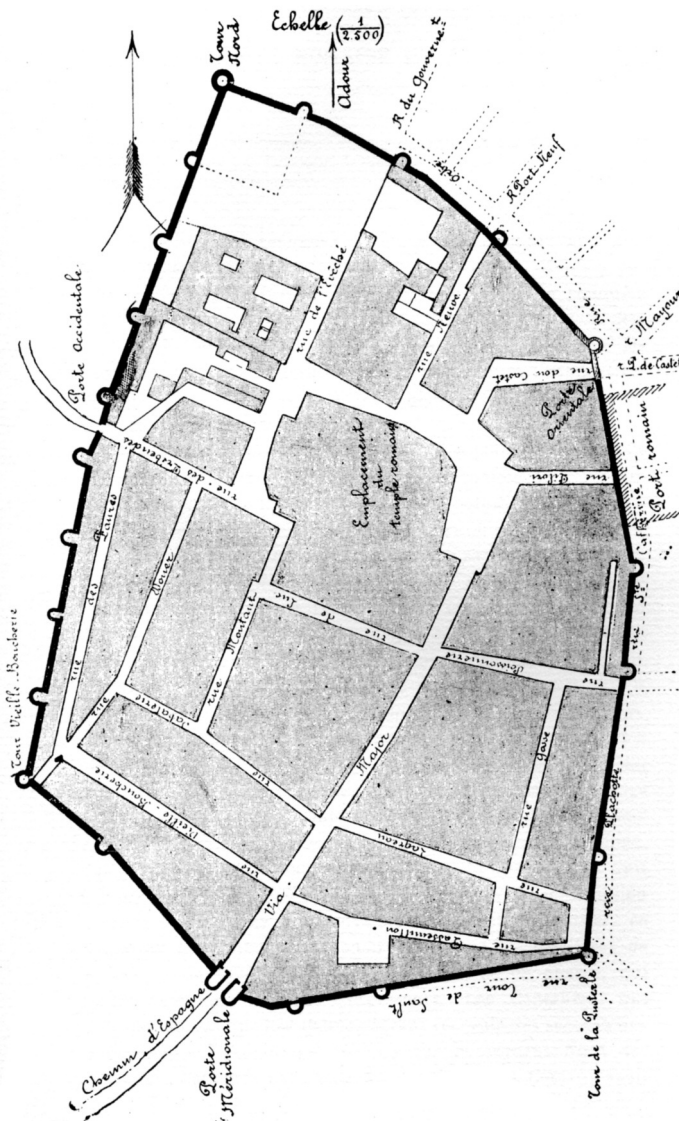


Passage percé au débouché sud de la rue des Faures, révélant la structure interne du mur antique

Portion du mur antique au droit de la tour de la Boucherie.

Assises de dalles intercalées entre les rangées de moellons





PLAN DU CASTRUM ANTIQUE PAR F.-G. DE BLAY DE GAI

rieur de maisons de la rue des Faures et de la rue des Augustins, ou bien mis en évidence à l'occasion de fouilles et de sondages archéologiques effectués à l'angle de la rue Orbe et de la ruelle Gardin⁶ et au débouché de la rue des Prébendés sur le boulevard Rempart-Lachepaillet.

La muraille est bâtie sans équivoque possible à la « romaine ». Épaisse d'environ 3 mètres, ce qui la situe dans la fourchette de 3 et 5 mètres observée pour les autres enceintes antiques de l'Aquitaine, elle présente la même technique d'appareillage que celles-ci, connue sous le nom d'*opus quadra-*

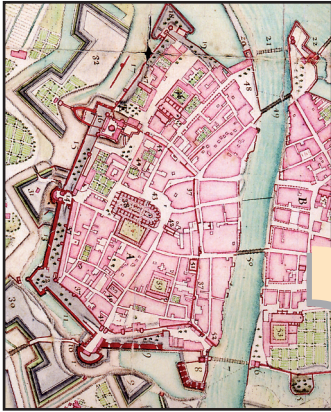
tum regulare. Les parements extérieurs, formés de moellons cubiques de 10 à 12 centimètres de côté, taillés dans un calcaire dur et montés sur un lit de mortier, présentent un aspect caractéristique, impossible à confondre. Le remplissage entre les deux parements est constitué d'un blocage fait de mortier mélangé à des graviers ou à des moellons et, toutes les quatre ou cinq rangées de moellons, une assise de briques ou de dalles traverse le mur de part en part. Destiné à assurer la liaison entre les deux parements, ce chaînage contribue à la solidité de l'ensemble de la construction. Les interventions archéologiques menées dans les années 1960-1970 ont montré que les fondations étaient constituées de gros blocs posés sans ordre et mêlés d'argile. L'absence de réemploi de matériaux antiques, à la différence de ce qui a été observé à Bordeaux et à Périgueux, semblerait indiquer une construction *ex nihilo*. Également par

comparaison avec les autres enceintes d'Aquitaine, notamment celle de Dax, la muraille du *castrum* bayonnais serait parmi les plus anciennes et appartiendrait à la première phase d'édification durant la seconde moitié du III^e siècle⁷.

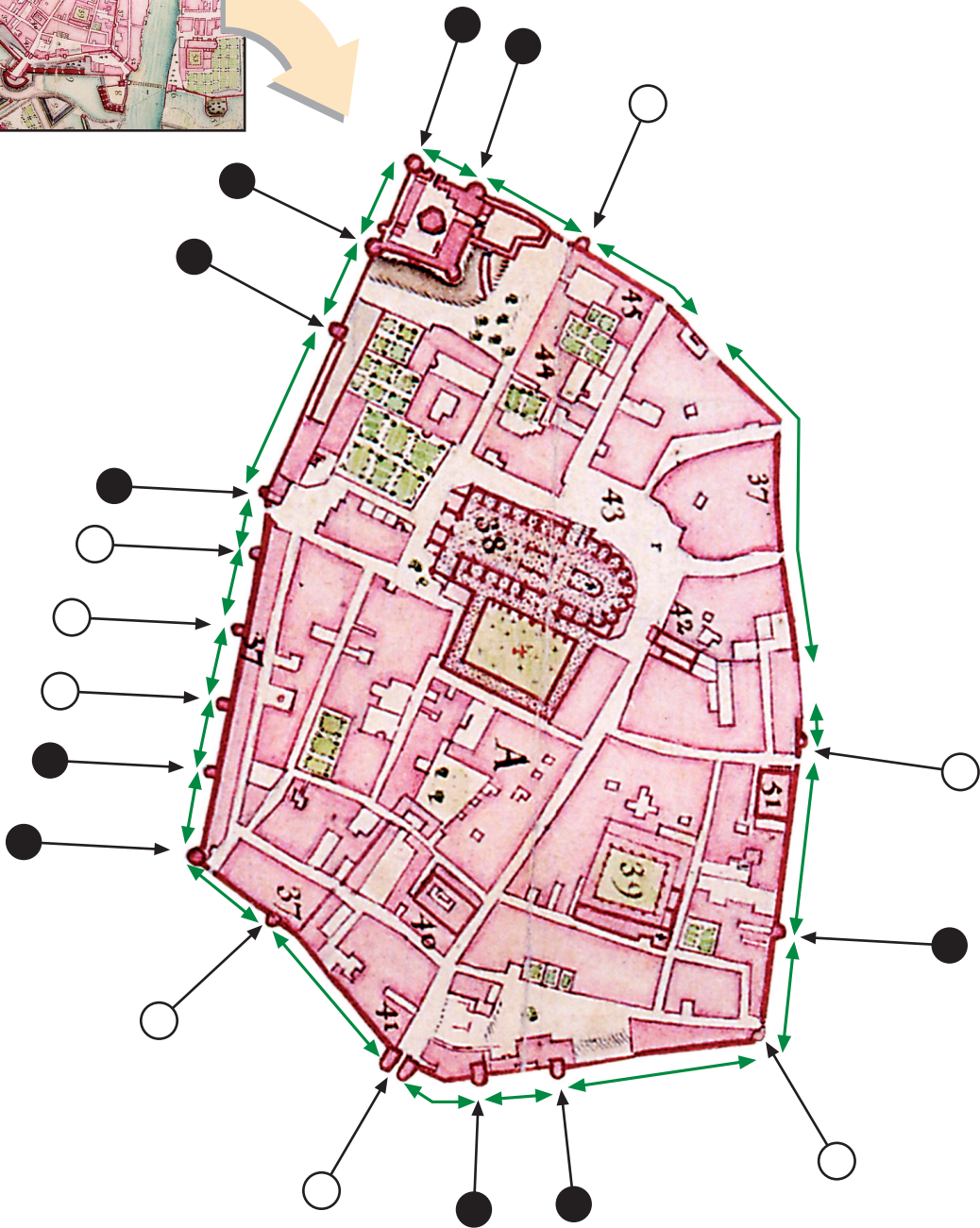
Afin d'en améliorer la défense, le mur d'enceinte était renforcé par des tours semi-circulaires ou barlongues qui assuraient son flanquement tous les 35 à 40 mètres environ. Les vestiges de neuf tours ont été conservés en élévation ou retrouvés en fondation dans la partie méridionale et occidentale de la vieille ville. Bien que transfor-

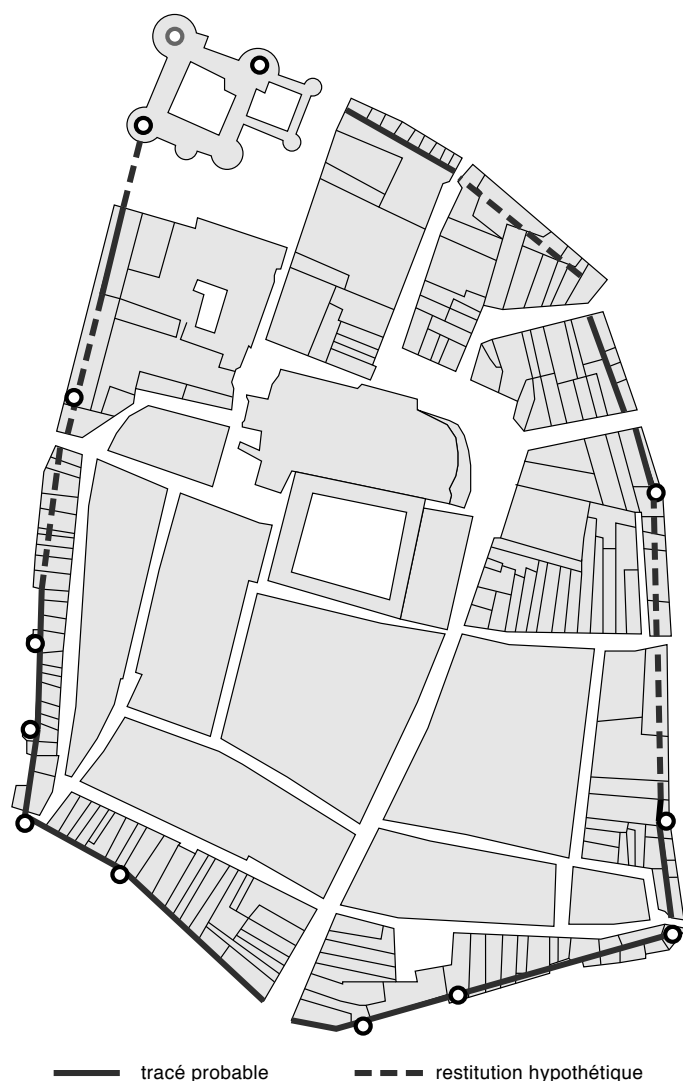
L'ENCEINTE ROMAINE

Restitution d'après le *Plan de Bayonne en l'état qu'il était en 1674* (Archives du Génie, Vincennes)



- → Tour existant sur le plan et attestée archéologiquement
- → Tour existant sur le plan, non attestée archéologiquement
- ↔ portion du rempart existant sur le plan





ESSAI DE LOCALISATION DES FORTIFICATIONS
ANTIQUES SUR LE PLAN CADASTRAL DE 1850

mées par de nombreux remaniements, les restes sont suffisamment significatifs pour fixer les traits principaux de leur physionomie antique, sans pouvoir toutefois aller au-delà d'un certain degré de généralité. Un essai de reconstitution peut donc être tenté à partir des informations disponibles par recoupement des données archéologiques avec celles fournies par les textes et les plans anciens. Il convient toutefois de dissocier les connaissances assurées ou probables de celles qui relèvent du domaine de l'hypothèse.

2.1.2. Essai de restitution de l'enceinte du castrum

Depuis les travaux des érudits et des historiens de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e, entre autres le commandant de Blaj de Gaix, Édouard Ducéré et Élie Lambert⁸, il est admis que l'enceinte romaine, longue de 1120 mètres environ, formait un polygone de cinq côtés inégaux. Elle s'étirait sur 350 mètres du nord au sud, dans sa plus grande longueur, et sur 250 mètres d'est en ouest, dans sa plus grande largeur. Eugène Goyheneche en a décrit le circuit en ces termes : «Presque rectiligne vers le nord-ouest, elle avançait au sud afin de suivre exactement la crête du côté de la terre. Descendant vers la Nive, elle longeait à l'est et au nord les marécages qui bordaient la Nive et l'Adour et venait se raccorder en angle droit à la courtine Nord-Ouest»⁹. L'enceinte ainsi délimitée enfermait un espace de 8,5 hectares, soit une superficie inférieure à celle des *castra* voisins de Dax (12 hectares) et de Bordeaux (31 à 32 hectares), mais supérieure à celle de Périgueux (5,5 hectares). L'enceinte romaine, encore matérialisée par des vestiges archéologiques

à l'ouest et au sud, peut être reconstituée assez facilement dans ses parties manquantes à partir des indications fournies par les plans des XVII^e et XVIII^e siècles. Resté un élément fort de structuration de la topographie médiévale et moderne, l'ancien tracé du rempart antique marque aujourd'hui encore la morphologie urbaine au cœur du Grand Bayonne.

Sur la base d'un espacement moyen de 35 à 40 mètres entre les tours restantes¹⁰, le commandant de Blaj de Gaix a avancé l'hypothèse de l'existence d'un total de 23 tours



TOUR DU BOURREAU ET TOUR BARLONGUE
(cliché M. Bochaca)

en y comprenant celles qui défendaient les portes¹¹. Neuf d'entre elles, qui existent encore en élévation ou bien dont les substructions ont été repérées lors de sondages archéologiques, ont déjà été présentées. L'emplacement de dix tours disparues peut être restitué à partir des plans de l'Époque moderne, notamment celui de 1674. Une se dressait à l'est du Château-Vieux, à l'angle des rues des Gouverneurs, Orbe et Thiers. Deux tours faisaient face à la Nive, l'une à l'intersection de la rue de la Poissonnerie et du quai Commandant-Roquebert, l'autre au débouché de la rue des Augustins sur la rue Tour de Sault (elle était connue au Moyen Âge sous le nom de tour de la Pusterle). Le long du flanc sud du rempart, deux tours encadraient la porte percée à l'extrémité de l'actuelle rue d'Espagne et une troisième flanquait le pan de courtine entre cette porte et la tour de la Vieille Boucherie. Enfin, trois autres tours jalonnaient la portion de muraille comprise entre la tour de la Vieille Boucherie et la porte de Tarride, et une quatrième s'élevait au-delà de cette

porte un peu avant le Château-Vieux. À ces 19 tours dont l'existence peut être tenue pour assurée, le commandant de Bläy de Gaïx propose d'en ajouter quatre autres : une à l'angle des rues de la Monnaie, Orbe et du Port-Neuf, une à l'angle des rues de l'Argenterie et Orbe, une entre le débouché des rues Guillamin et de la Poissonnerie sur la rue de la Salie, une quatrième sur la portion nord-ouest de l'enceinte située entre la porte de Tarride et le Château-Vieux.

Les relevés effectués sur les tours conservées montrent qu'elles étaient construites en maçonnerie selon la même technique d'appareillage que la courtine (*opus quadratum regulare*). Leur mur, d'une épaisseur uniforme de 1,20 mètre, décrivait un cercle de 6,30 mètres de diamètre formant saillie par rapport au parement extérieur de l'enceinte¹². Les angles les plus marqués du *castrum* étaient défendus par des tours rondes tandis que des tours semi-circulaires ou barlongues assuraient le flanquement des parties droites de la courtine. Si nous pouvons restituer le tracé au sol de l'enceinte romaine et nous faire une idée des matériaux et des techniques de construction à partir des vestiges existants, une reconstitution plus précise est cependant malaisée. Maintes fois réparés et remaniés, les tours et les pans de mur qui subsistent ont été amputés de leurs parties hautes (créneaux, chemin de ronde). Le commandant de Bläy de Gaïx signale l'existence d'escaliers en pierre, adossés au parement intérieur de la courtine pour permettre d'accéder en haut des murs et des tours, contre la courtine de l'Évêché, à la gorge de la tour de la Vieille-Boucherie et de la tour de la rue des Augustins, au bas de la rue de la Monnaie¹³. D'après les estimations de ce dernier, reprises par Edouard Ducéré, la hauteur du rempart antique aurait été de 13 mètres à la porte d'Espagne et de 8,30 m à la porte de Tarride¹⁴. Il est difficile de déterminer si un fossé extérieur renforçait la défense en avant du mur antique.

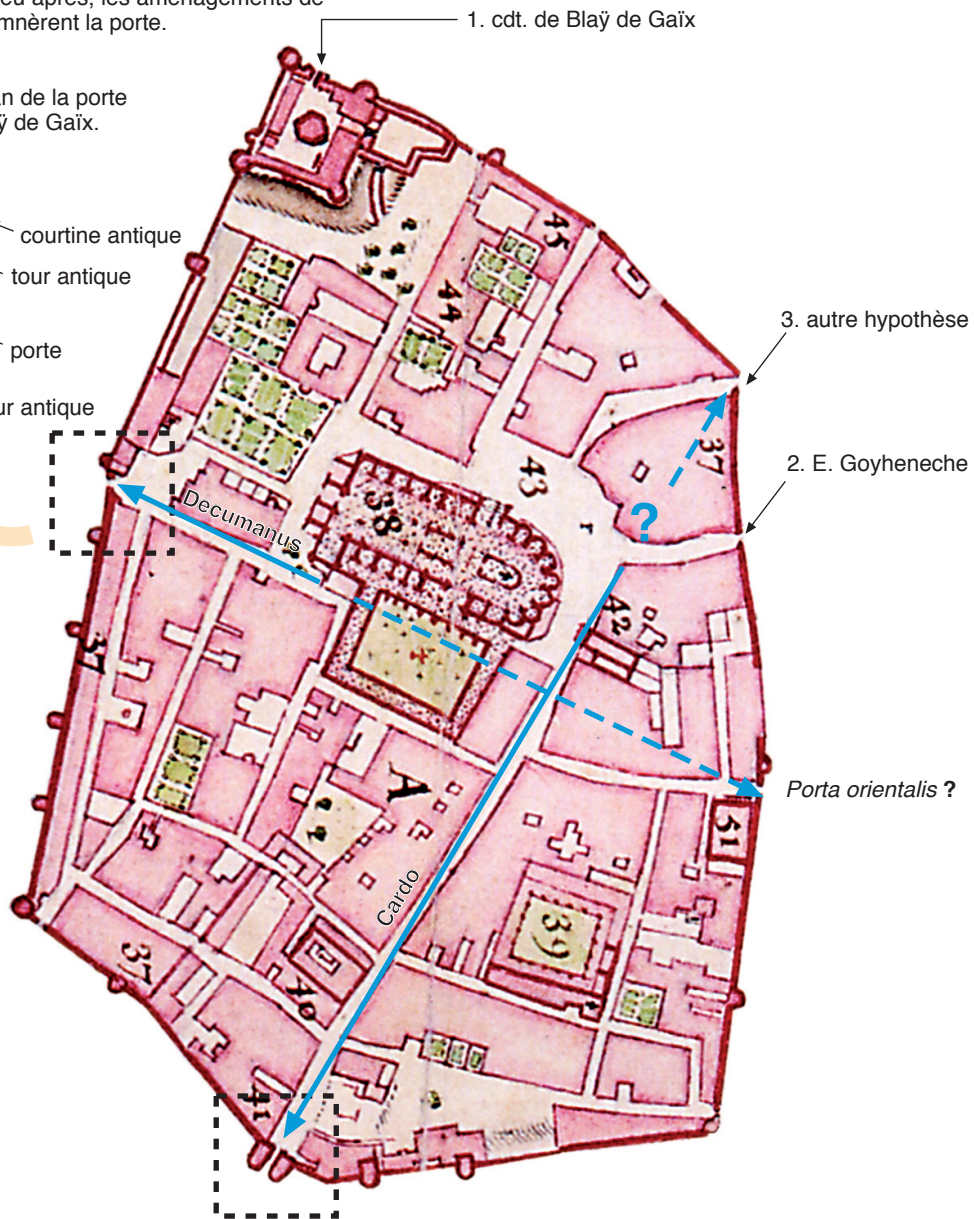
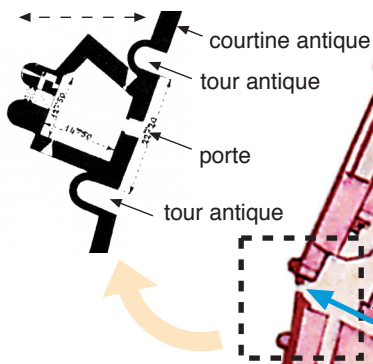
L ENCEINTE ROMAINE DE BAYONNE

Portes, *cardo* et *decumanus*

Porta occidentalis. - En 1674, des deux tours qui encadraient l'ancienne porte, seule subsistait celle du sud. Peu après, les aménagements de Vauban condamnèrent la porte.

Restitution du plan de la porte par le cdt. de Blaÿ de Gaïx.

ajout postérieur

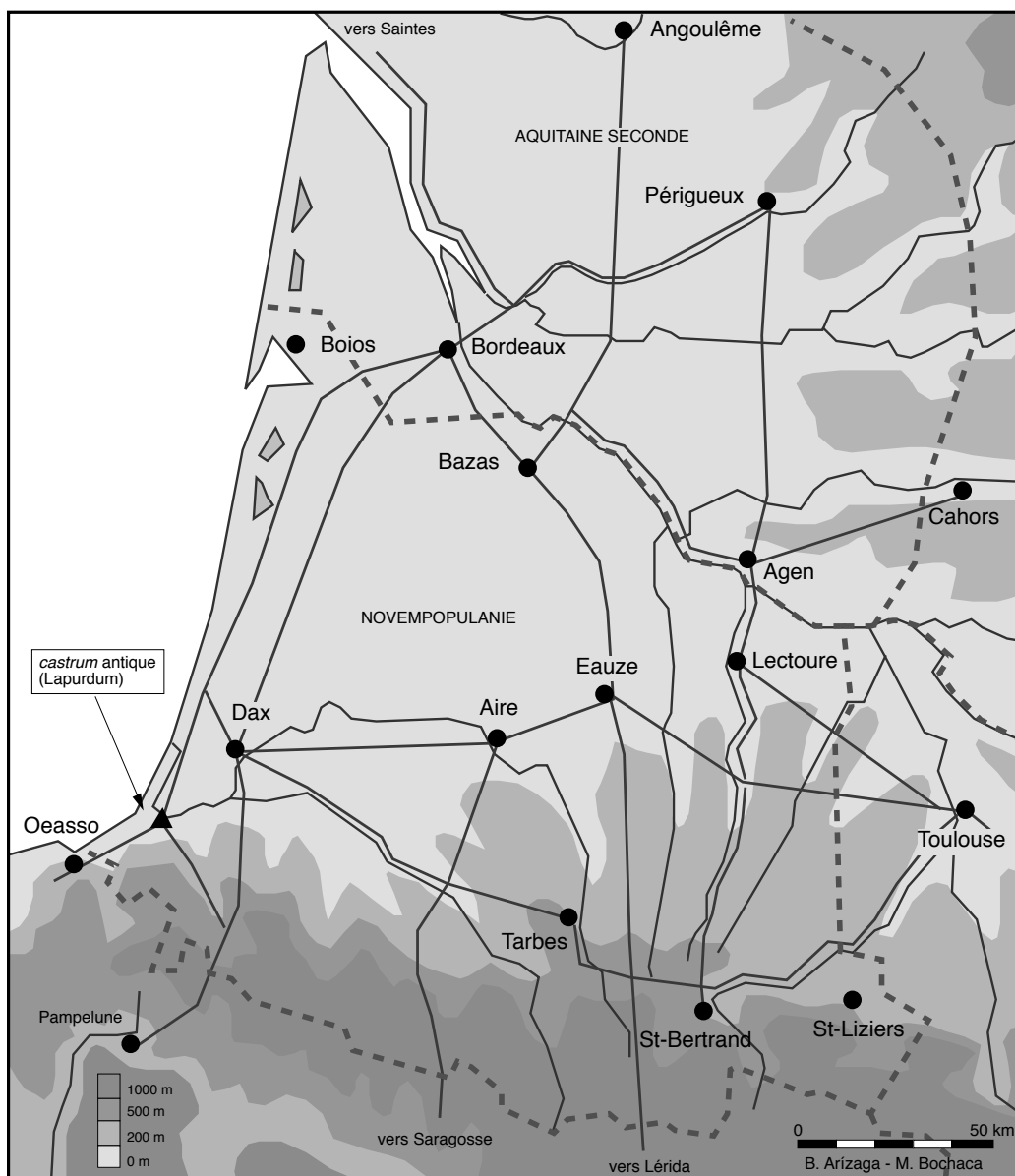


Porta meridiana. - Elle se composait d'un passage voûté en plein cintre placé dans l'alignement du mur de gorge de deux tours barlongues qui l'encadraient [Blaÿ de Gaïx (Cdt de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t.I, p. 21]. Longues de 11m et de 12 m, semblables aux autres tours antiques du point de vue de leur diamètre (6,30 m) et de l'épaisseur de leur mur (1,20 m), ces deux tours furent détruites en 1816.

Puisque occupation romaine il y avait, les érudits et les historiens bayonnais se sont évertués à chercher dans le plan actuel de la vieille ville le souvenir du tracé orthogonal d'un *cardo* et d'un *decumanus*, éléments d'un urbanisme planifié considérés comme étant caractéristiques de ce type d'implantation. Seules deux portes, l'une au sud, l'autre à l'ouest, paraissent correspondre au débouché des deux grands axes nord-sud et est-ouest qui structuraient habituellement les villes et les camps romains. La porte dite de Saint-Léon, ou encore *porta meridiana*, peut être regardée comme matérialisant l'extrémité sud d'un antique *cardo*¹⁵. À l'ouest, la porte connue à partir du début du XIV^e siècle comme porte ou «*torrate*» de Tarride marquait la limite occidentale d'un hypothétique *decumanus*¹⁶. Il est possible de restituer l'emplacement et la physionomie de ces deux portes à partir des plans de l'Époque moderne. La localisation des deux autres portes, au nord et à l'est du *castrum*, a fait l'objet d'un débat au siècle passé, sans aboutir à des conclusions probantes. La *porta orientalis* mentionnée en 1059-1061 dans le Livre d'Or¹⁷ donnait accès à la Nive, d'où sa dénomination comme «porte qui conduit au port». Le commandant de Blaÿ de Gaïx la situe au débouché de la rue Argenterie¹⁸. Prudent, Élie Lambert fait état des deux localisations possibles : au débouché de la rue Argenterie (hypothèse de G.-F. de Blaÿ de Gaïx) ou bien, un peu plus au sud, à l'intersection de la rue de la Poissonnerie avec la rue Plachotte (actuelle rue des Augustins)¹⁹. Parmi les derniers historiens qui se sont penchés sur la question, Eugène Goyheneche et Pierre Hourmat ont opté pour la seconde hypothèse²⁰. Le choix est important, car de celui-ci dépend la localisation de la porte nord. Le commandant de Blaÿ de Gaïx la place au droit de la tour Nord-ouest du Château-Vieux²¹. Eugène Goyheneche et Pierre Hourmat lui assignent pour emplace-

ment le débouché de la rue Argenterie sur la place des Cinq Cantons²².

La position de ces deux dernières portes par rapport aux portes occidentale et méridionale pose en effet problème. Si l'on admet que la rue Mayou correspondait à l'ancien *cardo*, le prolongement en ligne droite de son axe aboutit approximativement au débouché de la rue Argenterie sur la place des Cinq Cantons, conformément à l'hypothèse émise par Eugène Goyheneche et Pierre Hourmat. De même, le prolongement de la rue des Prébendés (*decumanus* ?) aboutit près de l'extrémité de la rue de la Poissonnerie. Ce constat plaiderait donc en faveur d'une situation plus méridionale de la *porta orientalis* que ne l'avait pensé le commandant de Blaÿ de Gaïx et qui est celle retenue par Eugène Goyheneche et Pierre Hourmat. Il est cependant difficile, au regard de la distribution de la voirie moderne telle que la révèlent les plans des XVII^e et XVIII^e siècles, d'y voir le point d'aboutissement septentrional d'un *cardo* et celui oriental d'un *decumanus*. La plus grande prudence semble donc de mise. Les théories générales sur l'urbanisme romain et les analogies avec les sites voisins ne peuvent totalement palier les carences de la documentation bayonnaise. Plutôt que de chercher à retrouver coûte que coûte des schémas pré-établis ou de spéculer sur d'hypothétiques variations par rapport aux modèles originaux, il convient de s'en tenir aux constats qu'autorisent les données à notre disposition. La seule réalité tangible d'une occupation antique du site nous est fournie par les pans de muraille et les quelques tours conservées en élévation ou dont on a retrouvé les substructions. Si l'on parvient à restituer les parties manquantes du circuit de l'enceinte, le nombre et l'emplacement des portes et des tours est déjà sujet à caution. Quant à ce qui pouvait exister dans et autour du *castrum* nous en sommes réduits à des suppositions.



CITÉS ET VOIES ROMAINES DU SUD-OUEST DE LA GAULE À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ

2.1.3. Conjectures sur l'occupation et les fonctions du castrum

Paradoxalement, alors que l'enceinte atteste l'existence d'un habitat groupé fortifié à la fin de l'Antiquité, quasiment aucuns vestiges matériels datables de cette période d'occupation n'ont jusqu'alors été exhumés dans le périmètre du *castrum* et aux abords immédiats de celui-ci. Les découvertes d'objets antiques, en général isolées, se

résumant à très peu de chose et s'avèrent extrêmement décevantes²³ :

- une monnaie de bronze d'Adrien (117-138) trouvée en 1826 à l'occasion de la démolition de vestiges de l'enceinte aux Cinq-Cantons ;
- deux deniers d'argent d'Auguste (63 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.) et de Vespasien (69-79) recueillis sur les bords de l'Adour au lieu-dit Gibeau ;

- des monnaies de Gallien, de Claude le Gothique, de Postume et de Tetricus, empereurs et usurpateurs ayant régné entre les années 257 et 274, découvertes à l'occasion de travaux dans la cathédrale ;

- deux pièces de bronze de Constantin II (337-340) découvertes vers 1844 à la Fontaine des Agots ;

- une pièce de cuivre ou de bronze associée à une substruction dégagée en 1888 dans le Bourgneuf, rue Jacques Laffitte, et identifiée comme étant une fondation «romaine» sans autre précision ;

- quelques tessons de céramique des IV^e et V^e siècles mis à jour lors de sondages effectués à l'angle de la rue de l'Abesque et de la rue des Gouverneurs en 1970 ;

- un peu de matériel antique dégagé lors de sondages réalisés en 1992 sous le parvis de la cathédrale, dont on ne sait s'il s'agit d'un remblai d'assainissement ou d'un exhaussement du sol d'époque antique ou légèrement postérieur.

Au total, ce sont là fort peu d'éléments, dont aucun ne permet de conclure à une présence urbaine telle que les monuments publics, civils et religieux, la voirie ou bien encore l'habitat privé la reflètent habituellement dans le monde romain. La mention par les historiens et les érudits bayonnais de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle d'un temple romain dédié à Mars et situé au centre de la ville, sur la foi d'un passage de la Vie de saint Léon, n'est appuyée sur aucune découverte archéologique probante²⁴. De la même façon, l'affirmation par Camille Jullian de l'existence d'un pont romain enjambant la Nive à l'emplacement actuel du pont Bertaco n'est pas sérieusement fondée²⁵. La prudence est également de rigueur concernant un éventuel port romain que le commandant de Blaj de Gaix situe en bordure de la Nive, entre les rues du Port de Castets et du port de Suzée (actuelle rue Guilhamin), sur la foi de la découverte d'anneaux d'amarrage dont l'origine antique reste à démontrer²⁶.

Le long vide documentaire qui enveloppe tout le haut Moyen Âge, du V^e au X^e siècle, invite lui aussi à la plus grande prudence. Si l'enceinte, élément fort de structuration de l'espace, a pu subsister dans son tracé au prix de restaurations successives, il serait hasardeux de postuler qu'il y a eu de la même façon continuité des formes d'occupation à l'intérieur du *castrum* depuis l'Antiquité. Il conviendrait donc d'éviter de prétendre lire à tout prix dans les plans des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles une quelconque permanence de la voirie antique, à commencer par les axes structurants qu'étaient sensés constituer le *cardo* et le *decumanus*, alors que l'organisation du peuplement aux IV^e et V^e siècles nous échappe entièrement et que nous ignorons tout des hiatus et des remaniements qui ont pu affecter l'occupation humaine jusqu'au XI^e siècle. Par ailleurs, la construction du groupe cathédral primitif au cœur du *castrum*, dont la structure nous est totalement inconnue, et ses remaniements successifs au XII^e puis au XIV^e siècle entraînèrent des perturbations importantes dont on mesure mal les effets sur la topographie de la vieille ville.

Quant à la fonction du *castrum* on s'accorde aujourd'hui à y voir, sur la foi de la *Notitia Dignitatum Imperii*, un poste fortifié tenu par une cohorte sous le commandement d'un tribun. Contrôlant un point de passage sur le cours inférieur de l'Adour, il constituait un relais et un point de défense sur la route reliant Burdigala (Bordeaux) à Oeasso (Irun). Il s'agissait d'un itinéraire secondaire doublant à l'ouest la voie principale qui reliait l'Hispanie à l'Aquitaine, axe intérieur majeur conduisant de Pampelune jusqu'à Bordeaux, par le col de Roncevaux, Saint-Jean-le-Vieux et Dax. Jalonnée par les stations de Lamothe et de Sanguinet, la voie secondaire Burdigale-Oeasso longeait la côte atlantique à l'arrière du cordon dunaière littoral. Après avoir franchi l'Adour au droit du *castrum*, elle se dirigeait vers

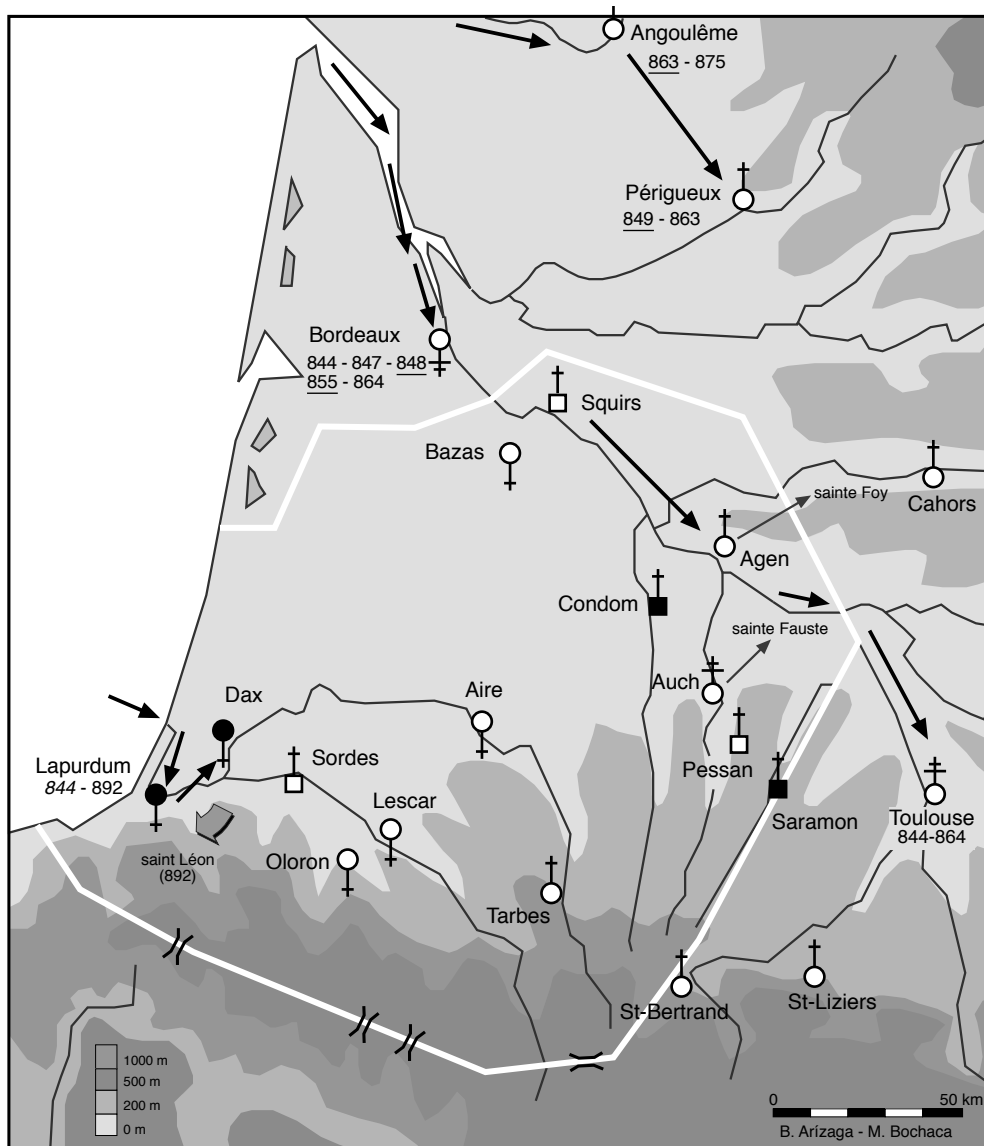
Oeasso (Oyarzun). Il est possible qu'une autre branche passant par Hasparren et Irisary ait rejoint la voie Bordeaux-Pampelune à hauteur de Saint-Jean-le-Vieux. Le *castrum* de Lapurdum occupait une position similaire à celle d'autres points fortifiés qui gardaient de la même façon les passages pyrénéens. Les études archéologiques ont montré que le camp fortifié de Lugdunum (Saint-Bertrand-de-Comminges) fut élevé au milieu du III^e siècle pour contrôler le franchissement des Pyrénées en direction de Lleida et que les fortifications du camp de Imus Pyrenaeus (Saint-Jean-le-Vieux), sur la route du col de Roncevaux, furent été reconstruites à la fin du III^e siècle. Les trésors monétaires de Mouguerre (270-274), d'Hasparren (270), de Liédena (270) et de Sangüesa (260-268) témoignent d'une insécurité grandissante, peut être en relation avec l'invasion de 276 qui affecta la Gaule méridionale et le nord de l'Hispanie²⁷. Concordant avec l'installation d'une cohorte commandée par un tribun, dont la présence est attestée au début du V^e siècle par la *Notitia Dignitatum Imperii*, la construction d'un *castrum* dès la fin du III^e siècle semble s'inscrire dans une politique plus générale de sécurisation des voies de franchissement des Pyrénées occidentales²⁸. En revanche, il est peu probable qu'il se soit agi d'un port militaire destiné à protéger Dax d'une attaque de pirates remontant par l'Adour comme l'a affirmé Camille Jullian²⁹.

2.2. Le haut Moyen Âge : une page d'histoire presque totalement blanche (V^e - X^e siècles)

L'existence d'un *castrum* attestée par les restes imposants d'une enceinte du Bas Empire, laquelle a pu abriter une cohorte chargée de surveiller un point de franchissement de l'Adour sur la route littorale conduisant de la Gaule vers l'Hispanie, constitue un premier jalon chronologique de l'occupation du site à la fin du III^e -ou

au début du IV^e siècle. Le long demi millénaire qui suit l'effondrement de l'Empire romain nous plonge dans une ignorance quasi-totale sur le sort de cette agglomération secondaire. On ne saurait suivre les premiers historiens et érudits locaux, tels Arnaud d'Oihénart (1592-1667), Pierre de Marca (1594-1662) ou le chanoine René Veillet, qui, en dépit de l'extrême pénurie des sources, ont avancé des interprétations différentes et contradictoires de ce que furent l'occupation du *castrum* et l'évangélisation des populations, se bornant le plus souvent à calquer l'évolution de la région sur le cours général de l'histoire de la Gaule méridionale. Si on accepte une fois encore de s'en tenir aux faits avérés, notre connaissance se réduit à de fugaces mentions du nom de Lapurdum dans des sources écrites éparpillées sur cinq siècles. En l'absence de tout apport archéologique complémentaire, la rareté et l'isolement de ces occurrences textuelles ne permettent pas de reconstituer le fil d'un processus historique continu et cohérent.

Vu depuis le Labourd, nous ne savons quasiment rien des invasions barbares qui, du début du V^e au milieu du VI^e siècle, précipitèrent la chute de l'Empire romain d'Occident et donnèrent naissance en Gaule à des royaumes barbares. Après avoir franchi le Rhin gelé en décembre 406, les Vandales, les Alains et les Suèves atteignirent Burdigala (Bordeaux). Ils se dirigèrent ensuite vers le Sud. En 409, certains forcèrent le passage des Pyrénées et pénétrèrent dans la péninsule Ibérique. D'autres, peut-être refoulés par les garnisons du piémont pyrénéen, dont Lapurdum faisait partie, ravagèrent la Novempopulanie. À partir de 418, l'installation en Aquitaine des Wisigoths comme fédérés prolongea les troubles et l'insécurité, auxquels s'ajoutèrent les persécutions religieuses perpétrées par les nouveaux venus gagnés à l'arianisme. Auch,



⚔	archevêché	→	invasions normandes:	○	siège dépourvu de titulaire
⚔	évêché	→	892 date attestée	○	tentative de restauration d'un évêché
⚔	abbaye	→	844 date douteuse	⚔	fondation ou restauration d'une abbaye
		→	844 pillages et destructions	—	limites de la marche de Gascogne
		→	translations de reliques		

LA MARCHÉ DE GASCOGNE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU IX^e SIÈCLE

Bazas, Eauze et sans doute Dax perdirent leurs évêques. Dans ce tableau assez sombre, Renée Mussot-Goulard cite néanmoins Lapurdum comme l'un des quatre points fortifiés qui, entre l'Adour et les

Pyrénées, défendaient le flanc sud du duché gothique dont Bordeaux était la capitale³⁰. En 445, ce verrou fut cependant incapable d'arrêter la flotte vandale qui remontait l'Adour.



FONTAINE SAINT-LÉON.

Construite en 1664, à quelques centaines de mètres au sud du *castrum*, elle marquait l'emplacement d'une source qui, selon la tradition hagiographique, aurait surgie à l'endroit où fut Léon martyrisé. La statue du saint qui la surmontait à l'origine a été remplacée par une croix.

Les campagnes de Clovis chassèrent les Wisigoths d'Aquitaine (507-509) et firent passer la Novempopulanie sous l'autorité des Mérovingiens. Grégoire de Tours rapporte dans son *Histoire des Francs* qu'en 587 le roi de Bourgogne, Gontran, restitua à Charibert II par le traité d'Andelot neuf cités dont il s'était emparé vingt ans plus tôt lors du partage des possessions de Charibert I^{er}. Au nombre de celles-ci figurait Lapurdum et son territoire³¹. Peut-on conclure à l'existence d'un siège épiscopal à

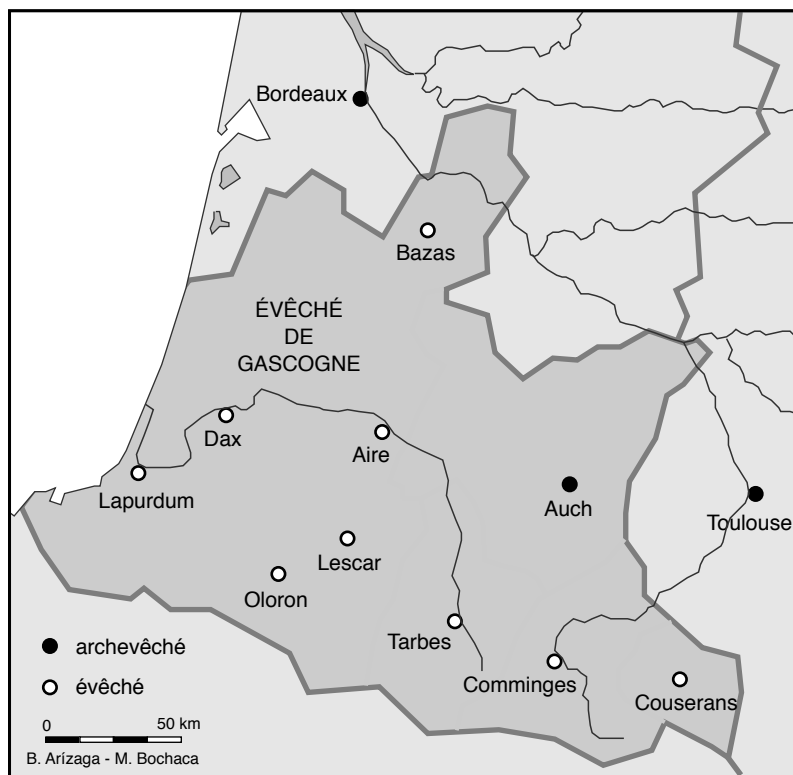
Lapurдум sur la foi de cette unique et fugace mention ? Certains historiens locaux sont enclins à le faire, à l'exemple de Pierre Hourmat selon qui : «On ne peut raisonnablement penser que l'évangélisation des populations de Dax et de Pampelune, attestée dès le III^e siècle, ait laissé en dehors de ses conquêtes, celles de la région de Lapurdum. On peut la supposer lente, incomplète, avec des temps de régression... *Castrum* et centre d'un *pagus*, Lapurdum a pu finalement être un évêché à la fin du VI^e siècle... Mais ce dernier aurait disparu dans la tourmente des dernières guerres mérovingiennes et des incursions vasconnes»³². Pourtant aucun évêque de Lapurdum n'apparaît à l'occasion des conciles aquitains et méridionaux des VI^e et VII^e siècles, ni dans les vies des saints ou dans les chartes et les diplômes, alors que les évêchés voisins de Novempopulanie et leurs titulaires sont mentionnés au moins de façon occasionnelle en dépit de l'extrême pénurie de sources écrites.

Un nouveau vide documentaire s'impose tout au long du VII^e siècle, jusqu'à la mention, à la fin de celui-ci, de Lapurdum parmi les douze cités énumérées par le Ravennate dans sa cosmographie³³. En revanche, il n'y eut aucun évêque de Lapurdum parmi les prélats de Novempopulanie présents au concile de Garnon en 674. Renée Mussot-Goulard considère toutefois que la venue de saint Amand³⁴ par deux fois dans la région ne fait pas connaître le paganisme de celle-ci mais plutôt la volonté de mener des missions évangélisatrices en terres vascones

afin de protéger le *limes franc*³⁵. Du basculement de la Gascogne dans l'orbite carolingienne (768) à la mort du duc Guillaume Sanche (vers 997-999), la trame générale des événements politiques et militaires qui affectèrent le duché est à peu près connue mais Lapurdum est presque totalement absent des sources écrites³⁶. Après une mention du *castrum* dans le cartulaire de Lescar au début du VIII^e siècle l'éclipse est de nouveau totale jusqu'à la fin du IX^e siècle, période durant laquelle la tradition hagiographique locale situe la venue de saint Léon³⁷.

La légende repose sur deux Vies du saint. La première, une version brève, est connue par un texte du XI^e siècle, tandis que la deuxième, plus longue, rédigée au XIV^e siècle, introduit des développements nouveaux et contradictoires par rapport à la première *vita*³⁸. Il est généralement admis que le martyre de saint Léon intervint en 892³⁹. Sa venue eut pour cadre une région ravagée par les Normands et en partie abandonnée par le clergé. Les Vikings avaient fait leur apparition en Aquitaine en 844. Ils détruisirent Bordeaux en 848 et menèrent pendant les deux décennies suivantes plusieurs raids dévastateurs dans la vallée de la Garonne, jusqu'à atteindre Toulouse en 864⁴⁰. Lapurdum fut vraisemblablement détruit lors des premières attaques⁴¹. La place forte ne parvint pas à leur barrer la route fluviale. Le chroniqueur musulman Al Himyarî décrit les barques des «*Magous*» (Normands) remontant l'Adour jusqu'à Dax⁴².

C'est à la lumière de ces événements qu'il faut interpréter la Vie de saint Léon.



L'ÉVÊCHÉ DE GASCOGNE À LA FIN DU X^e SIÈCLE

Selon Renée Mussot-Goulard, l'archevêque de Rouen aurait lancé une mission évangélicatrice, probablement avec le concours de Garcia Sanche (886-920), «*comes et marchio in limitibus oceanis*», qui se proposait alors de reprendre le contrôle de la partie occidentale de la Gascogne⁴³. Au-delà de la rhétorique hagiographique habituelle, il faut peut-être voir dans les «*païens*» et les «*prêtres du temple de Mars*» établis à Lapurdum et que Léon entreprit de convertir les populations locales retournées au paganisme ou pour le moins dépourvues de pasteurs dignes de ce nom. Quant aux «*pirates*» qui le mirent à mort, il pourrait s'agir de Normands. À moins que, comme Renée Mussot-Goulard l'a suggéré, Lapurdum ait été à cette époque «*l'entrepôt d'une colonie scandinave*». La mission de saint Léon aurait alors pour but de convertir ces hommes du Nord afin de réduire le danger qu'ils présentaient. L'hypothèse est plau-

sible mais il reste à apporter des preuves tangibles⁴⁴. En dépit des nombreuses conversions que la *vita* attribue avantageusement à l'action de saint Léon et de l'édification d'une église dédiée à Sainte Marie, ses efforts ne semblent pas avoir été couronnés de succès à court terme⁴⁵. Les dernières bandes normandes qui sévissaient dans la région ne furent balayées qu'en 981-982 à la bataille de Taller (Landes) remportée par le duc Guillaume Sanche⁴⁶. C'est seulement alors que l'histoire de la partie occidentale de la Gascogne⁴⁷ émerge à nouveau de l'obscurité quasi totale dans laquelle l'absence de sources, tant écrites qu'archéologiques, l'avait plongé pendant près de deux siècles.

Un évêque de Labourd apparaît pour la première fois vers 980, dans une charte, dont l'authenticité a cependant été mise en doute. Arsieu, qui s'intitule «*indignus et humilis Laburdensis episcopus*», énumère les territoires relevant de l'église Sainte-Marie

de Labourd et dénonce les spoliations dont le temporel de celle-ci a fait l'objet⁴⁸. La solennité du moment est rehaussée par la présence de l'archevêque d'Auch Austinde, prélat acquis aux idées de réforme et sans doute inspirateur de l'action de son suffragant Arsieu. Les deux hommes sont entourés pour l'occasion d'un parterre de clercs («*viris religiosus, clericis et monachis*»), dont Sauveur, abbé de Saint-Sever, qui appose son seing au bas de la charte. Trois grands laïcs figurent également parmi les signataires de l'acte : Gaston Centulle, vicomte [de Béarn], Loup Aner, vicomte [d'Oloron], et Arnaud Loup, vicomte de Dax⁴⁹. Si nous ignorons les suites de l'affaire, ce sont néanmoins les prémices d'un renouveau spirituel dans l'évêché de Gascogne à la fin du Xe siècle auxquels nous assistons. Celui-ci s'accompagne de transformations politiques, économiques et sociales, dont on perçoit mieux les effets pour Lapurdum et sa région après l'an Mil.

Notes

1. *Notitia Dignitatum Imperii*, O. Seeck (éd.), Berlin, 1876, p. 215-216, «*tribunus cohortis Novempopulanae Lapurdo*».
2. Novempopulanie : province de la Gaule romaine formée, selon la tradition, par neuf peuples apparentés aux Ibères. Ce fut au III^e siècle une des subdivisions de l'Aquitaine dans le cadre du diocèse de Vienne. Au IV^e siècle, elle comportait douze cités dont les principales étaient Dax, Aire, Lectoure, Tarbes et Auch. Lapurdum relevait à l'origine de la cité des Tarbelles, dont la capitale était Dax.
3. Sidoine Apollinaire, *Epistulae*, A. Loyen (éd.), Paris, 1970, VIII, 12, 7, «*lapurdensis lucustarum*».
4. BLAÏ DE GAÏX (G.-F. de), *Histoire militaire de Bayonne*, Bayonne, 1899, t. I, p. 5. Cette opinion est encore admise dans les années 1980 par Pierre Hourmat (*Bayonne*, Atlas historique des villes de France, Paris, 1982 et *Histoire de Bayonne des origines à la Révolution française de 1789*, Bayonne, 1986, p. 17).
5. PONTET (J., dir.), *Histoire de Bayonne*, Toulouse, 1991, p. 9-10. Jean-Luc Tobie, auteur de la synthèse sur l'Antiquité, propose une reconsidération prudente des sources écrites.
6. GRIMAUD (A.), «La vieille enceinte de la ville de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1928, p. 323-324.
7. Pour le détail des références bibliographiques de ces travaux nous renvoyons à la notice de synthèse sur Bayonne établie par Georges Fabre (*Carte archéologique de la Gaule*, Pyrénées-Atlantiques 64, Paris, 1994, p. 77-78).
8. BLAÏ DE GAÏX (G.-F. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 9-27. DUCÉRÉ (É.), *Dictionnaire historique de Bayonne*, Bayonne, 1911, t. I, p. 308-309. LAMBERT (É.), «Bayonne», *Congrès archéologiques de France, Bordeaux et Bayonne*, Paris, 1941, p. 507-521.
9. GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région bayonnaise du XII^e au XV^e siècle. Études d'histoire économique et sociale*, Leoia, 1990, p. 69.
10. À titre de comparaison, l'espacement moyen entre les tours antiques était de 34 mètres à Dax et de 50 mètres à Bordeaux. Ces distances, comprises entre 30 et 50 mètres, correspondait approximativement à une portée de flèche. Il était ainsi possible de battre latéralement la portion du mur comprise entre deux tours, voire de croiser les tirs afin d'assurer une défense plus efficace.
11. BLAÏ DE GAÏX (G.-F. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, carte p. 7.
12. La description faite par le commandant de Blaï de Gaïx est corroborée par les relevés archéologiques plus récents. Voir : FOURDRIN (J.-P.) et MONTURET (R.), «Bayonne. L'enceinte, rue des Augustins, rue Tour de Sault», *DRAC Aquitaine. Bilan scientifique 1998*, Bordeaux, 1999, p. 117-118.
13. BLAÏ DE GAÏX (G.-F. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 19.
14. BLAÏ DE GAÏX (G.-F. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 17. DUCÉRÉ (É.), *Dictionnaire historique de Bayonne...*, t. I, p. 309.
15. *Le Livre d'Or de Bayonne*. Textes latins et gascons du X^e au XIV^e siècle édités pour la première fois par M. l'abbé Bidache. Œuvre posthume achevée et publiée par M. l'abbé V. Dubarat, Pau, 1898, n° III, p. 9, «*usque ad porte Sancti Leonis*» (1059-1061) ; n° XV, p. 9, «*porta meridiana*» (1106-1118).
16. *Livre des Établissements*, Bayonne, 1892, n° 167, p. 129, «*le torrate naue de Tarride*» (29 juillet 1307) ; n° 2, p. 13, «*le torrate de Tarride*» (1336).
17. *Le Livre d'Or...*, n° III, p. 9, «*porte orientalis*» (1059-1061) ; n° XIV, p. 26, «*usque ad portam et viam que ducit ad portum*» (1083) ; n° XV, p. 9, «*usque ad portam que ducit ad portum*» (1106-1118).
18. BLAÏ DE GAÏX (G.-F. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 22-23.
19. LAMBERT (É.), «Bayonne...», p. 512. Porte disparue en 1745.

20. GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région...*, p. 69. HOURMAT (P.), *Histoire de Bayonne...*, p. 22.
21. BLAÏ DE GAÏX (G.-F. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 20, «Une porte basse, large de 1,25 m, a été percée dans le côté Est de cette tour ; elle communique avec l'extérieur et devait être utilisée par les Romains comme porterne dissimulée».
22. GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région...*, p. 69. Hourmat (P.), *Histoire de Bayonne...*, p. 22.
23. *Carte archéologique de la Gaule, Pyrénées-Atlantiques 64...*, p. 77-78.
24. D'après la tradition populaire ce temple occupait l'emplacement de la maison d'Arribeyre, adossée au rempart romain, au bas de la rue de la Poissonnerie. Si le commandant de Blaï de Gaïx fait preuve de circonspection (*Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 24-25), d'autres érudits comme Édouard Ducéré admettent ces faits sans autre forme d'interrogation (*Le vieux Bayonne. Hôtels, maisons et logis*, Bayonne, 1909, p. 51-52). Il nous faudra revenir sur l'interprétation de ce passage de la Vie de saint Léon lorsque nous aborderons la christianisation durant le haut Moyen Âge.
25. JULLIAN (C.), «Notes gallo-romaines, XXVI, L'origine de Bayonne», *Revue des Études Anciennes*, 1905, p. 147-154.
26. BLAÏ DE GAÏX (G.-F. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 22. La question demanderait à être reconsidérée à la lumière des techniques actuelles de datation des matériaux.
27. RICO (C.), *Les Pyrénées romaines. Essai sur un pays frontalier (III^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.)*, Madrid, 1997, p. 217.
28. Le commandant de Blaï de Gaïx a émis l'idée d'une possible occupation du site de la vieille ville à l'issue des campagnes menées par Agrippa contre les Cantabres entre 23 et 16 av. J.-C, sous la forme d'un camp militaire protégé par un fossé et une palissade (*Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 9-10). Rien ne permet à ce jour d'étayer cette hypothèse.
29. JULLIAN (C.), «Notes gallo-romaines, XXVI, L'origine de Bayonne»..., p. 147-154.
30. MUSSOT-GOULARD (R.), «Les châteaux de l'Adour au V^e siècle », *Revue d'histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 2000, p. 1-16. Outre Lapurdum, il s'agissait de Palestrion, Mas et Begora.
31. Grégoire de Tours, *Historiarum Francorum, Libri Decem*, B. Krusch (éd.), MGHSSRM, t. 1, Berlin, 1893, IX, 20. Les autres cités étaient Meaux, Senlis, Tours, Poitiers, Avranches, Aire, Couserans (Saint-Lizier) et Albi.
32. HOURMAT (P.), *Histoire de Bayonne...*, p. 35.
33. *Ravennati anonymi cosmographia*, Pinder et Parther (éd.), Paris, 1860, L. IV, chap. 40, «in qua Spanoguasconia aliquantas fuisse civitates legimus, ex quibus ex parte designare volumus id est : Lactaro, Autis, Consorannis, Combinias, Bigorrias, Elusa, Vasatis, Aquis, Beneharnum, Atur, Oloronensis, Lapurdum».
34. Saint Amand : évêque de Maastricht, évangéliste de la Frise, mort en 679. *Vita Amandi, Analecta Bollendiana*, t. VIII, Paris, 1889.
35. MUSSOT-GOULARD (R.), «Saint Léon, Bayonne et la Gascogne à la fin du IX^e siècle», dans Mussot-Goulard (R.) et Hourmat (P.), *Saint Léon de Bayonne*, Bayonne, 1994, p. 25.
36. MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne 768-1070*, Lectoure, 1982, p. 71-159.
37. Il ne subsiste que quelques épaves de ce cartulaire détruit en 1787. P. de Marca (*Histoire du Béarn*, Paris, 1640) et A. d'Oihénart, *Notitia Utriusque Vasconiae*, Paris, 1638) en ont copié des extraits.
38. DUBARAT (V.) et DARANATZ (J.-B.), *Recherches sur la ville et sur l'Église de Bayonne*, Bayonne, 1929, t. III, p. 626-629.
39. La fête de saint Léon est célébrée le 1^{er} mars.
40. HIGOUNET (C., dir.), *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, 1971, p. 148-151. MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne...*, p. 96-104.
41. MUSSOT-GOULARD (R.), «Saint Léon, Bayonne et la Gascogne à la fin du IX^e siècle»..., p. 28.
42. MUSSOT-GOULARD (R.), «Dax à l'époque carolingienne : la question des sources», *Bulletin de la Société de Borda*, 1982.
43. MUSSOT-GOULARD (R.), «Saint Léon, Bayonne et la Gascogne à la fin du IX^e siècle»..., p. 13-21.
44. MUSSOT-GOULARD (R.), «Labourd, an 1000, vers Bayonne», *Revue d'histoire de Bayonne, du Pays Basques et du Bas-Adour*, 2001, p. 6.
45. Sur la base des faits rapportés dans la *vita*, une tradition locale tardive fit à tort de saint Léon le pre-

mier évêque de Bayonne.

46. Sur Guillaume Sanche, maître des pays de l'Adour entre 981 et 997-999, voir : MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne...*, p. 134-140

47. MUSSOT-GOULARD (R.), «Labour, an 1000, vers Bayonne»..., p. 4. La Gascogne est devenue duché en 977, date à laquelle Guillaume Sanche, comte et marquis de Gascogne, hérita du comté de Bordeaux qui portait en lui, depuis les origines, la possibilité de faire de son détenteur un duc.

48. *Le Livre d'Or de Bayonne. ...*, n° I, p. 1-3. La datation par référence au pontificat de Benoît VII (974-983) et au principat de Guillaume Sanche, duc de Gascogne (977- v. 997-999) situe la rédaction de ce document entre 977 et 983. Arsieu était alors à la tête de l'évêché de Gascogne, c'est-à-dire qu'il cumulait la direction des six évêchés de Bazas, Aire, Dax Lescar, Oloron et Lapurdum.

49. Pour l'identification des vicomtes Gaston Centulle et Loup Aner voir : MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne...*, p. 147.

3. Entre vicomtes de Labourd et évêques de Bayonne : la naissance de la cité médiévale (XI^e - XII^e siècles)

Les informations fragmentaires que nous fournissent les sources écrites antérieures à 1200 mettent en lumière le rôle majeur de deux personnages¹. Le premier, un grand laïque, était le vicomte de Labourd, représentant local du comte de Gascogne². L'autre, investi du magistère spirituel, était l'évêque de Bayonne, placé sous l'autorité du métropolitain d'Auch. Établis tous deux à l'intérieur de l'ancien *castrum*, qui constituait le siège de leur pouvoir, ils se partageaient l'autorité sur celui-ci ainsi que sur les territoires alentours, le premier dans le ressort de la vicomté de Labourd, le second dans l'étendue du diocèse de Bayonne. L'apparition concomitante de ces deux autorités dans les sources écrites coïncide chronologiquement avec la manifestation des premiers symptômes d'un lent renouveau urbain qui, du milieu du XI^e à la fin du XII^e siècle, aboutit à la transformation du *castrum* antique de Lapurdum en la cité médiévale de Bayonne.

3.1. Les vicomtes de Labourd : apogée et déclin d'un lignage gascon

Faute d'informations suffisamment nombreuses et précises, il nous faut passer assez vite sur les vicomtes de Labourd. Renée Mussot-Goulard a rassemblé et exploité l'essentiel des données textuelles disponibles sur eux³. Fort Sanche, premier vicomte de Labourd formellement désigné comme tel («*vicecomes ipsius civitatis*»), est

mentionné vers 1059-1061 dans la charte par laquelle Raimond, évêque de Bazas et de Labourd, dénonce les spoliations dont l'Église Sainte-Marie a été victime par le passé⁴. Dans les faits, l'institution vicomtale pourrait être antérieure à cette mention d'environ un demi-siècle. En s'appuyant sur les traditions onomastiques, Renée Mussot-Goulard a proposé d'établir une filiation avec Loup Aner, un des trois vicomtes gascons qui, vers 980, apposa son seing au bas de la charte d'Arsieu⁵. Mais il faut pour cela intercaler un hypothétique Sanche Loup entre les deux hommes. Rien



n'est moins sûr d'autant que, dans une étude antérieure, Renée Mussot-Goulard fait de ce même Loup Aner un vicomte d'Oloron⁶.

Nous savons peu de chose sur les fonctions du vicomte de Labourd et sur son action concrète à Bayonne aux XI^e et XII^e siècles⁷. On imagine qu'il résidait au château érigé à l'angle nord-ouest de la muraille antique (ultérieurement appelé Château-Vieux) et qu'il rendait la justice au nom du comte de Gascogne. Les eaux⁸, les pêcheries⁹, les ponts et les péages¹⁰ relevaient du *dominium* vicomtal. Il contrôlait aussi de nombreuses dîmes¹¹. Le ressort territorial de la vicomté de Labourd englobait-il à l'origine la totalité du diocèse du même nom comme Renée Mussot-Gouylard l'a suggéré¹² ? L'étendue de ce dernier, précisée à la fin du X^e siècle par la charte d'Arsieu, fut confirmée en 1106 par le pape Pascal II¹³. Au-delà du Labourd proprement dit, les vallées de Cize, de Baïgorry, d'Arberoue, d'Ossès, de Bastan et de Lerin, ainsi que les terres d'Hernani et de Saint-Sébastien en faisaient alors partie. Cependant, à aucun moment nous voyons les vicomtes de Labourd agir dans la totalité de cet espace. Leurs interventions, du moins celles dont a conservé une trace écrite, se limitaient aux territoires limitrophes, le Bastan, de façon occasionnelle¹⁴, et l'Arberoue, dont les vicomtes ont réuni à plusieurs reprises les barons et les hommes libres avec ceux du Labourd à l'occasion de plaids communs.

Selon la tradition féodale, le vicomte s'entourait de conseillers, en général choisis parmi les chefs des maisons nobles du Labourd que les textes qualifient de «barons», de «*meliore*s» ou d'«*optime*s». Ces derniers, présents à titre de témoins, concouraient à l'authentification des actes officiels¹⁴. Ils étaient aussi convoqués en assemblée pour approuver des décisions importantes¹⁵. Les membres de plusieurs

familles reviennent avec une certaine fréquence au fil des actes, en particulier les Sault, les Urruzaga et les Urtebie. Des alliances matrimoniales renforçaient les liens entre elles ainsi qu'avec la lignée vicomtale¹⁶. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, le vicomte Arnaud Bertrand épousa R. de Sault. De cette union naquit Guillaume Raimond de Sault, qui fut le dernier vicomte de Labourd (voir tableau généalogique des vicomtes de Labourd).

La documentation, il est vrai essentiellement d'origine ecclésiastique, montre souvent le vicomte agissant de concert avec l'évêque, donnant même l'impression qu'il était cantonné dans un second rôle à côté du prélat. Bien plus que le vicomte, l'évêque fait peu à peu figure de personnalité de premier plan, de laquelle l'impulsion principale semble venir. Après 1152, suite du basculement du Labourd dans la mouvance des Plantagenêts, la charge vicomtale se vida peu à peu de son contenu. En 1168-1170, lorsque Richard, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, régla le litige survenu entre l'évêque et les bourgeois de Bayonne, la sentence rendue ne mentionne même pas le vicomte de Labourd¹⁷. Rattaché au domaine ducal après la mort de Guillaume Raimond de Sault (1193), le Labourd fut dès lors administré par un bailli¹⁸.

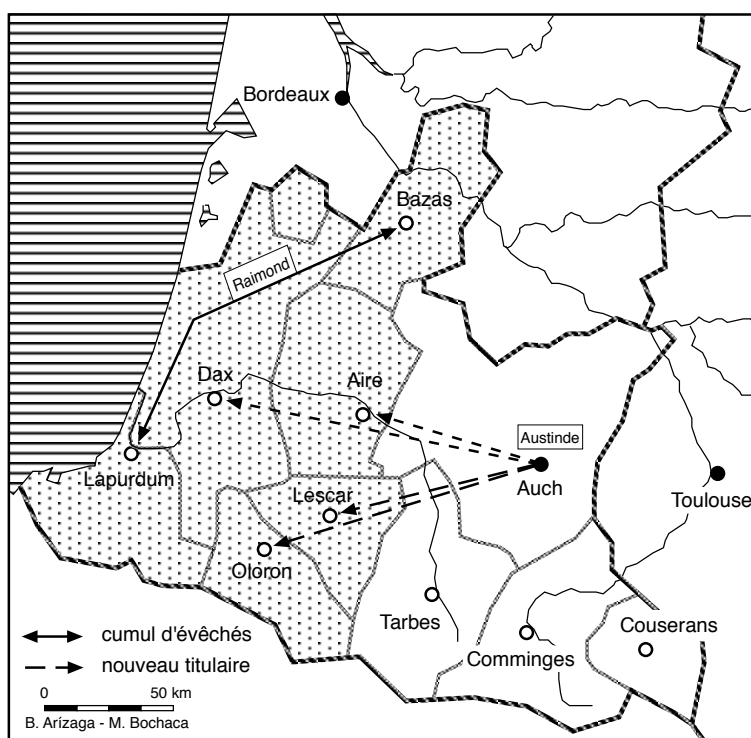
3.2. Une remarquable lignée d'évêques (1056-1206)

L'affirmation de l'autorité spirituelle et temporelle des évêques de Lapurdum face aux vicomtes de Labourd et, de façon plus générale, à l'égard de l'ensemble de la société locale, a été génératrice de documents écrits, publics et privés, au détour desquels il est possible d'entrevoir des éléments constitutifs de la topographie urbaine et, parfois même, lorsqu'on dispose de jalons étalés dans le temps, des indices de son évolution entre le milieu du XI^e et la fin du XII^e siècle.

3.2.1. L'affirmation progressive de l'autorité épiscopale (1056-1126)

Après la mort d'Arsieu (vers 1017), les six évêchés de Novempopulanie formant l'évêché de Gascogne (Bazas, Aire, Oloron, Lescar, Dax et Lapurdum) restèrent sous l'autorité d'un prélat unique, Raimond de Bazas. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XI^e siècle, à la faveur du renouveau de l'Église qui se propageait lentement en Gascogne, que les évêques reprirent pied dans le *castrum* de Lapurdum dont ils avaient été longuement absents. Notre vision, influencée par la nature ecclésiastique des sources écrites conservées, l'est plus encore par l'idéologie ambiante de la réforme grégorienne dont celles-ci sont porteuses¹⁹.

L'épiscopat de Raimond le Jeune (1056-1080). - Raimond le Vieux fut remplacé comme évêque de Gascogne par son neveu, Raimond le Jeune. Celui-ci fut déposé par le pape en 1056. Il siégea néanmoins cette même année en qualité d'évêque de Bazas au concile de Toulouse qui déposa l'archevêque d'Auch, Raimond Copa, accusé de simonie, et auquel succéda Austinde. En 1059, Nicolas II condamna le cumul des évêchés en Aquitaine et en Gascogne. De retour de Rome où il était allé chercher le *pallium*, Austinde entreprit de pourvoir les évêchés gascons de titulaires. Tandis qu'il se chargeait lui-même de restaurer les sièges de Dax et d'Aire en nommant à leur tête des hommes dévoués, il confia à Raimond de Bazas la tâche de relever celui de Lapurdum.



L'ACTION RÉFORMATRICE D'AUSTINDE D'AUCH : RESTAURATION DES ÉVÊCHÉS VACANTS ET DÉMEMBREMENT DE L'«ÉVÊCHÉ DE GASCOGNE»

Dans une charte que l'on peut dater de 1060-1061, Raimond se présente comme le restaurateur de l'église Sainte-Marie («*pro restauracione Sancte Ecclesie in supra dicta civitate*»), qu'il dit avoir trouvée détruite de toute ancienneté («*que ab antiquis destructa est*»)²⁰. Dans le contexte religieux de l'époque, il s'agit d'un relèvement spirituel, ce qui n'empêcha pas l'évêque de veiller à la sauvegarde des intérêts matériels de son Église. Il obtint du vicomte Fort Sanche et de son frère Loup Sanche la restitution de l'église Sainte-Marie avec tous ses droits et dépendances situés dans la ville depuis la porte orientale jusqu'à la porte Saint-Léon, ainsi que les quarts des dîmes de toutes les églises («*ipsam ecclesiam cum appendiciis reddidit porte orientalis usque ad porte Sancte Leonis, quartas decime ecclesiarum omnium*»). La titulature employée par Raimond pour la circonstance : «*indignus et*

peccator, tamen episcopus Sancte Ecclesie Basatensis, vocatus nec non et Laburdensis» trahit une notable entorse au principe du non cumul des bénéfices ecclésiastiques. Raimond semble s'en défendre par des références très appuyées à l'archevêque d'Auch Austinde, au pape Nicolas II et au synode de Latran de 1059²¹.

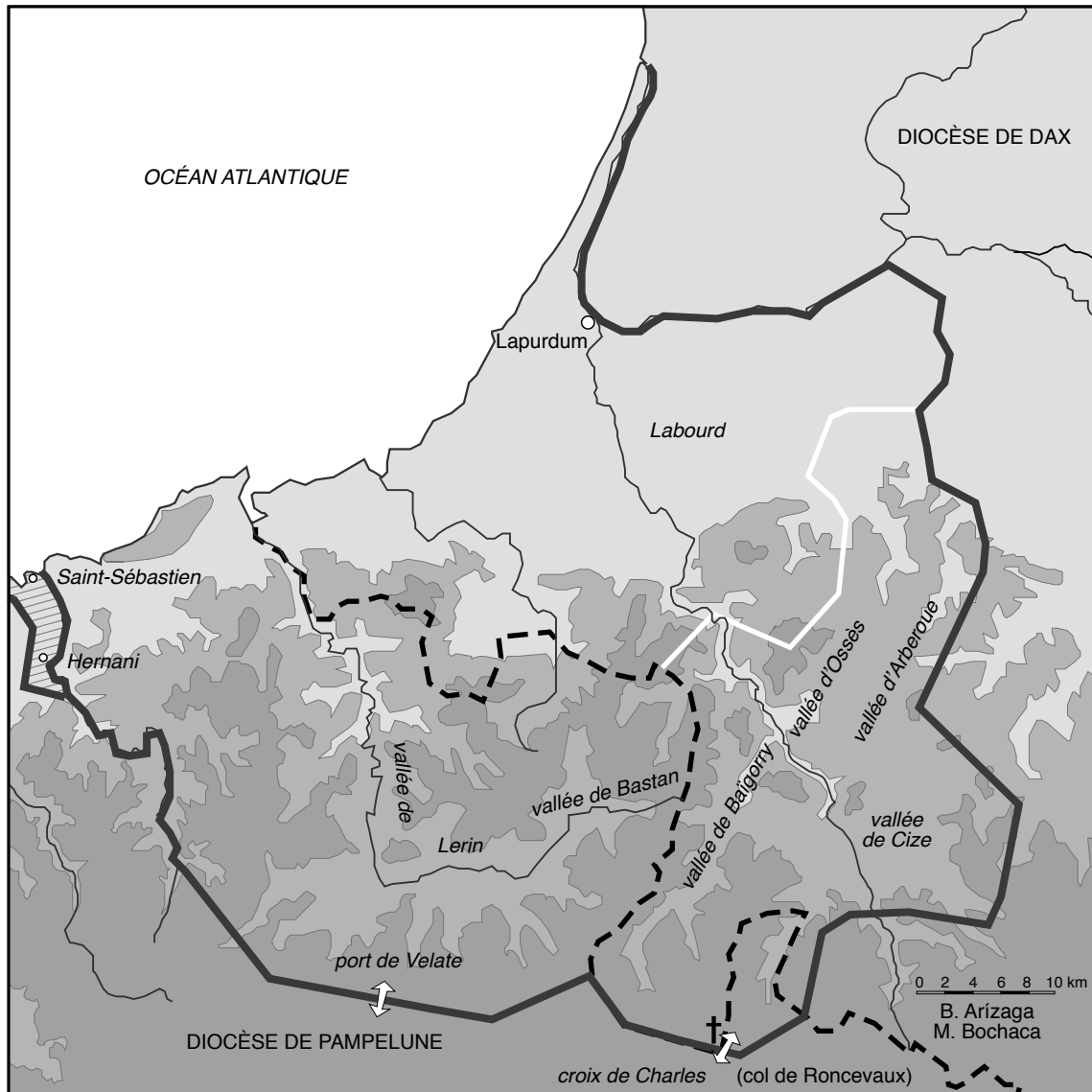
L'isolement de l'acte, qu'il est impossible de recouper avec d'autres sources contemporaines ou chronologiquement proches, ne permet pas de tirer pleinement parti des allusions qu'il contient. L'exposé des motifs mentionne trop brièvement des clercs vivant dans le cloître canonial de Lapurdum («*clericum in Laburdensis claustro canonicis viventium*»). On découvre ainsi l'existence d'un groupe de clercs attachés au service de l'église Sainte-Marie. Qui étaient-ils ? Comment étaient-ils organisés et depuis combien de temps ? En quoi consistaient les dépendances restituées par le vicomte avec l'église («*ecclesiam cum appendicis... porte orientalis usque ad porte Sancti Leonis*») ? On peut imaginer que l'église Sainte-Marie en faisait partie. Quel était en revanche l'espace délimité par la référence à la porte Saint-Léon et à la porte orientale. Faut-il comprendre que le vicomte abandonnait à l'évêque le *dominium* du quart sud-est du *castrum*, borné par le mur romain à l'est et au sud, et par les deux alignements respectivement formés par l'église Sainte-Marie avec la porte orientale, au nord, et avec la porte Saint-Léon, à l'ouest ?





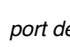
La rétrocession de 1060-1061 inaugurerait une longue série de donations faites par des laïcs jusqu'au début du XIII^e siècle. Le cartulaire du chapitre cathédral, ou Livre d'Or, témoigne des nombreux biens et droits situés dans les paroisses environnantes du Labourd qui furent donnés ou vendus à l'évêque et aux chanoines. En revanche, ceux localisés dans la ville ont été systématiquement cédés par les vicomtes, seuls laïcs à détenir un pouvoir sur le sol urbain.

La politique de restitution à l'Église de biens usurpés antérieurement résultait apparemment d'une entente entre l'évêque et le vicomte. Ainsi, sous le signe d'un nouveau rapport de forces morales et matérielles entre pouvoirs temporels et spirituels, s'esquissait le réveil religieux et urbain du XI^e siècle.

L'épiscopat de Bernard d'Astarac (1080-1119). - Ces bons rapports se maintinrent au temps de Bernard d'Astarac, moine bénédictin et ancien vicaire général de l'archevêque d'Auch, devenu évêque de Labourd en 1080. Il semble qu'il ait obtenu du vicomte de Labourd, Fort Sanche, l'abandon de la moitié de la cité entre la porte méridionale et celle qui conduit au port²². Il s'agirait en réalité de la confirmation de la cession obtenue par Raimond de Bazas en 1060-1061. Les expressions «*porta meridionalis*» et «*porta que ducit ad portum*» se substituant à celles de «*porta Sanctis Leonis*» et «*porta orientalis*», la notion de «moitié de la terre de la cité» ne doit pas faire illusion, d'autant que nous sommes en présence d'une notice rédigée postérieurement et que nous ignorons la liberté prise par le copiste par rapport au document original. À peu près à la même période, le vicomte Fort Sanche et son gendre, Sanche Garcie, abandonnèrent à l'église Sainte-Marie la dîme et les péages du port de Bayonne²³. Enfin, Bernard d'Astarac obtint en 1106 du pape Pascal II la confirmation de la charte d'Arsieu fixant les limites entre les évêchés de Bayonne et de Pampelune²⁴. Appelé à l'archevêché d'Auch en 1119, Bernard d'Astarac fut remplacé par Garcie (1119-1120), premier évêque de Bayonne librement élu par le chapitre cathédral.

Une impulsion décisive durant l'épiscopat de Raymond de Martres. - Le renouveau de la ville se précisa sous Raymond de Martres (1120-1125/6), moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Sever promu à l'épiscopat après la mort de Bernard d'Astarac. L'édification de la cathédrale fut l'un de ses

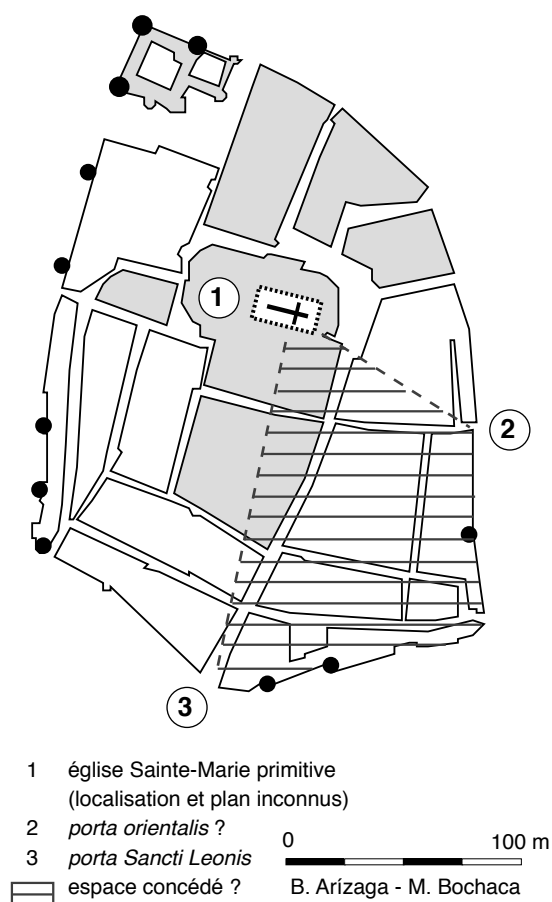


- | | | | |
|---|---|--|--|
|  | limites du diocèse de Lapurdum |  | limites du Labourd |
|  | territoires de Saint-Sébastien et d'Hernani restitués en 1199 |  | frontière du royaume de France avec les royaumes ibériques |
|  | port de Velate | | |
| | toponyme mentionné dans la bulle de Pascal II (1106) | | |

LE DIOCÈSE DE BAYONNE AU DÉBUT DU XII^e SIÈCLE

grands projets. Pour cela, il créa une confrérie dont les membres se recrutaient dans les paroisses du Labourd et de l'Arberoue²⁵. Le vicomte Bertrand et les barons donnèrent leur accord. La confrérie se réunissait chaque année lors de la fête de la nativité de la Vierge (8 septembre). Les membres,

venus la veille à Bayonne, versaient à la fabrique quatre deniers poitevins et l'offrande du pain et du cierge, obtenant en retour quarante jours d'indulgence. Ce fut cependant au successeur de Raymond de Martres, Arnaud Loup de Bessabat, qu'il revint de lancer le chantier de construction.



**DOMINIUM CONCÉDÉ DANS LA CITÉ DE LAPURDUM
À L'ÉVÊQUE RAIMOND PAR LE VICOMTE FORT
SANCHE VERS 1060-1061
(Restitution hypothétique)**

En 1122, par une charte datée de Saint-Sever, le duc d'Aquitaine Guillaume IX donna à l'Église Sainte-Marie de Bayonne la moitié de la cité²⁶. Il accorda par la même occasion de nouveaux droits et revenus à l'évêque :

- abandon du *padouentatge* (perception du droit de paturage) sur les terres cultes et incultes,

- autorisation de fonder des établissements agricoles, d'établir des nasses et des pêcheries, de construire des moulins dans les eaux douces et salées.

Guillaume IX octroya aussi des fran-

chises aux habitants de la ville :

- droit de voisinage (bourgeoisie) à tout étranger séjournant un an et un jour dans la ville,

- liberté de circulation des voisins sur tout trajet aller-retour depuis la ville du lever au coucher du soleil.

Ces mesures qui reconnaissent le rôle moteur de l'évêque dans le développement de la région, étaient aussi de nature à encourager le peuplement de la ville en y attirant de nouveaux venus. Dans les années 1120, à l'initiative de Raymond de Martres, un pont avait été mis en chantier sur la «mer de Bayonne», c'est-à-dire l'Adour²⁷. Vers 1125, avec l'assentiment de sa mère, Urraca, le vicomte Bertrand céda à l'évêque le tiers des droits perçus sur le pont (connu par la suite sous le nom de pont de Saint-Esprit)²⁸. La construction d'un tel ouvrage est indubitablement le signe du renouveau qui animait alors la ville²⁸.

De Lapurdum à Bayonne. - C'est précisément dans le premier quart du XII^e siècle, alors que se manifestait le réveil religieux et urbain, que le nom de Bayonne apparaît dans les sources écrites et finit par s'imposer. À la fin du XI^e et au début du XII^e siècle l'évêque est qualifié tour à tour «*episcopus Laburdensis*» et «*episcopus Baionensis*»²⁹. La seconde titulature l'emporte dans les années 1120, durant l'épiscopat de Raymond de Martres. On observe la même évolution sémantique pour les vicomtes, dits d'abord de Labourd, puis de Bayonne³⁰. De façon parallèle, la cité de Bayonne («*civitas Baionensis*») s'individualise dans les textes comme une entité topographique distincte du pouvoir spirituel et temporel dont elle est le siège³¹. L'église Sainte-Marie, les portes, le port et le pont sont des composantes du paysage urbain tout autant que des références spatiales employées par les contemporains pour se repérer.

Deux étymologies différentes ont été

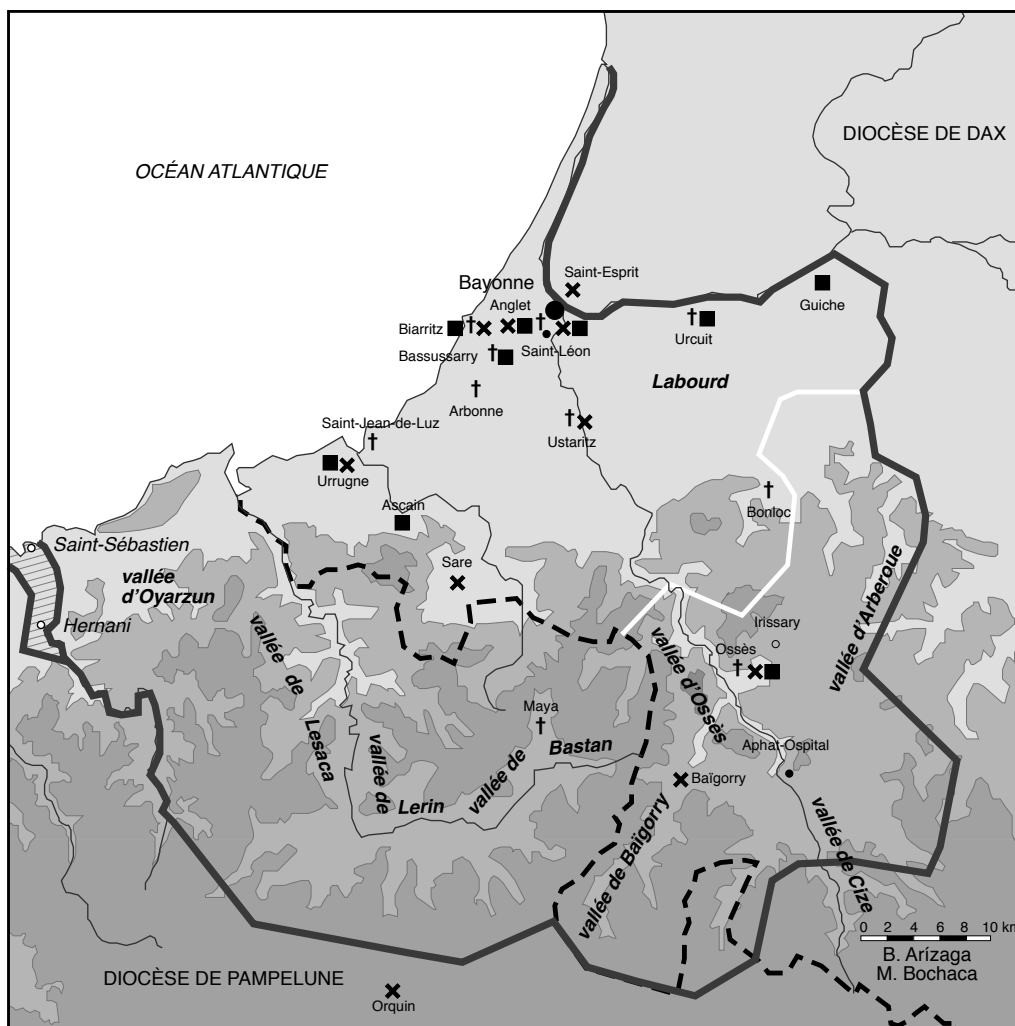
simultanément avancées pour expliquer l'origine et la signification du nom moderne de Bayonne, qui dérive du latin «*Baiona*». La première associe le mot à la contraction d'une expression basque : «*ibai ona*», que l'on peut traduire par : «bonne rivière». Rattachant le terme à un substrat linguistique basque, les tenants de cette hypothèse ont voulu y voir la preuve de l'existence d'un fond de peuplement ancien, d'origine vascone, établi sur les bords de l'Adour³². Cette hypothèse, qui met en avant une racine basque, résiste difficilement à la critique car des formes identiques ou voisines du toponyme se retrouvent en dehors de l'aire de diffusion de la langue basque. Tel est par exemple le cas de Bayona en Galice et de Bayon sur la rive nord de l'estuaire de la Gironde. L'origine plus probable du toponyme est à rechercher dans un augmentatif en langue romane (le galicien et le gascon pour les deux exemples cités) du mot du bas latin «*baia*» (baie). «*Baiona*» signifierait dans ce cas : «grande baie».

Tout en accompagnant des transformations topographiques, économiques et sociales, sur lesquelles il nous faudra revenir, le passage du nom latin antique «*Lapurdum*» à un autre, «*Baiona*», qui a toutes les apparences d'être nouveau, pour désigner la cité, aussi bien que les détenteurs des pouvoirs spirituels et temporels qu'elle abritait, semble répondre à des considérations politiques. Ce changement s'inscrit dans un contexte de renforcement du pouvoir des ducs d'Aquitaine sur la Gascogne à partir de 1063, après que l'archevêque d'Auch Austinde, sous couvert de propagation de la réforme grégorienne, leur ait préparé le terrain face au dernier comte de Gascogne, Bernard Tupamaler³³. Le démembrement de l'évêché de Gascogne puis l'installation sur le siège épiscopal de Lapurdum de prélats favorables aux intérêts aquitains (Bernard d'Astarac, Raymond de Martres), ont favorisé la pénétration

d'influences nouvelles. Guillaume IX (1086-1127) s'est employé de façon toute particulière à faire valoir son autorité en tant que comte et duc de Gascogne. Or, c'est précisément à son époque que s'opère le changement de nom. Par ailleurs, de façon concomitante, les vicomtes adoptent définitivement le titre de «*vicecomes Baionensis*» au temps de Bertrand, lui-même d'ascendance aquitaine par son père. L'apparition du terme «*Baiona*» dans les sources écrites du premier quart du XII^e siècle pourrait donc être liée à la progression de l'influence politique des Aquitains en Gascogne occidentale. Cette hypothèse a au moins le mérite de concorder avec l'étymologie romane du toponyme.

3.2.2. *Le basculement dans l'orbite anglo-aquitaine (seconde moitié du XII^e siècle)*

Des quinze années au cours desquelles le duché Aquitaine et son prolongement gascon relevèrent de la mouvance capétienne, depuis le mariage d'Aliénor avec Louis VII (1137) jusqu'à leur divorce (1152), nous ne savons rien. Peu après, Aliénor épousait Henri Plantagenêt, duc de Normandie, comte du Maine et d'Anjou, qui, deux ans plus tard (1154) montait sur le trône d'Angleterre. Bayonne et le Labourd marquaient la limite méridionale d'un vaste «empire» qui s'étendait depuis les confins de l'Écosse jusqu'aux Pyrénées. Le vicomte de Labourd Bertrand, pour le peu qu'on en sait, se mit au service du nouveau duc. L'évêque Fortaner de Miremont, qui avait remplacé Arnaut Loup de Bessabat peu de temps avant le divorce d'Aliénor et de Louis VII, finit lui aussi par accepter ce changement de domination. Le développement de Bayonne se poursuit durant la seconde moitié du XII^e siècle sous le signe d'un accroissement du temporel de l'Église Sainte-Marie et dominé par la forte personnalité de deux évêques : Fortaner de Miremont et Bernard de Lacarre.



- limites du diocèse de Bayonne
- ▨ territoires de Saint-Sébastien et d'Hernani restitués en 1199 à l'évêché de Pampelune
- limites du Labourd
- - - frontière du royaume de France avec les royaumes ibériques

Possessions et droits de l'évêque et du chapitre cathédral :

- vallée de Lerin** toponyme mentionné dans la bulle de Célestin III (1194)
- † église mentionnée dans la bulle de Célestin III
- hôpital mentionné dans la bulle de Célestin III
- ✕ dîmes attestées au XII^e siècle
- biens fonciers attestés au XII^e siècle

LE DIOCÈSE DE BAYONNE À LA FIN DU XII^e SIÈCLE

L'épiscopat de Fortaner de Miremont (vers 1150-1178). - Au motif qu'ils œuvraient pour le salut de leur âme et de celle de leurs parents, clercs et laïcs labourdins se démièrent au profit de l'Église Sainte-Marie de biens et de droits, dont certains (les dîmes en particulier) relevaient de l'Église. Le plus souvent une contrepartie matérielle (argent,

bétail, prébende canoniale) accompagnait ce désengagement. L'exemple vint d'en haut. Entre 1150 et 1170, le vicomte de Labourd Pierre Bertrand vendit à Fortaner de Miremont la dîme de Bassussarry pour le prix de 200 sous poitevins. À sa mort, il légua à l'Église de Bayonne tous les cens qu'il possédait dans cette paroisse³⁴. Ces

donations vicomtales ne furent pas les seules à enrichir le temporel de Sainte-Marie. Parmi les nombreuses transactions qui occupent la majeure partie des feuillets du cartulaire cathédral se rapportant à la seconde moitié du XII^e siècle nous retiendrons seulement quelques exemples significatifs. Galindus de Beariz (Biarritz) et son fils abandonnèrent entre les mains de l'évêque Fortaner la dîme, les oblations et le droit de patronage qu'ils détenaient sur l'église Saint-Martin de Biarritz³⁵. Sanche Ramire donna tous les droits qu'il avait sur les églises d'Ossès à la condition de recevoir une prébende de chanoine³⁶.

À côté de restitutions plus ou moins «spontanées» de biens et de droits ecclésiastiques usurpés par les laïcs, Fortaner développa une politique d'achats ciblés destinée à donner une relative cohérence foncière au temporel acquis. Tel paraît être le cas des acquisitions successives réalisées dans la vallée d'Ossès. Outre la cession de droits sur les églises par Sanche Ramire, Fortaner obtint de la vicomtesse de Soule et d'Augier de Miremont, son mari, la vente de la moitié de la dîme d'Ossès pour le prix de 100 sous morlaas³⁷. Il acheta aussi pour 8 sous morlaas la terre sur laquelle était construit le moulin d'Ossès, puis versa 3 sous pour une terre limitrophe³⁸.

Fortaner de Miremont obtint vers 1160 un étonnant statut des gens de Labourd et d'Arberoue qui, à leur mort, devaient laisser à l'évêque une partie de leurs bêtes pour la célébration de messes anniversaires³⁹. Le statut était signé par le vicomte Bertrand, mais le véritable instigateur et bénéficiaire en était l'évêque. Un cheval devait rester à l'évêque pour deux possédés, un bœuf de labour sur quatre, une vache prise ou un bœuf pour deux bœufs et dix autres bovidés, ou encore 5 sous pour deux bœufs possédés conjointement avec des porcs ou des moutons. Tout en témoignant de l'importance de l'économie pastorale, notamment

dans les zones de montagne, ce tarif était de nature à procurer d'importants revenus à l'évêque, si tant est qu'il ait été appliqué.

L'épiscopat de Bernard de Lacarre (1186-1206). - Fils aîné du seigneur de Lacarre dans le pays de Cize, Bernard fut chanoine du chapitre cathédral de Bayonne au temps de Fortaner de Miramont, avant de devenir abbé de Sordes⁴⁰. En 1186, il succéda à Adhémar, qui lui-même avait remplacé Fortaner de Miremont comme évêque de Bayonne en 1178. L'accroissement du temporel de l'Église Sainte-Marie, alors que la mense épiscopale et celle du chapitre cathédral n'étaient pas encore nettement séparées, fut à l'origine des conflits qui émaillèrent les débuts de l'épiscopat de Bernard de Lacarre. En 1186, l'évêque et les chanoines tombèrent d'accord pour se partager par moitié les dîmes, les oblations et les mortuaires de plusieurs églises, dont celle de Saint-Léon⁴¹. Deux autres litiges relatifs à l'exercice de certains droits ou au partage des revenus communs furent réglés en 1188 respectivement par l'archevêque d'Auch et par l'évêque de Dax⁴².

En 1191, Bernard de Lacarre participa à la troisième croisade en Terre sainte, où il accompagna Richard Cœur de Lion. À son retour en 1193, il fit confirmer par le vicomte de Labourd Raimond Guillaume de Sault la donation faite par l'aïeul maternel de ce dernier, Bertrand, au sujet des dîmes de toutes les terres incultes du Labourd nouvellement peuplées ou qui le seraient à l'avenir⁴³. Les droits de l'Église Sainte-Marie sur les terres novales du Labourd étaient ainsi reconnus à l'occasion du dernier grand plaid tenu par le dernier vicomte de Labourd, qui mourut peu après. Bernard de Lacarre poursuivit par ailleurs la politique de restitution des biens et droits ecclésiastiques usurpés par les laïcs. Une certaine Auria de Bejos et ses enfants abandonnèrent les parts de dîme qu'ils possédaient dans divers lieux,

notamment dans la paroisse d'Anglet à Brindos, Sutare et Sincos⁴⁴.

Soucieux de mettre de l'ordre dans les affaires de son Église et d'éviter un nouveau conflit avec le chapitre canonial, Bernard de Lacarre obtint en 1194 du pape Célestin III une bulle qui fixait l'étendue de sa juridiction spirituelle et temporelle⁴⁵. À la fin du XII^e siècle, le diocèse de Bayonne englobait le Labourd, les vallées d'Arberoue, d'Ossès, de Cize, de Baïgorry, de Bastan, de Lérin, de Lessaca et d'Oyarzun. En 1199, il fut amputé des territoires d'Hernani et de Saint-Sébastien, qui passèrent sous l'autorité de l'évêque de Pampelune. Le Livre d'Or rend en grande partie compte des possessions et des droits détenus par l'évêque et le chapitre : églises, dîmes, biens fonciers (terres, moulins...). Si la localisation exacte de certains biens et droits nous échappe, le report des indications sur une carte fait apparaître un noyau principal concentré autour de Bayonne, dans les paroisses de Saint-Léon, Anglet, Biarritz et Bassussarry.

Les transformations économiques et sociales de la ville de Bayonne. - L'essor de l'économie urbaine favorisa l'ascension d'un groupe juridique nouveau : les voisins ou bourgeois, auxquels le duc d'Aquitaine Guillaume IX avait reconnu en 1125 un statut privilégié⁴⁶. S'adonnant au commerce, à l'artisanat ou à la pêche, ces citadins disposaient aussi d'une assise foncière qui pouvait être importante dans le cas des grandes familles comme les Dardyr ou les Luc⁴⁷. Ils sortent de l'ombre dans la seconde moitié du XII^e siècle en apparaissant en qualité de témoins dans les actes émanant de l'évêque. À partir de l'épiscopat de Fortaner de Miremont, ils commencent à être identifiés comme tels aux côtés des clercs et des nobles, et non plus relégués dans le groupe anonyme des «autres témoins» (*«et alii quamplures»*)⁴⁸. Vers 1170, ils accèdent au rang de protagonistes à l'occasion d'un conflit qui opposa un certain nombre d'entre eux à l'évêque et

au vicomte de Maremne. Ce dernier avait engagé ses serfs et la dîme de Saint-Martin-de-Seignanx auprès de l'évêque, alors que la mère du vicomte, Condesse de Maremne, avait traité auparavant avec les bourgeois. Ces derniers dénoncèrent la mauvaise action de l'évêque et des chanoines. Un accord fut finalement trouvé, dont le vicomte de Labourd Bertrand et son fils Pierre Bertrand se portèrent garants⁴⁹.

De nouvelles dissensions surgirent entre l'évêque Fortaner de Miremont et les bourgeois au sujet de droits de justice exercés sur la ville. S'étant rendu à Poitiers pour porter l'hommage à Richard, Fortaner obtint un diplôme confirmant ses droits sur la moitié de la ville relevant de son autorité. Cela ne suffit pas à briser l'opposition des Bayonnais. De passage à Bayonne en janvier 1174, Richard rendit un arbitrage qui, tout en réaffirmant les droits des uns et des autres, confisquait la justice à son profit⁵⁰. Pour donner satisfaction à Fortaner de Miremont, Richard confirma la charte de donation du duc d'Aquitaine à Raymond de Martres, mais il abolissait la viguerie à laquelle prétendait l'évêque et, en compensation, lui céda la perception de la toalité de la coutume de la boucherie et non plus la moitié comme il disposait précédemment. Quant aux bourgeois, la charte accordée par Richard renouvelait les coutumes et les droits concédés en 1125 par le duc d'Aquitaine Guillaume IX pour favoriser le peuplement de la cité. Il fit obligation aux habitants de prêter main forte au sénéchal de Gascogne pour le venger de toute injure. Celui-ci devait prêter serment de respecter ces coutumes lors de sa première venue dans la ville. D'autres articles accordaient des exemptions fiscales aux Bayonnais. Mais les concessions faites aux uns et aux autres justifiaient la décision de Richard de retenir dans sa main toute la viguerie.

Parmi les témoins signataires de la charte de 1174 figuraient l'évêque de

Bayonne, l'évêque de Dax, le sénéchal de Poitou et des bourgeois de Bayonne (de Luc, Dardyr). Le grand absent était le vicomte de Labourd Pierre Bertrand. Celui-ci mourut peu après et son plus jeune frère, Arnaud Bertrand, le remplaça. Abandonnant son titre de vicomte de Bayonne, il transporta sa cour à Uztaritz. À la mort de son successeur, Guillaume Raimond de Sault (1193), la vicomté de Labourd fut rattachée au domaine ducal. La ville de Bayonne se sépara alors administrativement du reste du Labourd. La Charte des malfaiteurs (vers 1189) distinguait déjà la «terre de Bayonne» de la «vicomté de Labourd», comme elle distinguait les prud'hommes bayonnais des gentilshommes labourdins⁵¹. Dans la réorganisation administrative menée à bien par Richard Cœur de Lion, Bayonne fut placée sous l'autorité d'un prévôt. Cet officier ducal présidait la cour de justice et exerçait un pouvoir administratif sur la ville. Les douze juges conseillers qui composaient sa cour étaient recrutés parmi les bourgeois les plus notables. Il en était de même du prévôt. La bourgeoisie s'affirmait ainsi comme une force politique face à l'évêque. En 1204, le prévôt Pierre Sarrezin, bourgeois de Bayonne, assisté de son conseil, signa un traité avec le roi de Navarre, Sanche, qui prenait sous sa protection les marchands bayonnais circulant dans son royaume⁵². Peu après (1206-1213), les maîtres de navires bayonnais «du consentement et de la volonté du peuple bayonnais... sauf les droits et la fidélité de leur seigneur, le roi d'Angleterre» constituaient la «*societas navium Bayonensis*». D'après les statuts de cette association, ils devaient se prêter assistance mutuelle tant à Bayonne que dans les ports qu'ils fréquentaient⁵³. Enfin, couronnement politique de cette évolution, le 19 avril 1215, Jean-Sans-Terre accorda aux Bayonnais une charte de commune qui, sur le modèle des Établisse-

ments de Rouen, leur permettait de s'administrer eux-mêmes sous la conduite d'un maire et d'échevins⁵⁴.

Les sources du XII^e et du début du XIII^e siècle fournissent des indices, peu nombreux mais convergents, sur les transformations politiques, économiques et sociales qui affectent Bayonne. Ces changements s'accompagnent d'un essor démographique dont on peut mesurer les effets à travers la croissance topographique de la ville.

3.3. Le développement topographique de Bayonne

Les contraintes imposées par des sources écrites et archéologiques peu nombreuses et disparates nous obligent à limiter l'approche à deux aspects : le développement des faubourgs et les grands chantiers urbains.

3.3.1. La formation des faubourgs

Il y a tout lieu de penser que les franchises octroyées par le duc d'Aquitaine Guillaume IX en 1122 puis confirmées vers 1168-1170 par Richard, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, ont favorisé le peuplement de Bayonne en fournissant à ceux qui venaient s'y établir des conditions juridiques privilégiées (statut de voisin ou de bourgeois). Faute de renseignements, nous ne savons rien ou presque de la densification de l'occupation humaine à l'intérieur de l'ancien *castrum*⁵⁵. C'est à travers la formation de faubourgs aux abords de celui-ci que nous pouvons aborder la croissance. À partir de la ville close, l'urbanisation progressa en direction des terres basses situées autour du confluent de la Nive et de l'Adour.

Les faubourgs de la rive gauche de la Nive. - Les nouveaux venus s'installèrent au pied de l'enceinte, sur les versants en pentes douces par lesquels l'éminence couronnée par le *castrum* se raccordait aux berges de la Nive. L'ancienneté du pont Mayou, qui

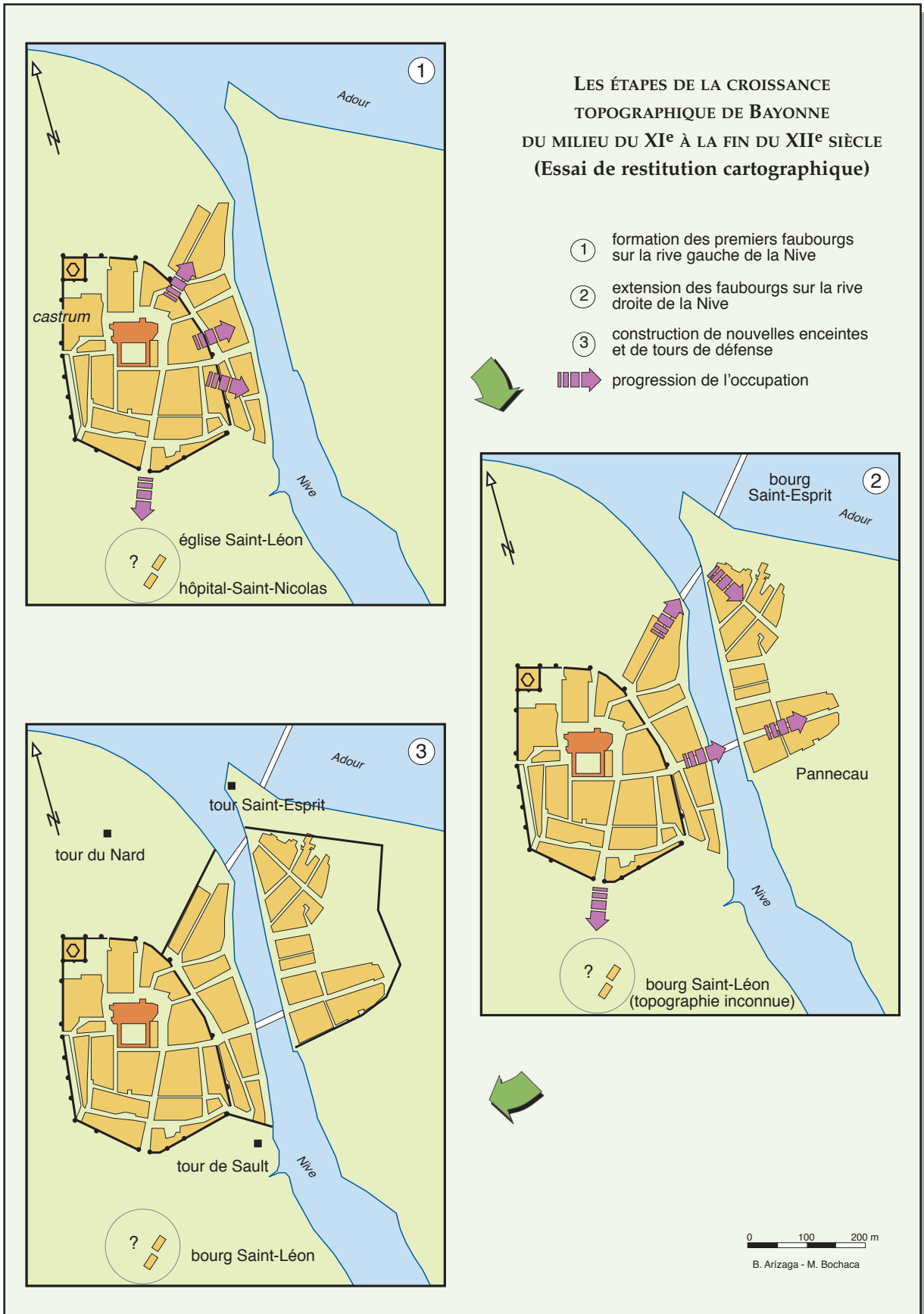
assurait le franchissement de la Nive près du confluent, permet de penser que la rue du Pont Mayou (actuelle rue Victor-Hugo) fut l'un des premiers axes autour duquel s'organisa l'occupation du sol⁵⁶. D'autres rues reliaient de la même façon les portes percées dans le flanc est de l'enceinte romaine et donnant accès à la berge de la Nive. Leur tracé servit de support à l'urbanisation. Assurant la desserte des ports et des zones d'échouage, certaines en tirèrent leur nom à l'exemple des rues du Port de Suzeye et du Port de Castet. Les constructions nouvelles furent édifiées en avant des fossés qui ceinturaient l'enceinte romaine. Perdant leur valeur défensive, ils laissèrent place à des rues (actuelles rues Orbe, de La Salie, des Augustins). Par ailleurs, le tracé rectiligne de la rue du Pont Mayou et de la rue des Basques, associé à une trame parcellaire homogène et orthonormée des îlots limitrophes, telle que nous la révèlent les plans cadastraux du XIX^e siècle, permettent de penser que certains de ces agrandissements ont pu être préparés par des opérations de lotissement planifiées.

Au sud du *castrum* les nouvelles constructions se multiplièrent au milieu des pièces de vignes et des vergers de pommiers à cidre, dont la présence est attestée dès la fin du XI^e siècle. Une urbanisation diffuse et sans doute spontanée donna naissance au faubourg Saint-Léon qui possédait avant 1188 une église paroissiale, la seule en dehors de la cathédrale Sainte-Marie. Un hôpital, placé sous le patronage de saint Nicolas et attesté en 1187, s'élevait à proximité de celle-ci⁵⁷. Il est à nouveau mentionné en 1194 dans une bulle du pape Célestin III énumérant les biens de l'Église de Bayonne : «*hospitale et oratorium extra muros civitatis Baione*»⁵⁸. L'évêque et les chanoines possédaient des biens dans le faubourg Saint-Léon, dont des vergers de pommiers et des celliers⁵⁹. En revanche, la physionomie des abords occidentaux de la vieille ville au XII^e siècle nous échappe⁶⁰.

Les faubourgs de la rive droite de la Nive.
 Au cours du XII^e siècle, d'autres faubourgs apparurent au débouché des trois ponts jetés sur la Nive et sur l'Adour⁶¹. Deux se formèrent sur la rive droite de la Nive, au pied des hauteurs de Mocoron et de Mousserolles. Le premier, au bout du pont Mayou, prit en gascon le nom évocateur de Borc Nau (Bourg Neuf). Le deuxième, le Pannecau, s'éleva dans le prolongement du pont Bertaco. Divers indices observables sur les plans des XVIII^e et XIX^e siècles permettent d'avancer l'hypothèse d'une possible planification : structuration selon un axe directeur, la rue du Borc Nau et la rue Pannecau, trame parcellaire régulière en peigne ou en arêtes de poisson. Ces opérations de lotissement du sol sont à rapprocher de celles déjà signalées sur la rive gauche de la Nive. De telles initiatives ne pouvaient venir que de l'évêque et du chapitre de Bayonne ou du vicomte de Labourd, principaux seigneurs fonciers dans et autour du *castrum*⁶². Si l'on pense aussitôt à Raymond de Martres, prélat connu comme un grand entrepreneur et bâtisseur dans les années 1120, d'autres évêques de la seconde moitié du XII^e siècle, en particulier Fortaner de Mirement et Bernard de Lacarre, ont pu concourir à ces entreprises programmées. On ne saurait totalement exclure le rôle des vicomtes de Labourd. L'exemple de la villeneuve de Bassussarry montre que ceux-ci n'étaient pas étrangers à certaines entreprises de colonisation rurales programmées⁶³.

Au-delà du pont construit sur l'Adour, l'hôpital «*San Espirit deu cap deu pount*» vit probablement le jour dans le premier quart du XII^e siècle⁶⁴. Affecté au service des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle et administré par l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier, il fixa un faubourg qui prit son nom : faubourg Saint-Esprit.

Associant autour de l'ancien *castrum* des bourgs enclos par de nouvelles enceintes et



des faubourgs restés ouverts, Bayonne présentait à la fin du XII^e siècle une structure polynucléaire caractéristique des villes de l'Occident chrétien à la même époque.

3.3.2. *Les grands chantiers urbains du XII^e siècle*

Tandis que se précisait la configuration des faubourgs, plusieurs grands chantiers étaient en cours de réalisation : transformation du château vicomtal et de la cathédrale romane, réfection de l'enceinte romaine et fortification des faubourgs.

Le château vicomtal. - Les vicomtes s'installèrent dans «*lo Castet*» à l'angle nord-ouest de l'ancien *castrum* romain. Rien ne permet de dire qu'il y avait là une construction plus ancienne. À en juger à partir des éléments architecturaux conservés, le château vicomtal date du XII^e siècle. Sa construction est traditionnellement attribuée au vicomte Raymond de Sault⁶⁵. Édifié sur un plan quadrangulaire de 35 mètres de côté, il est flanqué aux angles par quatre tours rondes. Les murs extérieurs prennent appui dans leurs parties basses sur la courtine ainsi que sur trois tours romaines qui, pour en renforcer la solidité, ont été épaissies par un revêtement d'un mètre environ. À l'intérieur de la ville, la quatrième tour a été construite ex nihilo. Les deux murs qui la réunissent aux tours nord-est et sud-ouest sont renforcés chacun en leur milieu par une tour semi-circulaire d'un diamètre moindre. Les bâtiments encadrant la cour du château ont été remaniés ultérieurement. Jusqu'en 1680, avant que Vauban ne décide sa démolition, un grand donjon hexagonal, dit Floripès, s'élevait au centre de la cour. Deux dessins, l'un anonyme pouvant dater du milieu du XVI^e siècle, l'autre réalisé par le Hollandais Joachim du Viert en 1612 ont conservé le souvenir de sa lourde silhouette. La présence du château, à l'origine du nom de la rue Port de Castet, a non seulement marqué la

toponymie de la ville, mais aussi sa topographie. Pour des raisons stratégiques, les constructions civiles ont été tenues à distance, faisant du château et de ses abords immédiats un isolat dans le tissu urbain.

Nouvelles enceintes et ouvrages de défense avancés. - Probablement en accord l'un avec l'autre, le vicomte de Labourd et l'évêque de Bayonne se préoccupèrent d'assurer la sécurité de la ville. On peut imaginer qu'ils firent relever l'enceinte romaine sur laquelle reposait toujours la défense du *castrum*. Ils lancèrent aussi la construction de nouvelles fortifications destinées à protéger les faubourgs édifiés de part et d'autre de la Nive et firent ériger des ouvrages de défense avancés.

Les nouveaux quartiers développés au pied de la ville haute furent enclos au XII^e siècle par la construction de murs partant de l'enceinte romaine et aboutissant à la Nive. L'un au sud, long d'une cinquantaine de mètres et épais de deux mètres, prenait appui sur la tour d'angle de l'enceinte romaine, la tour de la Pusterle, et fermait le quartier de Bertaco. Au nord, un premier mur protégea dès le XII^e siècle les maisons de la rue du Pont Mayou. Son fossé suivait le tracé de l'actuelle rue Gardin. Le mur venait se raccorder à l'enceinte romaine de la rue Orbe, à 45 mètres des Cinq Cantons. À la traversée de la rue Orbe, il était nécessairement percé d'un arceau qui s'appuyait sur le bâtiment de l'ancienne Monnaie. Des travaux réalisés en 1928 mirent à jour le soubassement de la muraille à un mètre de profondeur, côté rue Orbe, à 5 mètres, rue de la Goasques aujourd'hui rue Lormand. D'assez faible épaisseur, son tracé se poursuivait probablement jusqu'à la première tour des chaînes. En avant de la vieille enceinte romaine et des murs médiévaux se détachaient au nord la tour du Nard et au sud celle de Sault. On ne sait rien de la première, qui était probablement un ouvrage ancien. Elle fut détruite au XVI^e siècle pour

faire place au bastion du Nord. La seconde tour, dite de Sault, doit son nom au vicomte Guillaume Raimond de Sault qui l'édifia à la fin du XII^e siècle pour renforcer la défense des abords méridionaux de la ville. Tour carrée de 11,5 mètres de côté, aux murs de 2 mètres d'épaisseur, elle comportait au moins trois niveaux, dont deux avec voûtes.

Les fortifications de la rive droite. - Les constructions nouvelles du Borc Nau et du Pannecau furent elles aussi protégées par une enceinte dont le tracé et la structure demeurent pour partie hypothétiques. Historiens et érudits locaux s'accordent à situer sa construction dans les années 1130⁶⁶. Toujours selon eux, elle s'appuyait au confluent de l'Adour et de la Nive sur la tour Saint-Esprit, qu'un mur reliait à une porte ouverte face au pont jeté sur l'Adour en direction du faubourg Saint-Esprit. Depuis cette porte, l'enceinte longeait la rive de l'Adour sur un peu plus de 200 mètres, avant de tourner à angle droit vers le Sud. La porte de Mousserolle s'ouvrait au débouché de la rue du Borc Nau. Au-delà, l'enceinte suivait la rue des Lisses. Passé celle-ci, son tracé devient plus incertain. Elle s'infléchissait vers le Sud-Ouest pour recouper l'axe de la rue de Pannecau au bout de laquelle était percée la porte de Mocoron. Empruntant en amont la rue San Benedit, l'enceinte rejoignait l'ancienne rue du Barad (ou du Fossé). Courant parallèlement à la Nive sur environ 150 mètres, elle obliquait vers l'Ouest pour se raccorder à la tour des Menons, construite au XII^e siècle en vis à vis de la tour du Sault.

Privé de textes et sans pouvoir compter sur l'appoint de l'archéologie en l'état actuel des découvertes, on pourrait se contenter de cette description de l'enceinte si le report de son tracé sur le plan cadastral du XIX^e siècle ne faisait pas apparaître des invraisemblances. La volonté de relier à tout prix l'enceinte à la tour Saint-Esprit au nord et à

la tour des Menons au sud aboutit à un étirement exagéré à chacune de ses extrémités. Si l'on admet que ces deux tours faisaient le pendant sur la rive droite de la Nive de celles de Piémont et du Sault, considérées comme des ouvrages de défense avancés, il n'était pas nécessaire que les murs du XII^e siècle s'y raccordent. De la même façon, il est difficile d'imaginer que le flanc sud de l'enceinte ait pu couper à travers l'îlot délimité par les rues de Pannecau et des Cordeliers. Celui-ci présente au XIX^e siècle des parcelles relativement régulières qui le traversent de part en part. On peut supposer que la présence d'une enceinte l'ayant recoupé sur sa longueur aurait laissé des traces dans la trame parcellaire. Il est plus simple d'imaginer que l'enceinte enveloppait la totalité de l'îlot et se raccordait à la Nive à l'extrémité occidentale de celui-ci. Enfin, les historiens bayonnais ont jusqu'à présent implicitement travaillé sur l'hypothèse d'une muraille bâtie en pierre, s'étonnant de sa totale disparition. La présence d'une rue des Lisses dont le nom, dérivé du mot lice, évoque une palissade de bois, ainsi que d'une rue du Barad, terme gascon signifiant fossé, pourrait constituer les indices d'une clôture plus rudimentaire⁶⁷. C'est le «*baralh*» typique des bourgs et petites villes du Béarn voisin au XII^e siècle, à l'exemple d'Orthez et de Pau⁶⁸.

La cathédrale romane. - Sa construction en remplacement de l'église Sainte-Marie primitive, dont le plan et la structure nous sont totalement inconnus, avait été décidée par l'évêque Raimond de Martres (1120-1125/6). L'œuvre fut menée à bien par ses successeurs. On imagine que, outre les dons des fidèles, les revenus tirés des nombreux biens fonciers, des dîmes et autres droits ecclésiastiques acquis depuis le siècle précédent, permirent de financer le chantier. Le Livre d'Or est silencieux sur les travaux qui se déroulèrent au cours du XII^e siècle. On sait seulement, que l'évêque Bernard de



BAYONNE À LA FIN DU XII^e SIÈCLE



TOUR DE SAULT, VUE DE LA RIVE DROITE DE LA NIVE.
(Cliché M. Bochaca)

Lacarre s'entendit en 1198 avec les chanoines et l'ouvrier de la fabrique pour faire masse de certains revenus, dont la moitié devait être employée à l'œuvre de l'église⁶⁹. En 1213, le règlement d'un différend survenu entre l'évêque et le chapitre d'une part et P. A. Norton d'autre part nous révèle l'existence d'une carrière située au-delà du pont de Saint-Esprit qui, aux dires des anciens, avait été donnée par un certain G. Faber pour la construction de la cathédrale. Il s'était réservé à son usage et à celui de ses successeurs les moellons (l'«*arrobot*» en gascon), droit que son fils avait exercé. Ce détail permet de situer la donation au moins un demi-siècle plus tôt⁷⁰.

On ne sait rien de cet édifice et du cloître que le flanquait. Ils furent endommagés au

milieu du XIII^e siècle par un incendie dont la municipalité rendit compte au roi d'Angleterre en 1258 : «le fléau du feu a détruit la moitié de la ville et une partie de la cathédrale avec ses cloches et ses toits». Une bulle du pape Clément V, datée du 31 mai 1310, atteste que la cathédrale «très dégradée jadis par un incendie antérieur venait d'être presque complètement anéantie par la foudre». L'édifice roman ayant été entièrement reconstruit aux XIV^e et XV^e siècles, seul un parement extérieur du mur du bas-côté méridional, le long de la galerie nord du cloître, portait encore témoignage de l'ancienne construction au milieu du XIX^e siècle, avant que les travaux de réhabilitation de cette galerie ne le fassent à leur tour disparaître.

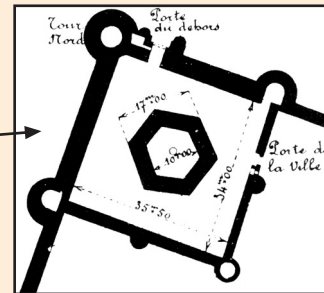
LO CASTET : CHÂTEAU DES VICOMTES DE LABOURD



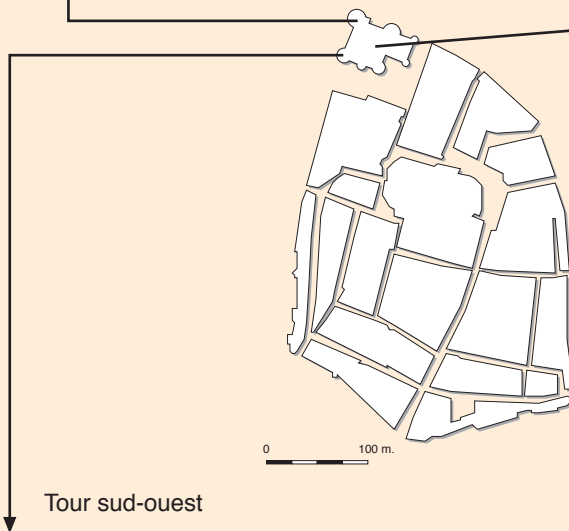
Tour nord-ouest



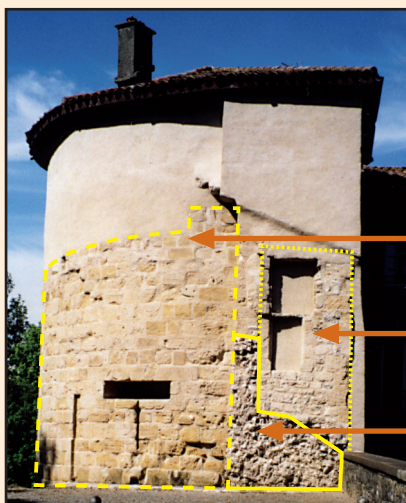
Le Château-Vieux de Bayonne dans la seconde moitié du XVI^e siècle d'après *l'Architettura militare*.



Restitution du plan du Château-Vieux par le commandant de Blay de Gaix



Tour sud-ouest

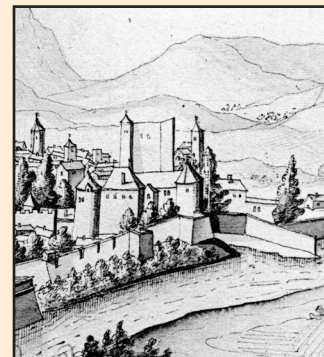


clichés Michel Bochaca

Parament en gros blocs de grès jaunâtre (rechemisage de la tour romaine aux XI^e-XII^e siècles)

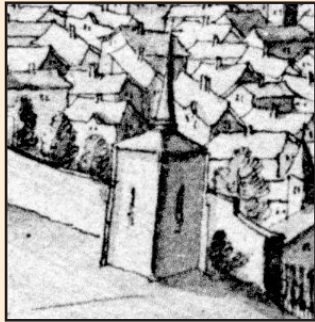
Reprise de maçonnerie liée à un réaménagement (date?)

Arrachement révélant les restes du mur antique (blocage de moellons liés au mortier)

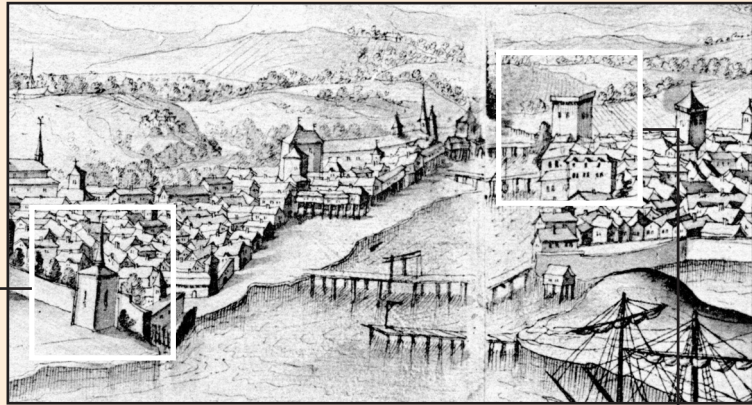


Le Château-Vieux de Bayonne au début du XVII^e siècle d'après J. du Viert

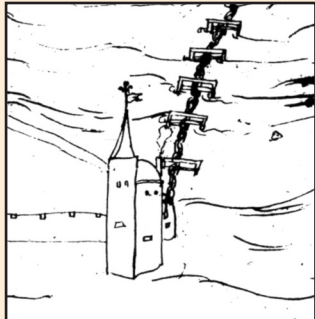
FORTIFICATIONS NOUVELLES DE BAYONNE AU XII^e SIÈCLE



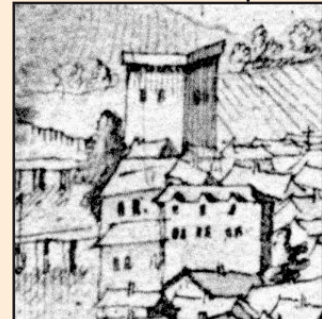
Tour Saint-Espirit (vue du côté nord)



Aperçu de Bayonne depuis la hauteur de Saint-Espirit (J. du Viert, 1612)



Tour Saint-Espirit (vue du côté nord, d'après l'Architettura militare)



Tour de Sault (vue du côté nord)

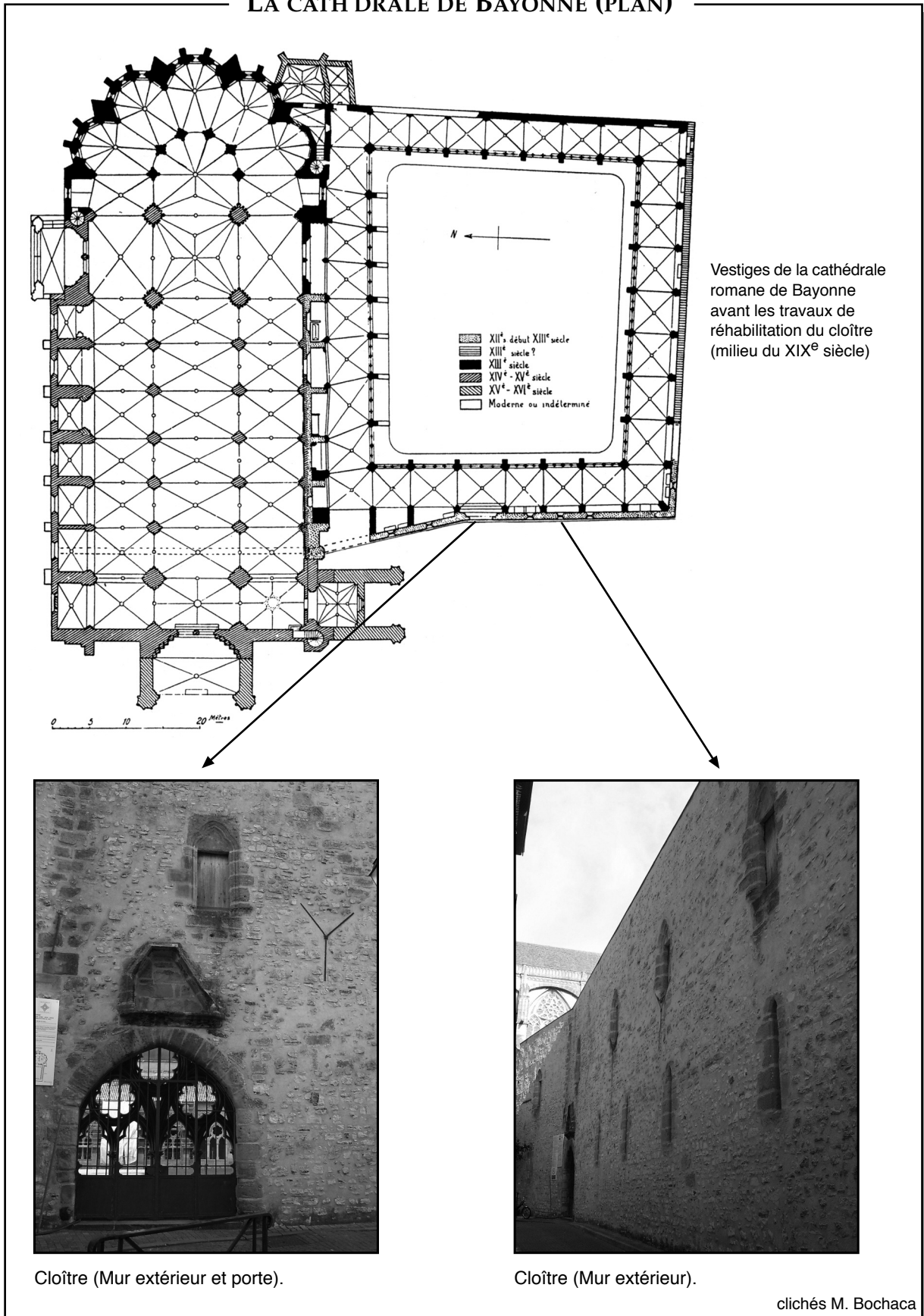


Mur entre la tour de la Pusterie et la Nive (parament vu de l'intérieur de la ville depuis l'angle de la rue des Basques)



Tour de Sault (vue du côté nord)

LA CATHÉDRALE DE BAYONNE (PLAN)



Notes

1. Les textes des XI^e-XII^e siècles conservés proviennent du cartulaire de la cathédrale Notre-Dame connu sous le nom de Livre d'Or. Conservé aux archives départementales des Pyrénées-Atlantiques sous la cote G 54, celui-ci a fait l'objet d'une publication : *Le Livre d'Or de Bayonne. Textes latins et gascons du X^e au XIV^e siècle*, édités pour la première fois par M. l'abbé Bidache. Œuvre posthume achevée et publiée par M. l'abbé V. Dubarat, Pau, 1898. Tout au long de ce chapitre nous renverrons à cette édition. Une nouvelle édition vient de paraître : MORON (C.), *Liber Aureus du chapitre cathédral de Bayonne*, Paris, 2001.
2. MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne 768-1070*, Lectoure, 1982, p. 190-191. En 1039, à la mort de Sanche Guillaume, duc et comte de Gascogne, le comté de Gascogne échut à Bernard d'Armagnac. Le titre ducal, associé à la possession du comté de Bordeaux, passa aux princes aquitains.
3. MUSSOT-GOULARD (R.), «Labourd, an 1000, vers Bayonne», *Revue d'histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 2001, p. 3-11. Id., «Vicomes de Labourd et vicomes de Bayonne», dans Pontet (J., dir.), *Regards sur l'histoire de Bayonne et du Sud-Ouest aquitain du haut Moyen Âge au temps présent. Hommes, pouvoirs, économie et société*. Mélanges offerts à Pierre Hourmat, Bayonne, 2002, p. 39-53.
4. *Le Livre d'Or...*, n° III, p. 7-9,
5. Voir *supra* p. 47.
6. MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne...*, p. 143.
7. Sur le pouvoir vicomtal en Gascogne à la fin du X^e siècle, voir : MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne...*, p. 148-150
8. *Le Livre d'Or...*, n° XIX, p. 33-34, 1150-1170, vente à l'évêque Fortaner et au chapitre, par Arnaut de Saint-Jean, Garice de Saint-Jean et sa femme, de la dîme des petites eaux de Saint-Jean-de-Luz («*totam decimam aque minoris, sive de molendinis, sive de agricultura, sive de plantis*») pour le prix de deux vaches ; vente faite entre les mains de Bertrand, vicomte de Bayonne.
9. *Ibid.*, n° XIII, p. 23-24, 1122, donation par Guillaume, duc d'Aquitaine, à l'évêque Raimond de Martres et à l'Église Sainte-Marie : «*donavi... paduentiam per terras cultas et incultas... et per mare et aqua dulces similiter ut molindina ibi et piscaturas*».
10. *Ibid.*, n° XI et XII, p. 21, 1125, «*terciam partem tributi pontis Beate Marie supradictus vicecomes omni tempore concessit*».
11. *Ibid.*, n° XXXIX, p. 67-68, 1193, confirmation par Guillaume Raimond de Sault, vicomte de Labourd, de la donation faite par son grand-père, Bertrand, vicomte de Labourd : «*quod omnes heremi et dominium eorum, census et decime, vicaria... per totum vicecomitatum Laburdensem, universaliter ad proprietatem vicecomitis Laburdensis pertinerent*».
12. MUSSOT-GOULARD (R.), «Vicomes de Labourd et vicomes de Bayonne»..., p. 41.
13. *Le Livre d'Or...*, n° I, p. 1-3, et n° II, p. 4-5.
14. *Ibid.*, n° XXVI, p. 43-44, 1150-1170, P. Fortun, vicomte de Bastan, contestant l'appartenance à l'Église Sainte-Marie de la dîme d'Ossais, l'évêque de Dax, celui de Lectoure et Bertrand, vicomte de Bayonne, règlent la question en faisant jurer sept chanoines sur l'autel de la Vierge que ces quarts de dîme leur appartenaient.
14. *Le Livre d'Or...*, n° XII, p. 21, 1125, confirmation par le vicomte Bertrand et sa mère Urraca de la donation à l'Église de Bayonne du tiers des droits perçus sur le nouveau pont en cours de construction sur l'Adour. «*Testes affuerunt canonici et barones nostre provincie videlicet Arnaldus de Salt, et Lupus Anerii de Escau, Willelmus Bernardi de Urruzaga, ceterique per optimi*». Id., n° XV, p. 28, 1106-1118,
15. *Ibid.*, n° XXXVIII, p. 65-66, 1125, Raimond de Martres, évêque de Bayonne, et Bertrand, prévôt de Labourd, convoquent les barons et les «meilleurs» («*baronibus et melioribus*») du Labourd et de l'Arberoue pour enteriner la création d'une confrérie pour l'œuvre de la cathédrale. *Ibid.*, n° XXVII, p. 45-46, 1150-1170, Bertrand, vicomte de Bayonne, ayant convoqué les barons et le peuple du Labourd et de l'Arberoue pour savoir ce qu'il fallait donner en mourant à l'Église de Bayonne, rend une sentence avec le conseil et l'accord de l'assemblée («*cum concilio et voluntate et assensu baronorum terre et totius populi*»).

16. *Ibid.*, n° XVIII, p. 30, 1149, parmi les témoins de l'acte, figure, aux côtés de Bertrand, vicomte, d'Arnaud de Sault et de W. B. d'Urruzaga, un dénommé «G. de Zubernie, cum filio suo, Garcia, et cum uxore sua, sorore Arnaldi de Salt».
17. *Ibid.*, n° XXXVII, p. 63-64.
18. TRABUT-CUSSAC (J.-P.), *L'administration anglaise en Gascogne sous Henry III et Edouard I de 1254 à 1307*, Paris, 1972, p. 354.
19. Les biens ecclésiastiques étaient passés aux mains des grandes familles de l'aristocratie locale, en particulier celle des vicomtes de Labourd. La diffusion de la réforme grégorienne en Gascogne reste pour l'essentiel à étudier. Dans les années 1080, les deux principaux promoteurs du renouveau de l'Église furent Amat, évêque d'Oloron, puis archevêque de Bordeaux, et son contemporain, l'archevêque d'Auch Austinde. Rapide aperçu dans : HIGOUNET (C., dir.), *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, 1971, p. 169-170. Des compléments sur l'action réformatrice d'Austinde d'Auch dans : MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne...*, p. 197-207.
20. *Livre d'Or...*, n° III, p. 7-9. La datation proposée (1059-1061) peut être resserrée aux deux années 1060-1061. L'acte est postérieur au synode de Latran (août-septembre 1059), auquel il fait référence. Renée Mussot-Goulard situe par ailleurs l'action de Fort Sanche en tant que vicomte de Labourd entre 1060 et 1100.
21. *Livre d'Or...*, n° III, p. 8, «qualiter rogatu dompni Austendi, archiepiscopi Auxensis» ; «Ego denique, cum consilio supradicti archiepiscopi, accepta donatione a dempno Nicholao, Pontifice Romano in Lateranensis sinodo, et suscepto ab ipso pontificatus officio».
22. *Le Livre d'Or...*, n° XV, p. 28, «medie civitatis terram a porta meridiana usque ad portam que ducit ad portum». Si l'on s'en tient aux dates avancées par René Mussot-Goulard, Fort Sanche aurait été vicomte de Labourd entre 1060 et 1100. L'acte, mentionné par une simple notice, daterait donc de 1080-1100 et non de 1106-1118.
23. *Le Livre d'Or...*, n° XV, p. 28, «decimam portus Baionensis et totius pedagii». Il s'agit d'une autre notice, consignée à la suite de la précédente.
24. *Ibid.*, n° II, p. 4-5.
25. *Ibid.*, n° XXXVIII, p. 65-66.
26. *Ibid.*, n° XIII, p. 23-24, «mediatem civitatis de Baione pro redemptione anime mee et parentum meorum, cum omni jure quod ibi habebam». Il ne peut s'agir que de la confirmation de la cession faite en 1060-1061 par le vicomte de Labourd, Fort Sanche, et son frère Loup Sanche, puis confirmée entre 1080 et 1100 par le même Fort Sanche et son gendre Sanche Garcia. Pourtant il n'est pas soufflé mot de ces actes fondateurs. Renée Mussot-Goulard a montré que les ducs d'Aquitaine, maîtres du pays gascon à partir de 1063, ont cherché à y affirmer leur autorité en confirmant les actes des anciens comtes de Gascogne [MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne...*, p. 205]. Dans le cas présent, Guillaume IX reprenait à son compte une donation antérieure du vicomte de Labourd, principal représentant du comte en Gascogne occidentale. Le vicomte de Bayonne de l'époque, Bertrand, si du moins il s'agit bien de lui, était relégué aux tous derniers rangs des témoins par une mention laconique : «B. de Baiona».
27. *Le Livre d'Or...*, n° XI, p. 21, «pontem supra mare Baione perficere incipio». Le mot mer (*mar* en gascon) désignait dans le Sud-Ouest de la France la partie d'un fleuve parcourue par la marée. Outre l'Adour, la Gironde, la Garonne et la Dordogne portaient aussi ce nom, qui est à l'origine de la dénomination de l'Entre-deux-Mers (région du Bordelais située à la confluence de la Garonne et de la Dordogne).
28. *Idid.*, n° XII, p. 21.
29. Il ne nous appartient pas ici de développer l'essor démographique et économique que connurent à partir du XI^e siècle les campagnes de la Gascogne et de l'Aquitaine, et qui alimenta au XII^e siècle un puissant processus d'expansion urbaine. Voir : HIGOUNET (C., dir.), *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, 1971, p. 153-180. Id., *Paysages et villages neufs du Moyen Âge*, Bordeaux, 1975., Id., *Villes, économies et sociétés médiévales*, Bordeaux, 1992.
29. *Le Livre d'Or...*, n° III, 1060-1061, p. 7, «Raimundus... episcopus Sancte Ecclesie Basatensis vocatus necnon et Labourdensis», «de Laburdensis episcopatu» ; n° VI, p. 13-14, 1063-1105, «Beate Marie de Baiona», «in manu Fort Anerii, Baionensis episcopi» ; n° II, p. 4, 1106, «Bernarde, Laburdensis episcopo» ; n° XIII, p. 23-24, 1122, «episcopus Baionensis» ; n° IV, p. 10-11, 1141, «Arnaldus L., Dei gratia Baionensis Ecclesie

- indignus minister*», «*Baionensis Ecclesie canonicus*» ; n° VII, p. 15-16, avant 1142, «*Arnaldi, Baionensis episcopi*», «*Ecclesie Beate Marie de Baiona*».
30. *Ibid.*, n° XV, p. 28, 1106-1118, «*Fortin Santius, vicecomes Laburdensis*» ; n° XII, p. 21, 1125, «*Bertrandus, Baionensis vicecomes*». Au XIII^e siècle, après la disparition de la famille vicomtale, le bailli, représentant local du duc d'Aquitaine, s'établit à Ustaritz et reprit dans sa titulature l'appellation «de Labourd», conforme à l'étendue géographique de ses fonctions.
31. *Ibid.*, n° XV, p. 9, 1106-1118, «*portus Baionensis*» ; n° XIII, 1122, p. 23, «*civitatis de Baiona*» ; n° XI, p. 21, 1125, «*pontem supra mare Baione*».
32. GAVEL (H.), «Du nom de Bayonne et de quelques autres noms de lieux aquitains ou espagnols», *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, 1931, p. 37-40.
33. MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne...*, p. 204-207. Vainqueur du comte de Gascogne Bernard Tupamaler, à la bataille de La Castelle (1063), le duc d'Aquitaine Gui Geoffroi acheta à celui-ci la *potestas* comtale sur la Gascogne pour le prix de 15000 sous. Son autorité a cependant été battue en brèche par l'indépendance des vicomtes, notamment celui de Béarn. Davantage présent en Gascogne et beaucoup plus habile, Guillaume IX sut mieux se faire obéir.
34. *Le livre d'Or...*, n° XXI, p. 36 et n° XXII, p. 37.
35. *Ibid.*, n° XXXII, p. 55-56, 1150-1170.
36. *Ibid.*, n° XXX, p. 51-52, 1150-1170.
37. *Le Livre d'Or...*, n° XX, p. 35, 1150-1170.
38. *Ibid.*, n° XXVIII, p. 47, 1150-1170. On peut aussi mentionner plusieurs acquisitions de terres à Saint-Julien (aujourd'hui lieu-dit de la commune d'Ossès), notamment à proximité de l'église : *Ibid.*, n° XXIX, p. 48-50, 1150-1170.
39. *Ibid.*, n° XXVII, p. 45-46.
40. *Ibid.*, n° XX, p. 35, 1150-1170, on relève parmi les témoins un : «*Bernardus de Lecarre, canonici*».
41. *Ibid.*, n° XXXV, p. 60-61.
42. *Ibid.*, n° XL, p. 69-70 et n° XLI, p. 71-73.
43. *Le Livre d'Or...*, n° XXXIX, p. 67-68.
44. *Ibid.*, n° XLIV, p. 80-82.
45. *Ibid.*, n° LVI, p. 107-115.
46. *Ibid.*, n° XIII, p. 23-24. Voir *supra* p. 56-57.
47. Ces citadins tenaient les parcelles urbaines et leurs maisons à cens de l'évêque ou du vicomte de Labourd, qui semblent avoir été au XII^e siècle les deux seuls seigneurs fonciers à l'intérieur et aux abords du *castrum*. Le fait est confirmé *a posteriori* par les actes du XIII^e siècle contenus dans le Livre d'Or, qui détaillent les droits de l'évêque et surtout du chapitre cathédral. *Ibid.*, n° XCII, p. 195-196, 1266, Sauts Arnaud Diberi reconnaît tenir de l'évêque et du chapitre un *casau* (jardin) situé rue Saint-Léon, pour lequel il doit annuellement 6 s. morlans à la Noël (5 s. par moitié à l'évêque et au chapitre et 1 s. au chapitre).
48. *Ibid.*, n° XXXII, p. 55-56, 1150-1170, donation par Galindus de Biarritz et son fils à l'Église Sainte-Marie de la dime, des oblations et du patronage de l'église Saint-Martin de Biarritz, «*Testes sunt de civitate : R. W. de Ardei, Fremaut de Lebrugueire, Pontius dels Puis, P. Sarracenus, Johannus de Sinoa, A. de Meis...*».
49. *Le Livre d'Or...*, n° XXXI, p. 53-54, «*P. de Luc et Frenaldo de Lebrugueire et aliis quibusdam civibus Baionensis*».
50. *Ibid.*, n° XXXVII, p. 63-64. *Livres des Établissements*, Bayonne, 1892, n° 5, p. 23.
51. AC Bayonne, AA 11.
52. GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région bayonnaise du XII^e au XV^e siècle*, ****, Leoia, 1990, p. 343.
53. *Ibid.*, p. 313.
54. AC Bayonne, AA 1. *Livre des Établissements...*, n° 4, p. 17-22.
55. Il existait dans la ville close des emplacements non bâtis (jardins, vergers, places vides) qui ont servi de «réserves foncières» et aux dépens desquels s'est opérée la densification du bâti. *Le Livre d'Or...*, n° , p. 26, fin du XI^e siècle, donation par R. Sanche : «*pomerium juxta ecclesiam Sancte Marie infra civitatis muros, usque ad portam et viam que ducit ad portum*».
56. Historiens et érudits locaux ont avancé l'idée que l'occupation des zones alluvionnaires, basses

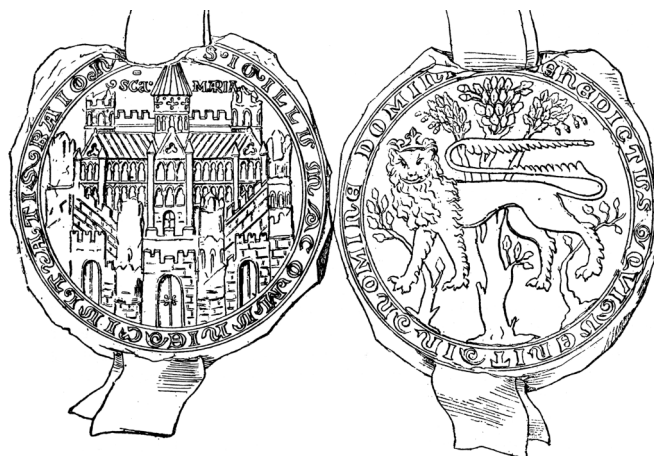
- et humides, s'était opéré au moyen de levées de terre, voir : GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région bayonnaise...*, p. 75. Cette hypothèse reste cependant à démontrer.
57. *Le Livre d'Or...*, n° XLII, p. 74-75, 1187, accord entre les chanoines de Sainte-Marie et les hospitaliers de Jérusalem au sujet de la construction d'une chapelle et d'un hôpital à Saint-Léon («*ut ibi a fratribus hospitalis oratorium construeretur et hospitale ad pauperes recipiendos*»). Un emplacement avait été donné à cet effet par Guillaume de Castedgelos («*quendam casalem post ecclesiam Sancti Leonis, prope civitatem Baionam*»).
58. *Ibid.*, n° LVI, p. 108.
59. *Ibid.*, n° XIV, p. 27, 1083, «*pomeria decem cum omni terra sua infra parrochiam Sancte Marie et Sancti Leonis*» ; n° XVII, p. 30, 1149, compromis entre l'évêque et les chanoines, d'une part, les tenanciers de Saint-Léon d'autre part ; XLII, p. 74, 1187, mention de celliers : «*cellarium juxta portam Sancti Leonis*».
60. *Ibid.*, n° XIV, p. 26, 1083, «*unum viridarium foras murum civitatis ad occidentum*».
61. BIDACHE (J.), *Le Livre d'Or de Bayonne. Textes gascons du XIII^e siècle*. Pau, 1906. Au XIII^e siècle, plusieurs biens du chapitre sont localisés sur la rive droite de la Nive par l'expression «*outre le pont*» : «*Otrel pont Maior*» (p. 55, 56, 83, 85) ; «*Otre lo pont de Bertaco*» (p. 53, 71) ; «*Otrel pont de Bertaco*» (p. 83).
62. Les nombreux cens perçus au XIII^e siècle par l'évêque et surtout par le chapitre cathédral au Borc Nau et à Pannecau attestent la forte emprise foncière de ce dernier sur la rive droite de la Nive «*A Pane Cau*» (p. 54), «*Otre Pane Cau*» (p. 71) et «*Au Borg Nau*» (p. 84). Les sources font défaut pour apprécier les possessions foncières du vicomte dans ce secteur.
63. *Le Livre d'Or...*, n° XXI, p. 36 et n° XXII, p. 37, 1150-1170, «*bila nave quae vocatur Bassessari*». Le terme villeneuve, dérivé de l'expression latine «*villa nova*», désigne habituellement un village de défrichement ou de colonisation agricole, créé à l'initiative d'un seigneur.
64. DUBARAT (V.) et DARANATZ (J.-B.), *Recherches sur la ville et sur l'Église de Bayonne*, Bayonne, t. I, 1910, p. 137.
65. LACRAMBE, «*Histoire de la fortification du Petit Bayonne*», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1931, p. 70.
66. *Ibid.*, p. 70-71.
67. BIDACHE (J.), *Le Livre d'Or de Bayonne. Textes gascons du XIII^e siècle...*, p. 54, cens perçus sur des biens situés «*darrer lo barrad de Pane Cau*».
68. DARRIGRAND (Y.), *Orthez médiéval des Moncades à Gaston Fébus*, Biarritz, 1992, p. 54-55. TUCOO-CHALA (P., dir.), *Histoire de Pau*, Toulouse, 1989, p. 14-16.
69. *Le Livre d'Or...*, n° XLV, p. 83-84.
70. *Ibid.*, n° L, p. 93-95.

4. Topographie de Bayonne au temps de l'apogée communal (XIII^e - milieu XIV^e siècle)

L'émergence de la bourgeoisie bayonnaise, dont la puissance économique et sociale s'est affirmée face à l'évêque durant le dernier quart du XII^e siècle, aboutit au début du XIII^e siècle à la reconnaissance de celle-ci comme force politique. Le 19 avril 1215, Jean sans Terre accorda aux bourgeois une commune organisée sur le modèle des institutions municipales de Rouen¹. Cette charte établissait de fait un corps de ville composé de cent membres : un maire, douze échevins (ou jurats), douze conseillers et soixante-quinze pairs. Réunis en un conseil élargi, ces «cent pairs» au total désignaient chaque année trois prudhommes candidats à la mairie, parmi lesquels le roi ou le sénéchal de Gascogne choisissait le maire. En général deux fois par semaine, le maire et les douze échevins se réunissaient pour gérer les affaires courantes de la ville. Ils avaient des compétences étendues en matière de police, c'est-à-dire d'administration générale, de justice et de finance, en vertu desquelles ils édictaient des ordonnances municipales (établissements) réglant les activités de leurs administrés². Ils pouvaient poursuivre et punir les contrevenants. Une fois par semaine les douze conseillers se joignaient à eux et une fois par quinzaine avait lieu l'assemblée générale des cent pairs.

Si des conflits avec l'évêque de Bayonne et des luttes de factions au sein de la bourgeoisie entachèrent le fonctionnement des institutions communales dans la seconde moitié du XIII^e siècle³, la large autonomie dont la ville

jouissait au regard du pouvoir ducal contribua à entretenir l'expansion démographique et économique⁴. Prolongeant la croissance amorcée dans la première moitié du XII^e siècle, la population de Bayonne continua d'augmenter au cours du siècle suivant. Les transformations de la topographie religieuse et la construction d'en-



Sceau rond de type monumental sur queue pendante :
Effigie : représentation symbolique de l'église Sainte-Marie
S[an]C[t]A MARIA
Légende : SIGILLUM COM[M]UNIS CIVITATIS BAION[nensi]S
Contre-sceau de type armorial :
Effigie : Léopard d'Angleterre sur fond de motifs végétaux
Légende : [b]ENEDICTUS QUI VENIT IN NOMINE DOMINI

SCEAU ET CONTRE-SCEAU DE LA COMMUNE DE
BAYONNE (1351), D'APRÈS V. DUBARAT (*Le Missel
de Bayonne de 1543...*, p. XCIV).

ceintes destinées à protéger les nouveaux faubourgs sont autant d'indices de cette expansion qui s'accompagna d'un remodelage permanent de l'espace urbain, cepen-



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PATRONYMES BAYONNAIS AU XIII^e SIÈCLE

dant plus difficile à percevoir dans le détail faute de sources suffisamment nombreuses et précises.

4.1. L'essor de la population bayonnaise

Bien que la pauvreté de la documentation écrite ne permette pas de quantifier l'ampleur de la croissance démographique et encore moins d'en préciser le rythme, la réalité de cette progression se fait de plus en plus palpable au cours du XIII^e siècle. Selon un processus caractéristique de l'ensemble des villes de l'Occident médiéval, l'augmentation de la population bayonnaise résulte en grande partie de flux migratoires qui ont conduit des ruraux des campagnes environnantes et des habitants des régions voisines à venir s'établir dans la ville et ses faubourgs. Les historiens emploient traditionnellement l'anthroponymie pour mettre en évidence ces déplacements. L'usage de patronymes et de surnoms à caractère géographique, très répandu aux XII^e et XIII^e siècles, permet en effet de repérer les migrants probables⁵. Il est possible d'en apporter la démonstration pour Bayonne au XIII^e siècle dès lors que l'on dispose de sources écrites un peu plus abondantes⁶.

Les rôles des cens dus au chapitre cathédral pour des maisons et des jardins situés dans Bayonne et aux abords immédiats de la ville fournissent des listes conséquentes de tenanciers dont on peut supposer, sans risque grave de se tromper, qu'il s'agissait dans leur immense majorité d'habitants de Bayonne⁷. Par précaution nous avons choisi de raisonner sur les seuls patronymes, indépendamment du nombre d'individus qui les portaient. Un premier décompte permet de faire apparaître un stock onomastique d'environ 440 noms de familles, parmi lesquels plus de 90 % sont précédés de la préposition «de», «d'» ou «du», qui constitue l'indice d'un patronyme à connotation géographique. Dans la pratique, il s'avère parfois difficile d'identifier la provenance avec certi-

tude. Même si on écarte les microtoponymes, pour ne retenir que les noms de paroisses et de régions qui, a priori prêtent moins à confusion, une marge d'erreur subsiste⁸. Il est parfois malaisé d'établir la concordance entre les graphies figurant dans les textes (formes anciennes de noms de lieux ou bien déformées par les scribes) et la toponymie contemporaine. D'autre part, des confusions sont toujours possibles entre des localités homonymes ou entre des noms de paroisses et de simples microtoponymes⁹.

Ces préalables méthodologiques posés, on peut néanmoins trouver une correspondance géographique pour 130 patronymes, soit 30 % du total. Encore faut-il regarder cette proportion comme un minimum¹⁰. Si l'on raisonne à partir des patronymes glanés dans les actes épars du XIII^e siècle, dont le relevé constitue un échantillon statistiquement plus aléatoire que le précédent, la proportion de noms de famille «étrangers» s'élève à près de 50 %. Reportés sur une carte, les noms de lieu susceptibles de correspondre à l'origine des patronymes bayonnais attestés au XIII^e siècle dessinent un nuage de points dont la dispersion révèle l'étendue de la zone d'attraction démographique de Bayonne.

Quelques rares provenances lointaines mises à part (Londres, Narbonne), le bassin de recrutement s'inscrit dans une aire que l'on peut qualifier de «gasconne» au sens large, limitée au nord par le cours moyen de la Garonne, à l'est par la Baïse et au sud par les Pyrénées. Encore, l'attraction au sein de celle-ci n'est-elle forte que sur les régions méridionales disposées autour du bassin hydrographique de l'Adour et le long de la côte atlantique depuis le pays de Born jusqu'au Labourd. Les quelques patronymes identifiables à des noms de région puisent presque tous leur origine dans cette aire géographique : Armagnac, Béarn, Bigorre, Born, Marensin, Marsan, Seignanx. En filigrane on devine les principales voies de

communication reliant Bayonne à ce vaste arrière-pays et qu'ont selon toute vraisemblance empruntées les migrants. La route principale de Bordeaux à Bayonne, qui coupait à travers les Landes de Gascogne à l'arrière des lacs et des étangs littoraux, et le chemin littoral secondaire qui la doublait en pays de Born, dans le Marensin et la Maremne, se repèrent aisément dans le semis de points échelonnés du nord au sud depuis Belin jusqu'à Ondres. Les routes et les chemins longeant le cours de l'Adour et de ses affluents sont eux aussi implicitement suggérés. La vallée du gave de Pau, qui se détache avec netteté de Saint-Pé au Bec de Gaves, en fournit une parfaite illustration.

Aux marges de ce bassin principal l'attraction bayonnaise tendait à décroître rapidement vers le nord, sur les confins du Bordelais, du Bazadais et de l'Agenais, ainsi que vers l'est, en direction du Toulousain, de la Comminges et du Couserans. Il est aisé d'imaginer que Bayonne y rencontrait la concurrence des villes égrenées le long de la vallée de la Garonne, depuis Bordeaux jusqu'à Toulouse. Charles Higounet a esquissé les contours de leurs aires de recrutement démographique à peu près à la même époque ce qui facilite grandement la comparaison¹¹. Au sud, la coupure des Pyrénées se fait elle aussi nettement sentir avec seulement quatre patronymes évoquant une origine ibérique. Deux (Roncevaux et Puente la Reina) font référence à des étapes importantes du chemin de Saint-Jacques de Compostelle et aux relations économiques transpyrénéennes avec la Navarre. Celui «d'Urdiales» pourrait se rapporter aux relations maritimes tissées avec les villes du littoral basco-cantabre, dont celle de Castro Urdiales. Quant au quatrième nom d'origine : «d'Espagne», il revêt un caractère géographique trop général pour pouvoir caractériser un itinéraire de migration précis.

L'installation matérielle des migrants et

leur intégration dans l'économie et la société bayonnaises aux XII^e et XIII^e siècles se sont accompagnées d'une densification progressive des espaces anciennement occupés de la vieille ville, du Bourgneuf et des faubourgs (Saint-Léon, Saint-Esprit). Le 27 juin 1298, dans un établissement visant à régler les problèmes de mitoyenneté entre les maisons construites à des moments différents, le maire et les jurats s'adressent à «*todz aquetz qui dessi en auant voleran poblar en Baione o en los borgs deffore*»¹². Il est difficile d'apprécier les modalités et l'ampleur des constructions, tant les maisons (*hostaus*), les boutiques avec leurs étaux (*taulers*), les ateliers (*obradeys*), les caves (*sotos* ou *sosterrainhs*), les appentis, les chais et autres dépendances, faute de sources écrites suffisamment nombreuses et précises et en l'absence presque totale de données archéologiques¹³. Les plans anciens des XVII^e et XVIII^e siècles et les feuilles cadastrales du XIX^e siècle ne suffisent pas non plus à pallier le manque d'informations textuelles, dans la mesure où la trame parcellaire des secteurs occupés au XIII^e siècle ne laisse pas entrevoir des essais de lotissement planifiés, comme cela pourrait avoir été le cas pour les noyaux de peuplement développés au XII^e siècle sur les deux rives de la Nive, aux débouchés respectifs du pont Mayou et du pont de Bertaco.

Au détour de certaines décisions ducales ou municipales on devine parfois les problèmes posés par la croissance topographique. Afin de faire cesser les querelles et les discordes qui s'élevaient à l'occasion de la construction des maisons («*ratione vel occasione operum domorum*»), Édouard I^{er} ordonna le 14 avril 1289 que trois prudhommes («*tres fide dignos viros*»), un tailleur de pierre et deux charpentiers, soient élus en présence du maire et des jurats et, après avoir juré sur les reliques de saint Léon, se prononcent sur les requêtes portées devant la cour municipale¹⁴. Le 3 avril 1294, consi-



MAISONS ANCIENNES EN BORDURE DE LA NIVE, QUAI COMMANDANT ROQUEBERT
(cliché M. Bochaca)

dérant «*los grans tribailhs e dampnadges que eren bincudz en le biele e aus abitans de Baione et per arrezon de les moutes assies et fugs qui estadz son en le biele de Baione e per doptanse dous perills e dampnadges qui per arrezon de fucs se podossen e poden seguir et abier a le biele e aus abitans de Baione*», le maire et les jurats décidèrent de réglementer les constructions à venir¹⁵. Ils imposèrent l'emploi de matériaux résistant au feu : la pierre, la brique, le torchis et le plâtre pour la structure, les tuiles pour la couverture. L'augmentation de l'espacement des maisons d'un îlot à l'autre devait permettre de limiter la propagation des flammes : recul des façades d'une aune sur l'alignement de la rue, interdiction de faire saillir les encorbellements plus de deux aunes sur la rue. Tout feu dans une cave ou une maison était formellement interdit s'il n'y avait pas une cheminée au-dessus.

Ces dispositions préventives contre le

feu, obligeant les Bayonnais à employer la pierre, le torchis, les briques et le plâtre pour les murs et les tuiles pour la couverture, reprenaient celles déjà édictées en 1288 et en 1290, et qui furent réitérées en 1297¹⁶. Cette dernière ordonnance était sans appel : «*per esquiar lo gran dampnadge que seguir s'en pot per arrezon dou fuc, que todz homis e femmes de quauque sien condicion, qui an lors maisons def-fens los murs de le ciptat e en los borgs dafore, qui an les paredz de post, que aien deffaites totes les paredz de les maizons e ostad le post e poblat arrer d'ardilho o de terrade ab bancs dessi prosmant feste de Pacques qui sera, en pene de C sols de morlans*». Tout propriétaire d'une maison, qu'il soit noble, cleric ou roturier, voisin de Bayonne ou forain, devait remplacer dans les plus brefs délais les poteaux des murs latéraux (*paredz*)¹⁷ et reboucher avec des briques (*ardilho*) ou du torchis (*terrade*, dit aussi *tortis* dans d'autres textes). La construction en dur des murs latéraux était

de nature à ralentir la propagation du feu aux immeubles voisins, souvent mitoyens. Si l'on comprend le sens de la mesure pour la construction des maisons neuves, son application aux édifices déjà construits paraît plus énigmatique car de nature altérer la structure générale des bâtiments et, par voie de conséquence, leur solidité.

La répétition de mesures similaires sur un laps de temps relativement court est sans aucun doute le signe des difficultés que la municipalité rencontrait pour les faire respecter par ses administrés. Mais, au-delà de la possible désobéissance de certains habitants, il faut replacer ces dispositions dans le contexte général de forte croissance démographique du XIII^e siècle. Devant se loger plus ou moins dans l'urgence et l'improvisation, les nouveaux venus pouvaient être tentés par des constructions en bois, couvertes de chaume ou de bardeaux, plus faciles à édifier et de moindre coût. Ce sont précisément ces matériaux inflammables que la municipalité chercha à prohiber dans les années 1290-1310. L'établissement du 30 mai 1290 stipulait qu'avant la Noël suivante «*totes les cabanes qui son en Baione ni daffore hiu poblat que sien cubertes de teule et sien feitas les paredz de tortis o de gis o de peire*», sous peine de destruction arbitraire une fois passé le délai. Par cabanes il faut comprendre les dépendances de certaines maisons (appentis, chais), mais aussi, sans doute, des masures servant d'habitation.

Les incendies que connut Bayonne dans la seconde moitié du XIII^e siècle et au début du XIV^e ont été d'autant plus dévastateurs que ce type de constructions précaires favorisait la propagation des flammes. Après ces années difficiles, la réglementation municipale en matière d'urbanisme et de constructions urbaines change de registre. Elle porte désormais sur le respect de l'alignement des maisons sur la rue, la solution des problèmes de constructions mitoyenne,

l'hygiène publique et le non encombrement des rues¹⁸. Cette évolution des pratiques normatives peut être interprétée a contrario comme une conséquence du ralentissement de la croissance démographique, que l'on observe à la même époque dans la plupart des villes françaises. Passé la précarité des premiers temps de l'installation, les individus parvenus à faire souche à Bayonne ont probablement réussi à améliorer leur situation matérielle, entre autres leurs conditions de logement. On peut penser que les maisons construites en dur, employant la pierre, la brique, le torchis, le plâtre et la tuile, s'étaient généralisées, traduisant tout autant l'aisance accrue de leurs propriétaires que le respect des normes municipales par ces derniers.

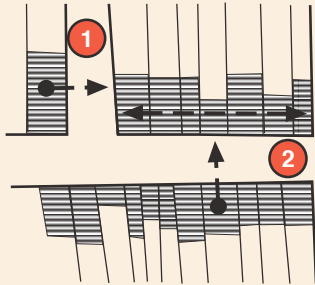
D'autres indices nous renseignent sur la croissance urbaine dans la mesure où ils constituent des marqueurs des transformations structurelles de Bayonne entre le début du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle. Il s'agit d'une part de l'organisation d'une nouvelle topographie religieuse, d'autre part de la construction d'enceintes destinées à enclore et à protéger les extensions urbaines récentes (faubourgs).

4.2. Une nouvelle topographie religieuse, marqueur de la croissance urbaine


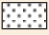
Jusqu'à la fin du XII^e siècle, la cathédrale Sainte-Marie au cœur de la vieille ville, l'église Saint-Léon et l'hôpital Saint-Nicolas dans le faubourg de Saint-Léon et probablement la chapelle Saint-André dans le Bourg-neuf restèrent les seules infrastructures religieuses à même d'assurer la desserte spirituelle des fidèles dont le nombre allait croissant¹⁹. Les choses commencent à changer au début du XIII^e siècle avec l'installation des ordres Mendians qui nécessite la construction de couvents et avec la mise en chantier de la cathédrale gothique. Ces «grands travaux» sont révélateurs tout au long du XIII^e siècle d'une intense activité de

CONSTRUCTION DES MAISONS ET PRÉVENTION DES INCENDIES À BAYONNE (FIN XIII^e - DÉBUT XIV^e SIÈCLE)

Propagation des incendies



- ← → latérale (entre maisons mitoyennes)
- → frontale (d'un îlot à un autre)

-  matériaux résistant au feu (pierre, brique, tuile...)
-  bois (façade à colombages, charpente)



Quai A. Jaureguiberry
(ruelle et étages en encorbellement)



Rue Passemillon
(rue étroite avec maisons à colombages en vis-à-vis)



Quai A. Jaureguiberry
(maisons à colombages avec mur mitoyen en pierre)



Rue Passemillon
(construction à pans de bois et en encorbellement)

construction qui va bien au-delà de l'histoire de l'Église et du clergé bayonnais. En dotant la ville d'infrastructures ecclésiastiques nouvelles, ces chantiers répondaient aux besoins d'une population en fort accroissement. Ils ont d'autre part contribué à pérenniser d'anciens repères de quartiers (groupe cathédral, ensemble formé par l'église Saint-Léon et l'hôpital Saint-Nicolas) mais aussi à en fixer de nouveaux (couvents de Mendians, monastère de Montori) autour desquels le tissu urbain s'est progressivement organisé.

4.2.1. L'installation des ordres Mendians à Bayonne

Au XIII^e siècle, la venue des ordres Mendians marque une nouvelle page dans l'histoire religieuse de Bayonne. Faute de textes, les premiers temps de leur installation sont enveloppés d'un certain flou. Des doutes subsistent quant à la date précise de leur venue et au lieu exact de leur première implantation. Mais, signe de son importance démographique, économique et politique, Bayonne était avec Bordeaux, Agen et Toulouse l'une des rares villes du Sud-Ouest de la France à compter quatre couvents de Mendians²⁰.

Les Dominicains. - Les Frères Prêcheurs s'établirent à Bayonne au début des années 1220. Ils relevèrent d'abord de la province de Provence, avant d'être rattachés en 1303 à celle de Toulouse. L'hypothèse d'une première maison située près de la place Bourgeoise (actuelle place du Réduit), a été défendue par certains auteurs²¹. En 1265, ils se transportèrent en bordure de la rive de l'Adour sur des espaces libres situés aux confins de l'ancien Borc Nau. L'implantation d'un enclos conventuel quadrangulaire, adossé au mur filant parallèlement au fleuve, semble avoir introduit une distorsion importante dans la trame urbaine, que l'on peut lire sur les plans anciens. Organisé selon un axe principal de direction nord-

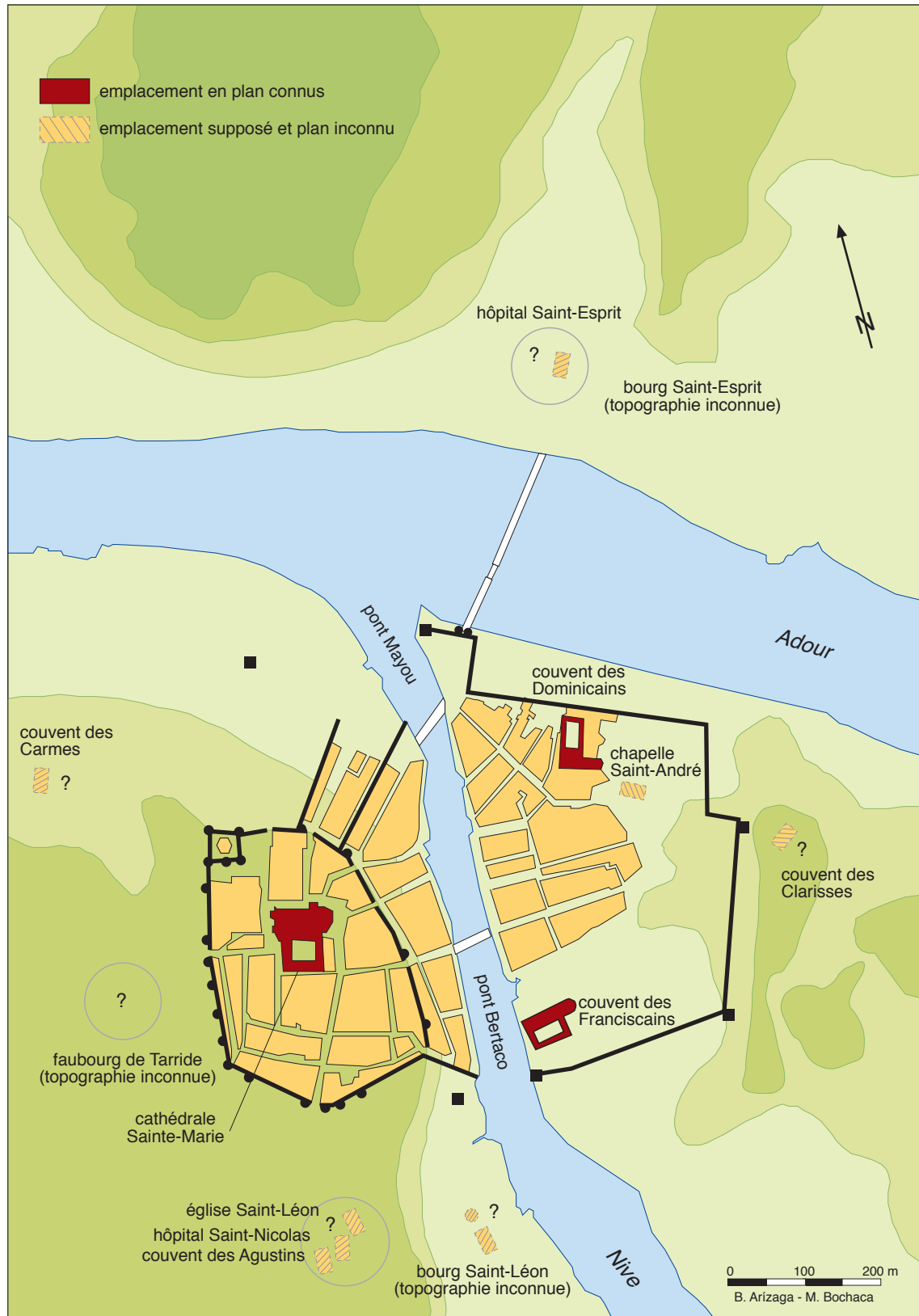
ouest / sud-est (actuelle rue Bourgneuf), que recoupaient à peu près à angle droit deux rues secondaires (actuelles rues Saubiolo et Marsan), le Borc Nau offrait un tracé régulier et orthonormé qui fait penser à un lotissement programmé. Avec une orientation ouest - nord-ouest / est - sud-est (axe de la nef de l'église), l'enclos des Prêcheurs a pu constituer un obstacle, imposant un infléchissement vers l'est de la rue du Borc Nau.

Le couvent ayant été en partie détruit par le feu en 1290, Edouard I^{er} fit remettre 200 livres bordelaises aux Dominicains pour renouveler leur bibliothèque²². La reconstruction fut menée à bien pendant la première moitié du XIV^e siècle avec le soutien de l'évêque de Bayonne, Pierre de Saint-Jean (1319-1337), dominicain comme l'avait été son prédécesseur, Pierre de Maslacq (1316-1319). En 1317, dans son testament, le cardinal Godin légua des fonds pour l'église, afin d'y faire un chœur «pareil à celui des Prêcheurs de Bordeaux». La physionomie du couvent médiéval est cependant mal connue²³.



COUVENT ET ENCLOS DES DOMINICAINS EN 1674

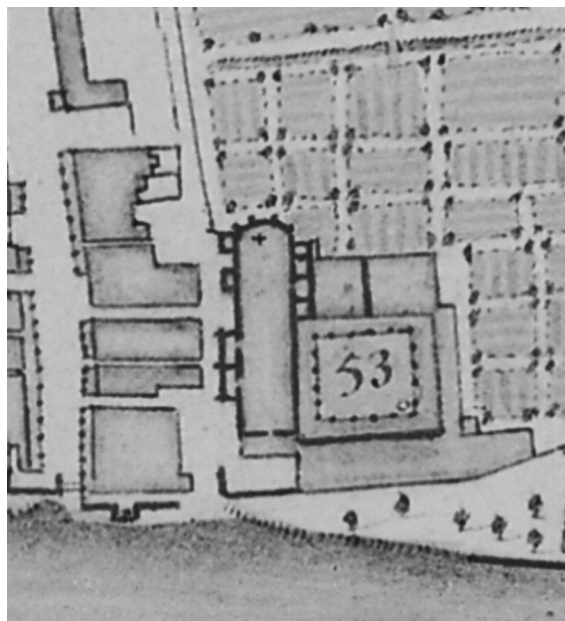
4. Topographie de Bayonne au temps de l'apogée communal (XIII^e - milieu XIV^e siècle)



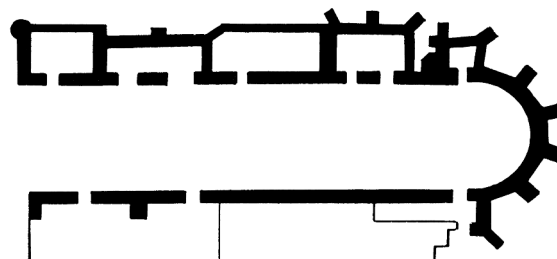
TOPOGRAPHIE RELIGIEUSE DE BAYONNE (XIII^e - XIV^e SIÈCLES)

Dans la première moitié du XIV^e siècle, les Dominicains renforcèrent leur emprise foncière par l'acquisition de parcelles situées autour du couvent²⁴. En 1310, un terrain rue des Chapelains leur fut vendu par Bernard Pavillon ainsi qu'une maison au Bourgneuf par Michel de Faugareil. En 1355, Raymond d'Arrayre et Amat de Guiche leur donnèrent une maison rue des Chapelains. Le 21 décembre 1316, le pape Jean XXII concéda aux Prêcheurs l'église et le cimetière de Saint-André²⁵. Cette cession entraîna un conflit avec le chapitre cathédral qui possédait des droits sur Saint-André. L'exécution de la bulle pontificale fut confiée au prieur de Saint-Esprit, à l'abbé de Montauban et à un chanoine de Dax. Le 4 mai 1317, Guillaume de Saint-Martin, prieur de Saint-Esprit, signifia la bulle en présence de l'évêque, Pierre de Maslacq, des chanoines et des Dominicains. Ces derniers offrirent de verser 100 sous morlans de redevance annuelle que les chanoines refusèrent. À nouveau ajournés, les chanoines ne daignèrent pas se présenter. Constatant le défaut de comparution, le prieur de Saint-Esprit mit les Dominicains en possession de l'église et du cimetière.

Les Franciscains. - Victor Dubarat a proposé de situer l'implantation des Mineurs à Bayonne dans les années 1222-1223, du vivant de François d'Assise († 1226)²⁶. Si la date de leur venue reste conjecturale, en revanche leur l'installation officielle peut être datée de 1242. Le 6 janvier de cette année, l'évêque Raimond de Donzac et le chapitre cathédral cédèrent «au ministre des Frères Mineurs en Aquitaine et aux frères dudit ordre demeurant à Bayonne» les droits qu'ils possédaient sur un oratoire situé «près de Bayonne» en bordure de la Nive²⁷. En 1243, Henri III fit don de 40 marcs «à l'œuvre des Frères Mineurs de Bayonne»²⁸. La création, en 1257, d'une confrérie placée sous le patronage de saint François témoigne de l'influence acquise



COUVENT ET ENCLOS DES FRANCISCAINS EN 1674

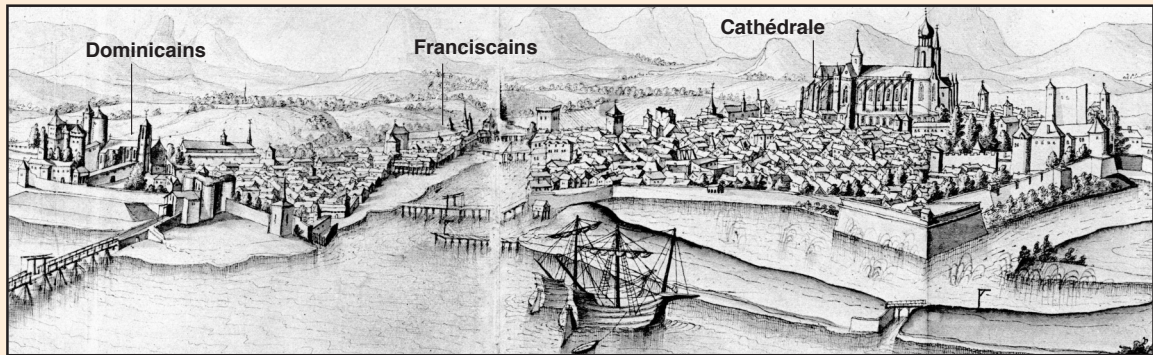


PLAN DE L'ÉGLISE DES FRANCISCAINS D'APRÈS P. GIBERT

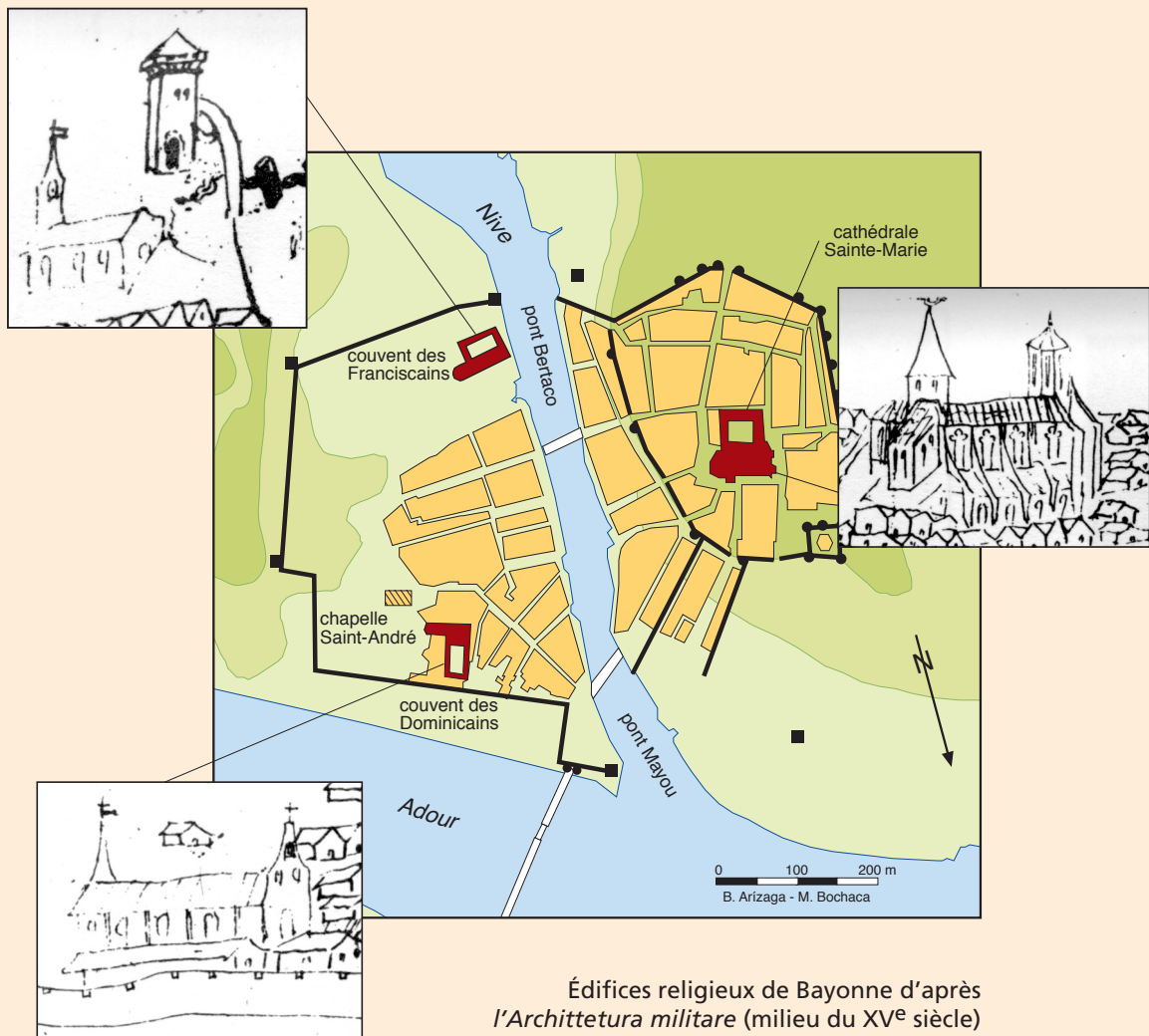
par les religieux²⁹. La chapelle de l'oratoire étant devenue trop petite, Édouard I^{er} leur céda en 1283 un terrain de «20 brasses de terres et de vases de long et autant de large... sur la berge de la mer... dans notre fleuve appelé Nive», sans doute attendant à la chapelle primitive³⁰. Le terrain concédé par le roi-duc «pour faire les édifices qu'il leur plairait de construire» se situait sur la rive droite de la Nive, près de l'endroit où le murs sud de l'enceinte du Bourgneuf se raccordait à la rivière. La construction du couvent fut rapidement menée grâce à de nombreuses libéralités, dont celles du roi. Terminé vers 1300, un incendie le détruisit en partie en 1333³¹.

Il ne subsiste plus aucun vestige archi-

TOPOGRAPHIE RELIGIEUSE DE BAYONNE



Vue de Bayonne d'après J. du Viert (1612)



Édifices religieux de Bayonne d'après *l'Architettura militare* (milieu du XV^e siècle)

tectural de cet établissement dont les archives ont disparu pour l'essentiel lors de la Révolution. Philippe Gibert a proposé une restitution de l'église à partir de l'analyse des plans de Bayonne des XVII^e et XVIII^e siècles, de la vue cavalière de la ville par Joachim du Viert en 1612 et d'un état des lieux dressé en 1823³². L'édifice, à nef unique orientée est-ouest, mesurait 62 mètres sur 14 en œuvre. L'abside présentait un plan semi-circulaire à l'intérieur et à cinq pans délimités par des contreforts importants sur la face externe du chevet. Les quatre chapelles doublant complètement le mur gouttereau nord constituent des ajouts postérieurs d'époque imprécise. L'entrée, précédée d'un porche, était aménagée dans le mur ouest. Ce dernier présentait la particularité d'être aveugle du côté du fleuve et d'ouvrir au nord, pour l'accueil des fidèles, et au sud, donnant accès à la galerie occidentale du cloître, dont il constituait le prolongement. Un petit campanile flanquait l'église conventuelle à l'angle sud-ouest de la nef. L'abside était probablement voûtée d'ogives tandis que la nef était couverte par une charpente apparente. La gravure de Joachim du Viert situe la toiture de la nef à un niveau inférieur à celui des combles du chevet. Cela pourrait être l'indication d'une reconstruction à moindres frais après l'incendie de 1333. Les bâtiments conventuels se développaient sur le flanc occidental de l'église. Ils se composaient seulement de deux corps : une aile orientale perpendiculaire à l'église et une aile méridionale en retour d'angle sur la précédente. Sur la Nive, un simple mur d'enceinte fermait l'ensemble, se prolongeant jusqu'au porche de l'église. Le cloître, de plan carré de 37 mètres de côté, communiquait avec l'église et avec le porche.

Les couvents de Mendians hors les murs : Carmes, Augustins et Clarisses. - Les Carmes s'établirent peu avant le milieu du XIII^e

siècle dans le faubourg du Tarride, au nord-ouest de la vieille ville³³. En 1264, ils disposaient d'un couvent, d'une église avec sa cloche et d'un cimetière comme le révèle un accord passé avec l'évêque et le chapitre pour le partage des droits de funérailles et des offrandes³⁴.

La venue des Augustins à Bayonne n'est pas datée avec précision. Elle fut plus tardive que celle des ordres précédents. Leur couvent s'éleva dans le faubourg Saint-Léon, au voisinage de l'hôpital Saint-Nicolas. En 1302, l'évêque Dominique de Manx leur légua 100 sous morlans. En 1307, une transaction passée avec l'évêque Arnaud Raimond de Montagne et le chapitre fait apparaître que les religieux s'étaient établis dans la paroisse de l'église cathédrale de Bayonne sans l'autorisation de l'évêque³⁵. Il fut alors convenu qu'ils verseraient chaque année à Pâques 60 sous morlans et donneraient le quart des droits de sépulture. En retour, ils étaient autorisés à bâtir une église et un cimetière à l'endroit qu'ils occupaient. Dans son testament du 17 avril 1317, le cardinal Godin leur légua 50 florins.

La tradition locale fait remonter la venue à Bayonne des Clarisses, qu'on appelait en gascon «*Sors Menudes*», au temps de l'évêque Raimond de Donzac (1233-1257) ou Sans de Haïtze (1259-1278). Toutefois, le plus ancien document connu les concernant date seulement de 1297. Elles établirent leur premier couvent hors de la ville, devant la porte de Mousserolles³⁶. Son emplacement exact et son aspect matériel ne nous sont pas connus.

Le nombre de couvents de Mendians établis à Bayonne entre le début du XIII^e et le début du XIV^e siècle (quatre d'hommes et un de femmes) reflète l'importance démographique et économique acquise par la ville. Leur implantation géographique, en dépit de quelques incertitudes, traduit par

ailleurs l'état de l'urbanisation. Arrivés les premiers au début du XIII^e siècle, Dominicains et Franciscains s'installèrent dans la périmètre *intra muros*, là où l'espace était disponible, à savoir le Bourgneuf. Leurs convents occupèrent les terrains libres à la limite des espaces peuplés au siècle précédent, au débouché des ponts Mayou et de Pannecau et des rues qui les prolongeaient (rue du Borc Nau et rue de Pannecau). Venus un peu plus tard, les Augustins et les Carmes s'implantèrent hors les murs, dans les faubourgs de Saint-Léon et de Tarrides. De la même façon, les Clarisses prirent position sur la hauteur de Mousserolles, au sortir de la porte de la ville du même nom. Combiné à la pénurie de textes et à l'absence de relevés cartographiques ou de vues antérieurs à la destruction totale de ces faubourgs, le réaménagement radical de ces espaces pour faire place aux fortifications des XVI^e et XVII^e siècles nous prive à tout jamais de connaître la topographie médiévale des lieux.

4.2.2. Monastères, hôpitaux et chapelles

Les Cisterciennes d'Esteiron. - En 1245, une bulle du pape Innocent IV mentionne un monastère de religieuses de Cîteaux³⁷. Le plus ancien acte du cartulaire date de 1261³⁸. Désigné sous le nom de Betbeder d'Esteiron dans les années 1280, le monastère prit celui de Saint-Bernard d'Esteiron dans la première moitié du XIV^e siècle. Situé sur la rive droite de l'Adour à environ un kilomètre en aval du bourg Saint-Esprit, il est possible qu'il ait pris la suite du monastère d'hommes de Saint-Étienne d'Arribe-Labourd établi vers 1168 par l'évêque Fortaner de Miremont³⁹. Le cartulaire donne les noms d'un certain nombre d'abbesses des XIII^e et XIV^e siècles : Jeanne de Moliar (1268), Jeanne de Bazatz (1281-1300) et Esclarmonde de Poyanne (1307-1331). À cette date on y dénombrait une prieure, une sous-prieure et seize reli-



L'ÉGLISE SAINT-BERNARD VUE DEPUIS L'ADOUR
(extrait de R. CUZACQ, *La cathédrale de Bayonne*).

gieuses. Le monastère eut ensuite à sa tête Agnès de Liposse (1334), nièce du cardinal Jacques Godin, évêque de Bayonne († 1336), Jeanne de Hinx (1334-1335) et Laurence de Sarrelongue (1342). L'édifice du plus pur style gothique fut construit dans la deuxième moitié du XIV^e siècle.

Les hôpitaux. - Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem établirent au début du XIII^e siècle une église et un hôpital au pied de la hauteur de Saint-Esprit, au débouché du pont de bois jeté sur l'Adour. Pour éviter de nuire à l'hôpital de Saint-Nicolas, le chapitre cathédral s'opposa en 1187 à leur installation dans le faubourg Saint-Léon où un terrain leur avait été offert par un bourgeois bayonnais, Guilhem de Castetgelos⁴⁰. Un prieur assisté par six chapelains ainsi que par plusieurs frères et soeurs desservaient l'établissement (1275). Les religieux dépendaient de l'évêque de Dax et le prieur était un personnage suffisamment important pour être appelé à arbitrer divers conflits entre clercs et religieux.

L'hôpital Saint-Lazare secourait les lépreux dont le quartier, isolé du reste de la population, était établi à la sortie de la porte Saint-Lazare (au débouché de l'actuelle rue des Basques), entre la muraille du XII^e siècle, la tour de Sault et la rive de la Nive.

Les «agots» ou «chrestians» avaient ici leur église, leur cimetière et leur hôpital. La fontaine des Agots, récemment dégagée à l'occasion d'une construction, en garde le souvenir. En 1302, le testament de Dominique de Manx fait état d'un legs aux lépreux de Bayonne et à leur chapelain.

La chapelle Saint-André. - Cette chapelle située dans le Bourgneuf était une annexe de la cathédrale Sainte-Marie. Au début du XIV^e siècle, le chapelain versait une redevance annuelle de 100 sous au chapitre cathédral. Voisine du couvent des Dominicains, elle se dressait dans le prolongement de la rue du Borc Nau (actuelle rue Bourgneuf). Ces derniers obtinrent du pape Jean XXII une bulle leur cédant la chapelle Saint-André et son cimetière, ce qui occasionna un violent conflit avec les chanoines qui n'entendaient pas abandonner leurs droits (1316-1317)⁴¹.

4.2.3. *Le chantier de la cathédrale gothique*

Conséquence de l'incendie de 1258, le chevet roman fut remplacé par un chevet gothique plus vaste. Cette œuvre comprend en premier lieu les six piles de l'abside avec les arcs qui la séparent du déambulatoire ainsi que les sept chapelles rayonnantes. Elle comprend aussi le cloître, le petit clocher de la travée d'angle nord-est et le bas du croisillon sud avec son double portail.

Le cloître communiquait avec le transept de la cathédrale par un double portail, surmonté de deux tympans géminés et encadrés de voussures dont les sculptures se répondaient de part et d'autre de l'axe de la façade : Jugement dernier à droite, le Christ montrant ses plaies est assis en majesté au tympan entre deux anges tenant les instruments de la Passion ; la Vierge et saint Jean ne se trouvent pas comme d'habitude à ses côtés. Il est entouré des quatre symboles des Évangélistes ; la Résurrection des morts et la Séparation des élus et des réprouvés sont

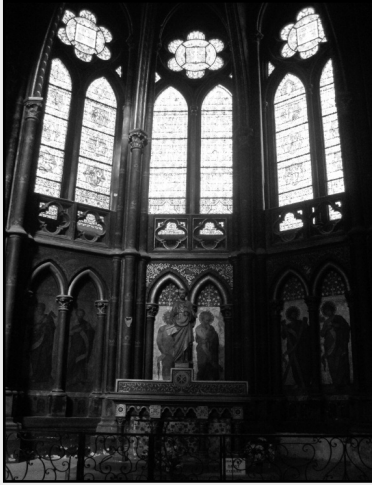
logés tant bien que mal dans les deux cordons des voussures de droite ; à gauche les deux cordons de voussures correspondants sont garnis de figures d'anges ; au tympan de gauche, la Vierge assise en majesté, tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus, correspond à la figure du Christ et quatre anges en adoration aux symboles évangéliques de l'autre tympan. À droite et à gauche des deux portails sont sculptés symétriquement des anges agenouillés, trois d'un côté tenant des candélabres, et trois de l'autre tenant des encensoirs. Aux jambages et au trumeau six statues d'apôtres sont groupées deux à deux. Ces sculptures s'apparentent aux œuvres de l'art interprovincial d'origine franco-champenoise dont la porte Royale de la cathédrale de Bordeaux, à peu près contemporaine, est une des meilleures productions. Le petit clocher qui surmonte la travée d'angle orientale de la galerie nord du cloître s'explique par l'incendie de 1258 qui avait détruit les parties hautes de la cathédrale romane «avec ses cloches et ses toits». Pour remédier à l'absence de clocher, le maître imagina une solution originale en élevant une petite tour solidement voûtée.

La foudre frappa la cathédrale en 1310, endommageant gravement les parties les plus anciennes de l'édifice au point qu'on décida de les reconstruire entièrement. La générosité de l'évêque Dominique de Manx († 1302) et du cardinal Jacques Godin († 1336), qui firent des legs testamentaires substantiels, contribua à l'avancement des travaux.

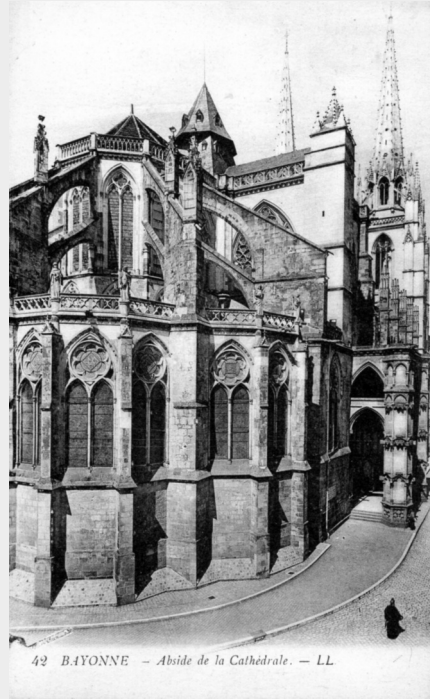
4.3. **Le développement des faubourgs et la construction de nouvelles enceintes**

L'afflux de migrants aux XII^e et XIII^e siècles, dont une majorité en provenance des régions drainées par l'Adour et ses affluents, a contribué à la croissance démographique de Bayonne dans des proportions qu'il est impossible de déterminer avec précision mais dont on peut supposer qu'elles

LA CATHÉDRALE GOTHIQUE DE BAYONNE (Seconde moitié du XIII^e - début du XIV^e siècle)

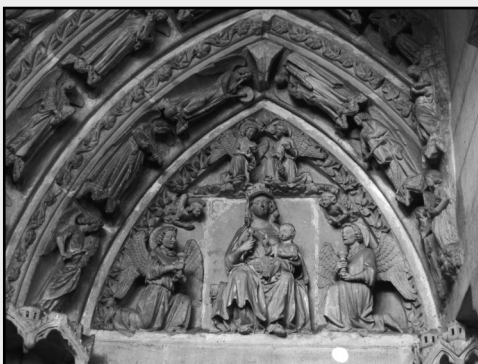
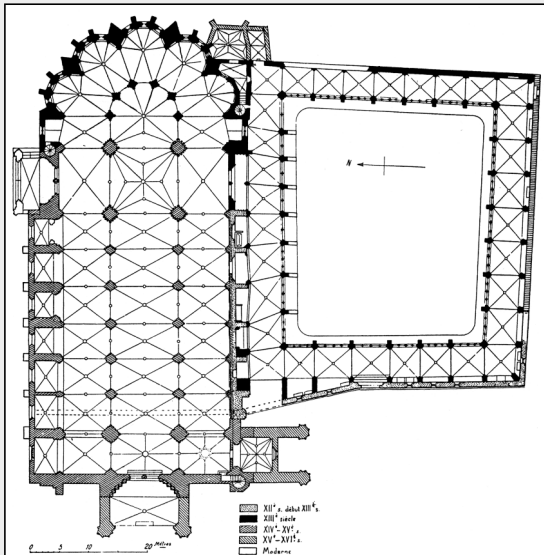


Abside - chapelle Saint Pierre

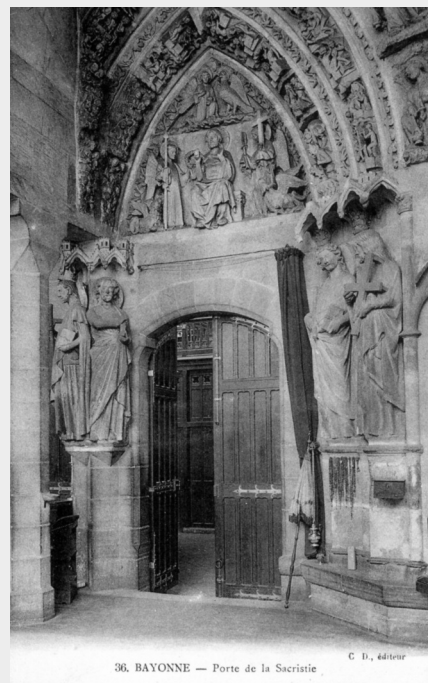


42 BAYONNE - Abside de la Cathédrale. - LL

Chevet de la cathédrale
(vu de la Place Pasteur)



Portail double - partie gauche
(détail du tympan : Vierge à l'Enfant en majesté)



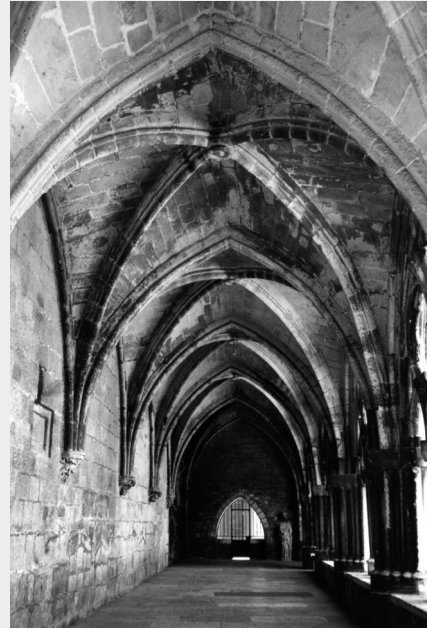
36. BAYONNE - Porte de la Sacristie C. D., éditeur

Portail double - partie droite (ensemble : tympan avec Christ en majesté, trumeau et pied-droit avec statues des apôtres)

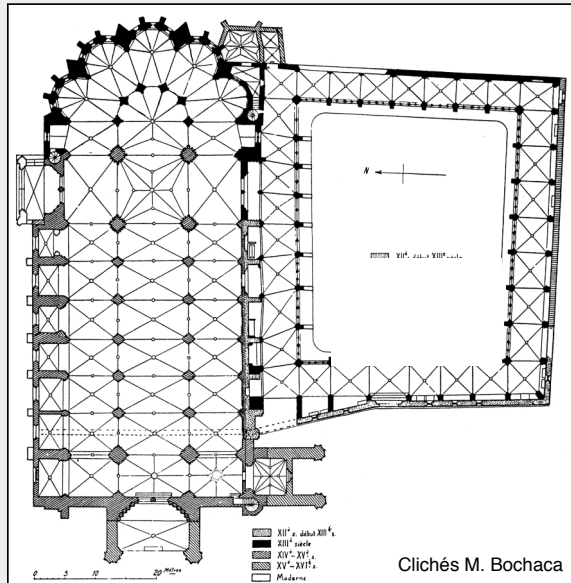
LA CATHÉDRALE DE BAYONNE (CLOÎTRE)



Cul-de-lampe avec motif anthropomorphe



Cloître - galerie est (intérieur)



Cloître (extérieur).
Rue de Luc - mur
(XIII^e siècle?)



Cloître - galerie est (extérieur)

furent importantes. L'augmentation de la population s'est traduite à son tour par une densification de l'occupation des espaces anciennement habités et par une extension des constructions en direction des faubourgs. Les sources écrites et archéologiques ne permettent guère d'apprécier l'accroissement de la charge humaine à l'intérieur de la vieille ville et du Bourgneuf. Comme pour beaucoup d'autres villes de l'Occident médiéval, le phénomène n'est guère perceptible à Bayonne qu'à travers la dilatation de l'espace urbain, matérialisée par l'apparition de faubourgs et par la construction d'enceintes nouvelles destinées à les protéger.

La municipalité de Bayonne ne disposait pas des ressources financières nécessaires à la construction de ces fortifications. Ce sont les rois d'Angleterre, ducs d'Aquitaine, particulièrement intéressés à la conservation de cette ville forte, qui les lui procurèrent. En 1224, Henri III concéda pour une durée de 4 ans le revenu des terres de Gosse, sur la rive droite de l'Adour, afin de les appliquer aux fortifications. En 1242, en récompense de l'aide fournie par les Bayonnais lors des opérations militaires contre le roi de France Louis IX, Henri III les autorisa à faire des prises sur les Français et à appliquer aux fortifications les premiers mille marcs. Son fils et successeur, Édouard I^{er}, poursuivit cette politique. En 1283, à la demande du maire Jean de Vielle, il accorda à la ville la levée d'un droit de cize (taxe sur l'exportation des marchandises) afin d'accroître les ressources communales et de réparer les ponts constamment emportés par les crues. En 1295, au lendemain du soulèvement qui avait chassé les Français de Bayonne, Édouard I^{er} nomma Pascal de Vielle maire et gouverneur du château et lui envoya un secours de 500 livres, demandant que cette somme et les revenus de la prévôté, de la mairie et de la châtellenie de Bayonne soient affectés pendant 5 ans à



CATHÉDRALE DE BAYONNE
(VUE DEPUIS LE CLOÎTRE)

l'œuvre des fortifications. Il lui recommanda de se conformer au plan des travaux qu'il lui envoyait et de les pousser avec vigueur, afin de mettre la ville promptement en état de défense⁴².

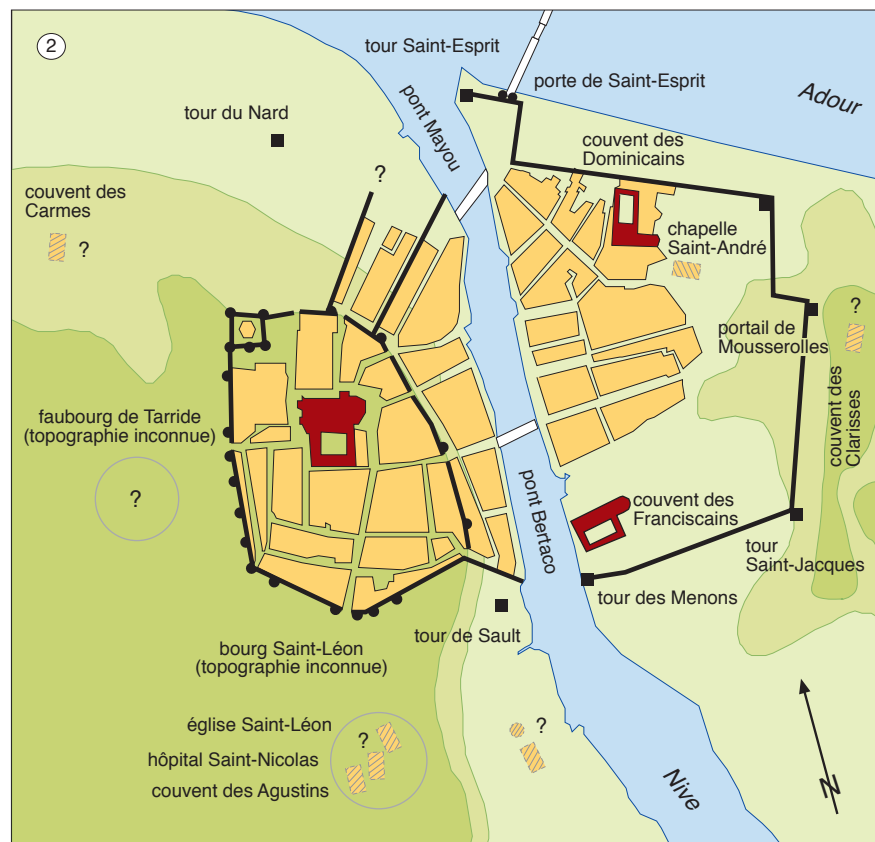
4.3.1. Les extensions urbaines sur la rive gauche de la Nive

Une partie de la croissance topographique se porta sur les faubourgs établis autour de la vieille ville. Au nord, de l'ancien *castrum*, l'enceinte du XII^e siècle, enserrant les bas quartiers construits entre le mur romain et la berge de la Nive, fut rapidement débordée par les habitants de Port Neuf. Un nouveau mur, parallèle au précédent, vint les protéger au début du XIV^e siècle. Son tracé se retrouve aujourd'hui dans celui des impasses Gambetta et Latournerie - anciennement rue des Graouillats (grenouillères de terres marécageuses). Ce second mur répondait aux



0 100 200 m
B. Arizaga - M. Bochaca

L'ÉVOLUTION TOPOGRAPHIQUE DE BAYONNE (FIN DU XII^e - MILIEU DU XIV^e SIÈCLE)



vœux des habitants du Port Neuf qui réclamaient en 1342 l'autorisation de détruire les maisons «*in baseriis versus portum novum*», lesquelles empêchaient de fermer efficacement la ville.

Au sud, le faubourg Saint-Léon, attesté dès le XII^e siècle, accueillit le couvent des Augustins, construit dans le prolongement de l'église Saint-Léon et de l'hôpital Saint-Nicolas. Ce secteur de la ville ayant été démoli au début du XVI^e siècle lors de l'aménagement de nouvelles fortifications, nous ignorons quelle en était la topographie médiévale. Il en est de même du quartier des Agots situé au débouché de la porte Saint-Lazare. Quant au faubourg de Tarride, développé à l'ouest, à la sortie de la porte du même nom, les informations fournies par le Livre d'Or laissent entrevoir une urbanisation lâche, éclatée entre plusieurs quartiers (Pigoseque, Casaus Loncs), et une occupation humaine structurée autour de quelques axes de circulation à l'exemple de la rue des Cauteres ou des Chaudronniers et d'édifices remarquables tels que le moulin de Podelis et le couvent des Carmes. Une ordonnance municipale du 29 juillet 1307 défendit aux bateaux d'accoster de nuit depuis le *torrate* de Tarride jusqu'au moulin de Podelis ou de Tarride sur l'Adour⁴³. Indice d'une construction relativement récente à cette date, le *torrate* de Tarride était alors qualifié de neuf («*naue*»).

4.3.2. Les nouvelles fortifications de la rive droite de l'Adour

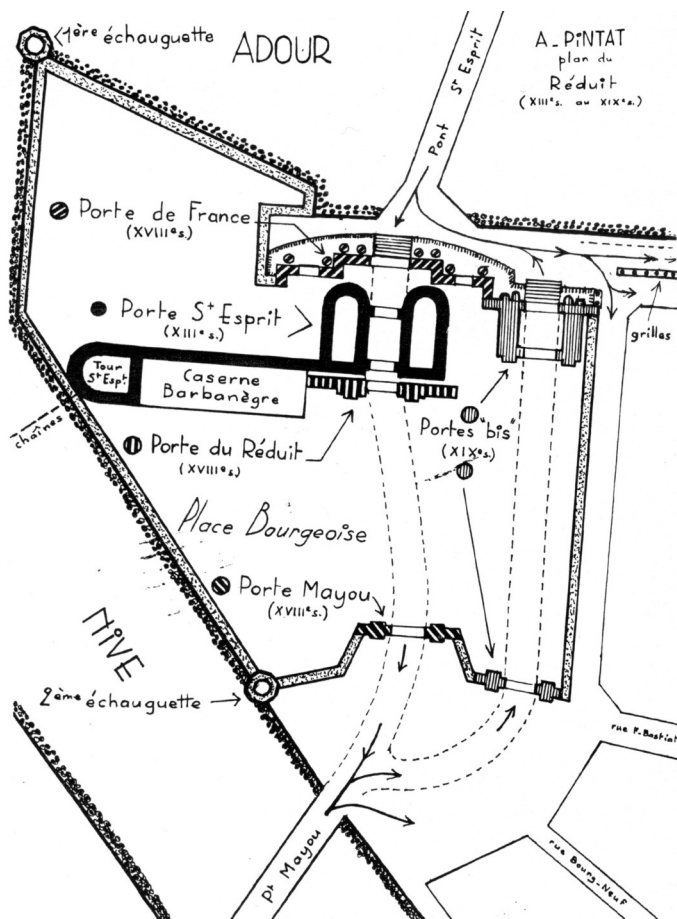
Une nouvelle enceinte fut également construite pour enclore les extensions urbaines de la rive droite de la Nive. Les quelques textes disponibles et les vestiges architecturaux conservés en élévation ou en substruction incitent à dater sa construction de la seconde moitié du XIII^e siècle. Henri III consentit plusieurs dons à la ville pour l'entretien des fortifications. En 1283, Édouard I^{er} céda un terrain aux Mineurs «à



**RESTES DE LA PORTE SAINT-LAZARE
(Cliché M. Bochaca)**

Au début du XIII^e siècle, le mur d'enceinte construit au siècle précédent entre la tour de la Pusterle et la rive de la Nive fut percée d'une porte encadrée par deux tours carrées. La nature et la petite dimension des pierres utilisées ont fait supposer qu'elles ont été édifiées après le château vicomtal ainsi que les tours Saint-Esprit, des Menons et du Sault, pour lesquels de grosses pierres de grès jaunâtre furent employées. Cette porte, à laquelle aboutissait la rue des Basques, donnait accès au quartier des Cagots ou Agots. Seule la tour ouest subsiste. L'autre tour fut démolie au milieu du XVIII^e siècle.

l'intérieur de l'enceinte». En 1295, il fit don de 500 livres au maire sur les revenus de la prévôté et de la châellenie de Bayonne pour les affecter pendant cinq ans à l'œuvre des fortifications. Cette deuxième enceinte présenta un aspect nettement plus défensif que la précédente, dont la portion enveloppée dans les constructions fut peu à peu



RESTITUTION DE L'ANCIEN RÉDUIT (XVIII^e SIÈCLE) ET LOCALISATION DE LA PORTE ET DE LA TOUR SAINT-ESPRIT (D'APRÈS A. PINTAT)

abandonnée⁴⁴. Prenant appui sur la tour Saint-Esprit, tour carrée établie au XII^e siècle au confluent de la Nive et de l'Adour, la courtine rejoignait la porte de Saint-Esprit, située à une quarantaine de mètres au sud-est. Placée dans l'axe du pont sur l'Adour, dont elle commandait l'accès, cette porte se composait de deux tours barlongues larges de 7 mètres, longues de 10 mètres, hautes de 14 mètres, et reliées entre elles par un porche couvert d'une voûte⁴⁵.

Après un décrochement vers le sud, le mur d'enceinte longeait le cours de l'Adour sur une longueur de 300 mètres environ. Parvenu à hauteur d'une tour d'angle, il bifurquait une nouvelle fois vers le sud

pour aller se raccorder à une porte située au pied de la hauteur de Mousserolles. À partir de la tour Saint-Jacques, qui marquait l'angle sud-est, l'enceinte se dirigeait vers l'ouest et aboutissait en bordure de la Nive à la tour des Menons. Cette grande enceinte, longue de 1150 mètres, portait la superficie enclose des quartiers de rive droite à 15 hectares environ. La topographie des lieux laisse cependant penser que les abords orientaux du Bourgneuf n'étaient pas densément peuplés au moment où ils furent enclos⁴⁶. La zone humide bordant l'Adour dans le secteur de Mousserolles, que l'enceinte évita par son tracé en redant, tout comme le fort talus marquant le pied de la hauteur de Mocoron constituaient des obstacles. Ce sont des considérations militaires liées à la nécessité d'occuper le revers du talus de Mocoron qui ont imposé un tracé de la muraille assez en avant des secteurs occupés.

En 1334, le crieur public s'arrêtait au carrefour près de Saint-André et à celui de la grand'rue de Mousserolles. L'établissement du 29 juillet 1307, déjà mentionné à propos du *torrate* de Tarride, interdisait aussi aux barques d'aborder de nuit «de l'engin de Mosseirrolles entrou au pont de Trauensan»⁴⁷. L'inventaire de l'arsenal de la ville en 1336 fait état d'une grande arbalète, appelée «cornelhat» en gascon, placée sur cette tour⁴⁸. La tour de Mousserolles est encore mentionnée dans une ordonnance municipale de 1377 concernant la voierie⁴⁹. L'accès depuis le Bourgneuf devait se faire par la «grand'rue de Mousserolles» mentionnée dans l'établissement de 1334 relatif aux différentes stations où le crieur municipal devait s'arrêter pour procéder aux cris publics.

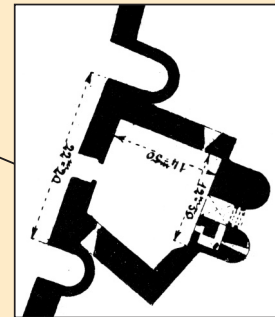
LES FORTIFICATIONS DE BAYONNE (XIII^e - MILIEU XIV^e SIÈCLE)



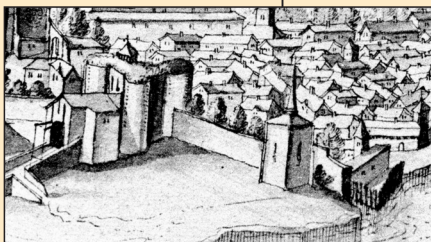
Tours des Menons et de Sault
(d'après *l'Architettura militare*)



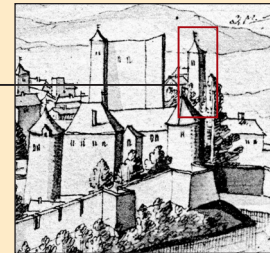
Porte Saint-Lazare (vue du côté nord)
cliché M. Bochaca



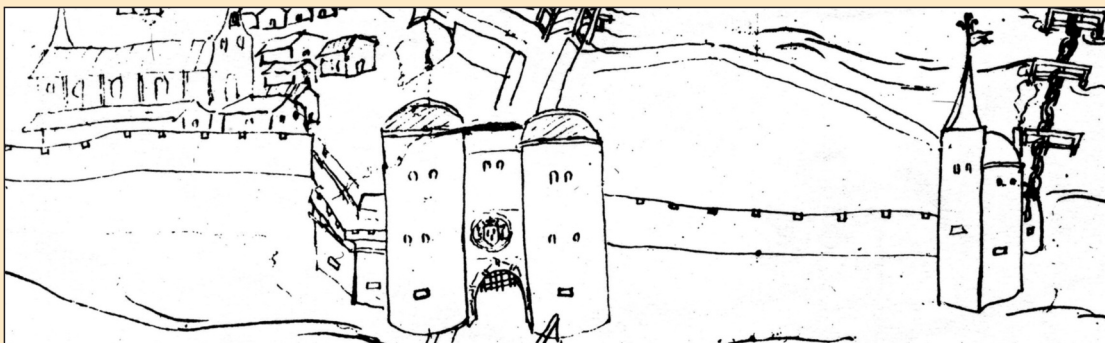
Portail de Tarride
d'après F.-G. de Blaj de Gaïx



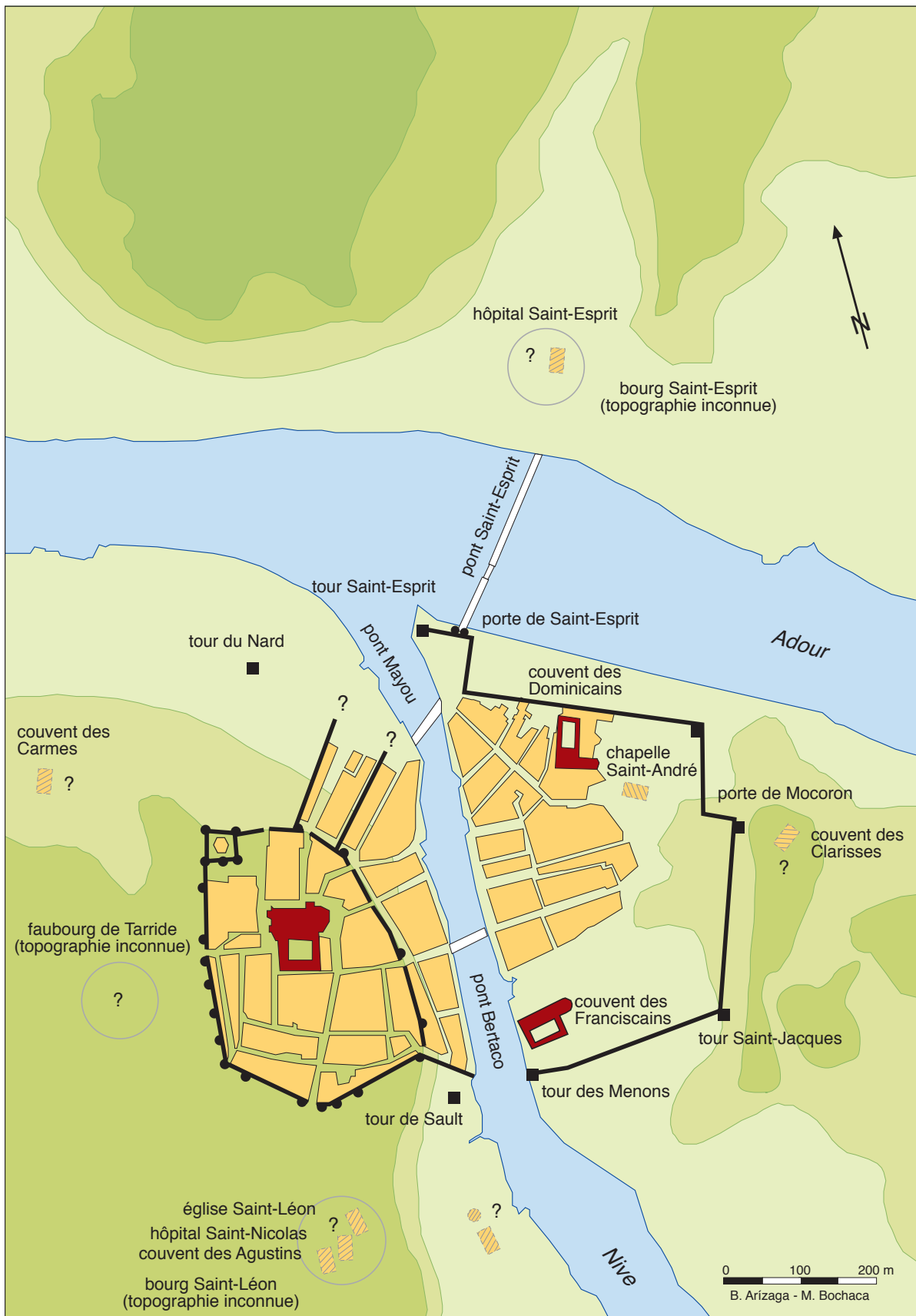
Porte et tour de Saint-Esprit d'après J. du Viert



Portail de Tarride
d'après J. du Viert



Fortifications du Bourgneuf en bordure de l'Adour d'après *l'Architettura militare*



LA TOPOGRAPHIE DE BAYONNE AU MILIEU DU XIV^e SIÈCLE

Le bourg Saint-Esprit. - Nous disposons de trop peu d'informations pour pouvoir restituer, même de façon approximative, la topographie aux XIII^e et XIV^e siècles de ce bourg formé au XII^e siècle sur la rive droite de l'Adour autour de l'hôpital Saint-Esprit. Pour des raisons stratégiques, administratives et économiques, la municipalité de

Bayonne entendait contrôler le débouché du pont enjambant l'Adour. Elle prétendait exercer sa juridiction sur le bourg Saint-Esprit bien que celui-ci soit situé en pays de Seignanx. Elle entra en conflit à ce sujet avec les officiers ducaux et avec les seigneurs d'Albret⁵⁰.

Notes

1. AC Bayonne, AA 1. *Livre des Établissements*, Bayonne, 1892, n° 4, p. 17-22.
2. Les délibérations et les sentences rendues par la cour du maire qui sont parvenues jusqu'à nous débutent seulement à partir des années 1470. Les premiers registres (AC Bayonne, BB 2, BB 3 et BB 4) ont été publiés dans : *Délibérations du corps de ville, Registres gascons*, t. I (1474-1514), Bayonne, 1896. En revanche, les textes d'un certain nombre d'ordonnances édictées par le corps de Ville entre le milieu du XIII^e siècle et le XV^e siècle avaient été rassemblés en un registre (AC Bayonne, AA 1), qui a été transcrit et publié par Édouard Ducéré et Pierre Yturbide (*Livre des Établissements*, Bayonne, 1892).
3. HOURMAT (P.), *Histoire de Bayonne des origines à la Révolution française de 1789*, Bayonne, 1986, p. 63-65.
4. Sur l'économie régionale aux XIII^e et XIV^e siècles, voir : GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région bayonnaise du XII^e au XV^e siècle, Études d'histoire économique et sociale*, Leoia, 1990, p. 105-291.
5. DÛPAQUIER (J., dir.), *Histoire de la population française*, Paris, 1988, t. 1, *Des origines à la Renaissance*, p. 268-274 et 291-292.
6. Une approche générale pour l'ensemble du Moyen Âge a été tentée par Jacques Lemoine à partir des données du Livre d'Or, du Livre des Établissements et des Registres Gascons («Les noms de personnes et le peuplement de Bayonne au Moyen Âge», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1977, p. 117-147). Nous proposons une analyse centrée sur les patronymes attestés au XIII^e siècle, afin de rendre compte de façon spécifique de l'essor démographique des XII^e et XIII^e siècles.
7. BIDACHE (J.), *Le Livre d'Or de Bayonne. Textes gascons du XIII^e siècle*, Pau, 1906, p. 45-101.
8. Pour l'identification des noms de lieux des Pyrénées-Atlantiques, d'où proviennent un grand nombre de mentions, nous avons utilisé : RAYMOND (P.), *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées*, Paris, 1868.
9. Artes : Arthez-de-Béarn ou Arthez-d'Armagnac ? Goose : Goos (paroisse à l'est de Dax) ou Gosse (pays de, au nord-est de Bayonne). La Reule : Larreule (64), Larreule (65) ou La Réole (33).
10. DÛPAQUIER (J., dir.), *Histoire de la population française...*, p. 270-271 et 291-292. La proportion de noms d'origine géographique au début du XIII^e siècle était de 25-30 % à Bordeaux et de 41 % à La Rochelle.
11. HIGOUNET (C.), «Mouvements de population dans le Midi de la France du XI^e au XV^e siècle d'après les noms de personne et de lieu», *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1953, p. 1-24. Id. «L'arrière-pays de Bordeaux au XIII^e siècle (esquisse cartographique)», *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1955, p. 201-210.
12. *Livre des Établissements...*, n° 71, p. 81. *Ibid.*, n° 79, p. 85, 30 mai 1290, «*tot home et tote femme que poblara en Baione*

dens le biele e defore».

13. Seules les caves ont fait l'objet de relevés systématiques, voir : LAMBERT (É.), «La maison de Saubist et les caves gothiques de Bayonne», *Bulletin monumental*, t. 85, 1926, p. 339-352. Id., «Les caves anciennes de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1929, p. 97-106. Id., «Les caves anciennes de Bayonne (*addendum*)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1930, p. 272.

14. *Livres des Établissements...*, n° 6, p. 23-24.

15. *Ibid.*, n° 39, p. 66-67.

16. *Ibid.*, n° 89, p. 88, 5 mars 1288 ; n° 79, p. 85, 30 mai 1290 (avec obligation de construire les murs en dur «*de III aunes de terre en sus*») ; n° 122, p. 108, 9 février 1297.

17. *Ibid.*, n° 79, p. 85, 30 mai 1290. L'ordonnance établit une distinction entre les «*paretz*», murs latéraux, et les «*pinhons dauant et darrer*» ou façades. Dans le cas présent, il est prescrit que les uns et les autres soient bâtis en dur.

18. *Livre des Établissements...*, n° 63, p. 77, 1322 ; n° 138, p. 115, 1315 ; n° 142, p. 117, 1315 ; n° 153, p. 122 ; 1315 «*que nulhe persone no sie tant ardidie que gite nulhe orridicie en carreire ni bessie si no augue clare e que digue tres vetz : gara de bat*», n° 222, p. 169, 1338 ; n° 244, p. 195-196, 1344 ; n° 249, p. 201, 1365 ; n° 253, p. 205-206, 1365.

19. Sainte-Marie et Saint-Léon ayant le rang d'église paroissiale, on peut supposer qu'elles veillaient l'une et l'autre sur un espace consacré servant à l'inhumation des morts.

20. Depuis les travaux de Jacques Le Goff («Ordres mendiants et urbanisation dans la France médiévale. État de l'enquête», *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1970, p. 924-946.), les historiens considèrent que le nombre de couvents de Mendiants établis au milieu du XIV^e siècle est indicatif de l'importance d'une ville. Avec quatre couvents d'hommes, Bayonne apparaît comme une ville de tout premier ordre dans la hiérarchie urbaine de la France méridionale.

21. LAMBERT (É.), «L'architecture monastique à Bayonne d'après des documents inédits», *Gure Herria*, 1956, p. 199. Édouard Ducéré (*Dictionnaire historique...*, p. 442) est cependant d'un avis contraire.

22. *Rôles Gascons*, t. II.

23. Édouard Ducéré rapporte que le couvent fut entièrement reconstruit en 1545 (*Dictionnaire historique...*, p. 445). Sans doute faut-il comprendre les bâtiments conventuels, car ce même auteur parle de l'église gothique à deux nefs, dont une réservée au public, qui y accédait par une ruelle débouchant à l'entrée de la rue Bourgneuf (élargie lors de l'aménagement de la rue Jacques-Laffitte). Les plans des XVII^e et XVIII^e siècles donnent l'image d'un vaste enclos, avec d'importantes dépendances. L'inventaire au titre des biens nationaux fait état de 2941 toises de terrain, dont 1052 bâties et 1859 en jardins et parterres. Les restes du couvent et de l'église furent démolis en 1838 pour faire place à des bâtiments de l'hôpital militaire. Élie Lambert («L'architecture monastique à Bayonne d'après des documents inédits...», p. 200) avance que l'église était encore couverte d'une charpente au XVIII^e siècle : «comme un certain nombre des premières grandes églises de l'ordre en France au XIII^e siècle, celles notamment de Toulouse et de Paris, celle des Jacobins de Bayonne comprenait deux nefs lambrissées de largeur inégale, dont la plus étroite, dite du Rosaire, était seule flanquée sur toute sa longueur de chapelles rectangulaires voûtées».

24. Actes mentionnés par Édouard Ducéré (*Dictionnaire historique...*, t. I, p. 445).

25. DUBARAT (V.) et DARANATZ (J.-B.), *Recherches sur la ville de Bayonne...*, t. I.

26. *Ibid.*, p. 376.

27. AD Pyrénées-Atlantiques, H 9, copie moderne.

28. *Rôles gascons*, t. I, n° 1785.

29. DUBARAT (V.) et DARANATZ (J.-B.), *Recherches sur la ville de Bayonne...*, t. I, p. 92.

30. *Rôles gascons*, t. II, n° 768.

31. POYDENOT (H.), *Récits et légendes relatifs à l'histoire de Bayonne*, Bayonne, 1878, t. II, p. 101.

32. GIBERT (P.), «Le couvent des Mineurs de Bayonne», *Bayonne et sa région*, Bayonne, 1983, p. 96-107.

33. BALASQUE (J.) et DULAURENS (É.), *Études historiques sur la ville de Bayonne...*, t. 2, p. 176. L'installation des Carmes aurait eu lieu sous l'épiscopat de Raimond de Donzac.

34. DUBARAT (V.), «L'ancien couvent des Carmes de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1887, p. 1-55. AD Pyrénées-Atlantiques, H 24, 13 août 1264.

35. DUCÉRÉ (É.), *Dictionnaire historique...*, p. 63-64.

36. LAMBERT (É.), «L'architecture monastique à Bayonne d'après des documents inédits...», p. 201.

37. DUCÉRÉ (É.), *Dictionnaire historique...*, t. II, p. 245. Cette bulle a été perdue avant 1695, date de la confection du cartulaire à l'initiative de l'abbesse Madeleine d'Épinay.

38. AC Bayonne, GG 200.

39. DUCÉRÉ (É.), *Dictionnaire historique...*, t. II, p. 238. Le chanoine René Veillet fait état de la découverte au milieu

du XVII^e siècle de substructions et d'une tombe avec des habits sacerdotaux et une crose».

40. *Livre d'Or...*, n° XLII, p. 74-75.

41. Voir *supra* p. 86

42. BLAY DE GAÏX (F.-G.), *Histoire militaire de Bayonne*, Bayonne, 1899, t. I, p. 91-92. Ce chapitre rassemble et commente les principales dispositions financières prises par Henri III et Édouard I^{er} pour aider au financement des fortifications de Bayonne.

43. *Livres des Établissements...*, n° 167, p. 129, 29 juillet 1307.

44. Révision récente du tracé de l'enceinte du XIV^e siècle dans : FAUCHERRE (N.) et DANGLES (P.), «Les fortifications du Bourgneuf à Bayonne. État de la question, nouvelles hypothèses», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1990, p. 43-82.

45. PINTAT (A.), «La reconstitution de la porte du Réduit (XVIII^e siècle) en 1987. La découverte des vestiges de la porte Saint-Esprit (XIII^e siècle)», *Revue d'Histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 1988, p. 451-461.

46. AC Bayonne, EE 17 (1). GOYHENECHÉ (E.), «Estimation des maisons et terrains expropriés pour la construction du Château-Neuf (1462)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1965, p. 153-165. L'enquête réalisée en 1462 en vue d'indemniser les détenteurs des terrains expropriés pour la construction du Château-Neuf mentionne beaucoup plus de jardins que de maisons. Même si elle intervenait dans un contexte de dépression démographique et économique encore prononcée, il n'y a pas lieu de penser que ce secteur ait été plus densément occupé au début du XIV^e siècle, avant les crises de la fin du Moyen Âge.

47. *Livre des Établissements*, n° 167, p. 129

48. *Ibid.*, n° 2, p. 13, «Item III cornelhatz armadz de peu et de totes causes, loquau es l'un a l'engin de Mocoron, e l'aut a l'engin de Moceirole, et l'aut a l'engin de Sent Laze».

49. *Ibid.*, p. 207-209, «le tor de Moseirole».

50. GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région Bayonnaise...*, p. 83-84. MARQUETTE (J.-B.), «Bayonne et les pays de rive droite de l'Adour : Gosse, Seignanx, Labenne 1200-1320», *Bayonne et sa région*, Bayonne, 1983, p. 77-96.

5. Topographie de Bayonne à la fin du Moyen Âge (vers 1350 - vers 1520)

En dehors de deux attaques castillanes (siège de Bayonne et sac de Saint-Jean-de-Luz en 1374 ; deuxième mise à sac de Saint-Jean-de-Luz en 1419), du passage des routiers de Rodrigo de Villandrando en 1438-1439 et de l'assaut final donné par les Français en 1451¹, Bayonne et le Labourd restèrent relativement à l'abri de la guerre et de son cortège de maux et de destructions. La ville souffrit davantage du climat général d'insécurité qui compromettait ses relations commerciales lointaines, maritimes et terrestres. Des malheurs du temps, Bayonne connut surtout les disettes à partir des années 1340 et la récurrence des épidémies après la grande peste de 1348. L'histoire des crises des XIV^e et XV^e siècles dans l'Aquitaine anglo-gasconne, peu documentées et souvent connues de façon indirecte, reste à écrire². La reprise démographique et économique, lente à se dessiner après la conquête française de 1451, est restée fragile et hypothéquée par les effets désastreux du déplacement de l'embouchure de l'Adour intervenu vraisemblablement au début du XIV^e siècle³. L'âpre conflit opposant les Bayonnais aux habitants de Capbreton, qui se prolonge au-delà du percement d'une nouvelle embouchure au Boucau Neuf en 1578, témoigne des difficultés et des tensions persistantes. C'est donc dans un climat géné-

ral de marasme et d'insécurité que la ville continue à se transformer entre le milieu du XIV^e et le début du XVI^e siècle.



LE CHÂTEAU-VIEUX, VU DEPUIS LE BOULEVARD LACHEPAILLET

(Cliché M. Bochaca)

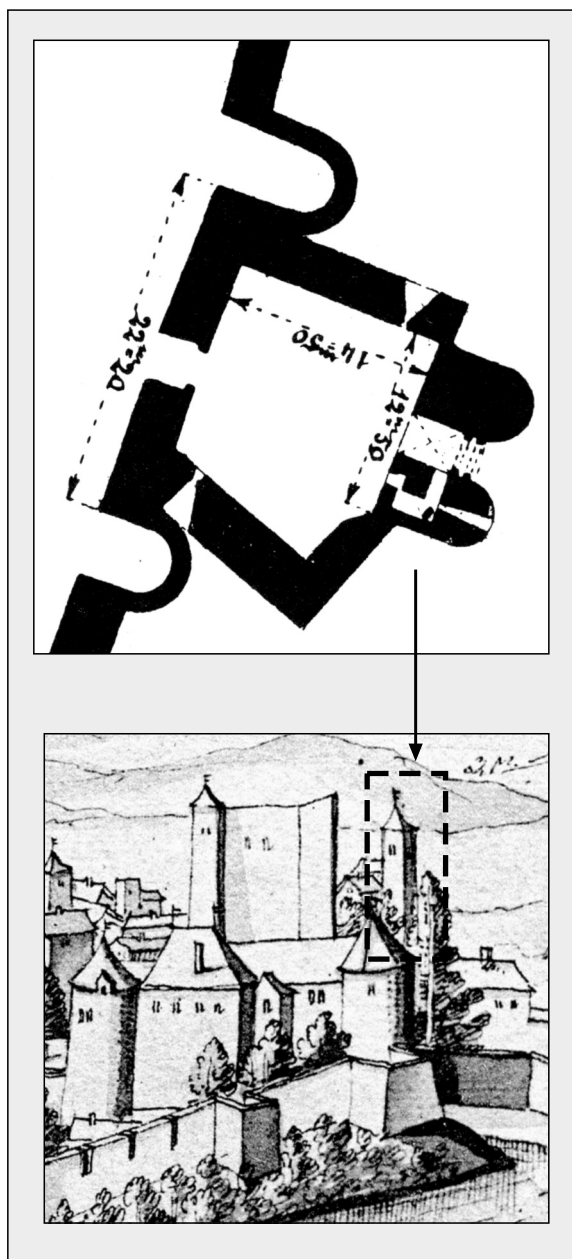
5.1. Les aménagements urbains réalisés à la fin de la période anglo-gasconne (vers 1350 - vers 1450)

Dans le contexte de la guerre de Cent Ans, les rois d'Angleterre, ducs d'Aquitaine, ont continué à porter une attention toute particulière à l'entretien et au renforcement des défenses de Bayonne, d'autant que l'alliance franco-castillane à partir du dernier quart du XIV^e siècle fit peser une menace militaire directe sur la frontière méridionale du duché d'Aquitaine⁴. En 1351, Édouard III profita de la trêve avec la France pour faire exécuter des travaux aux murs de l'enceinte de Bayonne. Pour les financer, il abandonna à la municipalité les

revenus de la frappe de la monnaie pendant 10 ans. En 1377, à la faveur d'une nouvelle trêve, le roi-duc accorda au maire et aux échevins le droit de percevoir pendant cinq ans une coutume de 4 deniers par livre sur les marchandises étrangères entrant et sortant de la ville et il ordonna d'en appliquer le produit à l'entretien des fortifications. J.-F. Bailac lui attribue la construction de la barbacane Saint-Léon et l'amélioration des tours de l'enceinte. En 1394, Richard II renouvela pour une durée de deux ans l'autorisation de lever les 4 deniers par livre sur les marchandises étrangères. Enfin, en 1431, le duc de Bedford, régent au nom d'Henri IV, permit à la ville d'édifier dans l'enceinte du château des bâtiments destinés à la frappe de la monnaie, à condition d'appliquer les bénéfices du monnayage à la fortification et à la défense de la ville.

5.1.1. Les fortifications de la vieille ville

La porte et le torrante de Tarride. - À l'ouest de la vieille ville, au débouché de la rue de l'Abesque et de la rue des Prébendés, la porte de Tarride donnait accès au faubourg du même nom. Elle est mentionnée à diverses reprises dans les textes des XIII^e et XIV^e siècles. L'étude architecturale détaillée réalisée par le commandant F.-G. de Blay de Gaix permet de se faire une idée précise de son aspect et de son évolution dans le temps⁵. Il a montré qu'il s'agissait à l'origine d'un simple passage de 2,60 mètres de large, directement percé dans le mur romain. Sa défense était assurée par deux tours semi-circulaires, distantes l'une de l'autre d'une dizaine de mètres, qui en assuraient le flanquement au nord et au sud. Dans un second temps, une tour quadrangulaire de 15 mètres sur 21, aux murs épais de 3 à 3,50 mètres, vint se loger en avant de cette porte dans l'espace compris entre les deux tours romaines. Si on ignore la date exacte de sa construction, le plan quadrangulaire et la construction en grand appareil



PORTE ET TORRANTE DE TARRIDE

Reconstitution du plan par F.-G. de Blay de Gaix (fin du XIX^e siècle) et extrait du dessin de Joachim du Viert (1612)

font penser à un ouvrage du XII^e siècle destiné à renforcer la défense de la porte. Au XIII^e siècle, la face externe de cette tour fut abattue et remplacée par un portail construit avec des pierres de grès jaunâtre. Son porche ogival, large de 3,20 mètres et haut

de 3,50 mètres, s'ouvrait entre deux tours barlongues de 8 mètres de long et d'une largeur respective de 5 mètres (tour sud) et de 4,50 mètres (tour nord). L'ensemble formait un massif plein d'une hauteur et d'une largeur de 14 mètres de haut pour une épaisseur de 6 mètres environ. C'est vraisemblablement la silhouette de cette tour carrée que l'on aperçoit sur le dessin de Joachim du Viert réalisé en 1612. Elle se détache sur le côté droit du Château-Vieux, légèrement en retrait de celui-ci. Toujours selon le commandant de Blaÿ de Gaïx, le massif de cette nouvelle entrée ne comprenait que les évidements nécessaires au service de la porte : au rez-de-chaussée, le porche ogival, une loge pour le gardien dans la tour nord, de 1,50 mètre sur 2,30 mètres communiquant avec le porche et l'intérieur de la tour par deux couloirs, le premier droit, le second contre-coudé ; à l'étage, un évidement au-dessus de la porte pour manœuvrer la herse. Un escalier à vis construit contre la tour sud permettait d'accéder à l'étage.

L'ensemble des 4 tours de la double porte et des murs qui les réunissaient constituait une espèce de châtelet appelé «*torrate naue de Tarride*» en 1307⁶. En 1336, le *torrate* de Tarride abritait l'arsenal de la ville⁷. Tout porte à croire qu'il servit aussi de lieu de réunion au maire et aux jurats entre 1414 et 1453⁸. Les parties hautes des murs furent percées de créneaux et garnies de banquettes pour les défenseurs. Sous François I^{er}, lors de la construction d'un deuxième rempart extérieur, le sol fut surélevé entre les deux enceintes. Il fallut aménager les accès à la nouvelle plate-forme par la vieille porte. Les murs latéraux du tambour furent alors entamés pour le passage de rampes servant à hisser les canons.

La porte et la barbacane de Saint-Léon. - La porte de Saint-Léon fut munie d'un ouvrage protecteur avancé à la fin du XIV^e siècle. La première mention qui en est faite date 1397 et figure dans le récit d'une dispute

entre l'évêque et le maire Jean de Lobart. Le premier magistrat de la ville profita du moment où le prélat, sortant de Bayonne pour se rendre à sa maison de campagne d'Arbonne, passait «le portail Saint-Léon, autrement dit la barbacane», pour le faire arrêter par les sergents municipaux et le bannir de la ville. Cet ouvrage de terre et (ou) en maçonnerie de forme semi-circulaire établi en avant de la porte en améliorait la défense en évitant une attaque frontale contre celle-ci. Le parapet de terre devait aussi protéger la porte des coups de canon, tout en offrant une protection aux troupes qui entraient ou sortaient de la ville. La barbacane médiévale de Saint-Léon disparut lors de l'aménagement du boulevard Saint-Léon au début du XVI^e siècle puis du bastion du même nom aux XVI^e et XVII^e siècles. Le dessin et les dimensions qu'en donne le commandant F.-G. de Blaÿ de Gaïx (positionnement à 60 mètres de la porte de Saint-Léon, diamètre de 52 mètres), semblent davantage correspondre à l'ouvrage du début du XVI^e siècle⁹.

Les autres tours et portes de la vieille ville. - Le reste des fortifications de la ville haute ne subit pas de profondes modifications. Au sud, la porte de Saint-Lazare, flanquée de deux petites tours et protégée par la tour avancée dite de Sault, resta en l'état¹⁰. Le château fut lui aussi conservé tel que l'avait érigé le vicomte Guillaume Raimond de Sault. Toutefois, afin de mieux le garantir contre une attaque surprise, on plaça en avant de la porte extérieure ouvrant vers le nord un redan constitué de deux murs se rencontrant selon un angle aigu. Les tours de la partie sud de l'enceinte romaine furent entretenues et exhaussées ; peut-être même vers la fin de l'occupation anglaise commença-t-on à ouvrir des créneaux dans la partie supérieure.

Les tours du flanc est de la vieille ville avaient perdu toute valeur défensive depuis qu'elles étaient englobées dans les construc-

tions. Elles furent dès lors disponibles pour d'autres usages. Déjà en 1288, Jean de Vielle avait reçu en don d'Édouard I^{er} la tour située à l'entrée ouest de la rue des Argentiers, avec ses dépendances. La ville laissa l'usage de ces tours aux habitants qui purent s'y établir en contrepartie du paiement d'un cens. Tel est par exemple le cas en 1433 de la tour et de la petite maison attenante à l'entrée de la rue Salie, du côté de la rue Poissonnerie. Mais, même déclassés militairement, les tours et les murs anciens appartenaient toujours à la ville. La municipalité ne pouvait pas se désintéresser de l'utilisation que leurs occupants en faisaient et elle veillait à leur entretien. Le 12 septembre 1392, Pélegrin du Vilar, qui pourtant avait été officier de la commune, fut condamné à réparer les dégâts commis à l'un de ces ouvrages. Afin d'éviter les contestations qui s'élevaient entre la ville et certains habitants au sujet de la possession de ces immeubles, un établissement fut promulgué le 14 février 1414, prescrivant leur confiscation si leurs détenteurs ne voulaient pas déclarer les tenir de la ville ou bien s'ils ne les entretenaient pas correctement¹¹.

5.1.2. Les fortifications des faubourgs

Lors de son passage à Bayonne à la fin des années 1380, Jean Froissart considéra que les faubourgs étaient aussi importants que la ville elle-même. Sans doute par «ville» voulait-il parler de l'ancien *castrum* abritant la cathédrale et le château, et par «faubourgs» faut-il comprendre l'ensemble des extensions : les quartiers nord, les faubourgs de Saint-Léon et de Tarride ainsi que le Bourgneuf.

Les quartiers nord. - Développés aux XII^e et XIII^e siècles entre la muraille romaine et la rive sud de l'Adour, ils étaient protégés par deux murs qui prenaient appui sur la tour de Nard et étaient appelés à l'Époque moderne «courtine nord» (sans doute par déformation du nom de l'ancienne tour du

Nard) et «courtine de la mer». Des terrains marécageux en interdisaient pratiquement l'accès par le nord.

Le faubourg de Tarride. - Entièrement rasé au début du XVI^e siècle pour faire place à un puissant système bastionné, la topographie de ce faubourg situé à l'ouest de la vieille ville nous échappe totalement. On peut cependant relever quelques informations utiles dans le récit que le chroniqueur français Jean Chartier fit des combats des dont il fut le théâtre en 1451 lors de l'attaque de Bayonne par les troupes du roi de France, Charles VII¹². Il raconte comment l'église des Carmes, alors protégée par une palissade et des fossés, fut enlevée d'assaut par les Français : «*Et le lendemain saillirent ceulx dudit Bayonne par ung boulevard qui est du costé de devers la mer*¹³, pour prendre ou dommager ceulx qui estoient a ce siege a l'escart. Lors Bernard de Bearn et ses gens les poursuivirent tellement qu'incontinent ils les rechasserent et firent reculer jusques dedens leur ville... Le lendemain matin fut prinse une eglise forte, fermee de fossez et de paulx¹⁴ ou pieux, que prindrent les gens d'iceluy messire Bernard, motié par assault, motié d'amblee».

Le faubourg de Saint-Léon. - Au sud de la vieille ville, le faubourg de Saint-Léon s'organisait autour de l'église paroissiale du même nom, de l'hôpital Saint-Nicolas et du couvent des Augustins. Enclôds de palissades et de fossés, il fut lui aussi âprement disputé lors du siège de 1451, ainsi que le rapporte Jean Chartier : «*Les faulxbougs de Saint Leon... estoient tres forts, fermez de fossez et environnez de grands paulx ; mais la grant multitude des grosses coulevrines, serpentines et ribaudequins qui rompoient ces pallis ou pieux, et navroient les gens de guerre qui yssoient pour la defense, les firent quitter et abandonner lesdits faulxbougs.*

Et adonc a leur departement yceulx Anglois y misdrent le feu dans les eglises et les maisons desdits faulxbougs, specialement quant ils aperceurent que ceulx tenans ce siege se prepa-

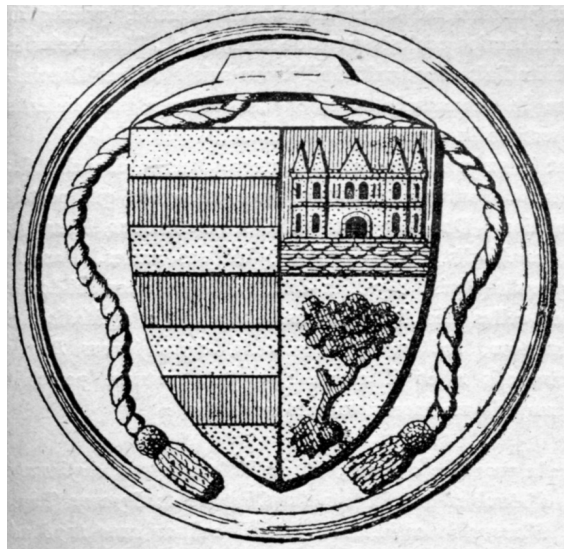
roient et mectroient a point pour les assallir. Et adonc entrèrent iceulx assaillans a la file dedens ces faulxbourgs, et en y entrant ils poursuivirent si asprement et si vivement les Anglois que, se ils eussent esté cent hommes ensemble, ils eussent gagné dès cette heure ladite ville de Bayonne, et fussent entrez par la porte pesle mesle avec ceulx de dedens ; mais ilz ne pouvoient monter si a cop lesdits fossez pour venir hastivement tant estoient profonds, pour ce qu'ils n'avoient nulles eschelles. Et adonc se logierent tous les alliez dudit lieutenant en ceulx faulxbourgs ou ils estaingnirent le feu qui y estoit, tant es eglises qu'es maisons.

D'autre part se logea le conte de Foix dans les Augustins, pour ce qu'ils n'estoient que pou bruslez»¹⁵.

Le Bourgneuf.- L'enceinte de la fin du XIII^e siècle s'avéra suffisante pour assurer la protection des quartiers situés sur la rive droite de l'Adour tout au long de la guerre de Cent Ans. L'efficacité de la défense fut améliorée par l'installation de grandes arbalètes («*cornelhatz*» en gascon) sur les tours, dont l'inventaire de l'arsenal municipal en 1336 signale la présence sur celles de Mocarou et de Mousserolles¹⁶. En 1451, les capitaines de Charles VII évitèrent d'attaquer Bayonne sur son flanc oriental, préférant faire porter leurs efforts sur les faubourgs sud (Saint-Léon) et ouest (Tarride).

5.1.3. Les travaux sur les édifices religieux

Dans un contexte marqué par la guerre, les travaux effectués aux églises, couvents et hôpitaux de la ville passent presque inaperçus faute d'un éclairage suffisant par les textes. On peut néanmoins citer ceux entrepris à la façade de l'église des Clarisses ou sœurs Mineures édifiée hors les murs de Bayonne, à la sortie de la porte de Mocarou. Le 2 avril 1395, Estevenie de Mente, abbesse des Clarisses, assistée pour la circonstance par Jean de Sorde, gardien du couvent des Mineurs de Bayonne, passèrent contrat avec Arnaud Guillaume de Guardere et

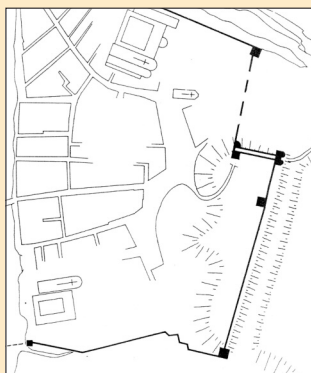


ARMOIRIES DE JACQUES GODIN (clef de voûte de la 2^e travée de la nef de la cathédrale)
d'après R. Veillet, *Recherches...*, t. I, p. 105.

Arnaud de La Tor, tailleurs de pierre et bourgeois de Bayonne, pour la réfection du portail et du pignon de l'église¹⁷. Le prix-fait, conclu pour 432 livres guyennoises petites, fournit des détails techniques et architecturaux intéressants : fondations d'une aune de profondeur et autant de large, faites sur de bons pieux de bois ; portail et pignon bâtis en pierre de taille, le premier d'une aune et demie d'épaisseur, le second d'une aune; pignon de la même hauteur que celui de derrière et comportant un larmier; élévation du mur vers le cloître à la même hauteur que celui qui est vers le jardin; percement d'une baie de 5 aunes de haut avec l'arc dans le mur du côté du cloître.

Le chantier de la cathédrale fut poursuivi dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Au début du XV^e siècle, la nef était presque achevée. Une inscription autour de la clef du doubleau séparant les deux dernières travées précise que cette partie de l'église fut construite en 1404 aux frais d'un certain Dominique de Miolan. Une partie des 2000 florins légués à l'église Sainte-Marie par le cardinal Jacques Godin († 1336) fut vrai-

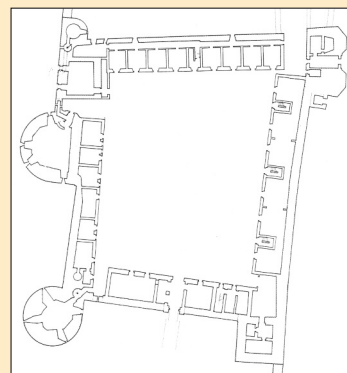
LE CHÂTEAU-NEUF DE BAYONNE



Le tracé de l'enceinte du XIV^e siècle (d'après N. Faucherre et P. Dangles)



L'adaptation du Château-Neuf au tracé de l'enceinte XIV^e siècle (d'après N. Faucherre et P. Dangles)



Plan du Château-Neuf après les aménagements de Vauban (fin du XVII^e siècle)

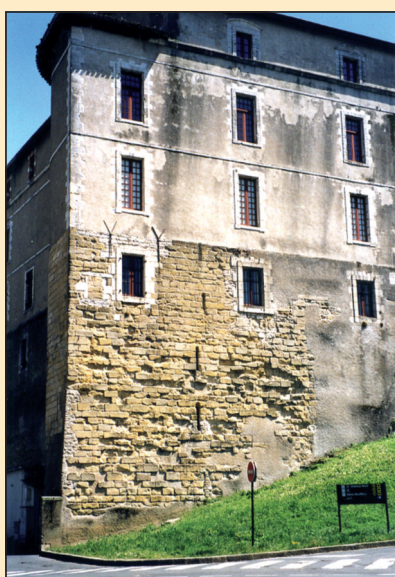


Vue du Château-Neuf d'après Joachim du Viert (1612)

Clichés: M. Bochaca



Constructions nouvelles : deux tours circulaires à l'intérieur de la ville



Éléments de l'ancienne porte de Mocarons réappropriés pour la construction du Château-Neuf :

- △ Tours encadrant la porte extérieure
- ◁ Tour en forme de quart de cercle occupant le redent de l'enceinte

semblablement employée à la construction du cloître. L'homogénéité du style gothique rayonnant, caractéristique du XIV^e siècle, suggère un programme architectural cohérent et une réalisation en continu¹⁸

5.2. Les transformations topographiques après la conquête française (1451 - vers 1520)

Assiégés par les troupes de Charles VII à partir du 6 août 1451 et sans espoir de recevoir des secours de l'extérieur, les Bayonnais capitulèrent le 20 août après quelques combats sporadiques. Les Français entrèrent dans la ville le 25 août¹⁹. La fin de la domination anglaise ouvrait des perspectives assez peu favorables malgré les assurances renouvelées du roi de France de traiter Bayonne en ville «française» et non en «ville conquise»²⁰. La reprise économique fut d'autant plus lente à se dessiner que la navigabilité de l'Adour en aval de Bayonne restait problématique. Enfin, peu de temps après la conquête française, le mariage de Ferdinand d'Aragon avec Isabelle de Castille (1469) faisait poindre la menace espagnole.

5.2.1. De l'aménagement à la réorganisation des fortifications

La construction du Château-Neuf. - Aussitôt après la conquête, Charles VII se préoccupa d'améliorer le système défensif de Bayonne et d'assurer le contrôle de la ville par les troupes royales. Il ordonna la construction du Château-Neuf, dénommé ainsi par opposition à l'ancien château vicomtal, qui prit alors le nom de Château-Vieux. Historiens et érudits locaux avaient pensé que les travaux, commencés en 1460 sous Charles VII et continués par Matthieu de Fortune sous Louis XI, ne furent achevés qu'en 1489 sous Louis XII²¹. L'étude conduite par Nicolas Faucherre et Philippe Dangles sur les fortifications du Bourneuf, à la lumière de données textuelles et archéolo-

giques nouvelles, tendrait à montrer que le chantier, entrepris aussitôt après la conquête, était sur le point de s'achever dès 1462²². On commença à travailler très tôt au château. Le 4 mai 1455, Jacques de Villenoix, «maître maçon des œuvres de maçonnerie du nouveau château de Bayonne», donne quittance au commis de Martin Roux, trésorier des guerres, pour les 53 sous 6 deniers tournois de son salaire du mois d'avril²³. Un fragment de comptes pour le mois d'octobre 1456 fait état d'une quarantaine de maçons employés «*a massonner a deux des tours dudit chastel*» et «*au bastiment dudit chastel*», sous la direction de «*Jehan Doulceron, escuier, maistre des œuvres dudit chastel*», et qui sont payés par Martin Roux²⁴.

Le 15 février 1462, lorsque Louis XI ordonna de faire évaluer le prix des terrains expropriés pour les besoins de la construction du Château-Neuf décidée par son père, le gros œuvre était déjà réalisé. Deux des experts désignés pour procéder à cette évaluation sont les charpentiers Johanicon Dargelas et Johan de Haritzague, le troisième, Matthieu de Fortune, était quant à lui maître des œuvres du château. La valeur totale des maisons et des jardins pris pour la construction du château et son dégagement du côté de la ville à Mocoron, tant «d'en haut» que «d'en bas», ainsi qu'à Saint-André, à Mousserolles et à la fontaine de Pannecau, s'élevait à 3808 francs²⁵. Les deux grosses tours rondes construites à l'intérieur de la ville pour commander le Bourgneuf et les reprises apportées aux deux tours carrées réemployées aux angles nord-ouest et sud-est furent achevées dans les années 1480.

Les dimensions de la nouvelle construction étaient plus importantes que celles du Château-Vieux. Couronnant l'éminence de Mocoron, sa masse imposante dominait le Bourgneuf. La façade tournée vers la ville se composait de deux tours, l'une ronde, l'autre barlongue, de 14 mètres de largeur, 18 mètres de hauteur, et 3 à 4 mètres d'é-

paisseur au sommet. Elles étaient reliées par une courtine haute de 15 mètres, épaisse de 2 mètres et couronnée par des machicolis reposant sur des consoles. La tour de Mocoron et une autre tour carrée, située à l'angle nord-est et qui formait donjon, complétaient le rectangle aux angles. Les tours étaient reliées par des courtines. Pour assurer le flanquement de ces dernières, on créa vers l'extérieur une porte de sortie encadrée par deux tours. Au nord, une tourelle en quart de cercle compléta la défense. L'entrée du château se faisait au pied nord de la tour barlongue par un chemin très raide. En 1470 on voit apparaître pour la première fois dans les titres donnés aux capitaines des châteaux, celui de capitaine du Château-Neuf. Il faut croire que la construction du nouveau château était assez avancée pour y loger son capitaine²⁶.

Le Château-Neuf annexa le portail de Mocoron qui permettait traditionnellement de communiquer avec la campagne en direction de l'est. En 1482, une porte de Mousserolles est mentionnée pour la première fois, date à laquelle la municipalité se préoccupe d'y installer un portier²⁷. Par la suite, une nouvelle porte, également dite de Mousserolles et aménagée dans un bastion, fut construite dans les années 1520 en bordure de l'Adour. Si on admet que l'enceinte médiévale du Bourgneuf formait un redan, entre la porte de Mocoron et la courtine longeant l'Adour, il est impossible qu'une porte ait pu se trouver à la fin du XV^e siècle au même endroit que la porte bastionnée du début du XVI^e siècle. En l'état des connaissances, il est difficile de situer l'emplacement exact de la porte de Mousserolles en service à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle.

La réorganisation des fortifications au début du XVI^e siècle. - La rivalité entre la France et l'Espagne donna à Bayonne l'importance stratégique d'une place forte frontalière. Les

faubourgs, sommairement fortifiés pendant la guerre de Cent Ans et parsemés de couvents, d'églises et d'hôpitaux qui pouvaient servir de point d'appui à un assaillant, comme l'attaque française de 1451 l'avait montré, représentaient une menace pour la sécurité de la ville. Les autorités militaires eurent conscience de ce danger dès avant l'algarade de 1523. En 1510, le duc de Longueville, gouverneur de Guyenne, donna l'ordre de démolir le couvent des Carmes situé dans le faubourg de Tarride. Les religieux se transportèrent à l'intérieur de la ville sur un terrain libre au nord-est du Château-Vieux. En 1523, pour parer à l'attaque des troupes espagnoles, le maréchal de Lautrec ordonna la destruction du couvent des Augustins, dans le faubourg de Saint-Léon. Le clocher de l'église fut abattu à coups de canon et il fit élever à la hâte des ouvrages en terre dans les faubourgs de Saint-Léon et de Tarride, qui prirent son nom : les «retranchements de Lautrec»²⁸.

Les murailles héritées du Moyen Âge n'étaient plus d'une grande utilité au temps d'une artillerie qui se perfectionnait. Il ne servait à rien de les épaissir par un parapet de terre appuyé contre leur face externe. Les tours, non prévues à cet effet, ne pouvaient pas supporter le poids de canons ni l'ébranlement causé par les tirs de l'artillerie de défense. Les aménagements apportés au lendemain de la conquête française devaient être bien sommaires car ils disparurent dans les travaux de construction de l'enceinte dite de François I^{er}. Édifié 25 mètres en avant des vieux murs romains, ce nouveau rempart reçut des ouvrages de flanquement : les boulevards. Le premier fut celui de Saint-Léon qui reprit la barbacane circulaire du XV^e siècle dont les murs furent rehaussés et épaissis. En 1520-1524, les boulevards du Château-Vieux, de Lachepaillet et des Vieilles-Bougeries furent édifiés pour protéger le flanc ouest de la ville haute. Sur la rive droite de la Nive, les bou-

levards de Mousserolles et de Notre-Dame, en avant du Château Neuf, ainsi que le boulevard Saint-Jacques construit en remplacement de la tour Saint-Jacques en partie effondrée, jouèrent le même rôle. Au prix de la destruction de ses anciens faubourgs ouest et sud, Bayonne commençait à avoir l'allure d'une place forte de qualité défensive convenable. Les travaux continuèrent dans la seconde moitié du XVI^e siècle avec la construction des boulevards du Nard et du Saint-Esprit, au nord de la ville, face à l'Adour.

5.2.2. Les édifices religieux

La collégiale de Saint-Esprit. - La venue de Louis XI à Bayonne fut l'occasion pour le roi de manifester sa piété par la fondation de la collégiale de Saint-Esprit (1462-1463). Cette église gothique à trois nefs présentait des bas-côtés d'une étroitesse exceptionnelle au regard de la forte poussée exercée par sa large nef. Un berceau de facture moderne a remplacé la voûte d'origine de la nef centrale, par contre la voûte de l'abside, bien que restaurée, a conservé le tracé complexe de ses arcs, avec ogives, liernes, tiercerons et rosaces des clefs de voûte. Le chevet plat était percé par trois baies étroites, aujourd'hui aveugles. L'éclairage de l'intérieur de l'édifice était assuré par les baies latérales percées dans les murs des bas-côtés et la partie haute des murs de la nef, dont quelques-unes subsistent encore. Le gothique finissant n'a guère donné ici de chef-d'œuvre.

La poursuite du chantier de la cathédrale. - Lorsque la domination anglaise prit fin en 1451, la cathédrale était voûtée dans son entier, à l'exception de la dernière travée des bas-côtés. Les léopards d'Angleterre ornent plusieurs clefs de voûte des deux dernières travées de la nef vers l'ouest (doubleau nord de la croisée, au centre de la première travée de la nef, aux doubleaux de la

sixième travée de chaque bas-côté), tandis que la clef de voûte de la sixième travée de la nef porte un écu écartelé aux lis de France et aux léopards d'Angleterre. En revanche, les lis de France sont seuls figurés au-dessus de la rose de la façade, témoignant d'un achèvement des travaux postérieur à la conquête française²⁹.

À la fin du XV^e siècle on entreprit la construction des deux tours de la façade. La tour sud, la seule à avoir été construite jusqu'au XIX^e siècle, fut commencée par Bernardon de Lahet, fabricant et trésorier laïque de la cathédrale. Son fils et successeur, Auger de Lahet, continua et consolida l'ouvrage en 1515. Plusieurs constructions annexes furent ajoutées à l'édifice. À côté de la tour sud, une chapelle carrée de style gothique flamboyant, dédiée à la Vierge, fut édifée à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle. Près du chevet, on construisit à peu près à la même époque une salle de plan irrégulier, voûtée en étoile et, à côté de celle-ci, un passage voûté à deux croisées d'ogives donnant accès au cloître³⁰.

Couvent, hôpitaux et chapelles. - Des autres établissements et édifices religieux nous savons peu de choses. Suite à l'ordre de démolition de leur couvent donné en 1510 par François de Longueville, gouverneur de Guyenne, les Carmes demandèrent à être relogés dans la ville³¹. Le 11 décembre 1511, le duc les autorisa à «faire bastir et ediffier leurdit conuent dedans la ville de Bayonne au lieu appelé le Port Neuf, assis entre la mayson appelée de Jacot, d'une part, et la mayson du vicquaire de l'euèque, de l'autre, et d'un bout les maysons de Caupect et autres ses voysins, auceque les places vacquentes qui sont entre deux». Un certain nombre de détenteurs de maisons et de places, parmi lesquels Pierre Arnauton de Lalande, Saubadon de Lissarague, Fortanier de Campet et Marie de Lahet, s'opposèrent à l'expropriation de leurs terrains (février 1512). Le 8 mars, il fut

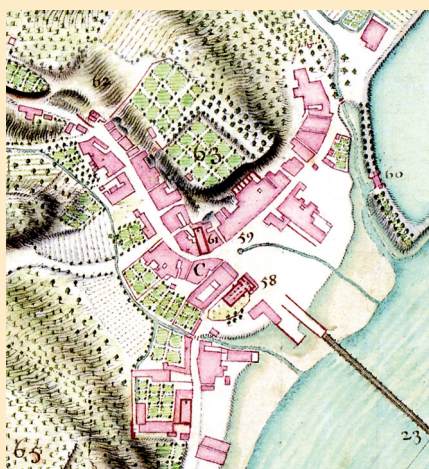
LA COLLÉGIALE DE SAINT-ESPRIT



Façade



Latéral sud (bas-côté, nef et contreforts)



Le bourg Saint-Espirit en 1674. - Établi sur la rive droite de l'Adour, au débouché du pont Saint-Espirit, le bourg Saint-Espirit occupe le pied du talus qui marque le rebord du plateau de Seignanx. Il s'organise autour de la chapelle Saint-Jacques (n° 61) – vestige de l'ancien hôpital - et de la collégiale Saint-Espirit flanquée de son cimetière (n° 58).

Clichés M. Bochaca



Latéral nord (détail des baies gothiques – bas-côté et nef)



Abside et chevet

LA CATHÉDRALE DE BAYONNE (XIV^e - XV^e siècles)

Clichés M. Bochaca



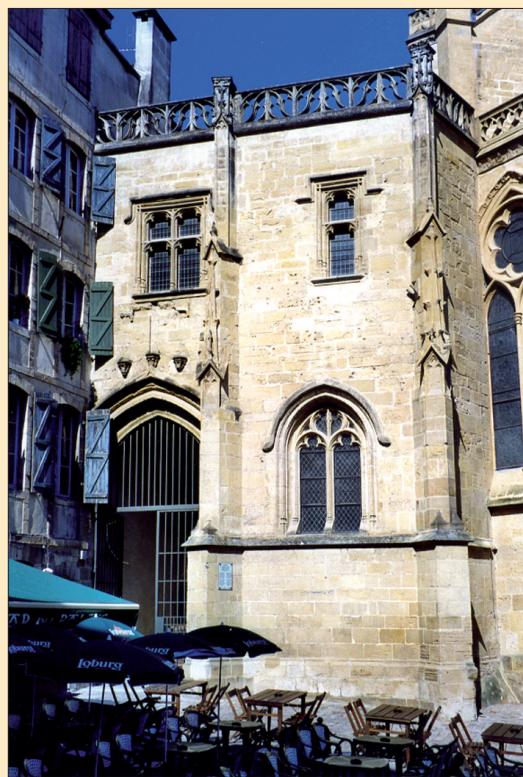
Nef et chœur (XIV^e siècle)



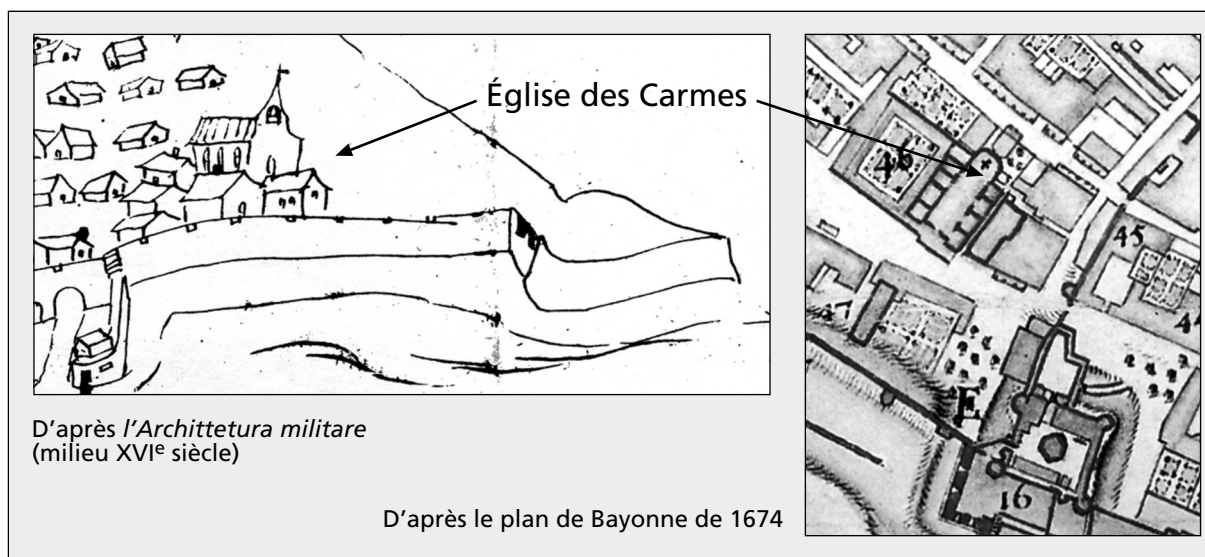
Voûtes d'ogives de la nef et aperçu du triforium (XIV^e siècle)



Façade (fin du XV^e siècle)



Passage et salle gothiques accolés au chœur (fin du XV^e siècle)



LE COUVENT DES CARMES

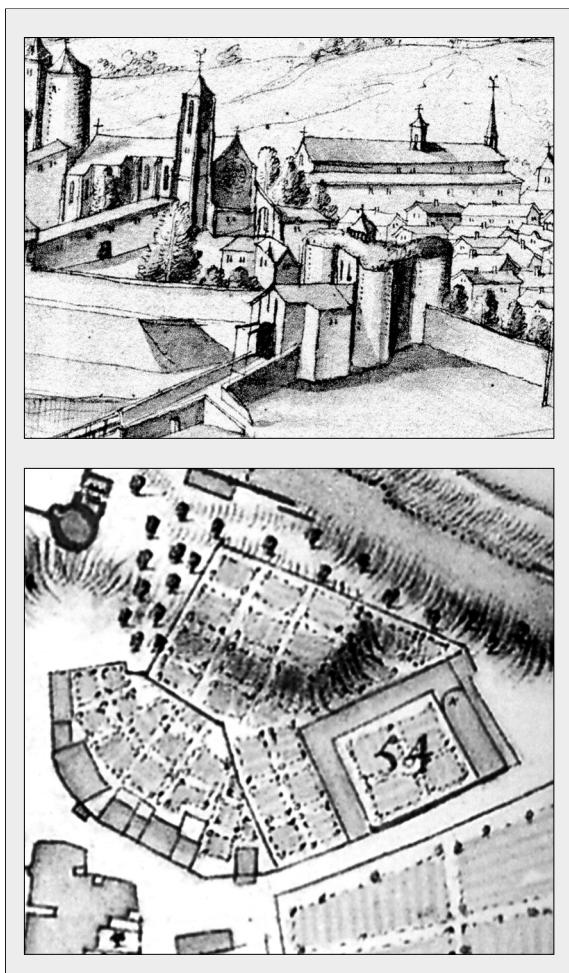
finalement décidé de bâtir le nouveau couvent au Port du Verger «entre les deux fossés du Port Neuf et du Port du Verger». Un bienfaiteur, Boniface d'Albaytz, posa la première pierre de l'église le 13 mai 1513. Le 15 mai 1522, Peyroton de Saint Esteben, maître tonnelier, vendit à la confrérie de Notre-Dame des Carmes une place confrontant «de l'un côté a la place maison de Jean Moré et par l'autre côté a la place de Choaneto, et par le bout derriere l'esglize dudit couvent, et par le bout de dauant l'estang dudit Port Neuf».

En 1520, pour dégager les abords du Château-Neuf à l'extérieur de la ville, le gouverneur de Bayonne, Louis de Montberon, ordonna la démolition du couvent des Clarisses édifié au début du XIII^e siècle à la sortie de la porte de Mocoron et désormais annexée au seul service du Château-Neuf. Les religieuses se transportèrent à l'intérieur du Bourgneuf, sur un terrain vacant qu'on leur adjugea à l'est du couvent des Franciscains³². De la même façon, la destruction du faubourg Saint-Léon en 1523, sur ordre du maréchal de Lautrec, entraîna le transfert du couvent des Augustins à l'intérieur de la vieille ville, à l'angle des rues Gosse et Lagréou³³. Ils réutilisèrent des

constructions plus anciennes, en particulier une tour dite de Naguille ou de Puyane et une cave voûtée du XIV^e siècle qui avaient vraisemblablement appartenu aux Puyane, famille importante de la bourgeoisie bayonnaise dans les années 1270-1330.

5.3. Architecture civile et socio-topographie de Bayonne

L'hostau bayonnais médiéval. - Édouard Ducéré a donné dans son *Dictionnaire historique de Bayonne* une description suggestive de la maison bayonnaise de la fin du Moyen Âge : «En général, la maison d'un bourgeois bayonnais se composait de deux corps de logis séparés par une cour intérieure et comprenait un rez-de-chaussée, une cave, un étage et des combles ; la façade, surmontée d'un pignon aigu, déterminait une toiture à deux versants latéraux. Le rez-de-chaussée du premier corps de logis était consacré à l'ouvroir, à la boutique ou au magasin ; celui de derrière était affecté aux besoins du ménage. Un escalier raide comme une échelle, indépendant de l'ouvroir, conduisait à l'étage supérieur, dont le corridor intérieur faisait pont ou galerie sur la cour intérieure, mettant en communica-



LE COUVENT DES CLARISSES
d'après Joachim du Viert (1612)
et le plan de Bayonne de 1674.

tion le corps de logis de devant avec celui de derrière... Des caves profondes et solidement voûtées occupaient le sous-sol d'un bout à l'autre de la maison, et servaient à loger chaque année les vins et produits de la récolte ou du commerce»³⁴.

Cette évocation s'appuyait vraisemblablement sur la connaissance des restes encore visibles de quelques «vieux hôtels» ou bien d'édifices alors disparus mais dont Édouard Ducéré avaient gardé le souvenir en mémoire. Son approche repose ni sur une exploitation méthodique des sources écrites médiévales, au demeurant peu abondantes, ni sur un relevé systématique et une caractérisation en règle des vestiges

architecturaux existants. Elle apparaît d'autant plus «impressionniste» qu'il reconnaît lui-même qu'«à la fin du XVI^e siècle... la physionomie extérieure de la maison bayonnaise change assez rapidement... Pendant le XVIII^e siècle, les maisons de Bayonne sont reconstruites pour la plupart». Bien que le propos d'Édouard Ducéré corresponde assez bien à la description d'une maison type de la fin du Moyen Âge, on se gardera de le généraliser pour s'en tenir aux faits historiques avérés³⁵. En dehors des caves, l'absence de relevés archéologiques systématiques sur le bâti existant nous prive d'une source essentielle pour approcher la maison médiévale bayonnaise. Pauvres en qualité et peu nombreuses, les données fournies par les sources écrites ne peuvent combler totalement ce vide.

Deux termes gascons sont généralement associés : le «*sou*», parcelle de terrain portant la maison et ses dépendances, et l'«*hostau*», la maison proprement dite. Le 2 avril 1322, Domenge d'Ainhie, veuve de Vidau de Tartas, vend au chapitre cathédral pour le prix de 43 livres morlans : «*tot aquad hostau e sou en que es assetiat... ab totes sas appetiencies*»³⁶. Située rue de l'Abesque, cette maison avait pour confronts «*l'ostau de Menaut Duire, faur, d'une part, e l'ostau de le prebende en le diite glisie maior de Baionne institute per lo seinhor en maiestre Vidau Dartiguelongue, calonge... de Baionne, qui fo, d'autre*». On ne peut guère espérer tirer davantage d'informations des transactions foncières (ventes, échanges...), à moins que la maison ne présente des détails particuliers qui sont alors consignés dans l'acte. Tel était par exemple le cas en 1377 de l'«*hostau e sostarin de Sseubist*» sur lequel Pierre de Bergoinhe et Jean d'Arribere, exécuteurs testamentaires de Catherine d'Arribere, assignèrent une rente annuelle au profit du chapitre de Bayonne de la valeur d'un écu d'or³⁷.

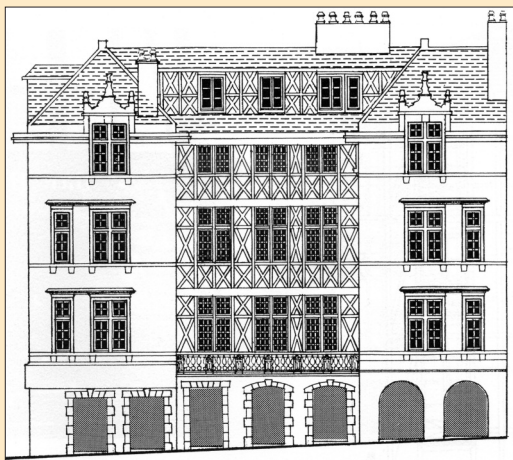
Faute de disposer de prix faits relatifs à la construction ou à la réparation de maisons, en raison de la perte totale des archives notariales pour la période qui nous intéresse, il faut se contenter de quelques documents normatifs de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle liés à la prévention des incendies pour trouver mention des matériaux employés dans la construction (pierre, brique, plâtre, bois, tuile)³⁸. Malgré les prescriptions municipales, les maisons continuèrent à être construites à pans de bois avec des étages en encorbellement, soutenus par des corbeaux, saillant sur la rue. Elles s'ornaient parfois de sculptures³⁹. L'emploi du colombage ayant perduré jusqu'au XIX^e siècle, il est difficile de dater à simple vue d'oeil les maisons à pans de bois encore en élévation dans le Vieux-Bayonne. Il arrive parfois que des détails architecturaux permettent de proposer une estimation, à l'exemple de la maison Moulis, située à l'angle de la rue Port-de-Bertaco et du quai A. Jaureguiberry et qu'on s'accorde à dater du XVI^e siècle.

Quelques demeures bâties entièrement en pierre de taille ou en moellons traduisaient l'importance économique et sociale des familles auxquelles elles appartenaient et dont elles portaient souvent le nom. La maison d'Arribere, appartenant à une famille qui donna à Bayonne plusieurs maires et un évêque, s'élevait à l'angle formé par la rue Poissonnerie et l'enceinte romaine. D'après la description du chanoine Veillet, elle pourrait dater du XIII^e siècle. Dans la partie haute de la même rue, la maison Saubainhac était connue sous le nom de «*l'ostau de peyre*». On peut encore citer les maisons du Luc (rue Sabaterie), de Puyane (à l'angle des rues Gosse et Lagreou), de Salha (rue de l'Abesque) et de Saubist⁴⁰.

À la différence des maisons médiévales, fortement remaniées voire entièrement reconstruites au cours des siècles suivants, les caves parvenues jusqu'à nous ont sou-

vent conservé leur état originel ou proche de celui-ci. Celles datant de la fin du Moyen Âge et du début de l'Époque moderne sont de ce fait beaucoup mieux connues que les maisons de la même époque qui les surmontaient. Édouard Ducéré leur a consacré un long développement dans son *Dictionnaire historique de Bayonne*⁴¹. Élie Lambert, aidé par Maurice Haulon, a dressé dans les années 1920 un inventaire méthodique des caves et procédé à des relevés architecturaux précis⁴². Elles se situent pour la plupart dans le périmètre de la vieille ville, avec un petit groupe secondaire sur son flanc oriental. Cette répartition s'explique par la topographie du site. Les caves ont été creusées dans des terrains dont l'altitude moyenne dépasse 9 mètres, ce qui les mettait en principe à l'abri des infiltrations d'eau et des remontées d'humidité par capillarité mais aussi des débordements dévastateurs de la Nive. Les zones basses exposées aux inondations et les sols alluviaux humides enserrant le cours de cette dernière dans sa traversée de Bayonne ne se prêtaient pas à la construction de caves. Une douzaine d'entre elles, voûtées d'ogives, datent de toute évidence des XIV^e et XV^e siècles. La dizaine de caves voûtées en berceau brisé sur arcs doubleaux pourraient elles aussi avoir été construites à la fin du Moyen Âge. Les plus nombreuses, simplement couvertes d'un berceau en plein cintre sans doubleaux et bâties en moellon, sont plus difficiles à dater. Il est possible que les plus anciennes remontent au XVI^e siècle⁴³. Il faut attendre la seconde moitié du XIV^e siècle pour trouver dans les sources écrites le terme gascon «*sosterrainh*» (souterrain). Ce mot désigna à Bayonne jusqu'au XVIII^e siècle une cave, dont la forme était généralement celle d'un tunnel allongé. Le 16 septembre 1364, les chanoines déclarèrent posséder un cens de 12 sous morlans sur la maison de Peyronnet de Maribat «ayant un souterrain». Le 3 mai 1369, la maison de

MAISON MOULIS (XVI^e siècle)



D'après *Le bâti ancien en Pays Basque...*, p. 36)



Façade rue Poissonnerie

Clichés: M. Bochaca



Vue côté Nive

Sarat, appartenant aux frères Prêcheurs, dans la rue Gosse, possédait elle aussi un souterrain. Nous avons déjà mentionné celui de la maison de Saubist au bout de la rue de l'Abesque, attesté en 1377⁴⁴. Ces mentions groupées fournies par les sources écrites coïncident avec la datation des formes architecturales.

Des inventaires après décès du début du XVI^e siècle donnent un aperçu de l'intérieur de quelques maisons bayonnaises qui, il est vrai, devaient compter parmi les plus cossues en raison de la qualité particulière de leurs occupants. Entre autres exemples, on peut citer la maison que l'argentier Saubat de Haramboro et sa femme Jeanne Dargui, occupaient devant le pilori (1521), celle du boucher Johantot du Verger dans la rue de la Boucherie (1521) ou bien celle du marchand Pes de Le Lande située rue du Pont Mayou (1528)⁴⁵. L'absence de renseignements sur les pièces interdit de connaître leur nombre, leur disposition et leurs fonctions. Les biens immobiliers recensés, souvent classés par grandes familles d'objets (espèces monétaires, linge, vêtements, vaisselle, ustensiles de cuisine, meubles, tapisseries, papiers personnels) donnent l'impression d'un niveau de vie et d'un confort appréciables chez ces personnes qui devaient faire partie des élites urbaines.

Occupation et organisation fonctionnelle de l'espace urbain. - Les sources écrites des XIV^e et XV^e siècles, insuffisantes en nombre et en qualité, ne permettent pas de rendre compte de façon précise de l'occupation du sol urbain. Tout au plus peut-on glaner ici ou là des bribes d'informations indicatives de la densité et de la répartition du bâti dans certains lieux ou portions de rues. La vieille ville présentait en toute logique la plus forte concentration de bâtiments. Dans la seconde moitié du XV^e siècle, les biens immobiliers associés à des rues de l'ancien

castrum sont systématiquement des maisons⁴⁶. Lorsque une maison est mentionnée dans un acte, elle a habituellement pour confrontations deux autres maisons qui l'encadrent, voire trois en comptant le fond du terrain. Ainsi, le 21 juillet 1481, Compainhet de Mondaco demanda à la municipalité de faire procéder à un cri public au sujet de «*l'hostau qui ere de Arnaud Gassie de Bedat, qui fo, et Menguine de Lanusses, sa moilher, vesinx de le ciutat de Baione, scituat en le rue de Saubainhac entre sas confrontations, confrontant enter l'ostau deu seinhor En Johan de Samacoitz, caperan, qui fo, d'une part et costat, et enter l'ostau de Berdote lo pisser, ciutadant de Baione, de l'autre part et costat*»⁴⁷. Cette situation ne manquait de faire surgir des litiges de voisinage, en particulier lorsque les maisons étaient séparées par un mur mitoyen. En juin 1481, la municipalité fut saisie d'une plainte par la femme de Miqueu Brunet qui demanda l'ajournement de son voisin, Johan Daniel, pour contraindre celui-ci «*affar le paret d'enter l'ostau... et de l'autre hostau ont demore ledit Johan Daniel*»⁴⁸.

Si les maisons étaient encore nombreuses au débouché des ponts enjambant la Nive, les quartiers de rive droite présentaient une occupation plus lâche. Jardins et vergers introduisaient des discontinuités entre les secteurs bâtis voire remplaçaient carrément les habitations. En 1462, l'estimation des «maisons, jardins et places» expropriés pour la construction du Château-Neuf fait état de 6 *hostaus* situés sans doute près de la fontaine de Pannecau et de 26 autres *hostaus* à Saint-André pour seulement 2 jardins (*casaus*), alors qu'à Mocoron Haut et Bas un seul *hostau* avait été détruit au regard de 82 jardins et de 28 places⁴⁹.

Répartition géographique des activités économiques et des groupes sociaux. - Compte tenu de la taille somme toute modeste de la ville (environ 30 hectares *intra muros* au

MAISONS ANCIENNES



Maison basse rue Pelletier

Clichés: M. Bochaca



Maisons Rue Tour de Sault

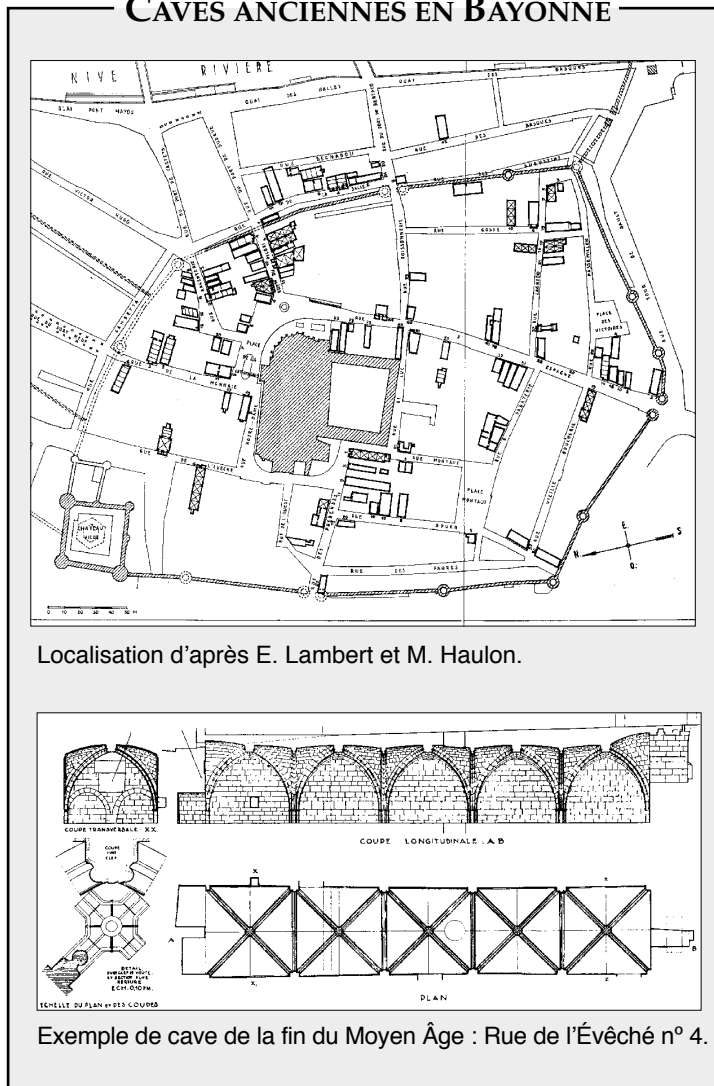
À gauche avec mur gouttereau sur rue et solier;
à droite avec pignon sur rue.

début du XVI^e siècle, partagés à peu près par moitié entre la ville haute et le Bourgneuf) et de l'absence d'un «zonage» marqué de l'espace urbain bayonnais, les habitants de toutes conditions juridiques (clercs, nobles, bourgeois, forains) et de divers niveaux socio-économiques devaient vraisemblablement se côtoyer. Églises, places publiques, marchés, tavernes étaient des lieux de rencontre et d'échange où s'exprimaient la sociabilité citadine. Cela n'empêchait pas une sorte de «mitage» et des formes d'appropriation de l'espace urbain par des groupes présentant des caractéristiques communes et identifiés à des repères de quartier.

Il en allait ainsi des clercs, nombreux dans la ville. Les séculiers : l'évêque, les chanoines et autres prébendiers du chapitre, accompagnés de leurs serviteurs et de leurs familiers, occupaient les abords de la cathédrale. La place des réguliers dans la ville haute et le Bourgneuf (Dominicains, Franciscains, Clarisses, Carmes et Augustins) s'était renforcée dans les années 1510-1520 du fait de la reconstruction *intra muros* des couvents des trois derniers ordres suite à la destruction des faubourgs Saint-Léon et de Tarride. Véritables «centres religieux de proximité», ils organisaient spirituellement l'espace autour d'eux à l'échelle du quartier (assistance aux offices religieux, participation à des confréries, lieux de sépulture)⁵⁰.

Nombreuses et diversifiées, les activités économiques s'exerçaient de façon diffuse à travers la ville. Un document réglant l'ordre de préséance des porteurs de cierges des corps de métiers lors de la Fête Dieu nous

CAVES ANCIENNES EN BAYONNE



Localisation d'après E. Lambert et M. Haulon.

Exemple de cave de la fin du Moyen Âge : Rue de l'Évêché n° 4.

en fait connaître un grand nombre à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle : les *hachers* (portefaix), les *asters* (fabricants des hampes de lances et aussi avironniers), les *pintiers* (potiers), les *drapers* (tisserands), les *dauredors* (doreurs), les *teberners* (taverniers), les *bote tonetz* (arrimeurs de caves), les *boers* (bouviers), les *duranguers* (fabricants de *mandilhs* ou manteaux de laine), les *moliers* (meuniers), les *barbers* (barbiers), les *taille vinhes* (vignerons), les *torner*s (tourneurs), les *galupers* (galupiers), les *passatgers* (passeurs, appelés ensuite tilholiers), les *pelissers* (peaussiers), les *sabaters* (savetiers), les *coralers* (bateliers, certains venant de

Sordes, d'autres de Mont-de-Marsan), les *peyrers* (tailleurs de pierre, maçons), les *pesquedors* (pêcheurs, certains étant dits de *mar salade*, d'autres de *mar douce*), les *charpenters d'ostau* (charpentiers de maisons), les *peissonners deu port* (marchand de poisson du port - c'est-à-dire le port deu Peich), les *bos-siquers* (apothicaires), les *merciers* (merciers), les *doalers* (tonneliers), les *cordalers* (cordiers), les *faurs* (forgerons), les *carnacers* (bouchers), les *tenders* (boutiquiers ou tondeurs de draps ?), les *codrassers* (faiseurs de cercles de coudre pour les barriques), les *charpenters de naus* (charpentiers de navires), enfin les *mareyans* (mariniers)⁵¹.

Certaines de ces activités s'exerçaient en un lieu précis. Tel était le cas des bouchers dont les maisons et les bancs à tailler la viande se regroupaient au sud de la vieille ville, dans la rue de la Boucherie. En décembre 1481, les bouchers portèrent plainte contre un des leurs devant la cour du maire au motif que Johanicot de Hasrispuru dit Bichitole, 11 ans plus tôt «*a cause de ladite mortalite et pestilenci... se fosse estat retirat audit borc et barri de Sant Esperit per bendre carn a detailh*» et depuis lors refusait, malgré leurs injonctions, de revenir s'établir à La

Carnasserie⁵². L'affaire nous permet d'entrevoir l'organisation classique d'un métier («*offici de carnassers*»), avec ses «*mestes et compaihmons*» ainsi que ses «*statut et priuilegi*». Diverses rues devaient leur nom à l'activité économique principale qui s'y tenait. La rue Argenterie rappelle l'activité des argentiers, doreurs et orfèvres ; la rue Sabaterie celle des savetiers ; la rue Poissonnerie celle des marchandes de poissons ; la rue des Faures celle des forgerons. En 1342, les pelliciers se groupèrent dans le quartier de Saint-Léon et demandèrent à la municipalité d'avoir dans la rue dite de la Pericerie les mêmes privilèges que les faures⁵³. Une version des statuts du XV^e siècle a été conservée pour les bouchers, les tilhliers et les «*tailheresses*» de poisson⁵⁴. Ceux des autres métiers sont plus tardifs et datent en général de l'Époque moderne. Il arrive cependant, dans les cas de confirmations ou de modification, qu'ils fassent référence à des règlements anciens comme pour les faures dont les statuts, au motif qu'ils étaient devenus difficiles à lire par les maîtres du métier, furent confirmés en 1500 par Roger de Gramont, maire et gouverneur de Bayonne⁵⁵.

Notes

1. CUZACQ (R.), *Bayonne au Moyen Âge. Le siège de 1374*, Mont-de-Marsan, 1952. LAMANT-DUHART (H.), *Saint-Jean-de-Luz. Histoire d'une cité corsaire*, Saint-Jean-de-Luz, 1992, p. 29. *Livres des Établissements...*, n° 391. PRÉTOU (P.), «La sûreté judiciaire des ports gascons au lendemain de la conquête française : 1443-1463», *Revue d'Histoire maritime*, 9, 2008, p. 119-133.
2. CAPRA (P.), «Au sujet des famines en Aquitaine au XIV^e siècle», *Revue historique de Bordeaux*, t. IV, 1955, p. 5-36. HOURMAT (P.), *Histoire de Bayonne...*, p. 115, 119, 135. Les ordonnances municipales se font parfois l'écho des difficultés démographiques et matérielles du temps (*Livre des Établissements...*, n° 249, p. 201-202, 1365, et n° 409, p. 373-374, 1420, mesures concernant les maisons en ruine).
3. Voir *supra* p. 22-25.
4. BLAÏ DE GAÏX (F.-G. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. 1, p. 91-92. Présentation circonstanciée des mesures prises par les rois d'Angleterre et leurs agents pour la réparation et le renforcement des fortifications de Bayonne.
5. *Ibid.*, t. 1, p. 85-88.
6. *Livre des Établissements...*, n° , 167, p. 129.
7. *Ibid.*, n° 2, p. 13.
8. *Ibid.*, n° 402, p. 368-369.
9. BLAÏ DE GAÏX (F.-G. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. 1, p. 88.
10. Voir *supra* p. 66-67.
11. *Livre des Établissements...*, n° 402, p. 368-369.
12. Jean Chartier, *Chronique de Charles VII*, éd Vallet de Viriville., Paris, t. II, 1858, chap. 253, p. 317-318.
13. Porte de Tarride.
14. Église du couvent des Carmes.
15. Jean Chartier, *Chronique de Charles VII...*, p. 316-317.
16. *Livre des Établissements...*, n° 2, p. 13.
17. AD Pyrénées-Atlantiques, H 165. Transcription et édition dans GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région bayonnaise...*, P.J. X, p. 461-463.
18. CUZACQ (R.), *La cathédrale de Bayonne. Le cloître gothique du XIV^e siècle*, Mont-de-Marsan, 1955, p. 17-35. Les trois tombeaux-enfeu de la galerie sud du cloître, datables par leurs caractéristiques architecturales du XIV^e siècle, proviennent vraisemblablement de la cathédrale, voir : CUZACQ (R.), *La cathédrale de Bayonne. Les tombeaux du cloître et la salle capitulaire*, Mont-de-Marsan, 1956, p. 6 et 10-14
19. HOURMAT (P.), *Histoire de Bayonne...*, p.137-144.
20. AC Bayonne, EE 1, 29 septembre 1451. Un mois après la capitulation de la ville, Charles VII imposa à ses hommes d'armes de payer leur logement, à raison de 30 sous tournois par lance (unité tactique de 6 hommes). *Ibid.*, AA 7, p. 2, 15 mars 1452, Charles VII réduisit de moitié l'indemnité de guerre imposée après la reddition.
21. BLAÏ DE GAÏX (F.-G. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 362.
22. FAUCHERRE (N.) et DANGLES (Ph.), «Les fortifications du Bourgneuf à Bayonne. État de la question, nouvelles hypothèses», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1990, p. 43-82.
23. Bibliothèque nationale de France, manuscrit français 26083, pièce 6825, cité par P.-Y. LE POGAM, *Les Œuvres royales à l'époque de Charles VII*, thèse de l'École nationale des Chartes, Paris, 1989, p. 461.
24. Bibliothèque nationale de France, manuscrit français 20514, pièce 183.
25. AC Bayonne, EE 17 (2).
26. LACRAMBE , «Histoire des fortifications du Petit Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1930, p. 75.
27. *Registres gascons*, t. I, p. 106.
28. BLAÏ DE GAÏX (F.-G. de), *Histoire militaire de Bayonne...*, t. I, p. 358-380.
29. LAMBERT (E.), «Bayonne», dans *Congrès archéologiques de France, Bordeaux et Bayonne (1939)*, Paris, 1941, p. 527-528.
30. CUZACQ (R.), *La cathédrale de Bayonne. Les tombeaux du cloître et la salle capitulaire*, Mont-de-Marsan, 1956, p. 25-33.

31. AD Pyrénées-Atlantiques, H 27 et H 49. DUBARAT (V.), «L'ancien couvent des Carmes de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1887, p. 6-10.
32. DUCÉRÉ (E.), *Dictionnaire historique de Bayonne...*, t. II, p. 277.
33. LAMBERT (E.), «L'architecture monastique à Bayonne d'après des documents inédits», *Gure Herria*, 1956, p. 202-203.
34. DUCÉRÉ (E.), *Dictionnaire historique de Bayonne...*, p. 50-52.
35. On peut admettre, sur la base des travaux réalisés sur les maisons urbaines médiévales dans le Sud-Ouest de la France, que la maison bayonnaise type occupait une parcelle oblongue, perpendiculaire à la rue. Elle tournait vers cette dernière son petit côté sous la forme d'une façade surmontée d'un pignon à une ou deux eaux, ou bien avec mur gouttereau sur rue. L'emploi de tuiles creuses imposait des pentes de toit modérées, n'excédant pas 30 %. La spécialisation verticale de l'espace, professionnel au rez-de-chaussée (boutique, ouvrier) et à usage d'habitation aux niveaux supérieurs, existait mais on ne peut la systématiser. Certaines maisons, boutiques et ouvriers ne comportaient pas d'étage. À la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne, la présence d'une galerie unissant la maison à un deuxième corps de bâtiment construit au fond de la parcelle ne devait pas être aussi fréquente qu'Édouard Ducéré le laisse entendre.
36. AD Pyrénées-Atlantiques, G 79. Transcription et édition dans GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région bayonnaise...*, PJ IX, p. 460-461.
37. AD Pyrénées-Atlantiques, G 80. Transcription et édition dans GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région bayonnaise...*, PJ. II, p. 448-450. «*Tot aquet hostau, sou en que es assetiat e ab lo sostarainh qui es dejuspart, aperat de Ssoubist, loquoa es au cap de l'arrue de l'Abesque bert la glizie maior, per assi cum es enter l'ostau de Miqueu de Puyana, qui fo, d'une part, [e le] carreire qui ba ente le Ssabaterie d'autre*».
38. Voir *supra* p. 81-82.
39. Édouard Ducéré signale les restes d'une sculpture grotesque encore visibles au début du XX^e siècle sur une maison située rue de l'Abesque (*Dictionnaire historique de Bayonne...*, p. 51).
40. DUCÉRÉ (E.), *Dictionnaire historique de Bayonne...*, t. II, p. 45, 201, 281, 283-284.
41. *Ibid.*, t. I, p. 101-183.
42. LAMBERT (E.), «La maison de Saubist et les caves gothiques de Bayonne», dans *Bulletin monumental*, t. 85, 1926, p. 339-352. Id., «Les caves anciennes de Bayonne», *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, 1929, p. 97-106. Id., «Les caves anciennes de Bayonne (addendum)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1930, p. 272. Id., «Bayonne», *Congrès archéologiques de France, Bordeaux et Bayonne (1939)*, Paris, 1941, p. 560-568.
43. D'après Élie Lambert, la maison faisant l'angle de la rue de Luc et de la rue de Montaut fut bâtie vers 1520 par le chanoine et official de Bayonne, Micheau de Larrenderie. Il y fit creuser une cave et la légua inachevée à son neveu qui, à son tour, la donna en l'état au chapitre le 13 octobre 1526. Cette cave ne fut jamais terminée. Elle devait être couverte d'un berceau dont seule l'amorce subsiste.
44. Voir *supra* p. 116-117.
45. DUCÉRÉ (E.), «Documents pour servir à l'histoire du gascon bayonnais», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1882, p. 49-86.
46. *Registres gascons*, t. I..., p. 29, *hostau* rue de Sauvignac ; p. 52, *hostau* rue des Faures ; p. 57, *hostau* rue de l'Évêque ; p. 70, *hostau* rue des Argentiers et un autre rue de l'Évêque.
47. *Registres gascons*, t. I..., p. 29.
48. *Registres gascons*, t. I..., p. 11 et 14-15. Des ordonnances municipales, édictées à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle dans une période d'intense construction et qui faisaient sans doute encore jurisprudence au XV^e siècle, prévoyaient différents cas. : «*que todz (sic) hom que prumer poblara que pusca far lo paret d'ardrilho, o de gis, o de trande, e ques metie a mieie terre, e que l'autre uezin, quent poblara volera, que paguie la mitat de le paret*» (*Livre des Établissements...*, n° 39, 3 avril 1294, p. 67 ; «*que todz aquetz que dessi en auant voleran poblara... ni far maizons a costeles maizons de los vezins qui auran poblata aley... que meties sa panne en toc de l'autre padne dou vezin poblade en tot so que plus aut leuera ; e que metie los hiletz deffens e que portie tota sa ague ab son medis corn en tau maniere que au vezin ni a sa maizon no binquem dampnadge*», *ibid.*, n° 71, p. 81, 27 juin 1298. *Ibid.*, n° 89, p. 88, 5 mars 1288.
49. AC Bayonne, EE 17 (2). Transcription et édition dans GOYHENECHÉ (E.), «Estimation des maisons et terrains expropriés pour la construction du Château-Neuf», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1965, p. 153-165.
50. Jusqu'en 1523, Bayonne comptait deux paroisses : Sainte-Marie et Saint-Léon. La destruction de l'église Saint-Léon entraîna un regroupement au profit de Sainte-Marie. Au début du XV^e siècle, lors de la procession de la Fête

Dieu, les porteurs de cierges de sept confréries avaient la préséance sur ceux des métiers : confréries de Saint-André, de Saint-Nicolas, de Saint-Léon, de Saint-Augustin, des Carmes, de Saint-François et de Pé Martin (*Livre des Établissements...*, n° 3, p. 14-15.

51. *Livre des Établissements...*, n° 3, p. 14-15.

52. *Registres gascons...*, t. I, p. 65-66.

53. *Livre des Établissements...*, p. 329. Il faut sans doute comprendre un droit de préférence conférant aux membres du métier la priorité pour acheter ou prendre à loyer une maison, un atelier ou un emplacement libre dans la rue.

54. AC Bayonne, FF 387 (42), fol. 4 v° - 6 v°, 12 mars 1439, statuts des bouchers. *Ibid.*, HH 187, fol. 10 et 25-33, statuts des tilholiers. *Ibid.*, HH 187, fol. 36 et 38-41.

55. GOYHENECHÉ (E.), «Le régime des métiers à Bayonne au Moyen Âge. Les faures et l'industrie du fer», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1964, p. 1-26. YTURBIDE (P.), «L'ancienne corporation des faures de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1907, p. 65-94.

Conclusion : essai de bilan

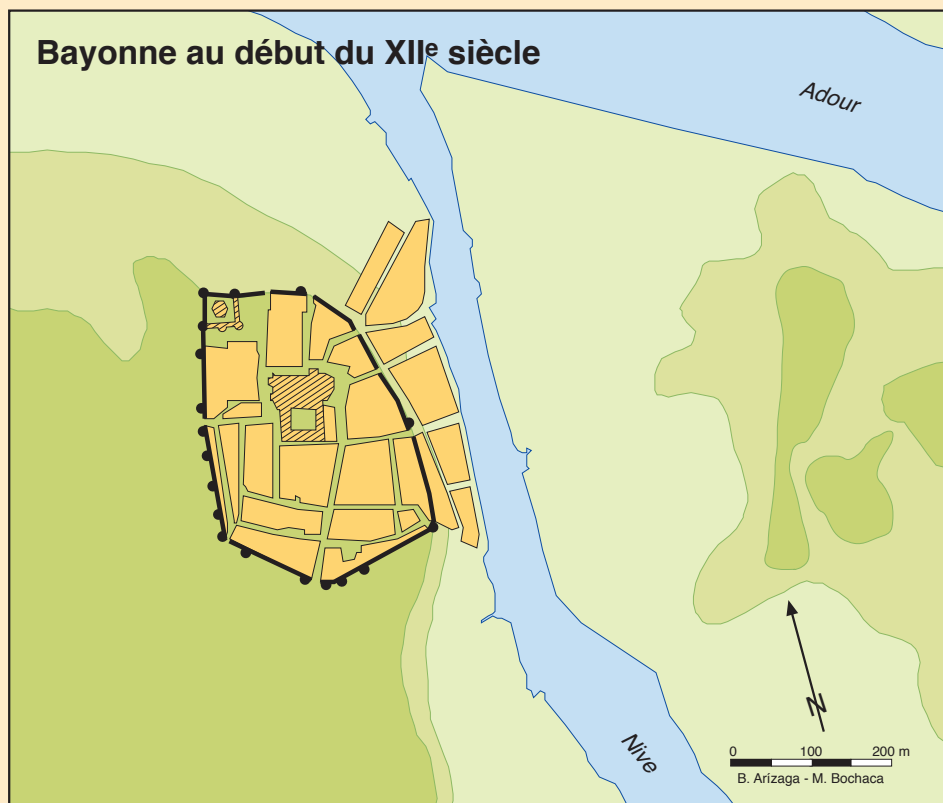
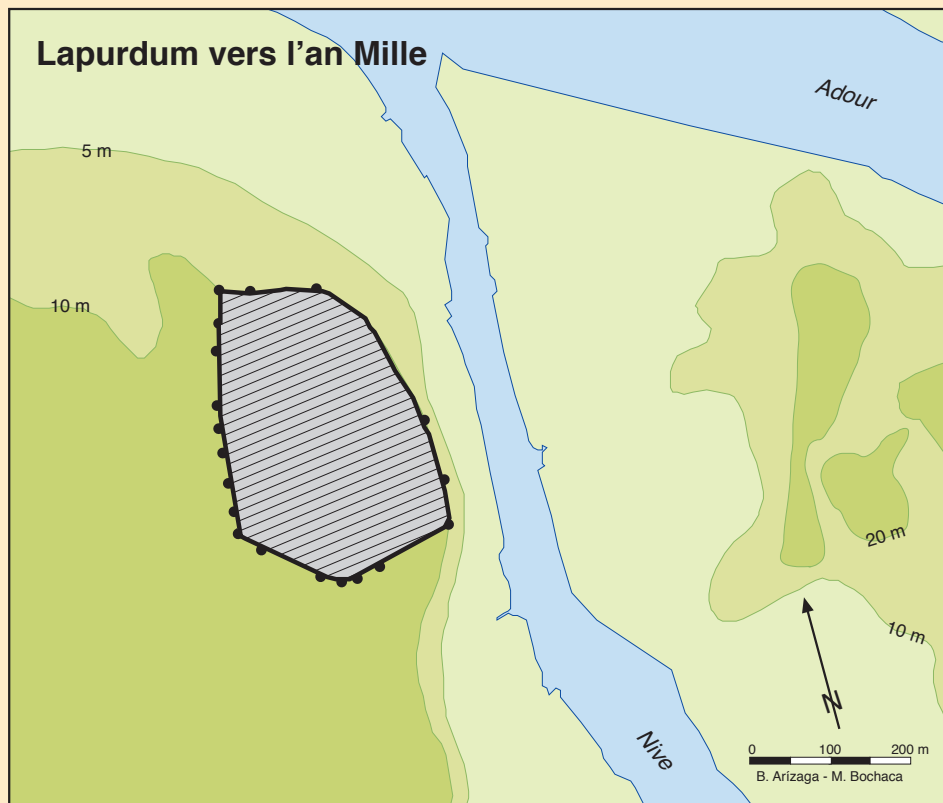
Pour clore cette étude sur le développement urbain et la topographie de Bayonne au Moyen Âge, nous nous proposons de dresser un bilan vers 1500. Bayonne et sa région sont alors dans la mouvance directe du roi de France depuis un demi-siècle. Les difficultés de navigation persistantes sur l'Adour, dont l'embouchure s'est déplacée d'une quinzaine de kilomètres au nord du débouché primitivement situé au droit de Capbreton, handicapent la ville qui cherche à se relever de la grave dépression démographique et économique dans laquelle les crises et la guerre l'ont plongée depuis le milieu du XIV^e siècle. La détérioration des relations politiques entre la France et la Castille au temps des Rois Catholiques assombrit l'horizon des échanges commerciaux, maritimes et terrestres, et confère à Bayonne le rôle de place frontière face à la Castille, gardienne d'une possible voie d'invasion par la route qui longe le littoral atlantique. La ville renoue alors avec une fonction militaire qui semble avoir motivé douze siècles plus tôt l'édification de la muraille antique destinée à protéger l'agglomération de Lapurdum.

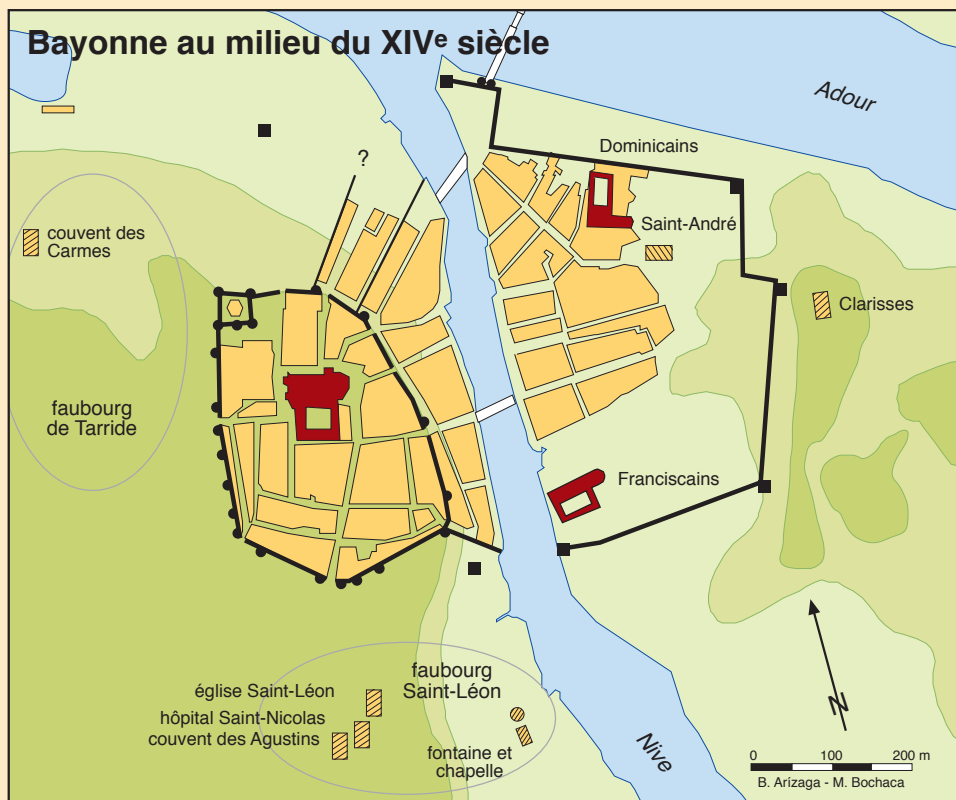
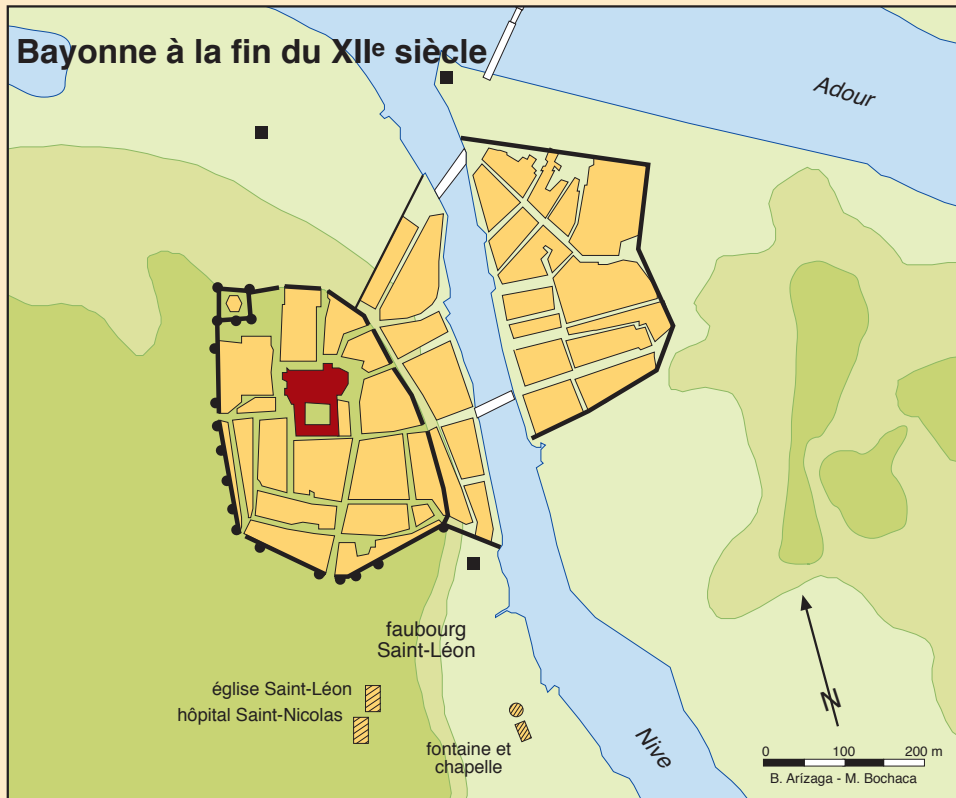
Notre enquête a en effet débuté au début du IV^e siècle avec l'étude de cette enceinte qui, en quelque sorte, fait «naître à l'histoire» le site antique de Lapurdum. Nous avons choisi de l'arrêter au début du XVI^e siècle, juste avant la mise en place d'un système défensif bastionné, construit tout autour de la ville en avant des fortifications médiévales déclassées du fait des progrès de l'artillerie à poudre. Ces travaux changent la physionomie des abords immédiats

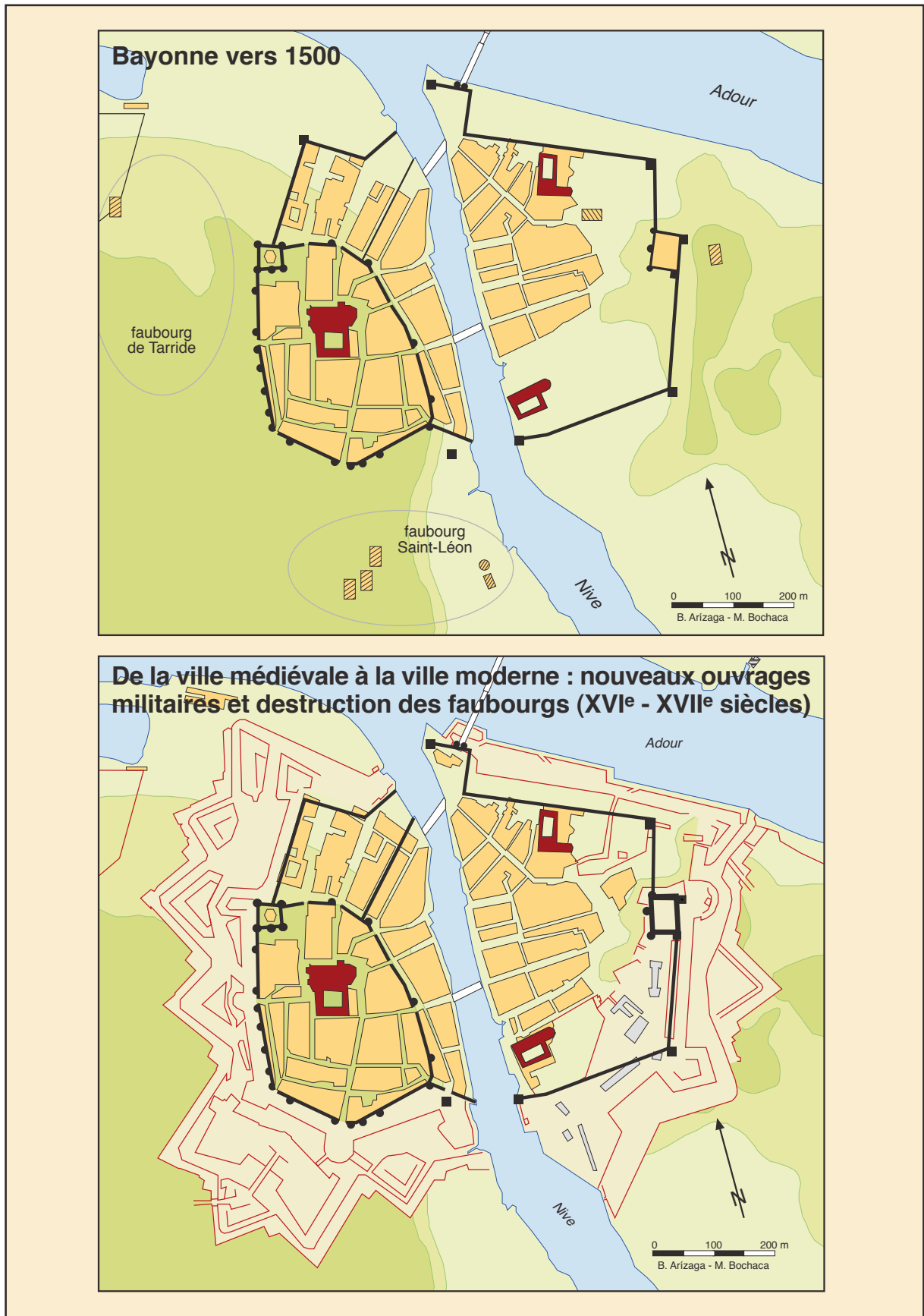
de Bayonne en faisant disparaître les faubourgs médiévaux de Saint-Léon et de Tarride, déjà mis à mal par les combats de 1451. Ils imposent aux Bayonnais de vivre repliés à l'abri du large périmètre fortifié qui cossète la ville haute et la ville basse et bloque la croissance topographique jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Cinq plans échelonnés de l'an Mille à 1500 permettent à résumer à grands traits cinq siècles de transformations lentes, mais profondes et continues. Au début du XI^e siècle, l'agglomération de Lapurdum, qui tire son origine d'un *castrum* antique, n'est encore pour l'historien qu'une forme ovoïde floue. À l'intérieur de l'enceinte antique, les détails de la topographie se dérobent (tracé des rues, église Sainte-Marie primitive, résidence des vicomtes, maisons, activités économiques...).

Au cours du XII^e siècle, alors que l'agglomération de Lapurdum se mue en une cité médiévale et change de nom pour prendre celui de Bayonne, notre perception de l'espace urbain se précise un peu. Il faut cependant attendre les XIII^e et XIV^e siècles pour que la structure polynucléaire de la ville se dévoile avec une plus grande netteté. Le *castrum* qui forme le noyau urbain originel et en constitue toujours le centre névralgique est alors enveloppé de plusieurs faubourgs. Ils témoignent d'un point de vue spatial une forte croissance urbaine tant démographique qu'économique. Ceux situés entre la vieille ville et la rive gauche de la Nive ont été très tôt enclos de murs même s'il est difficile de reconstituer avec certitude et précision la totalité de leur tracé. Les faubourgs méridio-









naux autour de l'église Saint-Léon et de l'hôpital Saint-Nicolas et occidentaux (faubourg de Tarride) restèrent des extensions urbaines ouvertes ou bien ne furent que très sommairement protégés à la fin du Moyen Âge (Saint-Léon). Leur plan et leurs fonctions nous échappent totalement. Les ponts qui enjambaient l'Adour (pont Saint-Esprit) et la Nive (pont Mayou et pont de Pannecau) ont servi de points d'appui pour la formation de nouveaux bourgs : Saint-Esprit, Borc Nau, Pannecau. Ces deux derniers, en particulier, ont fixé par étapes de nouveaux quartiers dont le développement se traduit par la construction de deux enceintes successives entre le XII^e et le XIII^e siècle.

Les fortifications (murs, tours, portes, Château-Vieux et Château-Neuf), la présence d'églises et de chapelles (Sainte-Marie et Saint-André dans les murs, Saint-Léon et Saint-Esprit hors les murs), de cinq couvents de Mendiants (Dominicains et Franciscains dans les murs, Augustins, Carmes et Clarisses *extra* puis *intra muros*) et de deux hôpitaux périurbains (Saint-Nicolas et Saint-Esprit) désignent Bayonne comme une ville importante. Un certain nombre de vestiges sont parvenus jusqu'à nous ou bien ont laissé une empreinte sur les plans de l'Époque moderne. Si leur relative permanence en a fait des éléments structurants de la topographie urbaine sur la longue durée, on ne sau-

rait oublier la réalité changeante des autres espaces, tant privés (maisons, boutiques, ouvriers, terres et jardins) que publics (rues, places, ponts, ports), dont les traces diffuses sont plus difficiles à appréhender à partir des maigres informations que nous livrent les textes et l'archéologie.

L'approche de la physionomie d'une ville médiévale complexe comme Bayonne, reste soumise aux contraintes et aux limites qu'imposent des sources écrites et archéologiques

fragmentaires et disparates. Nous nous sommes efforcés de cerner du mieux possible des réalités matérielles passées pour une large part disparues ou oblitérés par des aménagements postérieurs. Il faut se résigner à ce que des inconnues ne puissent être levées et admettre que des zones d'ombre ou des doutes persistent et que les connaissances ne permettent pas de dépasser une vision trop souvent impressionniste.

Bibliographie

GÉOGRAPHIE DU BASSIN DE L'ADOUR

CUZACQ (R.), «En marge d'une vieille carte : le lit ancien de l'Adour de Bayonne au Vieux Boucau», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1929, p. 339-415.

CUZACQ (R.), «La structure géologique du Pays Basque et des Pyrénées occidentales d'après des travaux récents», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1930, p. 103-118.

CUZACQ (R.), «Le lit ancien de l'Adour (carte et documents nouveaux)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1930, p. 273-278.

DACONAGUERRE (J.-B.), *Le golfe de Gascogne, Pays basque, Pau, Bayonne, Pau*, s.d.

DUFFART (C.), *Les embouchures et les lits anciens de l'Adour avant le XVI^e siècle*, Bordeaux, 1897.

DAGUENET (I.), *Mouvement des sables à l'embouchure de l'Adour*, Pau, 1873.

DARRÉ (J.-H.), «Quelques remarques géographiques et historiques à propos du détournement de l'Adour de 1578», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1978, p. 87-90.

DUPLAA DE GARAT (J. de), *Étude sur le gouf ou passe de Capbreton. Sa structure. Effets des courants. Sa destination. Dax port de mer*, Dax, 1883.

ENJALBERT (H.), *Le pays aquitains. Ière partie, t. I, Le modelé et les sols*, Bordeaux, 1960.

FABRE (L.-A.), «L'Adour et le plateau landais», *Bulletin géographique du Ministère de l'instruction publique*, 1901, p. 111-119.

FISCHER (J.), *L'Adour et ses affluents*, Paris, 1929.

LERAT (S.), *Les pays de l'Adour. Structures agraires et économie agricole*, Bordeaux, 1963.

MAIGNON DE ROQUES et VIONNOIS (F.), *Grand canal maritime de Capbreton à la mer*, Bayonne, 1854.

MAIGNON DE ROQUES, *Notes sur le port de refuge de Capbreton et sur le canal maritime de Capbreton à l'Adour*, Dax, 1865.

MICHEL (F.), *Le Pays basque*, Paris, 1857.

POYDENOT (H.), *Récits et légendes relatifs à l'histoire de Bayonne. Études sur les anciennes embouchures de l'Adour*, 2 vol., Bayonne, 1876.

PUJOL (abbé), *L'Adour et le gouf de Capbreton*, Bayonne, 1862.

SAINT-JOURS (B.), *Port-d'Albret (Vieux-Boucau). L'Adour ancien et le littoral des Landes*, Perpignan, 1900.

SAINT-JOURS (B.), *L'Adour et ses embouchures*, Dax, 1921.

SAINT-JOURS (B.), *L'embouchure primitive de l'Adour et la fixité dix fois millénaire du littoral gascon*, Bayonne, s. d.

VIERS (G.), «Le site de Bayonne, aperçu géomorphologique», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1985, p. 109-117.

HISTOIRE DE BAYONNE ET DE SA RÉGION (TRAVAUX GÉNÉRAUX)

L'Adour maritime de Dax à Bayonne, Pessac, 2001.

Le bâti ancien en pays basque, Limoges, 1981.

Bayonne et sa région, Actes du XXXIII^e congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, Bayonne (1981), Bayonne, 1983.

BÉMONT (C.), *La Guyenne pendant la domination anglaise 1152-1453*, Londres, 1920.

BARTRO (J.-M.), *Histoire de Capbreton*, Bayonne, 1865.

BARTRO (J.-M.), *Histoire ou annales de Cap Breton et partie de celle de Bayonne*, s.l. n.d.

BOCHACA (M.), «Bayonne et le déplacement de l'embouchure de l'Adour d'après l'enquête de 1491», dans M. Bochaca et J.-L. Sarrazin (dir.), *Ports et littoraux de l'Europe atlantique. Transformations naturelles et aménagements humains (XIV^e-XVI^e siècles)*, Rennes, 2007, p. 97-117.

CHAGNY (A.), *Basses-Pyrénées, Bayonne, Biarritz, Pau et le Pays Basque*, Lyon, 1930.

Congrès archéologiques de France, Dax et Bayonne (1888), Paris, 1889.

Congrès archéologiques de France, Bordeaux et Bayonne (1939), Paris, 1941.

Congrès de Biarritz-Bayonne, 4^e congrès de l'union historique et archéologique du Sud-Ouest, Biarritz (1911), Biarritz, 1912.

CUZACQ (P.), «Description des voies romaines dans les Landes de Gascogne (avec carte)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1878.

CUZACQ (R.), *Bayonne*, Hossegor, 1933.

DUFOURCET (J.-É.), «Les voies romaines et les chemins de Saint-Jacques dans l'ancienne Novempopulanie», *Congrès archéologiques de France*, Dax-Bayonne (1888), Paris, 1889, p. 241-264.

- FABRE (G.), *Carte archéologique de la Gaule, Pyrénées-Atlantiques 64*, Paris, 1994.
- GABARRA (J.-B.), «Quelques mots sur Capbreton et son ancien port», *Congrès scientifique de Dax* (1882), Dax, 1883, p. 1-33.
- GABARRA (J.-B.), «L'ancien port de Capbreton», *Revue maritime*, septembre 1897.
- GOYHENECHÉ (E.), *Le Pays Basque : Soule, Labourd, Basse-Navarre*, Pau, 1979.
- GRENET-DELISLE (C.), *Louis de Foix, horloger, ingénieur, architecte de quatre rois*, Bordeaux, 1998.
- HARISTOY (P.), *Recherches historiques sur le Pays Basque, Bayonne, 1883-1884*, 2 vol.
- HOURMAT (P.) et BOULÉ (H.), *Bayonne*, Rennes, 1990.
- HIGOUNET (C.), «Mouvements de population dans le Midi de la France du XI^e au XV^e siècle d'après les noms de personne et de lieu», *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1953, p. 1-24.
- HIGOUNET (C.), *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, 1971.
- HIROGOYEN (F.), *Histoire de la baronnie de Labenne Capbreton et de la vicomté de Marenne*, Pau, 2001.
- MAURIN (L.) et alii, *Les racines de l'Aquitaine. Vingt siècles d'histoire d'une région. Vers 1000 avant J.-C. - vers 1000 après J.-C.*, Bordeaux, 1992.
- MUGICA (S.), «El obispado de Bayona con relación a los pueblos de Guipúzcoa adscritos a dicha diócesis», *Revista Internacional de Estudios Vascos*, t. 8, 1914-1917, p. 185-229.
- MUSSOT-GOULARD (R.), *Histoire de la Gascogne*, Paris, 1996.
- MUSSOT-GOULARD (R.), *Les princes de Gascogne 768-1070*, Lectoure, 1982.
- NICOLAÏ (A.), «Le chemin du littoral de Bayonne à la Pointe de Grave», *Comité des travaux historiques et scientifiques*, t. L, 1935, p. LXVIII.
- La Présence du passé dans la cité (catalogue de l'exposition)*, Bayonne, 1978.
- RAYMOND (P.), *Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées*, Paris, 1863.
- RICO (C.), *Les Pyrénées romaines. Essai sur un pays de frontière (III^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.)*, Madrid, 1997.
- RIBADIEU (H.), *Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français*, Bordeaux, 1866.
- ROUCHE (M.), *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes 418-781. Naissance d'une région*, Paris, 1979.
- ROUDIÉ (P.), «Documents sur la fortification de places fortes en Guyenne au début du XVI^e siècle», *Annales du Midi*, t. LXXII, 1960, p. 43-57.
- TRABUT-CUSSAC (J.-P.), *L'administration anglaise en Gascogne sous Henry III et Edouard I de*

1254 à 1307, Paris, 1972.

VALE (M.), *English Gascony 1399-1453*, Oxford, 1970.

HISTOIRE DE BAYONNE

ARÍZAGA BOLUMBURU (B.) et BOCHACA (M.), «Bayona y el control del curso inferior del Adour del siglo XV al principio del siglo XVI», dans I. del Val Valdivieso (dir.), *Musulmanes y Cristianos frente al agua en las ciudades medievales*, Santander, 2008, p. 215- 236.

AUBERT (J.), «Le siège de Bayonne. Les Impériaux dans le Sud-Ouest de la France en 1523», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1929, p. 416-440.

BALASQUE (J.) et DULAURENS (É.), *Études historiques sur la ville de Bayonne*, Bayonne, 1862-1875, 3 vol.

BAYLAC (J.-B.), *Nouvelle chronique de la ville de Bayonne, par un Bayonnais*, t. I, Bayonne, 1827.

Bayonne. La cathédrale au coeur de la cité, Lauburu, n° 3, Bayonne, 1992.

Bibliothèque municipale de Bayonne. Exposition sur la domination anglaise au Moyen Âge à Bayonne (1151-1451), Bayonne, 1972.

BLAY DE GAÏX (G.-F. de), *Histoire militaire de Bayonne*, Bayonne, 1899-1908, 2 vol., rééd., Bayonne, 1980, 2 vol.

BOCHACA (M.), «Les gens de mer dans les villes portuaires de la France atlantique à la fin du Moyen Âge : l'exemple de Bayonne, Bordeaux et Libourne», dans J. A. Solórzano Telechea, M. Bochaca et A. Aguiar Andrade (dir.), *Gentes de mar en la ciudad atlántica medieval*, Logroño, 2012, p. 359-365.

BOCHACA (M.), «Conflits autour de l'utilisation des eaux de la Nive au XVI^e siècle : l'exemple de la nasse du Luc», dans I. del Val Valdivieso et J. A. Bonachía Hernando (dir.), *El Agua en la Edad Media hispana*, Grenade, 2012, p. 429-447.

BOCHACA (M.), «Les caractéristiques économiques des villes portuaires de la France atlantique à la fin du Moyen Âge : l'exemple des ports aquitains (Bayonne, Bordeaux et Libourne)», dans A. Aguiar Andrade et A. Millán da Costa (dir.), *La ville médiévale en débat*, Lisbonne, 2014, p. 53-69.

BOCHACA (M.) et ARÍZAGA BOLUMBURU (B.), «Maîtres, marins et propriétaires de navires à Bayonne à travers les ordonnances municipales du début du XVI^e siècle», dans P. Sturmel (dir.), *Navires et gens de mer du Moyen Âge à nos jours*, Paris, 2010, p. 45-53.

BOCHACA (M.) et ARÍZAGA BOLUMBURU (B.), «La ciudad y puerto de Bayona. De las orígenes hasta la nueva desembocadura del Adour en el siglo XIV», *Itsas Memoria. Revista de Estudios Marítimos del País Vasco*, vol. 7, 2012, p. 71-87.

BOCHACA (M.) et ARÍZAGA BOLUMBURU (B.), «Ports, havres et mouillages de Bayonne (Gascogne) à Bayona (Galice) d'après les routiers de la fin du Moyen Âge», dans M. R. García

- Hurtado et O. Rey Castelao (dir.), *Fronteras de agua. Las ciudades portuarias y su universo cultural (siglos XV-XXI)*, Saint-Jacques de Compostelle, 2016, p. 47-58.
- BOCHACA (M.), GALLICÉ (A.) et TRANCHANT (M.), «La urbanización del litoral atlántico del reino de Francia en el siglo XII», dans J. I. Ruiz de la Peña Solar, M. J. Sanz Fuentes et M. Calleja Puerta (dir.), *Los fueros de Avilés y su época*, Oviedo, 2012, p. 97-117.
- BOMBAIL (J.), «Les ordres Mendiants et les œuvres charitables à Bayonne à la fin du Moyen Âge», *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1970, p. 571-582.
- CASADO VITORES (I.) et BOCHACA (M.), «Une attaque castillane contre le Labourd en 1419: portée militaire et enjeux stratégiques d'une algarade frontalière», *Annales du Midi*, t. 289, 2015, p. 14-44.
- CHABAUD (J.-M.) et CHABAUD (R.), *Les rues de Bayonne*, Biarritz, 1995.
- CROIZIER (J. de), *Histoire du port de Bayonne*, Bordeaux, 1905.
- COURTEAULT (E.-H.), «Le siège de Bayonne en 1523», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1926, p. 149-171.
- COURTEAULT (E.-H.), «Deux documents nouveaux concernant la devise de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1931, p. 109-110.
- CUZACQ (R.), «De l'évolution du thème de la Vierge dans l'art bayonnais du Moyen Âge», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1931, p. 209-233.
- CUZACQ (R.), *Bayonne au Moyen Âge. L'entrevue de Bayonne (1366) et le passage de Du Guesclin (1376)*, Mont-de-Marsan, 1952.
- CUZACQ (R.), *Bayonne au Moyen Âge. Le siège de 1374*, Mont-de-Marsan, 1952.
- CUZACQ (R.), *La cathédrale de Bayonne. Les fresques du XVI^e siècle*, Mont-de-Marsan, 1954.
- CUZACQ (R.), *La cathédrale de Bayonne. Le cloître gothique*, Mont-de-Marsan, 1955.
- CUZACQ (R.), *La cathédrale de Bayonne. Les tombeaux du cloître et de la salle capitulaire*, Mont-de-Marsan, 1956.
- CUZACQ (R.), *Bayonne militaire. La citadelle et le Château-Neuf*, Mont-de-Marsan, 1956.
- CUZACQ (R.), *La cathédrale de Bayonne. Le portail du XIII^e siècle et ses enseignements*, Mont-de-Marsan, 1957.
- CUZACQ (R.), *Le cloître de Bayonne. Sa description. Son histoire*, Mont-de-Marsan, 1958.
- CUZACQ (R.), *Le Châteaux-Vieux de Bayonne raconte son histoire*, Pau, 1961.
- CUZACQ (R.), *La cathédrale gothique de Bayonne. Étude archéologique*, Mont-de-Marsan, 1965.
- DAMBIER (J.-M.), «L'éclipse maritime de Bayonne de 1410-1430 à 1578», *Passé, présent et avenir du port de Bayonne*, Bayonne (1999), Bayonne, 1999, p. 41-54.

DAMBIER (J.-M.), «Du XV^e au XVI^e siècle, Bayonne au creux de la vague», *Revue d'histoire de Bayonne, du Pays Basques et du Bas-Adour*, 2001, p. 21-28.

DARANATZ (J.-B.), «Incendies de cathédrales pyrénéennes», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1922, p. 97-127.

DARANATZ (J.-B.), «Vieilles trouvailles», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1929, p. 112.

DARANATZ (J.-B.), «L'évêché de Bayonne, ses origines, ses frontières successives, le diocèse de Bayonne actuel», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1934, p. 5-19.

DARRÉ (J.-H.), «La grande coutume de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1976, p. 63-83.

DARRICAU (R.), «Le cardinal bayonnais Guillaume de Pierre Godin des Frères Prêcheurs (1260-1336)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1973, p. 125-141.

DIVE (P.) et DUCÉRÉ (É.), *La belle armunière ou un siège de Bayonne au Moyen Âge*, Paris, 1886, rééd., Bordeaux, 1993.

DUBARAT (V.), «L'ancien couvent des Carmes de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1887, p. 1-55.

DUBARAT (V.) et DARANATZ (J.-B.), *Recherches sur la ville et sur l'Église de Bayonne. Manuscrits du chanoine René Veillet publiés pour la première fois avec des notes et des gravures*, Bayonne, 1910-1929, 3 vol.

DUBARAT (V.) et HARISTOY (P.), *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, Pau, 1892-1903.

DUCÉRÉ (É.), «Documents pour servir à l'histoire de la marine basque, bayonnaise et gasconne (La pinasse de guerre)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1882.

DUCÉRÉ (É.), «L'artillerie et les arsenaux de la ville de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1886.

DUCÉRÉ (É.), «Recherches historiques sur les fortifications du Vieux Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1887 et 1888, tiré à part, Bayonne, 1888.

DUCÉRÉ (É.), «Invasion du Labourd et siège de Fontarabie», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1892.

DUCÉRÉ (É.), «Histoire de la marine militaire de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1892 et 1893, tiré à part, Bayonne, 1893.

DUCÉRÉ (É.), *Bayonne historique et pittoresque*, Bayonne, 1893 (40 ill. à l'eau-forte par F. Courrèges).

DUCÉRÉ (É.), *Essai de bibliographie historique des entrées solennelles et des fêtes publiques dans la ville de Bayonne*, Dax, 1894.

- DUCÉRE (É.), «Les environs de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1894 et 1895.
- DUCÉRE (É.), *Histoire anecdotique et topographique des rues de Bayonne*, Bayonne, 1887-1898, 7 vol.
- DUCÉRE (É.), «Entrées solennelles, passages et séjours des rois, reines et grands personnages dans la ville de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1901, 1902, 1903, 1904.
- DUCÉRE (É.), *Dictionnaire historique de Bayonne*, Bayonne, 1911-1915, 2 vol., rééd, Marseille, 1998, 1 vol.
- DUCÉRE (É.), *Le vieux Bayonne : hôtels, maisons et logis*, Bayonne, 1909, rééd. Marseille, 1981.
- EVEN (É.), *Le Château Vieux de Bayonne*, Biarritz, 1999.
- FAUCHERRE (N.) et DANGLES (P.), «Les fortifications du Bourgneuf à Bayonne. État de la question, nouvelles hypothèses», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, nouvelle série, 1990, p. 43-82.
- FOLTZER (A.), «Les hôtels des Monnaies de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1931, p. 287-316.
- GARCÍA ARANGÓN (M^a R.), «Bayona y el reino de Navarra bajo la dinastía de Champaña (1234-1274)», *Passé, présent et avenir du port de Bayonne*, Bayonne (1999), Bayonne, 1999, p. 21-40.
- GARDELLES (J.), «Les châteaux forts de Dax et de Bayonne du temps de Henri III (1216-1272) à la guerre de Cent Ans», *Bulletin de la Société de Borda*, 1962, p. 127-138.
- GAVEL (H.), «Du nom de Bayonne et de quelques autres noms de lieux aquitains ou espagnols», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, nouvelle série, n° 7, 1931, p. 37-47.
- GIBERT (P.), «Le couvent des Mineurs de Bayonne», *Bayonne et sa région*, Bayonne, 1983, p. 97-107.
- GIRY (A.), *Les établissements de Rouen. Études historiques sur les institutions municipales de Rouen... Bayonne, etc.*, Paris, 1883.
- GOYHENECHÉ (E.), «Le régime des métiers à Bayonne au Moyen Âge. Les faures et l'industrie du fer», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1964, p. 1-26.
- GOYHENECHÉ (E.), «Les rois de Navarre et les marchands bayonnais (XIV^e-XV^e siècles)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1965, p. 141-151.
- GOYHENECHÉ (E.), «Estimation des maisons et terrains expropriés pour la construction du Château-Neuf (1462)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1965, p. 153-165.
- GOYHENECHÉ (E.), «Lapurdum et Baiona», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de*

Bayonne, 1973, p. 85-92.

GOYHENECHÉ (E.), *Bayonne et la région bayonnaise du XII^e au XV^e siècle. Études d'histoire économique et sociale*, Leioa, 1990 (édition d'une thèse de l'École Nationale des Chartes soutenue en 1949).

GRIMARD, «Les fourches patibulaires de Palaïtz», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1912.

GRIMARD, «Les armoiries de la ville de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1921, p. 3-62.

GRIMARD, «La vieille enceinte de la ville de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1928, p. 323-324.

HIRIGOYEN (F.), «La fondation de Capbreton par des Bayonnais», *L'Adour maritime de Dax à Bayonne*, Pessac, 2001, p. 89-101.

HOURMAT (P.), *Bayonne, coll. Atlas historique des villes de France*, Paris, 1982.

HOURMAT (P.), *Histoire de Bayonne des origines à la Révolution française de 1789*, Bayonne, 1986.

JOURGAIN (J. de), *L'évêché de Bayonne et les légendes de saint Léon*, Saint-Jean-de-Luz, 1917.

JOURGAIN (J. de), «Les baillis du Labourd», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1920, p. 9-27.

JULLIAN (C.), «Notes gallo-romaines, XXVI, L'origine de Bayonne», *Revue des Études Anciennes*, 1905, p. 147-154.

JULLIAN (C.), «L'antiquité du siège épiscopal de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1922, p. 88-96.

LACAMBRE, «Promenade archéologique des fortifications de Grand Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1926, p. 178-190.

LACAMBRE, «Histoire de la fortification du Petit Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1931, p. 69-82.

LAMBERT (É.), «La maison de Saubist et les caves gothiques de Bayonne», *Bulletin monumental*, t. 85, 1926, p. 339-352.

LAMBERT (É.), «Les caves anciennes de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1929, p. 97-106.

LAMBERT (É.), «Les caves anciennes de Bayonne (addendum)», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1930, p. 272.

LAMBERT (É.), «La cathédrale de Bayonne : sources d'inspiration et influences», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1931, p. 234-239.

LAMBERT (É.), «Bayonne», *Congrès archéologiques de France, Bordeaux et Bayonne (1939)*, Paris, 1941, p. 507-571.

- LAMBERT (É.), «Bayonne», *Études médiévales*, t. II, Toulouse, 1956, p. 63-106.
- LAMBERT (É.), «L'architecture monastique à Bayonne d'après des documents inédits», *Gure Heria*, 1956, p. 193-206.
- LEGRAND (T.), «Essai sur les différends de Fontarabie avec le Labourd du XV^e au XVIII^e siècle», *Revue de Béarn et du Pays Basque*, 1905.
- LARRAN (M.) et CHABAUD (R.), *Il y a 100 ans Bayonne*, Anglet, 1997.
- LEMOINE (J.), «Les noms de personnes et le peuplement de Bayonne au Moyen Âge», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1977, p. 117-147.
- LÉON (H.), *Histoire des Juifs de Bayonne*, Paris, 1893.
- MASEIN (P.), *Essai historique sur la ville de Bayonne*, Paris, 1792.
- MARQUETTE (J.-B.), «Bayonne et les pays de rive droite de l'Adour : Gosse, Seignanx, Labenne 1200-1320», *Bayonne et sa région*, Bayonne, 1983, p. 77-96.
- MOREL (F.), *Bayonne. Vues historiques et descriptives*, Bayonne, 1836.
- MUSSOT-GOULARD (R.), «Saint Léon, Bayonne et la Gascogne à la fin du IX^e siècle», MUS-SOT-GOULARD (R.) et HOURMAT (P.), *Saint Léon de Bayonne*, Bayonne, 1994, p. 11-56.
- MUSSOT-GOULARD (R.), «Les châteaux de l'Adour au V^e siècle», *Revue d'histoire de Bayonne, du Pays Basques et du Bas-Adour*, 2000, p. 1-16.
- MUSSOT-GOULARD (R.), «Labourd, an 1000, vers Bayonne», *Revue d'histoire de Bayonne, du Pays Basques et du Bas-Adour*, 2001, p. 3-12.
- MUSSOT-GOULARD (R.), «Vicomes de Labourd et vicomes de Bayonne», PONTET (J., dir.), *Regards sur l'histoire de Bayonne et du Sud-Ouest aquitain du haut Moyen Âge au temps présent. Hommes, pouvoirs, économie et société. Mélanges offerts à Pierre Hourmat*, Bayonne, 2002, p. 39-53.
- NAVARRÉ (P.), *La cathédrale de Bayonne*, Bayonne, 1954.
- NOGARET (J.), «Des rapports de Bayonne et du Labourd dans le passé», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1923, p. 219-226.
- Passé, présent et avenir du port de Bayonne*, Bayonne (1999), Bayonne, 1999.
- PINTAT (A.), «La reconstitution de la porte du réduit (XVIII^e siècle) en 1987. La découverte des vestiges de la porte Saint-Esprit (XIII^e siècle)», *Revue d'histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 1988, p. 451-461.
- PONTET (J., dir.), *Histoire de Bayonne*, Toulouse, 1991.
- POYDENOT (H.), *Récits et légendes relatifs à l'histoire de Bayonne*, Bayonne, 1878, 2 vol.
- ROHMER (R.), «Notes sur le commerce de Bayonne pendant la guerre de Cent Ans», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1913.
- SAINT-VANNE (A.), «La cathédrale de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et*

Arts de Bayonne, 1930, p. 10-51.

SALQUAIN (P.), *Autrefois Bayonne*, Anglet, 2001.

TURGEON 2(L.), «Pêcheurs basques du Labourd dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent au XVI^e siècle», *L'aventure maritime du golfe de Gascogne à Terre Neuve*, Paris, 1995, p. 213-234.

VAN DEN BUSSCHE (E.), «Bayonnais et Brugeois. Archives pour l'histoire du commerce de la Flandre avec la Midi de la France», *La Flandre*, Bruges, 1878, 3^e série, t. II.

VILLAIN-GANDOSSI (C.), «Sur l'évolution du type de la coca bayonesca», *L'aventure maritime du golfe de Gascogne à Terre Neuve*, Paris, 1995, p. 293-308.

YTURBIDE (P.), «L'ancienne corporation des faures de Bayonne», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1907, p. 65-94.

YTURBIDE (P.), «La pêche des baleines au Pays Basque du XII^e au XVIII^e siècle», *Société bayonnaise d'études régionales*, 1918, p. 16.

YTURBIDE (P.), «Les anciens traités de bonne correspondance entre les Basques de France et ceux d'Espagne», *Revista Internacional de Estudios Vascos*, t. XIII, 1922, p. 179-220.

Sources imprimées

Archives municipales de Bayonne, Livre des Établissements, É. Ducéré et P. Yturbide (éd.), Bayonne, 1892.

Archives municipales de Bayonne, Délibérations du corps de ville, Registres gascons, t. I (1474-1514), Bayonne, 1896.

Archives municipales de Bayonne, Délibérations du corps de ville, Registres gascons, t. II (1514-1530), Bayonne, 1898.

BIDACHE (J.), *Le Livre d'Or de Bayonne. Textes gascons du XIII^e siècle*, Pau, 1906.

COMPAIGNE (B.), *Chronique de la ville et diocèse de Bayonne*, Pau, 1663.

Les Coutumes de la ville et cité de Bayonne et juridiction d'icelle, J. Millange (éd.), Bordeaux, 1623.

CUZACQ (R.) et DETCHEPARE (B.), *Bayonne sous l'Ancien Régime. Lettres missives des rois et reines de France à la ville de Bayonne, publiées, annotées et commentées*, t. I, De Charles VII à Charles IX (1451-1560), Bayonne, 1933.

Rôles gascons, F. Michel, C. Bémont, Y. Renouard (éd.), Paris, 1884-1962, 5 vol.

Le Livre des fondations de la cathédrale de Bayonne au XVI^e siècle, V. Dubarat (éd.), Paris, 1913.

Le Livre d'Or de Bayonne. Textes latins et gascons du X^e au XIV^e siècle, édités pour la première fois par M. l'abbé Bidache. oeuvre posthume achevée et publiée par M. l'abbé V. Dubarat, Pau, 1898.

Missel de Bayonne de 1543. Précédé d'une introduction sur les antiquités historiques et religieuses de l'ancien diocèse par V. Dubarat, Pau, 1901.

MORON (C.), *Liber Aureus du chapitre cathédral de Bayonne*, Paris, 2001.

Cartes, plans et dessins anciens

En raison du nombre important de cartes et de plans anciens se rapportant à Bayonne, seuls ont été pris en compte dans la présente étude et répertoriés ci-après les documents publiés avant 1775. Le classement adopté suit l'ordre chronologique de leur parution.

ANGULO (M.) et HOURMAT (P.), «Plans anciens du Grand Bayonne XVII^e - XIX^e siècle», *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1977, p. 498-512.

CARTES ANCIENNES DES ENVIRONS DE BAYONNE

Carte du Bourdelois, du pais de Medoc et de la prevoté de Born, W. et J. Blaeu éd. (Amsterdam), 1635, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Carte du siege du presidial de Dax et seneschaucee des Lannes et des sieges de Bayonne Saint Sever et Tartas qui en dependent / Nouvellement dessinee par le Sr de Classun, F. de La Pointe éd. (Paris), 1638, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Description exacte et particulière des costes et havres de Bayonne, St Jean de Lux, la Bour, Funtarabie et lieux circumvoisins, J. Boisseau éd. (Paris), 1642, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Golfe de Gascogne, vers 1693, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Carte des côtes de France de la Gironde à Bayonne, XVII^e siècle, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Carte des environs de Bayonne et les costes jusqu'à Fontarabie, J.-N. Bellin, vers 1764, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Carte de la rivière de l'Adour depuis la mer jusqu'a Bayonne, J.-N. Bellin, vers 1764 Bibliothèque nationale de France (Paris).

Carte de France, établie sous la direction de César-François Cassini de Thury, Bayonne, n° 139, feuille 101, Paris, 1771.

Carte de Fontarabie à Capbreton, 1774, Musée Basque (Bayonne).

PLANS ANCIENS DE BAYONNE

Plan de Bayonne et des bastions projetés par Errard de Bar-le-Duc, 1599, Archives municipales de Bayonne

Plan de la ville de Bayonne, ponts et chaînes avec le cours de la rivière depuis la ville jusqu'à la mer fait par l'ancien canal à 7 lieues de Bayones, soit par l'ouverture de Louis de Foix en 1578, 1612, Archives municipales de Bayonne.

Bayonne, par Tassin, 1634, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, par M. Zeillerm, 1657, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, par J. van Meurs, 1662, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, par M. Cnobbert, 1666, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Plan de Bayonne en l'estat qu'il était en 1674, Archives du Génie (Vincennes).

Bayonne et ses châteaux, par R. du Hooge, 1693, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Plan de Bayonne en l'estat qu'il est au commencement de l'année 1694, Archives du Génie (Vincennes).

Bayonne, 1 feuille, 29 x 19 cm, XVII^e siècle, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, 1 feuille, XVII^e siècle, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, 1 feuille, 48 x 33 cm, XVII^e siècle, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne en Biscaye, XVII^e siècle, 1 feuille, 40 x 20 cm, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne ville forte et port de mer sur l'Océan, situé au confluent des rivières de l'Adour et de la Nive, vers 1700, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, plan muet, vers 1700, 1 feuille sur calque, 490 x 340 mm, échelle : 300 toises (1 : 7000 env.), Bibliothèque nationale de France (Paris).

Plan de la ville, citadelle et châteaux de Bayonne, vers 1700, 1 feuille en couleur, 92,5 x 59,5 cm, échelle : 300 toises (1 : 2600 env.), Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, Plan en lignes du projet général de feu M. le Chevalier du Verger, 1714, 1 feuille, 74 x 56 cm, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne ville et port de mer sur l'Océan, 1723, pl. 31, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Plan des villes ville, citadelle et châteaux de Bayonne, vers 1725, 1 feuille au lavis, 36 x 27,5 cm, échelle 300 toises (1 : 8665 env.), Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, 37^e place, 1^{ère} ligne (titre et légende au dos), vers 1730, 1 feuille au trait noir et rouge, 41 x 27 cm, échelle : 150 toises (1 : 5755 env.), Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, ville forte et Port de mer sur l'Océans située au Conflans des Rivières de l'Adour et de la Nive..., vers 1730, 1 feuille, 28,5 x 22,5 cm, échelle : 200 toises (1 : 7800 env.), Bibliothèque nationale de France (Paris).

Plan de la ville, citadelle et châteaux de Bayonne (par Montagazon de Kolly), 1742, musée des plans reliefs (Paris).

Plan of the Town and Citadel of Bayonne, Londres, Th. Jeffreys, 1761, pl. 63, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Bayonne, plan de J.-N. Bellin, vers 1764, carte, 21 x 32 cm, Bibliothèque nationale de France (Paris).

Plan de la ville de Bayonne, d'après le chanoine R. Veillet, Archives municipales de Bayonne.

DESSINS ANCIENS

Bayonne, dessin à la plume, anonyme, seconde moitié du XVIe siècle, Archivio di Stato di Torino, Architettura militare, vol. III, fol. 122 v°-123.

Bayonne, dessin à la plume et à l'encre de Chine de J. du Viert, 1612, 75 x 27 cm, Bibliothèque nationale de France (Paris), reproduction dans Archives historiques du département de la Gironde, t. XXX, planche XLII.

Table des cartes, plans et illustrations

Confluent de l'Adour et de la Nive à Bayonne	7
Bayonne vers 1850	9
La Nive en amont de Bayonne	11
Le bassin hydrographique de l'Adour	15
La navigabilité de l'Adour au XIX ^e siècle	16
Le cours inférieur de l'Adour (topographie et hydrographie)	17
Régions et paysages naturels du bassin de l'Adour	18
Les pays de Bas-Adour	19
Topographie des environs de Bayonne	20
Le site de Bayonne (photographie par satellite)	20
Essai de restitution du site ancien de Bayonne	22
Topographie des ports médiévaux de Bayonne	23-25
Les embouchures successives de l'Adour	26
L'ancien lit de l'Adour entre Bayonne et Capbreton	26
Les embouchures de l'Adour à la fin du XVI ^e siècle	27
Localisation des vestiges de l'enceinte antique	32-33
Enceinte antique (détail de construction)	34
Tour sud-ouest du Château-Vieux	35
Plan du <i>castrum</i> antique par F.-G. de Blay de Gaix	36
L'enceinte romaine : restitution d'après le plan de Bayonne de 1674	37
Essai de localisation des fortifications antiques sur le plan cadastral de 1858	38
Tour du Bourreau et tour barlongue	39

L'enceinte romaine de Bayonne : portes, <i>cardo</i> et <i>decumanus</i>	40
Cités et voies romaines du sud-ouest de la Gaule à la fin de l'Antiquité	42
La marche de Gascogne dans la seconde moitié du IX ^e siècle	45
La fontaine Saint-Léon	46
L'évêché de Gascogne à la fin du X ^e siècle	47
Les vicomtes de Labourd	53
L'action réformatrice d'Austinde d'Auch	55
Le diocèse de Bayonne au début du XII ^e siècle	57
<i>Dominium</i> concédé dans la cité de Lapurdum à l'évêque Raimond par le vicomte Fort Sanche vers 1060-1061	58
Le diocèse de Bayonne à la fin du XII ^e siècle	60
Les étapes de la croissance topographique de Bayonne du milieu du XI ^e à la fin du XII ^e siècle (essai de restitution cartographique)	65
Bayonne à la fin du XII ^e siècle	68
Tour de Sault, vue de la rive droite de la Nive	69
<i>Lo Castet</i> : château des vicomtes de Labourd	70
Fortifications nouvelles de Bayonne au XII ^e siècle	71
La cathédrale de Bayonne : vestiges romans	72
Sceau et contre-sceau de la commune de Bayonne (1351)	77
Origine géographique des patronymes bayonnais au XIII ^e siècle	78
Maisons anciennes en bordure de la Nive, Quai Commandant-Roquebert	81
Construction des maisons et prévention des incendies à Bayonne (fin XIII ^e - début XIV ^e siècle)	83
Couvent et enclos des Dominicains en 1674	84
Topographie religieuse de Bayonne (XIII ^e - XIV ^e siècles)	85
Couvent et enclos des Franciscains en 1674	86
Plan de l'église des Franciscains d'après P. Gibert	86
Topographie religieuse de Bayonne	87
L'église Saint-Bernard vue depuis l'Adour	89
La cathédrale gothique de Bayonne (milieu XIII ^e - début XIV ^e siècle)	91

La cathédrale gothique de Bayonne : le cloître	92
Cathédrale de Bayonne (vue depuis le cloître)	93
L'évolution topographique de Bayonne (fin du XII ^e - milieu du XIV ^e siècle)	94
Restes de la porte Saint-Lazare	95
Restitution de l'ancien Réduit (XVIII ^e siècle) et localisation de la porte et de la tour Saint-Esprit (d'après A. Pintat)	96
Les fortifications de Bayonne (XIII ^e - milieu XIV ^e siècle)	97
La topographie de Bayonne au milieu du XIV ^e siècle	98
Le Château-Vieux, vu depuis le Boulevard Lachepaillet	103
Porte et portail de Tarride (reconstitution)	104
Armoiries de Jacques Godin	107
Le Château-Neuf de Bayonne	108
Les fortifications de Bayonne au début du XVI ^e siècle	110
La collégiale de Saint-Esprit	113
La cathédrale de Bayonne XIV ^e et XV ^e siècles.....	114
Le couvent des Carmes	115
Le couvent des Clarisses	116
Maison Moulis (XVI ^e siècle)	118
Maisons anciennes	119
Caves anciennes de Bayonne	120
Lapurdum vers l'an Mille	126
Bayonne au début du XII ^e siècle	126
Bayonne à la fin du XII ^e siècle	127
Bayonne au milieu du XIV ^e siècle	127
Bayonne vers 1500	128
De la ville médiévale à la ville moderne : nouveaux ouvrages militaires et destruction des faubourgs (XVI ^e - XVII ^e siècles)	128
Emprise topographique de la vieille ville et du Bourgneuf dans l'espace urbain actuel	129

